

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF HISTORY



**L'APPUI DE LA COOPERATION SUISSE AU
DEVELOPPEMENT DE L'HYDRAULIQUE RURAL AU
CAMEROUN : CAS DE LA FONDATION SAINT MARTIN DE
BAAR DANS LA MEFOU ET AKONO 1989-2022**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Histoire.

Option : **Histoire économique et sociale**

Par
Marie Madeleine Bruna Octavia Kanga
Licenciée en Histoire



Mémoire soutenu publiquement le 01 Mars 2023 devant le jury composé de :

Président : Faustin KENNE (Pr.) Université de Yaoundé I
Rapporteur : Virginie WANYAKA (Pr.) Université de Yaoundé I
Membre : Jeanne MBARGA MESSOMO (CC) Université de Yaoundé I

Mars 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS	v
LISTES DES ILLUSTRATIONS	vii
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : COOPERATION SUISSE-CAMEROUN : HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D’EAU POTABLE 1961-1992	25
I. GENERALITES SUR LA POLITIQUE SUISSE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE	26
II- L’ANTERIORITE DES PROJETS D’ADDUCTION D’EAU POTABLE DANS LA COOPERATION HELVETO-CAMEROUNAISE	48
CHAPITRE II : FONDEMENTS ET PROCESSUS D’IMPLANTATION DU PROJET EAU POTABLE DE LA FSMB DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO DES 1989	56
I- LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO : CREUSET DE L’IMPLEMENTATION DE LA FSMB	57
II- LE PROJET EAU POTABLE : UNE REPOSE AUX DIFFICULTES D’ACCES A L’EAU POTABLE DANS LA MEFOU-AKONO	70
CHAPITRE III : LA FONDATION SAINT MARTIN D’OTELE EN ACTION ET L’APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU-AKONO (1992- 2022)	82
I- APERCU SUR L’OUTILLAGE TECHNIQUE ET MECANISMES D’INTERVENTION DE LA FSMB	83
II- LA FSMO : LEVIER DE L’APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU AKONO ET AU-DELA (1989-2022)	103
CHAPITRE IV : EVALUATION CRITIQUE DE TROIS DECENNIES D’INTERVENTION DE LA FSMO DANS L’HYDRAULIQUE RURAL AU CAMEROUN	118

I- LES ACQUIS DU PROJET EAU POTABLE.....	118
II- DIFFICULTES ET DEFIS	135
CONCLUSION.....	146
DOCUMENTS ANNEXES.....	149
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	196
TABLE DES MATIERES	206

À ma fille Claire Sagesse Désirée Biyaga.

Et

A mes parents, Thomas Kanga et Elisabeth Claire Ngo Bayiha pour leur amour indéfectible.

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce travail a été rendue possible grâce à l'apport d'un certain nombre de personnes et d'institutions qu'il convient ici de remercier.

Ainsi, nous tenons à remercier notre encadreuse la Professeure Virginie Wanyaka Bonguen Oyongmen qui a su, malgré ses multiples occupations consacrer une partie de son temps pour encadrer ce travail. Ses conseils, Ses critiques, disponibilité et rigueur dans le travail ont été déterminants dans la réalisation de ce travail.

Nous adressons notre reconnaissance à l'ensemble des enseignants du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I. Pour la pertinence de leurs enseignements qui ont contribué à bâtir nos très modestes connaissances dans la science historique. Nous avons particulièrement une pensée pieuse pour le professeur Albert Pascal Temgoua de regretté mémoire.

Toute notre gratitude va à l'endroit de Werner Mathys directeur de la Fondation Saint Martin de Baar à Otélé. Merci pour votre disponibilité, votre amabilité, vos conseils et tous ces documents mis à notre disposition, documents sans lesquels cette étude n'aurait pas pu être achevée. Nous témoignons également notre reconnaissance à l'ensemble de tous nos informateurs pour leur disponibilité.

Nous pensons à sa majesté Bienvenu Nwind, Chef du village Hikoamaen pour les informations qu'il nous a apportées dans le cadre de la réalisation de ce travail. Dans la même lancée, nous exprimons notre entière reconnaissance à Alima Joseph premier chef de personnel du projet eau potable pour sa disponibilité. Nous ne saurions oublier de remercier les Pères et moines bénédictins du Monastère du Mont Fébé. Nous exprimons notre entière gratitude à monsieur l'Abbé Clément Nkodo Manga, principal du collège de la retraite, pour ses utiles conseils et orientations.

Que nos aînés académiques en occurrence le Dr. Idrisse Désiré Machia A Rim qui, dès les premiers contacts n'a jamais cessé de nous inciter au travail lorsque parfois, nous semblions sombrer. Et M. Julien Patrick Medza, qui nous a soutenu est toujours incité à poursuivre nos objectifs, qu'ils trouvent ici, l'expression de notre parfaite reconnaissance.

À nos mères et Pères précisément à Mme Honorée Mbondo épouse Ngoue notre marraine. Merci pour tout l'amour et la confiance placés en notre personne. M. Diyani Tonye Emmanuel, M. Mbondo Kanga, M. Gabriel Tona, M. Blaise Kanga Diyani, M. Sylvestre Le Bel Nyeck Nyeck. Merci pour toute l'affection que vous nous témoignez. Que nos frères et sœurs, ainsi que toute la famille, trouves-en ce travail l'expression de nos sincères remerciements.

Que nos ami(e)s et camarades de promotion reçoivent ici l'expression de notre gratitude pour leurs conseils et encouragements.

LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS

ACSC	: Accords de Coopération Suisse Cameroun
ACP	: Afrique Caraïbes et Pacifique
ACJ	: Archives cantonales jurassiennes.
AFSMO	: Archives de la Fondation Saint Martin d’Otélé
APD	: Aide Publique au Développement
APN	: Archive de la préfecture de Ngoumou
ATN	: Admission Temporaire Normale
ASRE	: Aide Suisse Aux Régions Extra Européennes
BIP	: Budget d’Investissement Publique
BMS	: <i>Baptist Missionary Society</i>
CDE	: Camerounaise Des Eaux
CFC	: Compagnie fermière du Cameroun
CSA	: Corps Suisse d’Aide Humanitaire
DDA	: Direction du Développement et de l’Aide Humanitaire
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération
DFAE	: Département Fédéral des Affaires Etrangères
DFE	: Département Fédéral de l’Economie
DGI	: Direction Générale des Impôts
EFEAS	: Ecole Fédérale d’Educateurs et Assistants Sociaux
ENAAS	: Ecole Nationale des Assistants des Affaires Sociales
ENEAS	: Ecole Nationale d’Educateurs et Assistants Sociaux
EPAB	: Ecole Pratique d’Agriculture de Binguela
FMN	: Firmes Multinationales
FSMB	: Fondation Saint Martin de Baar
FSMO	: Fondation Saint Martin d’Otélé
GRE	: Garantie contre les Risques à l’Exportation
IEC	: Information, Education, Communication
IDE	: Infirmiers Diplômés d’Etat
IRIC	: Institut des Relations Internationales du Cameroun
IT	: Immatriculation Temporaire

MINATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MINEE	: Ministère de l'Eau et de l'Energie
MTN	: <i>Mobile Telephone Networks Cameroon Ltd</i>
NU	: Nations Unies
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFAEE	: Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
P.E.P	: Projet Eau Potable
PTF	: Partenaire Technique et Financier
P.V.P	: Pays en Voie de Développement
SATA	: <i>Swiss Association for Technical Assistance</i>
SECO	: Secrétariat d'Etat à l'Economie
SHAG	: <i>Schweizerisches Hilfswer für Aussereuropäische Gebiete</i>
SMIG	: Salaire Minimum Inter Garanti
SNEC	: Société Nationale des Eaux du Cameroun
TVA	: Taxes sur la Valeur Ajoutée
UE	: Union Européenne
UNEFICO	: <i>Universal Engineering and Finance Corporation</i>

LISTE DES ILLUSTRATIONS

1. Tableaux

1) Esquisse de répartition de la population de la grande Mefou et de la superficie en 1963.....	63
2) Flotte roulante de la fondation Saint Martin d’Otélé en 2020.....	94
3) Etude statistique sur la collaboration des services IEC, coordination, maintenance entre 2019 et 2021.....	99
4) Evolution annuelle du nombre de puits réalisés par la FSMO à Otélé de 1989 à 2020.....	105
5) Répartition des puits par arrondissements dans la Mefou-Akono de 1989 à 2022.....	106
6) Evolution globale des réalisations hydrauliques du projet eau potable dans le Département de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022.....	108
7) Répartition par régions des réalisations hydrauliques de la FSMBO au-delà de la Mefou-Akono 1989-2022.....	114
8) Repartition globale des ouvrages hydrauliques du PEP hors de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022.....	115
9) Récapitulatif des dépenses dues à la réalisation des puits par la FSMB entre 2019 et 2021.....	122

2. Graphiques

1. Répartition de la population de la grande Mefou en 1963.....	63
2. Représentation la collaboration entre les services IEC, Coordination, maintenance de la FSMO entre 2019 et 2021.....	99
3. Répartition des puits par arrondissements dans la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022.....	107
4. Evolution globale des réalisations hydrauliques du projet eau potable dans le Département de la Mefou-Akono de 1989 à juillet.....	109
5. Représentation graphique de la répartition par Département des ouvrages hydrauliques de la FSMO au-delà de la Mefou-Akono de 1989-2022.....	113
6. Répartition par régions des réalisations hydrauliques de la FSMBO au-delà de la Mefou-Akono 1989 à Juillet 2022.....	115

7. Evolution globale des ouvrages hydrauliques du PEP hors de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022.....	117
8. Récapitulatif des dépenses dues à la réalisation des puits par la FSMB entre 2019 et 2021.....	122
9. Evolution annuelle globale des puits réalisés dans le cadre du projet eau potable au Cameroun de 1989 à juillet 2022.....	126
10. Répartition générale des effectifs de la FSMB par poste de l'année 2021.....	128
11. Répartition des habitants de la zone de couverture de la fondation Ad-Lucem à Otélé.....	134

3. Photos

1. Un exemple de marigot usuel utilisé au village d'Otélé par les populations locales.....	66
2. Image du Père Urs Egli à la mission catholique d'Otélé.....	72
3. Une vue de la participation communautaire dans l'aide pour la construction d'un puits.....	88
4. Une vue de face des locaux administratifs de la FSMB à Otélé.....	90
5. Une vue des buses fabriquées par les puisatiers et les maçons de la FSMB.....	91
6. Une vue de l'atelier de menuiserie de la FSMB à Otélé.....	92
7. Aperçu de la salle de peinture et de la salle des équipements.....	93
8. Aperçu d'un puisatier et d'un camion chargé d'apporter les buses sur le site de construction du puits.....	95
9. Aperçu d'une cérémonie d'inauguration d'un puits et sa remise à la population.....	96
10. Une illustration de ce qui doit être fait pour conserver le puits.....	101
11. Une image du tout premier puits construit du PEP au Cameroun et plus précisément à Otélé.....	104
12. Une image du puits n° 269 dans la localité d'Okoa Maria par Mbankomo.....	108
13. Une vue contrastée de l'eau.....	121
14. Une vue de l'hôpital d'Otélé.....	132
15. Une vue des logements du personnel de la FSMO.....	135
16. Une vue de la prospection du sol en vue de la réalisation d'un puits par l'équipe technique de la fondation.....	137
17. Une vue du creusage d'un puits.....	138
18. Vue d'un puits abandonné et mal entretenus.....	139
19. Une vue comparée d'un ancien et d'un nouveau modèle de puits.....	144

4. Cartes

1. Cartographie des cours d'eau et localisation de ces différentes ressources hydrographiques dans le Département de la Mefou-Akono.....60
2. Carte administrative du Département de la Mefou-Akono.....61

RESUME

Comme tous les pays en voie de développement, le Cameroun éprouve encore, malgré les efforts fournis par le gouvernement, de sérieux problèmes en matière d'approvisionnement des populations en eau potable. Les zones rurales semblent souvent mises aux oubliettes. Le réseau d'adduction national ne dessert que très peu de zones rurales, ce qui laisse généralement les populations dans l'obligation de consommer une eau de qualité douteuse, les exposant ainsi à diverses maladies hydriques. C'est pour apporter une solution durable à ce problème que le Père Urs Friedrich Egli initia le projet eau potable (PEP) devenu "eau c'est la vie" en 1992. Ce projet fut entrepris par l'organisme suisse appelé Fondation Saint Martin de Baar (FSMB). L'œuvre de cet organisme s'inscrit dans la perspective de la coopération Cameroun-Suisse à travers l'aide au développement. Cette étude a pour but d'étudier un pan de la dimension humanitaire non gouvernementale de la coopération Cameroun-Suisse à travers des structures non étatiques. Pour parvenir à sa réalisation, nous avons convoqué plusieurs catégories de sources comme nous l'exige la méthodologie en Histoire suivant une approche inductive et hypothético-déductive. Il ressort globalement de cette étude que la Fondation Saint Martin de Baar FSMB à travers le projet eau potable (PEP) constitue une expérience originale et pertinente en matière d'approvisionnement des zones rurales en eau potable, qui mérite d'être capitalisée. Tout compte fait, la FSMB ne saurait à elle-seule combler les besoins des populations rurales en matière d'approvisionnement en eau potable, et encore moins se substituer au gouvernement camerounais à qui incombe, au premier chef, cette mission. Néanmoins, les réalisations de cette institution sont palpables sur le terrain.

Mots clés : coopération au développement, coopération décentralisée, eau potable, Maladies hydriques, adduction d'eau.

**ABSTRACT**

Like all developing countries, Cameroon, despite the efforts of the government, still has serious problems with the supply of drinking water to the population. Rural areas often seem to be forgotten. The national water supply network serves very few rural areas, which generally leaves the population to consume water of dubious quality, exposing them to various waterborne diseases. In order to provide a sustainable solution to this problem, Father Urs Friedrich Egli initiated the Drinking Water Project (DWP) which became "Water is Life" in 1992. This project was undertaken by the Swiss organization called Fondation Saint Martin de Baar (FSMB). The work of this organization is part of the Cameroon-Switzerland cooperation through development aid. The purpose of this study is to examine one aspect of the non-governmental humanitarian dimension of Cameroon-Switzerland cooperation through non-state structures. In order to achieve this, we have used several categories of sources, as required by the methodology in History, following an inductive and hypothetical approach. Overall, this study shows that the Saint Martin de Baar Foundation (FSMB), through its drinking water project (PEP), is an original and relevant experience in the supply of drinking water to rural areas, which deserves to be capitalized upon. All things considered, the FSMB alone cannot meet the needs of rural populations in terms of drinking water supply, let alone replace the Cameroonian government, which is primarily responsible for this mission. Nevertheless, the achievements of this institution are palpable in the field.

Keywords: *development cooperation, decentralized cooperation, drinking water, waterborne diseases, water supply.*

INTRODUCTION

1. Contexte historique du sujet

L'accès à l'eau potable constitue un enjeu et un défi de grande ampleur dans les pays en développement en Afrique subsaharienne en général, et au Cameroun en particulier. En effet, d'après les estimations datant de l'année 2006, l'Afrique subsaharienne dont fait partie le Cameroun constituait le continent dans lequel le taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement était le plus faible au monde¹. En 2005, l'on estimait dans le monde entier à 1.2 milliard le nombre de personnes qui n'avaient pas accès à l'eau potable², ce qui fait que cette ressource vitale pour la vie de l'être humain ne fût pas toujours facilement accessible, conduisant l'Afrique subsaharienne en général et le Cameroun en particulier à l'augmentation du nombre de décès dû à la consommation d'une eau contaminée par les polluants de tout ordre. En 2006, les estimations relatives au nombre de personnes dépendantes des puits d'eau non améliorés s'élevaient à 884 millions³. En Afrique subsaharienne, selon les chiffres de cette période, seulement 46 % de la population rurale et 81 % de la population urbaine avait un accès à l'eau potable⁴. Pour ce qui est du Cameroun, il faut dire qu'il dispose des potentialités en ressources d'eau importantes, mais peine encore à atteindre l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à savoir la réduction de moitié du pourcentage de la population n'ayant pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable⁵.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "un individu a accès à l'eau potable lorsqu'il peut puiser une eau qui répond à des normes (microbiologiques, physiques et chimiques) sans risques pour sa santé à moins de 200 mètres de chez lui⁶". Les zones rurales constituent donc, l'espace dans lequel l'accès à l'eau potable est le plus difficile au Cameroun et même en Afrique noire subsaharienne. Ce sont ces difficultés et leurs corollaires que sont les maladies hydriques particulièrement mortelles dans ces localités rurales qui ont conduits à

¹ OCDE, "Lignes directrices de l'OCDE pour la gestion efficace de la gouvernance multi-niveaux", *Guidelines for effective management of multilevel governance*, p. 15, <http://www.solutionsforwater.org/solutions/oecd-tool-for-effective-management-of-multilevel-governance-3>, consulté en ligne le 05.07.2022.

² A. Dacosta et als., "Problèmes de gestion des ressources en eau et de l'assainissement en pays bamiléké : l'exemple de la ville de Dschang", *Laboratoire de Géographie physique Appliquée*, n°23, Mai 2005, p. 63.

³ H. Nkengfack et als., "Analyse des déterminants...", p. 2.

⁴ *Ibid.*, p. 13.

⁵ Les Objectifs du Millénaire pour le Développement sont nés en principe de la conscience beaucoup plus aigües des difficultés qui portent sur l'environnement, mais également des risques de pollution ainsi que de pénurie d'eau. L'approvisionnement des zones rurales en eau potable fait partie de l'Objectif 6 de Développement Durable des objectifs du millénaire.

⁶ OMS, "La santé et les objectifs du millénaire pour le développement", 2005, p. 18.

la mise en place du Projet Eau Potable (PEP) ou l'eau c'est la vie conduit ou mené aujourd'hui par la FSMB. En effet, ce projet est né de l'initiative d'un prêtre suisse du nom de Urs Egli de la congrégation des bénédictins. Affecté à la mission catholique d'Otéélé, ce dernier parti d'un constat selon lequel, les populations de sa zone pastorale, plus précisément les enfants souffraient de nombreuses maladies hydriques. Lui-même en avait d'ailleurs été victime au point de subir une ablation intestinale. De son retour de cette intervention, le Père Urs décida de contribuer à l'éradication des maladies hydriques dans sa zone pastorale en initiant le projet l'eau c'est la vie.

Au départ, il avait sollicité le soutien de Mgr Jean Zoa de l'archidiocèse de Yaoundé afin d'obtenir de lui l'autorisation de réaliser 44 puits dans sa zone pastorale. Toutefois, Mgr Jean Zoa voyait dans ce projet une opportunité d'offrir de l'eau potable à d'autres populations des zones rurales de son archidiocèse. Il exigea la construction de 400 puits au lieu de 44 puits. Le Père Urs qui n'était pas en bon terme avec l'archidiocèse de Douala dont il dépendait en partie n'eut d'autres choix que d'accepter la conditionnalité de Mgr Jean Zoa⁷.

Il sollicita alors un organisme catholique allemand d'aide au développement du nom de Mizereor. C'est cet organisme qui avait réalisé les premiers puits de 1989 à 1992⁸. Des divergences entre Mizereor et le Père Urs qui estimait que les procédures de ce partenaire étaient non seulement exigeantes, mais également complexes et lourdes ont conduit à l'entrée en jeu de la FSMB, objet de notre étude. Cette fondation avait pris le relais de Mizereor à partir de 1992 jusqu'à nos jours. Cette fondation suisse avait été créée et mise en place par un ami et camarade du Père Urs. Elle avait été sollicitée pour appuyer le PEP, qu'avait initié le Père Urs. Depuis ce temps, de nombreux ouvrages hydrauliques ont été réalisés dans plusieurs localités rurales du Département de la Mefou-Akono et de la région du Centre de façon générale. Le nombre de personnes ayant bénéficié d'un accès à l'eau potable grâce à cette fondation s'élève à plus de 500 000 aujourd'hui et certaines maladies hydriques ont pu être contenues.

Le Département de la Mefou-Akono, objet de notre zone d'étude, constitue l'une des zones les plus couvertes par les infrastructures de la fondation. Par ailleurs, cette fondation crée également dans sa zone d'implantation à Otéélé de nombreux emplois et assure la couverture sociosanitaire de ses employés. L'intervention de cette fondation dans la Mefou-

⁷ Il convient de préciser que la localité d'Otéélé dans laquelle exerçait le père Urs constitue en quelque sorte une zone de contact entre deux archidiocèses à savoir Yaoundé et Douala.

⁸ Nwind Bienvenu Claude, 66 ans, premier animateur du projet eau potable, Otéélé le 03 février 2021.

Akono et au Cameroun en particulier constitue donc un pan fructueux de la coopération Cameroun-Suisse. C'est ce pan de la coopération Cameroun-Suisse à partir d'un organisme intervenant dans le domaine de l'hydraulique villageoise que notre thème tente d'étudier.

2. Motivations du choix du sujet

Le choix de notre sujet de recherche obéit à un certain nombre de raisons que nous entendons ici dévoiler :

La première raison qui a conduit au choix du PEP de la FSMB comme thème d'étude repose sur notre vécu dans une localité couverte par ses infrastructures hydrauliques. En effet, le Département du Nyong et Kellé où nous avons grandi, compte plusieurs puits soit environ 289 ouvrages hydrauliques pour desservir la population locale. Dès notre enfance, nous avons eu la chance de recueillir de l'eau dans un puits du PEP de la fondation situé devant la cour de notre maison au village Sepp-Makak. Notons également qu'à Makak où nous avons grandi et fréquenté du primaire au secondaire, nous allions puiser de l'eau à approximativement 400 mètres de la maison dans un puits de la fondation contenant des inscriptions FSMB. Une fois en cycle de recherche, nous avons voulu mener une investigation scientifique sur ce projet qui aiguësait notre curiosité tout au long de notre enfance. L'autre raison qui nous poussa à choisir ce thème est liée à la rareté et la difficulté d'obtention de l'eau potable même dans les grandes villes à l'instar de Yaoundé.

Pour ce qui est des raisons d'ordre scientifique, notons que le PEP que conduit la FSMB et qui par ailleurs s'inscrit dans la dynamique de la coopération non gouvernementale Cameroun-Suisse à notre connaissance n'a jamais fait l'objet d'études spécifiques. En effet, tout au long de notre cursus académique et pendant toutes nos recherches dans divers centres de documentation, nous n'avons rencontré aucune étude consacrée à cette question. Cette absence de référence scientifique à cette thématique a donc davantage aiguësait notre passion à mener une observation plus approfondie là-dessus. Le fait d'avoir découvert cette thématique constituant un champ encore non exploré a suscité en nous le désir de faire œuvre de pionnière.

La troisième et dernière raison liée au choix de cette thématique tient à son inscription dans l'actualité. En effet, l'eau de manière générale et l'eau potable de manière spécifique constituent un enjeu majeur tant pour les sociétés en développement comme le Cameroun que pour les pays développés. Les multiples sommets mondiaux tenus sur l'eau relèvent sur

l'importance de cette ressource qui n'est pas toujours accessible. Au Cameroun, l'accès à l'eau potable comme dans tous les pays en développement reste encore une difficulté majeure aussi bien dans les métropoles que dans les campagnes⁹. De ce fait, s'intéresser dans le cadre d'une étude comme celle-ci aux mécanismes d'approvisionnement en eau potable des zones rurales par un organisme comme FSMO nous a donc paru opportun.

3. Intérêt de l'étude

Notre travail revêt un intérêt tant au plan scientifique, que politique et social. Ledit intérêt consiste à ressortir l'apport de notre mémoire à l'extension de l'historiographie de l'histoire économique et sociale du Cameroun.

Du point de vue scientifique, notre étude apporte une contribution à l'étude des relations entre le Cameroun et la Suisse. Il s'agit d'une étude qui aborde la coopération Cameroun-Suisse sous un angle jusqu'ici peu exploré, pour ne pas dire encore non exploré, à savoir celui de l'hydraulique villageoise. Elle examine aussi un pan de la dimension non gouvernementale de cette coopération à la lumière de la FSMB avec une inclinaison sur l'hydraulique villageoise. Davantage, elle s'intéresse à un projet jamais étudié de façon spécifique, à savoir le Projet eau potable ou "L'eau c'est la vie". Elle permet de comprendre le rôle crucial qu'une fondation d'origine suisse joue depuis 1992 dans l'approvisionnement des zones rurales en eau potable au Cameroun en général, la région du Centre et de manière beaucoup plus spécifique le Département de la Mefou-Akono. Par ailleurs, c'est un travail qui embrasse d'autres disciplines et s'inscrit ainsi dans une perspective pluridisciplinaire. C'est ainsi qu'elle se trouve aux confins de la géographie rurale, la sociologie rurale, l'anthropologie, l'histoire sociale et même l'histoire des relations internationales.

Sur le plan social, notre étude montre que la FSMB offre des emplois à certains Camerounais, tout en leur assurant un certain confort sanitaire et en leur procurant des logements.

Au sens politique, notre étude constitue une interpellation à l'endroit des pouvoirs publics camerounais qui devraient s'inspirer de ce modèle d'intervention en matière d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales. L'expertise de la FSMB devrait être capitalisée pour cela, un véritable partenariat devrait être établi entre le Cameroun et cette

⁹ Atlas 2017 Village et Ecole assainis, "Accès à l'eau potable, l'Hygiène et l'Assainissement pour les communautés rurales et périurbains de la République Démocratique du Congo", Unicef, 2011, p. 59.

fondation dont les ouvrages hydrauliques sont pour le moins efficaces et durables. Un véritable transfert de technologie serait fructueux et pourrait permettre de réduire durablement les carences en eau potable dans les zones rurales du Cameroun quand nous connaissons les difficultés énormes qu'éprouvent les populations rurales quant à l'accès à l'eau potable. En essayant de comparer les ouvrages hydrauliques réalisés par le Ministère de l'Eau et de l'Énergie (MINEE) dans les zones rurales à ceux de la fondation, il a été donné de constater que ces derniers étaient moins durables et performants que ceux de la fondation.

4. Délimitation spatio-temporelle

Notre étude se situe dans un cadre géographique et chronologique qu'il convient de définir ou de délimiter, l'histoire étant une science qui étudie les faits du passé dans un espace bien précis. Nous allons donc commencer par décrire notre cadre géographique avant d'en venir à la délimitation chronologique.

4.1. Cadre spatial

Notre étude a pour cadre géographique ou spatial le Département de la Mefou-Akono. Il s'agit du Département issu de l'éclatement de ce que l'on appelait à l'époque la grande Mefou qui associait à la fois, les actuels Départements de la Mefou-Akono et la Mefou-Afamba¹⁰. Le choix du Département de la Mefou-Akono n'est pas fortuit en effet, c'est ce Département qui constitue le socle, mieux le siège du PEP et de la FSMB, objet de la présente étude.

C'est également, dans ce Département et plus précisément dans la localité d'Otélé comme nous le verrons par la suite, que la majorité des ouvrages hydrauliques de la FSMB ont été réalisés. Situé dans la région du Centre, et ayant pour chef-lieu Ngoumou, le Département de la Mefou-Akono, crée par le décret N°92/186 du 01 septembre 1992, couvre une superficie de 132 900 hectares soit 1329 km². Il est limité au Nord-Ouest par le Département de la Lekié, au Nord-Est par le Département du Mfoundi, à l'Ouest par le Département du Nyong et Kellé, à l'Est par le Département de la Mefou et Afamba et au Sud par le Département du Nyong et So'o. Il s'agit d'un Département qui regorge d'un régime hydrographique plus ou moins dense, mais qui connaît en même temps d'énormes problèmes en matière d'approvisionnement en eau potable. Il est composé de quatre arrondissements. Il s'agit notamment des arrondissements de Bikok, Mbankomo, Akono et Ngoumou. Les

¹⁰ IRCAM, " Dictionnaire des villages de la Mefou ", Répertoire géographique du Cameroun, Fascicule n°7, ORSTOM, 1966, p. 4.

principaux groupes humains qui couvrent ce Département sont : les Mvog Tsoung Mballa, les Mvog Fouda, les Mvog Atangana Mballa, les Mvog Fouda Mballa, les Mvog Essom Ndana, les Etenga, les Yanda, les Elega, et les Mvog Ebanda. Les principales activités économiques sont essentiellement agricoles.

Les populations pratiquent de façon générale une agriculture beaucoup plus orientée vers la subsistance. Les principaux postes de péages Okoa-Maria, Ngoumou, etc. constituent également des pôles économiques à caractère commercial non négligeable. Notons par ailleurs qu'un certain nombre d'usines a progressivement vu le jour dans certaines localités de la Mefou-Akono, c'est le cas de la Compagnie Fermière du Cameroun (CFC) qui est une filiale des Brasseries du Cameroun aujourd'hui implantée dans la localité d'Okoa-Maria. D'autres usines spécialisées dans la transformation du bois y sont aussi implantées.

Après avoir essayé de délimiter le Département de la Mefou-Akono, nous allons procéder à la justification du cadre chronologique de notre étude.

4.2. Cadre temporel

Toute étude en histoire doit être circonscrite dans un espace chronologique bien déterminé. C'est la raison pour laquelle Jean Pycke estime que la chronologie constitue "la charpente du passé"¹¹. Ainsi, notre étude n'échappe pas à ce principe. Elle couvre donc une période de 33 ans allant de 1989 à 2022.

L'année 1989 marque le début du projet eau potable au Cameroun et plus précisément dans la localité d'Otélé dans la Mefou-Akono à l'initiative du Père Urs. La mise en place de ce projet avait pour objectif d'éradiquer les maladies hydriques qui endeuillaient considérablement la localité d'Otélé et ses environs, il avait d'abord été conduit au départ par un organisme allemand du nom de Mizereor. Ainsi, c'est à partir de 1992 que la FSMB a commencé à intervenir dans le projet en remplacement de Mizereor. Le PEP a certes débuté en 1989 avec Mizereor, et la FSMB, comme nous venons de le dire, n'a commencé à intervenir que trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1992.

Étant donné que la quasi-totalité des puits du PEP ont été réalisés par la FSMB, nous avons choisi comme deuxième borne chronologique l'année 2022 marquant le trentenaire de l'implication de FSMB dans le PEP.

¹¹ J. Pycke, *La critique historique*, Louvain, Bruyant – Academia 3ème édition, 2000, p. 33.

5. Clarification conceptuelle

La définition des concepts dans le cadre de la réalisation d'un travail de recherche est nécessaire, car elle permet de mieux cerner le sens des mots clés autour desquels tourne le sujet. Ceci permet également d'éviter les confusions. C'est dans ce sens qu'Emile Durkheim écrivait : " Le savant doit d'abord définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache de quoi il est question "¹².

Le cadre conceptuel dans la réalisation d'un travail de recherche permet d'avoir des clarifications sur les concepts clés qui sous-tendent ce travail. Selon David Easton, "La tâche primordiale de la science, c'est-à-dire sa tâche permanente, est de trouver les concepts convenables pour mener l'analyse"¹³. Dans le cadre de notre mémoire, nous avons retenu les concepts suivants : coopération au développement, coopération décentralisée, eau potable, maladies hydriques, adduction d'eau.

Coopération au développement : les définitions du concept de coopération au développement imposent qu'une césure soit opérée entre les deux notions que sont coopération et développement. Ainsi, nous allons partir de l'approche étymologique de chacune des notions, puis un jumelage sera opéré pour parvenir à une définition globale.

Coopération : Il n'est pas toujours aisé de donner une définition unanime et consensuelle au concept de coopération. Au sens étymologique, la notion de coopération résulte de deux mots latins à savoir : le préfixe "Co" qui dérive du latin "cum" qui signifie "avec". Et le radical *opération* qui lui résulte du mot latin "operare" qui signifie "travaille"¹⁴. Au premier sens, la coopération signifie donc travailler ensemble pour atteindre un but.

C'est dans ce sens qu'Emmanuel Nso Ossou écrit que "la coopération est un rapport qui lie deux parties face à une prestation, à un certain intérêt. La notion d'intérêt est capitale ici, car elle constitue le motif qui anime les deux sujets qui peuvent être aussi bien des individus que des États."¹⁵.

Pour Jean-Jacques Gabas, la coopération désigne

¹² E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1983, p. 15.

¹³ D. Easton, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Collins, 1974, p. 13.

¹⁴ La Say'Abar Labana, *Coopération internationale*, Kinshasa, Mediaspôl, 2006, p. 5.

¹⁵ E. Nso ossou, "La coopération arabo-africaine, Analyse politico-économique", mémoire de Licence en Droit, option sciences politiques, Université de Yaoundé, 1976, p. 23.

Un acte réalisé en commun par deux ou plusieurs personnes ou institutions. Les acteurs fixent ensemble un même objectif qu'ils envisagent atteindre en combinant leurs ressources selon certaines règles. Une coopération signifie donc qu'il y a un diagnostic partagé sur une difficulté et implique qu'une action commune est plus avantageuse qu'une action entamée par un seul des acteurs, le résultat se veut être à somme positive. La coopération est donc un acte qui a fondamentalement comme objet et comme procédure la construction des liens entre acteurs.¹⁶

Les approches de ces auteurs montrent que la coopération est une action de mise en commun des intérêts mutuels. Dans cette étude, nous avons opté pour l'approche de Jean-Jacques Gabas qui sied à notre vision.

Développement : tout comme le concept de coopération, la notion développement n'est pas aisée à définir ou à saisir. Sa définition est sujette à controverse et à divers débats idéologiques. Du point de vue étymologique, la notion de développement se rapporte à la notion latine "*evolutio*" qui désigne l'action de dérouler, de sortir d'une enveloppe, de déplier ce qui est enroulé sur soi-même. À en tenir à cette perception étymologique, le développement renvoie à l'action de faire croître, de progresser. Ce progrès peut ainsi couvrir divers domaines, économiques, sociales, environnementales. Prise dans ce sens, la notion de développement implique un tout et intègre toutes les dimensions de la vie humaine. Ainsi, le développement pourrait-il alors être considéré, comme le souligne Gilbert Rist comme une entreprise difficile embrassant non seulement la production économique, la transformation des infrastructures, le système politique, l'évolution des mentalités, les rapports à l'autre et ainsi la perception de la nature, etc.¹⁷ Le développement en résumé renverrait donc dans son assertion générale à l'ensemble des transformations techniques, sociales, économiques, démographiques et culturelles d'une société donnée.

Une fois cette brève définition distincte des concepts développement et coopération faite, il importe à présent de procéder à une conciliation. Ainsi, la notion de coopération au développement renvoie à la mise en commun des efforts et actions entre un ou plusieurs partenaires dans le but d'atteindre un objectif communément défini à savoir le développement. En d'autres termes, c'est le fait que deux parties se mettent ensemble pour atteindre un objectif commun en matière de développement, tout en préservant chacune ses intérêts afin que l'initiative entreprise soit réciproquement bénéfique. Une telle perception qui épouse la posture de Jean-Jacques Gabas sied à la vision que nous avons dans cette étude, car si les ouvrages hydrauliques construits par la fondation sont d'une importance vitale pour

¹⁶ J.-J. Gabas, *Nord-Sud, l'impossible coopération*, Paris, Presse de Sciences Po, 2002, p. 7.

¹⁷ G. Rist, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences Po, 2013, p.49.

les populations du Cameroun, il n'en demeure pas moins vrai qu'une telle initiative participe au rayonnement diplomatique de la fondation et par ricochet à celui de la diplomatie suisse.

Coopération décentralisée : La coopération au développement est restée longtemps le seul apanage des États ou des gouvernements des parties contractantes. Elle trouve son origine dans l'échec de la coopération gouvernement à gouvernement. Mais au fil du temps, on s'est rendu compte des limites de cette approche de coopération. Ce constat d'échec a conduit les partenaires des Pays en Voie de Développement (P.V.P) à ouvrir leur espace de coopération à d'autres acteurs. C'est cette ouverture de l'espace de coopération aux acteurs non gouvernementaux qu'on appelle coopération décentralisée. Son but recherché étant de permettre aux politiques de développement d'atteindre efficacement leurs objectifs en s'appuyant sur une approche "*down top*" c'est-à-dire une approche du bas vers le haut. C'est la raison pour laquelle on l'appelle encore coopération par le bas. L'Union Européenne est la première agence multilatérale de développement à s'ouvrir aux acteurs non gouvernementaux. Dans le cadre de la coopération UE-ACP, cette ouverture avait débuté dans le milieu des années 1970¹⁸, plus précisément lors de la première convention de Lomé. Justifiant cette ouverture, Tim Clarke qui a longtemps travaillé dans l'administration de l'Europe communautaire déclarait :

Le sentiment prévalait que la coopération de gouvernement à gouvernement passait à côté des cibles essentielles. Les collectivités locales, ont compris que les ONG Européennes étaient mieux placées que les gouvernements officiels (à Bruxelles ou dans les pays bénéficiaires) pour identifier les véritables besoins de base et y apporter une réponse. Ce qui les rend plus aptes à réagir rapidement à des situations d'urgence¹⁹.

Ainsi, la coopération décentralisée pourrait donc de manière prosaïque renvoyer à une forme de coopération dans laquelle les acteurs institutionnels (États et PTF (partenaires techniques financiers)) au développement décident de prendre en compte ou d'associer des acteurs autres que les administrations centrales dans la conception, le suivi, ainsi que l'exécution des projets de développement. Elle peut également désigner toute coopération mettant en relation une collectivité locale et un partenaire au développement ou même toute relation entre deux acteurs non institutionnels²⁰. Pour le ministère de l'Administration

¹⁸ Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), *Politique européenne de développement : La place des collectivités territoriales, guide de bonnes pratiques*, 2014, p. 8.

¹⁹ T. Clarke, " Le soutien de la CE aux ONGE d'aide au développement ", *le courrier ACP-UE*, n° 181, juillet 2000, p. 54.

²⁰ J.P. Medza, "Le programme d'appui à la structuration de la société civile (PASOC) : analyse historique d'un cas de coopération décentralisée entre l'union européenne et le Cameroun 2007-2011", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017, p. 71.

territoriale et de la décentralisation (MINATD), la coopération décentralisée résulte d'une convention par laquelle deux ou plusieurs communes décident de mettre en commun leurs divers moyens en vue de réaliser des objectifs communs. Elle peut s'opérer entre communes locales et étrangères, dans les conditions fixées par la législation et la réglementation en vigueur²¹.

Sa perception ainsi que celle de ses acteurs diffèrent selon qu'on s'inscrit dans le courant de l'école anglo-saxonne ou française.

Pour l'école anglo-saxonne dans laquelle s'inscrit Jean Bossuyt expert de l'Union Européenne, la coopération décentralisée reconnaît les pouvoirs publics décentralisés, les groupements ruraux et villageois, les coopératives, les entreprises, les syndicats, les centres d'enseignement et de recherche, les ONG de développements, les différentes associations, tous les groupes et acteurs capables désireux d'apporter leur contribution spontanée, originale au développement comme des partenaires potentiels²². Cette approche anglo-saxonne est plus large et inclusive, car incluant plusieurs acteurs.

L'école française quant à elle dont l'un des principaux théoriciens est Francis Douxchamps reste restrictive et considère la coopération décentralisée comme l'action internationale menée par les collectivités territoriales²³. Elle peut aussi être perçue comme cette pratique d'échange international faisant intervenir des collectivités et des associations locales, des organisations non gouvernementales (ONG), des administrations centrales, des groupes d'intérêts, des entreprises, etc²⁴.

De ces deux approches, celle qui convient le plus à notre vision est celle de l'école anglo-saxonne dans la mesure où la FSMB qui est considérée comme une association est un acteur de la coopération décentralisée.

L'eau potable : Avant de définir la notion d'eau potable, nous revenons d'abord sur la définition du mot eau. Selon le dictionnaire critique intitulé "Les mots de la géographie", l'eau est un liquide composé d'hydrogène et d'oxygène à l'échelle du globe terrestre à la suite du

²¹ AMINATD, Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, article 131, alinéas 1 et 2.

²² R. Ebalé, Exposé sur "Les acteurs non étatiques dans le nouvel accord ACP-UE de Cotonou. Quelle place pour la société civile Camerounaise", communication délivrée à l'occasion de l'atelier national sur les programmes communs de la société civile camerounaise et de l'AGC de la FOSCAM Yaoundé, 20-21 septembre 2002, p. 2.

²³ St. Larsaine, "Définir la coopération décentralisée : un sujet pour les annales ?" *Bourse de recherche en Histoire régionale attribuée par la région Pays de la Loire*, octobre 2021, p. 1.

²⁴ M. Bondo, M. B. Nyongo, "La coopération décentralisée dans l'espace francophone", *Projet de rapport de la commission des affaires parlementaires de l'assemblée parlementaire de la francophonie*, document n°12, Abidjan, 09-12 juillet 2013, pp. 2-3.

rassemblement des molécules gazeuses expulsées dès les premiers millions d'années de la formation de la terre²⁵. On distingue ainsi plusieurs types d'eaux, on a les eaux de surface, les eaux souterraines, les eaux usées et l'eau potable²⁶. Les eaux de surfaces sont les eaux de ruissèlement, il s'agit des cours d'eaux, des eaux stagnantes et plus généralement des ruisseaux, des rivières, les marigots, les eaux de lacs et les eaux des étangs, etc. Les eaux souterraines quant à elles désignent les eaux qui résultent du séjour dans le sol, des eaux en perpétuel déplacement dans l'environnement. C'est leur accumulation qui donne naissance aux nappes phréatiques.

L'eau potable quant à elle est une eau qui peut être bu ou consommée sans danger excessif pour la santé. L'eau peut être potable naturellement ou après traitement. Le terme "sans danger excessif" suppose que cette eau n'est pas totalement exempte de matières polluantes. Cela veut simplement dire que leur concentration a été jugé suffisamment faible pour ne pas mettre en danger la santé du consommateur²⁷.

Maladies hydriques : De façon générale, les maladies hydriques désignent un type de maladies dont la transmission est liée ou assurée par la consommation des eaux souillées ou contaminées. En effet, le terme hydrique renvoi à l'eau. Ce sont des maladies beaucoup plus fréquentes dans les pays tropicaux où les populations éprouvent d'énormes difficultés à avoir un accès à une eau potable de qualité²⁸. Elles sont dues à la contamination de l'eau de consommation par les fèces humaines ou animales, on les appelle encore maladies du péril fécal²⁹. De manière courante, on peut citer la fièvre typhoïde, le choléra, l'amibiase intestinale, etc.

C'est dans ce sens que Ewen Todd déclare :

Il s'agit de maladies ou d'affections résultant d'un contact avec l'eau ou de son ingestion. Comme les intoxications alimentaires, ces maladies sont des infections ou des intoxications. Les organismes responsables des infections sont des bactéries dont la Salmonelle, la Shigella, le Vibrio cholerae.³⁰

Pour Henry Morin, les maladies hydriques désignent

Les maladies hydriques sont nommées comme telles car elles sont provoquées par l'ingestion ou le contact avec des eaux insalubres. Ces eaux non potables sont le vecteur de micro-organismes

²⁵ Nya, " Accès à l'eau... ", p. 23.

²⁶ Nya, " Accès à l'eau... ", p. 23.

²⁷ *Ibid*, p. 24.

²⁸ L. Monjour, " De nouvelles stratégies prônées pour la prévention des maladies liées à l'eau de boisson en milieu tropical", *Journée de l'hydraulique*, n°28, 2004, pp. 127-132.

²⁹ G. Remy et als, " Environnement et maladie dans le sahel (Afrique de l'Ouest) un entre-deux-mondes", *Cahier d'études africaines*, n°85-86, 1982, pp.47-78.

³⁰ E. Todd, " Maladies d'origine hydrique ", *Encyclopie canadienne*, n°296, 2006, pp. 55-58.

(bactéries, eucaryotes, etc.), de virus et de contaminants chimiques (plomb, pesticides...) qui engendrent des troubles et des pathologies pouvant être mortelles.³¹

Les approches de ces auteurs montrent que les maladies hydriques sont des maladies liées à la qualité de l'eau et à l'accès à l'eau potable. À ce niveau, c'est l'approche de Henry Morin que nous retenons.

Adduction d'eau : Elles désignent l'ensemble des techniques permettant de transporter l'eau de sa source à son lieu de consommation. On peut également dire que l'adduction d'eau désigne l'ensemble des ouvrages et des équipements fixés en un lieu et permettant l'acheminement de l'eau de son lieu de stockage, de traitement vers les lieux d'utilisation³².

C'est dans cette mesure que Degbey Djidji déclare que

Les adductions d'eau peuvent se comprendre comme étant un type d'ouvrage constitué d'un forage équipé d'un système de pompage relié à un réseau de distribution d'eau plus ou moins complexe. Les adductions d'eau sont une bonne solution pour l'alimentation en eau potable des villages importants de 2000 habitants ou plus, ou pour des groupes de villages et localités proches les uns et autres.³³

Outre cela, nous avons aussi Henri Bosko Djeuda Tchapinga qui souligne

L'adduction d'eau désigne l'ensemble des techniques permettant de transporter l'eau de sa source à son lieu de consommation. L'eau peut être acheminée grâce à des conduites ou des aqueducs. On utilise différents systèmes d'adduction. L'adduction par refoulement emploie un système de pompes pour créer une pression dans le réseau.³⁴

Les approches de ces auteurs montrent que les adductions d'eau regroupent les techniques permettant d'amener l'eau depuis sa source à travers un réseau de conduits ou d'ouvrages architecturaux vers les lieux de consommation. Dans cette étude, c'est l'approche de Degbey Djidji qui se démarque le plus dans ce que nous voulons démontrer.

6. Revue critique de littérature

Tout travail de recherche s'appuie sur les écrits et publications qui l'ont précédé pour se réaliser. Ainsi, nous n'avons pas la présomption ou la prétention d'être les premiers à étudier la coopération Cameroun-Suisse. Cependant, le PEP porté par la FSMB que nous étudions

³¹ H. Morin et als, " Etude de l'impact sanitaire du programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement à Tanger au Maroc ", *Revue d'Epidémiologie et de santé publique*, Volume 58, Supplément 2, 2010, p. 60.

³² Nya, " Accès à l'eau... ", p. 23.

³³ D. Djidji, " Problématique de la gestion des adductions d'eau villageoise dans le Département du Couffou. Enjeux et perspectives ", mémoire de Commerce et Marketing, Institut internationale et Management, 2009, p. 15.

³⁴ H.B. Djeuda et als., *L'eau au Cameroun : Approvisionnement en eau potable*, P U Y, Yaoundé, Tome 1, 2001, p. 14.

dans le cadre de notre mémoire constitue le tout premier travail de recherche portant sur ce projet.

La première tendance est constituée des travaux consacrés aux généralistes sur les relations entre le Cameroun et la Suisse. Il s'agit d'une tendance qui nous renseigne ou donne des indications sur les fondements ou origine des relations Cameroun-Suisse. Dans cette tendance historiographique, nous avons principalement les travaux d'Idrisse Désiré Machia A Rim³⁵, de Sadou née Lady Bawa³⁶, de Mougol à Mougam³⁷, et de Mouandjol Mbida³⁸. Tous ces différents travaux permettent de saisir les traits généraux de la politique suisse de coopération au développement, ses enjeux, ses différents organes, etc. Pour le cas spécifique des relations helvético-camerounaises, ces travaux permettent de comprendre l'origine de cette coopération, les différents accords et textes qui la structurent, ses grands domaines, ses enjeux et ses limites. Notons que ces travaux dans leur immense majorité n'évoquent presque pas et abordent très peu sinon pas du tout le domaine des adductions en eau potable dans les zones rurales en général et dans la Mefou-Akono qui est notre zone d'étude en particulier.

La deuxième tendance est un peu plus proche d'une bonne partie de notre thématique, car consacrée à la gestion de l'approvisionnement en eau potable. Dans cette tendance, on retrouve les travaux d'Ester Laurentine Nya³⁹, Ndong Jean Desire⁴⁰, Djouka Takam⁴¹, Kede Gaspard Armand⁴², Ebana Mbarga Côte Remy⁴³, Tejiobou Alex Romain⁴⁴. Ces travaux nous apportent des informations cruciales sur les différentes difficultés d'accès à l'eau potable aussi bien dans les zones rurales qu'urbaines au Cameroun. Ce sont les travaux qui, dans

³⁵ I.D. Machia A Rim, "La coopération bilatérale entre la Suisse et le Cameroun de 1961 à 2013 : Analyse historique", thèse de doctorat / PhD en Histoire, Université de Yaoundé I et Université de Lausanne, 2021.

³⁶ Sadou, née L. Bawa, " Les relations Cameroun-Suisse : La coopération technique (1961-1981) ", mémoire de Maîtrise en Relations Internationales, IRIC, 1983.

³⁷ Mougol à Mougam, "Aide et développement. Etude comparée de l'aide publique et privée. Le cas de Suisse au Cameroun ", thèse de Doctorat 3^{ème} cycle en relations internationales, IRIC, 1989.

³⁸ Mouandjol Mbida, " La politique helvétique de coopération économique et financière avec les Etas africains (1960-2010) ", mémoire de Master en Relations Internationales, filière Diplomatie, option Banque, Monnaie, Finance, IRIC, 2011.

³⁹ E.L. Nya, " Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le Département de Ndé (Région de l'Ouest Cameroun)", thèse de Doctorat Ph/D en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 54.

⁴⁰ J. D. Ndong, " Approvisionnement en eau et risques sanitaires dans la ville de Kye-Ossi (Bassin versant de Memi'i), mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2021, p. 65.

⁴¹ V. L. D. Takam, " Amélioration de l'approvisionnement des quartiers précaires de la ville de Bafoussam en eau potable : cas de Tyo-ville", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2015, p. 89.

⁴² G. A. Kede, "Décentralisation et appropriation communautaire des infrastructures hydrauliques villageoises en milieu rural de Mbalmayo (région du Centre, Cameroun)", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 82.

⁴³ C. R. Ebana Mbarga, " Problématique de l'accès en eau potable dans la commune de Deuk ", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 52.

⁴⁴ A. R. Tejiobou, "Problématique d'approvisionnement en eau potable dans la ville de Garoua (Nord-Cameroun)", mémoire de master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2018.

l'ensemble, montrent que les efforts du gouvernement en matière d'approvisionnement en eau ont certes produit quelques résultats, mais restent limités. En effet, les initiatives entreprises depuis les indépendances pour assurer un approvisionnement adéquat en eau potable, selon les auteurs, ne permettent pas de satisfaire la demande sans cesse croissante de la population en cette denrée rare et vitale. Ce sont des travaux qui mettent également l'accent sur les maladies hydriques liées généralement à la consommation d'une eau de mauvaise qualité ou infectée. Toutefois, les différents travaux que nous venons d'évoquer n'abordent pas l'appui de la coopération internationale et la coopération suisse en particulier dans le processus d'approvisionnement des zones rurales en eau potable au Cameroun en général et dans le Département de la Mefou-Akono particulièrement.

La troisième tendance est celle qui met en relief l'appui de la coopération suisse dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable au Cameroun. Dans cette tendance, on retrouve principalement l'article d'Idrisse Machia A Rim⁴⁵. Dans cet article, l'auteur montre comment la coopération suisse avait financé des projets d'adductions d'eau au Cameroun à travers les crédits mixtes. Il s'agit des projets hydrauliques à savoir SATA-Helvetas dans la zone anglophone et de projets d'adductions d'eau de Makénééné et Ndikimeneki. Si ce travail a le mérite de traiter d'adduction dans la coopération Cameroun-Suisse, il reste qu'il n'évoque pas le PEP, encore moins la FSMB qui le porte.

Au regard de toutes ces tendances, nous notons que la question d'adduction d'eau est d'une importance cruciale pour le développement du Cameroun et affecte toutes les régions. L'apport de la coopération suisse était déjà important dans ce domaine avant même l'avènement du PEP.

7. Problématique et hypothèses de recherche

Selon Michel Beaud, la problématique est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse permettant de traiter un sujet choisi dans un domaine précis. La problématique est donc une composante essentielle dans la préparation du travail⁴⁶. Il apparaît de ce fait que la problématique dans un travail de recherche est intimement liée aux hypothèses. C'est pourquoi dans le présent travail de recherche, nous avons formulé une problématique adossée sur les hypothèses.

⁴⁵ I.D. Machia A Rim, "Crédits mixtes helvétiques et projets de développement au Cameroun : cas des adductions /d'eau potable de la ville de Makénééné (1981-1992)", *Revue suisse d'histoire*, vol 70/1, 2020, p. 26.

⁴⁶ M.Beaud, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de Master, une thèse de Doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net*, Paris, La Découverte, 2006, p.57.

7.1. Problématique

Nous avons souligné dès le début de cette étude que l'accès à l'eau potable des populations des pays en développement en général et au Cameroun en particulier constitue un défi crucial pour les gouvernements. Cet accès doit être assuré autant pour les populations urbaines que rurales. Au Cameroun, comme dans la plupart des pays en développement, les populations rurales peinent souvent à pouvoir accéder à une eau potable de qualité au sens de l'organisation mondiale de la Santé (OMS). En effet, pour l'OMS, parler de l'accès à l'eau potable suppose que l'on peut disposer d'au moins 20 litres d'eau par personne et par jour à partir d'une source salubre dans un rayon d'un kilomètre.

L'eau potable par simple définition est une eau qu'on peut boire sans risque pour la santé⁴⁷. Or, dans la localité d'Otélé du Département de la Mefou-Akono, l'accès à l'eau potable n'est pas toujours garanti aux populations malgré les efforts du gouvernement. Notre étude pose ainsi le problème de l'inefficacité des mesures gouvernementales en matière d'approvisionnement des populations rurales en eau potable. En effet, ce sont les difficultés d'accès à l'eau potable ainsi que le foisonnement des maladies hydriques dans ladite localité qui ont conduit à la naissance du PEP piloté par la FSMB depuis 1992. Le Père Urs initiateur du PEP voulait éradiquer ces maladies hydriques dans le but d'assainir les zones rurales et afin de pourvoir les populations en eau potable. C'est donc la pertinence des ouvrages hydrauliques réalisés dans le cadre du projet "eau potable" ou "l'eau c'est la vie" porté par la FSMO que la présente étude entend questionner ou évaluer dans le Département de la Mefou-Akono et même bien au-delà. En d'autres termes, elle voudrait examiner la portée ou la pertinence de l'action de la FSMO dans l'amélioration de l'accès en eau potable des populations de la Mefou-Akono et celles d'autres localités à travers le PEP. C'est à partir de cet objectif que nous avons formulé notre question centrale qui est la suivante : Quelle évaluation peut-on faire de l'action de la FSMO dans la dynamique de l'amélioration de l'accès à l'eau potable des populations rurales de la Mefou-Akono et celles de certaines autres localités rurales du Cameroun en général ? autrement dit, en quoi l'action de la FSMB est-elle une solution dans le problème d'approvisionnement des zones rurales en eau potable dans la Mefou-Akono ? Cette action permet-elle de résorber effectivement la carence en eau potable dans les localités rurales de ce Département ?

⁴⁷ B. Chocat, " L'eau du robinet est différente de l'eau en bouteille ? ", *Document de l'organisme Meli-Melo*, Janvier 2015, p. 1.

Pour tenter d'apporter des réponses à cette question de recherche, et aux questions subsidiaires qui l'accompagnent, nous avons procédé à la formulation d'une hypothèse principale autour de laquelle gravitent des hypothèses secondaires.

7.2. Hypothèses de recherche

À la suite de notre problématique, nous avons formulé une hypothèse centrale autour de laquelle gravitent quelques hypothèses spécifiques ou secondaires. En effet, l'hypothèse est importante dans le processus de restitution de la vérité en Histoire. C'est pour cette raison que Leon Ernest Halkin disait "C'est au moyen de l'hypothèse que l'historien, prenant appui sur les faits, les expliquent. L'histoire est éclairée par l'hypothèse comme la science l'est par l'expérience⁴⁸". Les hypothèses secondaires qui accompagnent notre hypothèse principale ici sont au nombre de quatre. Nous commençons ainsi logiquement par présenter l'hypothèse centrale ou principale avant d'en venir aux hypothèses secondaires.

Hypothèse centrale : L'action de la FSMB dans la dynamique d'approvisionnement des zones rurales en eau potable dans la Mefou-Akono et dans la région du Centre constitue une alternative ponctuelle et pertinente qui mérite d'être pérennisée.

L'argumentation de cette hypothèse principale s'appuie sur celles secondaires que voici :

De manière spécifique, nous pensons que :

Hypothèse Secondaire 1 : L'action de la FSMB à travers le "projet eau potable ou l'eau c'est la vie" a permis d'améliorer relativement l'accès des populations rurales de la Mefou-Akono en eau potable tout en réduisant aussi les maladies hydriques dans ce Département.

Hypothèse Secondaire 2 : La capitalisation des acquis du "projet eau potable ou l'eau c'est la vie" conduit par la FSMB par les pouvoirs publics permettrait d'améliorer l'offre en eau potable dans une bonne partie des zones rurales au Cameroun.

Hypothèse Secondaire 3 : La récurrence des maladies hydriques dans la Mefou-Akono en général et dans la localité d'Otélé en particulier est à l'origine de la naissance du "projet eau potable ou l'eau c'est la vie" conduit par la FSMB.

⁴⁸ L. E. Halkin, *Initiative à la critique*, Paris, Armand Collins, 1973, pp. 74-75.

Hypothèse Secondaire 4 : La contribution de la FSMB dans la gestion de l'approvisionnement en eau potable peut avoir des résultats efficaces dans l'amélioration du cadre de vie des populations.

8. Méthodologie de recherche

Toute étude scientifique repose sur des canons méthodologiques précis, la méthodologie étant comme son nom l'indique est l'étude des méthodes usitées dans la conduite d'un travail de recherche dans un domaine précis. En effet, c'est la méthode qui permet de rendre intelligible ou compréhensible une discipline scientifique. L'histoire étant une science sociale et humaine, dispose donc d'une méthodologie lui permettant de se distinguer au sein des autres sciences. Cette méthode de l'histoire repose sur deux principales étapes, à savoir : la collecte des données et leur traitement.

8.1. Méthodologie de collecte des données

La réalisation de notre travail s'est faite sur la base d'une pluralité de sources comme l'exige la méthodologie en histoire. Ainsi, les sources utilisées dans notre mémoire sont de plusieurs ordres. Il s'agit notamment des sources écrites, orales et iconographiques. Les sources écrites utilisées dans le cadre de ce travail peuvent être de deux principales catégories. Elles sont primaires et secondaires.

Les sources écrites de nature primaire dans le cadre de notre travail sont constituées pour l'essentiel des archives de la FSMB à Otélé. Elles ont été toutes collectées au siège de la FSMB dans la localité d'Otélé. Elles sont dans leur majorité composée de divers rapports d'activités annuels. À côté de ces sources archivistiques issues de la Fondation, nous avons également quelques documents d'archives de la confédération suisse. À ces sources d'archives s'ajoutent d'autres sources primaires de nature orales. Nous avons recueilli celles-ci lors de nos différentes descentes sur le terrain. L'échantillonnage utilisé pour les recueillir se voulait représentatif et incluait : le personnel de la Fondation (techniciens, directeur, ...) et les populations bénéficiaires. Le choix d'une technique de collecte est déterminant pour la conduite et la réussite de toute recherche en sciences sociales en général et en histoire en particulier. Dans le but d'essayer de saisir le phénomène étudié dans sa globalité, nous avons opté pour la méthode de collecte mixte. Mais nous avons plus incliné notre choix à la méthodologie qualitative. Le recours à une telle méthode permettra de cerner le phénomène étudié tant du point de vue de sa dimension explicative que de son ampleur.

Les sources secondaires utilisées dans ce travail, quant à elles, sont constituées des mémoires, des thèses, articles scientifiques et ouvrages. Elles ont été collectées dans divers centres de documentations ou bibliothèques. À ce titre, nous les avons consultés à la bibliothèque de l'IRIC où nous avons eu accès aux documents portant essentiellement sur la coopération bilatérale Cameroun-Suisse, à la bibliothèque du Département de géographie où nous avons eu accès aux ouvrages sur la problématique de l'eau et au cercle histoire géographie et archéologie où nous avons également eu des informations sur les travaux en rapport avec la question d'adduction d'eau. Les sources orales quant à elles ont été collectées à partir d'un échantillonnage représentatif intégrant le personnel de la Fondation Saint Martin, les populations bénéficiaires, les prêtres de la congrégation des bénédictins à laquelle appartenait le père Urs initiateur du Projet Eau Potable. Ces sources ont nécessité des entretiens à partir d'un guide. Les sources iconographiques n'ont pas été en reste dans le cadre de la réalisation de notre mémoire. Ces dernières sont constituées des photographies recueillies dans certains documents d'archives de la fondation et d'autres proviennent des prises de vue réalisées par nous-même lors de nos descentes sur le terrain.

8.2. Méthodologie de traitement des données

Une fois ces sources collectées, nous avons dû les analyser en procédant d'abord à l'élaboration des synthèses et à la confrontation de celles-ci. Ce qui nous a permis de pouvoir dégager les grandes idées qui ont conduit à l'élaboration de notre plan de rédaction. C'est ainsi que notre plan a été orienté vers une démarche diachronique et synchronique (évolutive et thématique). Nous devons noter que le traitement de certains documents statistiques nous a amené à adopter une démarche sérielle et quantitative. En effet, l'approche sérielle et quantitative de l'histoire est liée. L'histoire sérielle est en fait un sous élément de l'histoire quantitative, mais elles se distinguent l'une de l'autre grâce à l'ampleur ou la dimension des faits et des phénomènes qu'elles décrivent chacune. L'histoire sérielle s'intéresse aux phénomènes à caractères microéconomiques alors que l'histoire quantitative s'intéresse aux phénomènes à caractère macroéconomique⁴⁹. L'usage de l'approche sérielle a été important dans le traitement de nos données d'archives relatives aux activités annuelles de la fondation dans le domaine de l'hydraulique villageoise au Cameroun en général et dans la Mefou-Akono en particulier. Les différentes données issues de ses rapports ont donc été organisées en série statistiques et chronologiques et nous nous sommes beaucoup plus appuyés sur la

⁴⁹ R.A. Ebale, " Initiation aux méthodes et techniques de l'histoire économique", Yaoundé, Clé, 2012, p. 24.

statistique descriptive et inférentielle⁵⁰. En effet, l'inférentiel statistique fait référence à la statistique qui évolue dans le temps, alors que la statistique descriptive est une branche de la statistique qui regroupe diverses techniques utilisées dans le processus de description d'un ensemble de données relativement important. Les différents tableaux statistiques contenus dans notre travail ainsi que les graphiques qui les accompagnent ont été obtenus grâce à l'usage des méthodes de traitement statistique sérielle et de ce fait quantitatif. Les données étant éparses et segmentaires, il a ainsi fallu les regrouper par an, par localités, bref par série pour mieux les exploiter. Notons également que le traitement de nos données a nécessité le recours à une approche méthodologique dite inductivo-hypothético-déductive.

Il s'agit d'une démarche qui consiste à partir d'une observation d'un problème ou d'un phénomène donné afin d'émettre une hypothèse. La réponse à cette hypothèse dépend donc de l'observation. En s'appuyant toujours sur cette approche inductivo-hypothético-déductive, l'on en arrive à la formulation de l'hypothèse centrale, ainsi que les hypothèses secondaires. Ce qui aboutit à la vérification des résultats et donc à une interprétation générale. Par ailleurs, notre sujet touchant à d'autres domaines de la science autre que l'histoire telle que la géographie, nous nous sommes appuyés sur un certain nombre de travaux à caractère géographique pour mieux le comprendre et le traiter. Le recours à la statistique comme nous l'avons montré plus haut a été nécessaire. Le recours aux sciences connexes à l'histoire a donc donné à notre sujet une dimension pluridisciplinaire.

Après avoir ainsi présenté les méthodes de traitement de nos données, il convient à présent de présenter les différentes théories qui cadrent avec notre étude.

9. Cadre théorique

Dans cette étude, un certain nombre de théories ont été convoquées, en occurrence la théorie réaliste, la dépendance, le transnationalisme, et le fonctionnalisme international.

La théorie réaliste constitue l'une des plus anciennes théories des relations internationales. C'est une théorie qui postule la primauté des États en tant qu'acteur exclusif des relations internationales. Selon l'approche réaliste, ce sont les États au moyen de leur politique étrangère qui dictent le fonctionnement de la scène internationale. En première approche, le réalisme s'apparente à une exigence catégorique, à savoir celle de tenir compte

⁵⁰ Cf P. Sally, *Méthodes statistiques descriptive pour l'historien*, Paris, Armand Colin, 1997, quatrième de couverture.

des contraintes du réel, c'est-à-dire de ce qui est du monde idéal dans lequel nous vivons pour analyser les situations politiques en tout état de cause⁵¹. Chaque État, d'après le postulat réaliste, agit sur la scène internationale de la façon qui lui permette au mieux de sauvegarder ses intérêts. C'est dans ce sens que Dario Battistella écrit :

Définie de manière générale comme l'instrument par lequel un État tente de façonner son environnement politique internationale ou par lequel il tente d'y préserver les situations qui lui sont favorables et d'y modifier les situations qui lui sont défavorables, la politique étrangère constitue la matière première par excellence des relations internationales étant donné que celle-ci, (les interactions se déroulant en dehors de l'espace contrôlé par un seul État), inclut par définition les actions et les décisions de l'État envers d'autres acteurs qu'ils soient étatiques ou non étatiques de la scène internationale.

C'est ce qui fait dire que les États n'ont pas d'amis, mais plutôt des intérêts. Comme théoriciens réalistes, on peut citer entre autres Hans Morgenthau, Edward Hallett Carr, Raymond Aron, etc. L'opérationnalisation de cette théorie dans le cadre de notre étude peut être vérifiée en ce que la FSMB intervient dans le cadre des relations bilatérales entre le Cameroun et la Confédération Suisse qui sont deux acteurs étatiques. L'engagement suisse au côté du Cameroun, fuse-t-il au travers de la FSMB, est loin d'être un acte purement philanthropique et sans intérêt pour la Suisse. De manière pratique, cette théorie s'observe dans notre travail, notamment au niveau du chapitre I, consacré en majorité aux relations bilatérales entre la Suisse et le Cameroun.

La théorie de la dépendance est une théorie qui a été développée par des théoriciens tiers-mondialistes comme Samir Amin, Celso Furtado et bien d'autres. Elle critique les théories du développement initiées après la fin de la 2^e guerre mondiale par plusieurs théoriciens du développement d'origine occidentale. C'est une théorie qui explique le sous-développement du tiers-monde à partir des inégalités qui existent entre les pays du Nord et les pays du Sud. Le sous-développement des pays du tiers-monde pour ces théoriciens est lié à leur trop grande dépendance vis-à-vis des pays du Nord ou alors des pays industrialisés. Samir Amin, qui est l'un des plus grands spécialistes de cette théorie, propose une déconnexion entre les pays du tiers-monde et les pays du Nord pour sortir du sous-développement⁵². Raoul Prébisch quant à lui parle de la théorie du Centre et de la périphérie. Pour cet auteur, qui est également un défenseur de la théorie de la dépendance, les pays du tiers-monde constituent une forme de périphérie et les pays du Nord le centre⁵³. Cette théorie est en phase avec notre travail dans la mesure où jusqu'à ce jour, les pays africains en général

⁵¹ J.B. Wilmer, *Théorie des relations internationales*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2020, p.23.

⁵² S. Amin, *La déconnexion pour sortir du système mondial*, Paris, La découverte, 1986, p.117.

⁵³ G. F. Dumont, "Territoires : le modèle `Centre-périphérie` désuet ", *Outre-mer*, n°51, 2017, pp. 64-79.

et le Cameroun en particulier s'appuient encore sur l'aide extérieure pour pouvoir assurer leur développement. Nous voyons à travers notre sujet de recherche que les zones rurales du Cameroun ont encore des difficultés à avoir accès à l'eau potable. Leur approvisionnement en eau potable est la plupart du temps assuré par les financements extérieurs. Dans notre cas, nous voyons qu'une bonne partie des populations des zones rurales du Département de la Mefou-Akono et même une partie des populations rurales de la région du Centre n'ont accès à l'eau potable que grâce à l'action du PEP de la FSMB. En termes simples, une bonne partie des populations rurales du Département de la Mefou-Akono dépendent essentiellement des infrastructures hydrauliques mises en place par la FSMB pour pouvoir avoir accès à l'eau potable. L'on perçoit l'opérationnalisation de cette théorie dans le présent travail à partir de la deuxième partie de notre premier chapitre jusqu'à la fin de l'étude.

La théorie transnationaliste : Il s'agit d'une théorie des relations internationales qui tend à battre en brèche la théorie réaliste qui consacre l'exclusivité de l'action internationale aux États. Pour l'approche transnationaliste des relations internationales, les États ne sont plus les seuls garants du fonctionnement du système international. D'autres acteurs non étatiques constitués des Organisations Non Gouvernementale (ONG), les fondations, les associations, les Firmes Multinationales (FMN), etc. influencent aussi considérablement la marche du système international. Ces acteurs non étatiques qui fonctionnent en réseau constituent même souvent des bras séculiers de la politique étrangère des États dont ils sont originaires⁵⁴. La FSMB, objet de la présente étude, constitue donc un acteur non étatique d'origine suisse, dont les activités se transposent au-delà de la confédération helvétique et se concrétise au Cameroun. Cette théorie a pris de l'ampleur aux confins de l'effondrement des blocs idéologiques autour des années 1990 avec la fin de la guerre froide. C'est également une théorie en rapport avec la mondialisation. Cette théorie a été élaborée et pensée par des théoriciens tels que Joseph Nye⁵⁵, et James Rosenau⁵⁶. L'opérationnalisation de cette théorie dans le cadre de notre mémoire est perçue à partir de notre deuxième chapitre jusqu'à la fin du travail.

La théorie du fonctionnalisme international, est une théorie qui a été développée dans les années 40 par David Mitrany et qui est l'un des théoriciens de l'intégration économique

⁵⁴ D. Ethier, *Introduction aux relations internationales*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, quatrième édition, 2018, p. 85.

⁵⁵ P. Gerlier Forest, "Les relations transnationales et l'intégration européenne : note pour un modèle ", *Etudes Internationales* n°2, vol. 12, 1981, pp. 343-360.

⁵⁶ M. Girard, "Turbulence dans la théorie politique internationale ou James Rosenau, inventeur", *Revue Française de science politique* n°4, vol. 42, 1992, pp. 636-646.

européenne⁵⁷. Selon cette théorie, les relations entre nations ne pourraient être plus pacifiques que par une interdépendance. La coopération internationale devrait donc être le socle de ce fonctionnalisme international. Pour Mitrany, le monde ou du moins les pays qui le composent devraient fonctionner comme des entités interconnectées et cette interconnexion aura pour finalité l'établissement des relations plus durables. Il s'agit d'un courant de pensée qui étudie donc le processus d'intégration des espaces politiques. Son objectif est de mettre en place un système international pacifique par le biais d'institutions qui transcendent les États nations. De plus, il est question d'un courant qui se rapproche de la tendance libérale et idéaliste des relations internationales. C'est une théorie qui peut donc être transposée dans la coopération internationale au développement puisqu'elle perçoit le monde comme un espace commun de solidarité et d'amitié. La coopération au développement serait donc une expression de cette "solidarité". Le PEP de la FSMB que nous étudions serait donc en phase avec cette théorie dans la mesure où ce projet est l'émanation des relations bilatérales qui existent entre le Cameroun et la Suisse.

10. Définition des concepts opératoires

Dans le cadre de cette étude, nous nous en tenons à la dimension donnée à ces concepts par les dictionnaires. Notons également que les concepts opératoires retenus dans cette étude sont ceux-là qui sont aussi sous-jacents à notre étude : zones rurales, morbidité, hydraulique villageoise, assainissement, ONG.

Zones rurales : Ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

Morbidité : Nombre d'individus atteint par une maladie dans une population donnée et pendant une période déterminée.

Hydraulique villageoise : C'est un système collectif ponctuel où l'eau est remontée par pompage dit à motricité humaine.

Assainissement : L'ensemble des techniques visant à assainir l'eau en la dépouillant autant que faire se peut des éléments indésirables ou pathogènes susceptibles de causer des maladies chez l'homme.

⁵⁷ G. Devin, " Que reste-t-il du fonctionnalisme international ? ", *Revue critique internationale*, n°38, 2008, pp. 137-152.

ONG : Organisme financé essentiellement par des dons privés, qui se consacre à l'action humanitaire.

11. Difficultés rencontrées

La réalisation de tout travail de recherche est généralement confrontée à un certain nombre de difficultés. Ainsi, ce travail de recherche ne s'est pas fait sans obstacles. La première difficulté que nous avons rencontrée a été l'accès à la documentation, notamment aux archives de la FSMB. En effet, nous avons dû exprimer plusieurs demandes pour les obtenir sans succès. Ce n'est qu'à partir de l'année 2022 que nous avons pu enfin obtenir une partie de ces archives (particulièrement au mois de juin 2022). Le reste nous a été donné par les bonnes grâces du directeur de la FSMB à la fin du mois d'août 2022. L'obtention de ces documents un peu plus tôt nous aurait permis de réaliser notre mémoire plus rapidement et lui aurait certainement donné un peu plus de consistance. Nous notons également, comme autre difficulté, l'impossibilité d'accès aux archives de l'hôpital. L'autre difficulté qui n'était pas des moindres a été l'obstacle linguistique. En effet, un certain nombre de rapports de la FSMB étaient exclusivement écrits en allemand. Les rudiments d'allemand que nous avons eu au lycée ne pouvaient véritablement pas nous permettre de décrypter le contenu desdits rapports, ceci a considérablement freiné l'avancement de nos travaux de mémoire. Nous avons dû attendre les mois de juin à août 2022, pour pouvoir avoir accès aux versions françaises desdits rapports. Un certain nombre de rapports écrits en langue allemande n'avaient pas toujours leur équivalent en français qui est pourtant notre langue de travail. En outre, malgré toutes nos démarches qui consistaient à avoir accès aux archives de l'hôpital d'Otélé, dans le but d'avoir une idée sur l'évolution des maladies hydriques en rapport avec le PEP, nous avons reçu une fin de non-recevoir. Nous devons souligner que l'accès auxdites archives nous aurait permis d'établir le rapport entre le PEP et le recul des maladies hydriques.

Il est donc clair que, si nous n'avions pas rencontré toutes ces difficultés, nos travaux auraient encore été plus pertinents.

12. Plan de mémoire

Malgré les multiples difficultés que nous avons rencontrées, nous avons pu réaliser notre mémoire qui se subdivise en 04 chapitres. Ces différents chapitres qui suivent une dynamique à la fois diachronique et synchronique ont été construits en rapport avec les différentes approches méthodologiques adoptées dans cette étude.

Le premier chapitre, intitulé : "coopération suisse-Cameroun : historique de la construction des adductions d'eau potable 1961-1992", plante le décor de la coopération suisse-Cameroun dont la FSMB en est une excroissance. Ce dernier ressort par ailleurs l'antériorité de la question de l'hydraulique villageoise dans la coopération entre ces deux partenaires avant le PEP.

Le deuxième chapitre intitulé "Fondements et processus d'implantation du projet eau potable de la FSMB dans le Département de la Mefou-Akono", quant à lui, analyse les fondements ou déterminants de l'implantation de la FSMB et du PEP au Cameroun. Ainsi, ce chapitre a pour but de montrer les motivations ayant conduit à l'instauration du PEP dans ce Département.

Le troisième chapitre intitulé "La fondation saint martin d'Otéle en action et l'approvisionnement en eau potable dans la Mefou-Akono (1992-2022)" examine les réalisations de la FSMB dans le domaine de l'hydraulique villageoise à travers le PEP. Dans cette optique, ce chapitre décrit les différentes étapes de la construction d'un puits, le dispositif logistique de la FSMB d'une part, puis d'autre part, il évalue dans la longue durée, les différentes réalisations du PEP dans sa localité d'origine, la Mefou-Akono, et même bien au-delà.

Le quatrième et dernier chapitre, intitulé "Évaluation critique de trois décennies d'intervention de la FSMO dans l'hydraulique rural au Cameroun", fait un bilan critique de l'action de la FSMB et du PEP au Cameroun plus de trente ans après leur implantation. Pour ce faire, évalue d'abord les acquis de ce projet, avant de tableur sur ses limites ou insuffisances.

CHAPITRE I : COOPERATION SUISSE-CAMEROUN : HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE 1961-1992

Le présent chapitre s'inscrit dans une double perspective. D'une part, il vise à planter le décor du cadre général de la coopération suisse au développement dont le projet eau potable en est une excroissance ; d'autre part, il ambitionne montrer qu'en effet, ce dernier rentre dans le sillage global des relations de coopération entre le Cameroun et la Suisse. Il stipule en outre que la question de l'approvisionnement en eau potable a dès le départ occupée une place de choix dans les relations entre la République helvétique et l'Etat du Cameroun comme peuvent bien le témoigner les premiers ouvrages financés en la matière par les crédits mixtes Suisse¹ et même certains qui avaient précédés ceux-ci.

Etablies en 1961², les relations entre le Cameroun et la Suisse sont sous tendues par divers enjeux et couvrent une multitude de domaines. Du point de vue des enjeux, il faut dire qu'au moment de l'établissement de ces relations, le Cameroun en sa qualité de pays nouvellement indépendant au même titre que tous les autres pays d'Afrique noire faisait face à divers défis liés à son décollage socioéconomique. Il était en fait en quête de voies et moyens pouvant lui permettre de réaliser cet idéal. Pour ce faire, la coopération internationale constituait alors un enjeu majeur qu'il était nécessaire de capitaliser. C'est ainsi qu'il s'engagea par l'entremise de son tout premier Président Ahmadou Ahidjo dans divers accords de coopération à la fois bilatéraux et multilatéraux. C'est bien dans cette perspective que s'inscrivent les relations bilatérales entre le Cameroun et la Suisse, lesquelles du point de vue de leur évolution revêtent très souvent une dimension à la fois publique et privée.

Pour ce qui est des domaines, force est de constater qu'ils couvrent divers secteurs ou aspects. L'on peut globalement énoncer : la coopération technique, la coopération financière etc... Le secteur de l'approvisionnement en eau potable n'en est pas des moindres, il est surtout porté par des organisations privées d'origine helvétique, lesquelles interviennent dans

¹ I. D. Machia A Rim, " Crédits mixtes helvétiques et projets de développement au Cameroun : cas des adductions /d'eau potable de la ville de Makéné (1981-1992) ", *Revue suisse d'histoire*, vol.70, n°1, 2020, p. 66.

² Lady Bawa., " Les relations Cameroun-suisse : la coopération technique (1961-1981) ", mémoire de maîtrise en relations internationales, Université de Yaoundé, 1983, p. 1.

une multitude de localités au Cameroun au rang desquelles la région du Centre (couverte par les actions de la Fondation Saint Martin de Baar), occupe une place prépondérante.

Pour parvenir à la présente démonstration, le présent chapitre a été subdivisé en trois grands axes, le premier fait un aperçu de la politique suisse de coopération au développement, le second décrit le processus d'établissement des relations entre le Cameroun et la Fédération helvétique tandis que le troisième dresse un état des lieux de l'antériorité du phénomène d'adduction d'eau dans la coopération Suisse-Cameroun.

I. GENERALITES SUR LA POLITIQUE SUISSE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

"La position internationale de la Suisse a toujours suscité des interrogations : s'agit-il simplement d'un pays des banques, du berceau de la Croix-Rouge, d'un modèle humanitaire, d'un exemple de générosité ou d'une puissance égoïste et profiteuse ?"³. Quel qu'en soit la réponse, il demeure que la coopération Cameroun-Suisse qui est examinée dans cette étude tire ses fondements de la vision globale de l'action extérieure de ce pays vis-à-vis de l'Afrique. C'est dans cette dynamique englobante qu'il faudrait situer les relations helvético-camerounaises dont le projet eau potable en constitue une émanation. Les spécificités de ces relations de la Suisse avec l'Afrique en général et le Cameroun en particulier ressortent d'études historiques qui remontent jusqu'au XVIII^e siècle⁴. Fort de ce qui précède, la présente articulation a été structurée autour de trois idées majeures. La première fait un aperçu des prémices de la présence suisse en Afrique en général et au Cameroun en particulier, tandis que la seconde décrit les bases de la relation entre le Cameroun et la Confédération helvétique. La troisième enfin situe le cas spécifique des relations helvético-camerounaises.

1. Les déterminants de l'engagement suisse dans la coopération au développement en Afrique et au Cameroun

Afin de saisir le cadre dans lequel se développent les relations bilatérales entre le Cameroun et la Suisse, il est nécessaire de présenter brièvement les déterminants de l'engagement suisse en Afrique en général et au Cameroun en particulier qui se subdivisent en deux parties, d'une part les antécédents lointains et les antécédents immédiats d'autre part.

³ G. A. Wanner, *Die Basler Handels-Gesellschaft AG 1859-1959*. Basler Handels-Gesellschaft, Basel 1959, pp. 56-57. S. Guex: "The development of Swiss trading companies in the twentieth century". In Geoffrey Jones: *The Multinational Traders*. London, Routledge, 1998, pp. 162-164.

⁴ C. Coquery-Vidrovitch, " L'impact des intérêts coloniaux: S.C.O.A. et C.F.A.O. dans l'Ouest africain 1910-1965 ", *The Journal of African History*, vol. 16, n° 4, Cambridge 1975, pp. 595-621.

1.1. Les antécédents lointains : la subtile participation helvétique à l'entreprise esclavagiste et coloniale

On a longtemps pensé que la Suisse n'avait "rien à voir avec l'esclavagisme, la traite négrière ou la colonisation". C'était d'ailleurs la position officielle que le Conseil fédéral a prise à l'occasion de la troisième Conférence mondiale contre le racisme qui s'était tenue à Durban en Afrique du Sud en septembre 2001⁵. Cette affirmation a depuis été corrigée par la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey à la suite de nombreuses recherches. Les résultats de certaines d'entre elles ont été publiés dans un livre paru en 2005, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*. Bouda Etemad, professeur au Département d'histoire économique de l'Université de Genève et ses collègues y rapportent que des ressortissants helvétiques ont participé à la traite négrière à presque toutes les étapes du processus. Le nom de certains navires actifs dans le commerce triangulaire est à cet égard explicite : La Ville de Lausanne, Le Pays de Vaud, l'Helvétie, la Ville de Basle, Les 13 cantons etc.⁶ Car, contrairement à cette posture passive qui nie toute implication de la Suisse à l'activité esclavagiste et coloniale, de nombreuses recherches à travers des faits historiques permettent de retracer la présence plus ou moins active de la Nation helvétique à ces deux entreprises déshonorantes de la personne humaine. Cette participation parfois voilée à la traite et à la colonisation constitue donc la base de l'ancienneté ou de l'antériorité de la présence suisse en Afrique⁷.

Plusieurs entreprises helvétiques ont également fourni une importante partie de la principale monnaie d'échange utilisée en Afrique pour acheter les esclaves : "les indiennes", c'est-à-dire les étoffes de coton imprimées. "Point de bonne traite sans indiennes"⁸, est une vérité qui s'énonce à Nantes, premier port négrier de France. Et parmi les grands fabricants de ces toiles, on trouve des familles comme Favre, Petitpierre, Bourcard (francisation de Burckhardt) ou Pelloutier, autant de sociétés suisses qui s'installent à Nantes dès 1760⁹.

Selon Hans Fässler, qui fait des recherches sur l'histoire des relations suisses et de l'esclavage depuis les années 1780, la Suisse a importée plus de coton que l'Angleterre au XVIIIe siècle. Il souligne également que la traite des esclaves était une industrie clef qui a rendu possible la production de nombreux biens. Pour dire les choses crûment : sans le coton

⁵ T. David, B. Etemad et J. M. Schaufelbuehl, *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Zürich, Ed. Antipodes, 2005, p. 41.

⁶ *Ibid.*, pp. 42-44.

⁷ A. Zangger, *La Suisse coloniale. Un morceau d'histoire globale entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est (1860-1930)*, Transcript ; 1., Aufl. Berlin, Édition, 2011, p. 19.

⁸ H. Fässler, *Voyage en noir et blanc : rendez-vous suisses sur place en matière d'esclavage*, Ed. Duboiris, Zürich 2005, p. 25.

⁹ Fässler, *Voyage en noir et blanc...*, p. 30.

cueilli par les esclaves, l'industrialisation de la production textile suisse aurait été impossible¹⁰.

Après avoir pris une part active, mais voilée à l'entreprise esclavagiste, la Suisse se fit une fois de plus sentir de manière plus ou moins subtile dans l'initiative coloniale¹¹. À partir de la seconde moitié du XIXe siècle, la couverture géographique de la mission Bâle s'étend à toute l'Afrique noire particulièrement au Cameroun. S'étant établie au Cameroun en 1886, soit deux ans après la signature du traité germano-duala officialisant l'annexion de ce territoire par l'Allemagne, la mission de Bâle (de son nom complet société évangélique des missions de Bâle et en Allemand *Basler mission ou Evangelische Missionsgesellschaft in Basel*) a été désignée par l'Allemagne pour y remplacer la *Baptist Missionary Society*¹². Ce fût à la conférence des Missions de toute l'Allemagne qui se tint à Brème du 27 au 29 octobre 1885, que l'on demanda à la mission de Bâle de s'occuper de l'évangélisation du Cameroun. Cela, en raison de son expérience acquise depuis plusieurs années en Afrique, plus précisément sur la Côte de l'Or. C'est ainsi qu'elle dut s'acquitter d'un montant d'une valeur nominale brute de l'ordre de 86 000 marks¹³ pour obtenir le contrôle des stations missionnaires de la *Baptist Missionary Society* (BMS) présente au Cameroun depuis les années 1844¹⁴.

Leurs activités se concentrent essentiellement dans les domaines religieux, social et culturel. La Mission de Bâle parvient à organiser un programme scolaire conforme aux idées acquises en Côte de l'Or, à savoir l'encadrement strict des élèves et l'introduction des idées chrétiennes par la langue¹⁵. Pour ce faire, l'entreprise bâloise a utilisé les données linguistiques développées par Saker. C'est par leur contribution à l'étude de la langue Douala que celle-ci devait prendre une ampleur, telle qu'elle évolua peu à peu jusqu'à être un moyen de communiquer la pensée et la civilisation évangéliques dans tout le sud du Cameroun¹⁶. En 1887, l'un des professeurs de la mission de Bâle, Christaller, fût envoyé, d'entente avec la

¹⁰*Ibid.*, p. 65.

¹¹ H. Bonin, M. Cahen (dir.) : *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique noire du 18e au 20e siècles*. Société française d'histoire d'outre-mer, décembre 2001, pp. 147-169.

¹² J. N. Dah, *Missionary motivations and methods : a critical examination of the Basel Mission in the Cameroon 1886-1914*, Bâle, 1983.

¹³ S. Eyezo'o, " Fronts, frontières et espaces missionnaires chrétiens au Cameroun de 1843 à 1960 ", thèse de Doctorat d'Etat en Histoire, Tome I, Université de Yaoundé I, 2007, p. 67.

¹⁴ J.P. Chretien et V. Slageren, " les origines de l'Eglise Evangélique au Cameroun ", *Archive des sciences sociales des religions*, n°36, 1973, p. 218. Lire aussi S.D. Johnson, *La formation d'une église locale au Cameroun. Le cas des communautés baptistes (1841-1949)*, Paris, Karthala, 2012.

¹⁵ S. Eyezo'o, " Politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zone confessionnelles. Le cas du Cameroun. Légende ou réalité ? ", *Histoire, Monde et Cultures Religieuses*, n°31, 2014, p. 133.

¹⁶ Eyezo'o, "Fronts, frontières et espaces ...", p.71.

mission de Bâle, au service du gouvernement allemand pour mettre sur pied un programme d'enseignement officiel à Douala¹⁷. Il mit en place un programme d'éducation formelle à Douala. Il confectionna de nombreux manuels scolaires, une grammaire de la langue Duala et fonda une école dans le district de Bell en 1888, puis à Deido et à Victoria dans un laps de temps d'une part, pour consolider sa position dans la ville de Douala et jeter les bases du développement ultérieur de ses ouvrages en interne d'autre part. Il est évident que le succès de Bâle réside dans l'application de sa méthode pédagogique.

Son travail d'évangélisation et de scolarisation à la suite de la germanisation du territoire a eu une influence non négligeable sur le mode de vie traditionnel des populations locales. Albert Pascal Temgoua, spécialiste de la colonisation allemande au Cameroun l'indique dans un travail, quand il stipule que :

Les diverses missions religieuses (Mission de Bâle, Mission catholique allemande des Pères pallotins, etc.) s'efforçaient de rendre la Bible accessible à tous et de susciter une culture chrétienne générale par la création d'écoles. Elles considéraient en effet l'école comme un instrument d'évangélisation, comme moyen de lutte contre la résistance des coutumes ancestrales et conséquemment comme le moyen le plus sûr de gagner les populations à l'Évangile. L'affaiblissement des religions traditionnelles qui en résulta signifia également l'affaiblissement d'un grand nombre d'institutions sociales et politiques traditionnelles qui en dépendaient. Ainsi, la moralité, le réseau des relations familiales, la cohésion communautaire et l'institution des chefferies ont-ils été considérablement affaiblis sans disparaître complètement¹⁸.

La mission de Bâle avait d'abord consolidé sa base à Douala. Ensuite, son œuvre se propagea rapidement. Les bâlois devaient bénéficier de la colonisation allemande : voies de communication permettant le contact avec l'intérieur, la pacification des tribus en guerre, la protection des vies et des biens missionnaires et la destruction des puissances hostiles à la pénétration européenne se nommant : "*Die Losangoleute*"¹⁹.

Entre-temps, un nouveau champ opérationnel s'était ouvert vers l'est de la région de la Sanaga maritime, notamment dans les villages de Bakoko et de Malimba. Le centre de l'expansion était cette fois la station de Bonaku à Douala. La progression fut dictée par une circonstance nouvelle : l'installation de la Mission catholique romaine à Mariemberg, située en amont de la rivière Sanaga, en 1890. Deux ans plus tard, les catholiques y enregistrèrent près de deux mille chrétiens dispersés dans le grand peuple Bassa de la Haute Sanaga aux dépens de l'influence de la mission de Bâle.

¹⁷ P. Marc : " Cameroun ", Dictionnaire historique de la suisse (DHS), version du 17.09.2007. En ligne : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003446/2007-09-17/>, consulté le 05.02.2022 à 11h49.

¹⁸ A. P. Temgoua, *Le Cameroun à l'époque des Allemands 1884-1916*, Paris, l'Harmattan, 2014, p. 11.

¹⁹ "*Losangoleute* " ou "*Losangowesen* " était un terme désignant les sociétés secrètes des tribus de l'intérieur. Ce terme, dérivé du dieu supérieur *Isan_go* abonde tous les récits missionnaires.

Bien de facteurs ont commandé l'histoire de la pénétration de la mission de Bâle. La conquête coloniale était pour la Mission une circonstance matériellement favorable. Le missionnaire apparut dans le sillage du colonisateur, du commerçant et du soldat. Les terrains des stations missionnaires lui furent accordés par les administrateurs ou les commerçants et non par les autorités locales²⁰. Ainsi s'établit inévitablement une solidarité de fait entre la colonisation et la mission.

L'effort de pénétration de la mission de Bâle dans les *Grassfields* était en partie dicté par des circonstances matérielles favorables à la mission. Les conditions géographiques (climat, relief, etc.) étaient favorables à des séjours de longue durée. Étant donné la concentration de la population dans de grandes agglomérations, il était possible d'exercer une action sur la masse²¹. À Bali dans le Nord-Ouest, la mission de Bâle interprétait le processus des bouleversements sociaux comme signe favorisant l'éclosion des besoins religieux. Dans un rapport de 1903, il est dit : "la chose principale, c'est que le roi et le peuple de Bali manifestent un désir sérieux de l'œuvre de la Mission. Même s'il est difficile de dire s'ils éprouvent le besoin du message du salut, du moins, l'aspiration des bénédictions évidentes de la culture chrétienne est là"²².

En novembre 1903, Ernst accomplit son premier voyage à Baham et à Foumban, accompagné de M. Habisch. La présence devant le palais de Njoya d'une petite mosquée édifiée par les Haoussa lui montra comment la situation était critique. Les missionnaires bâlois se dirigèrent également vers le plateau central et Sud Bamiléké. En effet, en avril 1904, Ernst et Keller traversaient le plateau de Bali à Bangangté. Ils furent impressionnés par la vaste étendue du village Bandjoun et le roi Fotso leur fit une bonne réception²³.

Outre les missions chrétiennes, la présence suisse se fait également sentir à travers des entrepreneurs impliqués dans la traite des esclaves. Alors que le XIXe siècle est marqué par la ruée en Afrique des puissances européennes, la Confédération suisse quant à elle n'en fait pas partie. Toutefois, sa présence se fait ressentir à travers les marchands, industriels, banquiers et agriculteurs qui participent au processus de colonisation. Le départ de l'Allemagne en 1916, après sa défaite lors de la Première Guerre Mondiale, entraîne l'occupation du Cameroun par

²⁰ Hallden, *The Culture Policy of the Basel Mission...*, p. 100.

²¹ E. Oeschner de Conick, " L'oeuvre au Grassfields ", *J. M. É.*, 1935, p. 633.

²² *Ibid.*, p. 642.

²³ *Ibid.*, p. 649.

la France et l'Angleterre. Dans ce nouvel environnement colonial, naissent des contacts entre les administrateurs coloniaux, les Suisses et la Confédération helvétique.

C'est dans cette optique qu'en 1948, l'ambassadeur de France en Suisse, Henri Hoppenot exprima au chef du Département Politique Fédéral à Berne en la personne de Max Petitpierre, la volonté du gouvernement français d'associer la Suisse à l'exploitation économique du territoire camerounais²⁴. Le responsable suisse fit état du contenu de leur discussion dans un compte rendu :

Le gouvernement français considère que ses colonies représentent actuellement une charge très lourde pour la France. Il demande si la Suisse serait disposée à s'intéresser à l'exploitation de l'une ou l'autre de ses colonies, de préférence le Cameroun ou éventuellement Madagascar. Toutes les facilités nécessaires seraient données dans le domaine de l'établissement, économique et financier. En particulier des autorisations de transferts seront accordées. Cette participation de notre pays pourrait se faire sous la forme de la constitution d'un groupe franco-suisse qui examinerait de quelle manière la colonie pourrait être exploitée d'une manière aussi utile que possible à l'économie suisse. Le Cameroun est riche en produits qui pourraient être importés en Suisse, ce qui nous libérerait de l'obligation de les acheter ailleurs [...] Cette affaire doit être traitée d'une manière très confidentielle.²⁵

De ce fait, l'examen de cette proposition a abouti le 29 octobre 1955 à la signature à Berne d'un accord commercial entre la Suisse et la France²⁶. Cet instrument juridique régleme les relations commerciales entre les deux États, ce qui permet à la Suisse d'exporter ses produits au Cameroun et de se ravitailler en matières premières nécessaires pour leur croissance industrielle.

Contrairement aux idées reçues de la confédération helvétique à savoir son principe de solidarité et de neutralité, il est à noter que cette dernière a bel et bien participé à l'esclavage ou encore à la traite négrière et par ricochet à la colonisation. Au demeurant, nous retenons que la présence Suisse en Afrique en général et au Cameroun en particulier est antérieure à la période des indépendances. La traite négrière ainsi que la colonisation constituent alors les prémices de la présence helvétique en Afrique et au Cameroun. Cette présence a pris une autre tournure après l'accession des pays africains en général et du Cameroun en particulier à l'indépendance au cours de la décennie 1960²⁷. En définitive, la non-possession d'un empire colonial par la Suisse a constitué un atout pour son rapprochement avec le Cameroun, ainsi

²⁴Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre : Entretien avec l'ambassadeur de France le lundi 27 septembre 1948 à 18 h, <https://dodis.ch/4354>, consulté le 05.02.2022 à 14h00.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Lettre du chef du Département de l'économie publique, Hans Schaffner, au Conseil fédéral suisse sur l'accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec la République fédérale du Cameroun, 28 décembre 1962, p.1. <https://dodis.ch/30608>, consulté le 05.02.2022 à 14h20.

²⁷ F. A. Ngoyap Ngandeu, "La coordination de la politique étrangère : une analyse des rapports de pouvoir entre les acteurs étatiques de la politique étrangère du Cameroun de 1960-2010", mémoire de master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2011, p. 124.

que ses pays voisins. C'est d'ailleurs dans cette perspective qu'elle procéda à sa reconnaissance diplomatique en 1960. Le Cameroun étant désormais acteur des relations internationales, les grandes lignes de sa politique extérieure favorisèrent aussi une proximité historique avec la Suisse.

De ce qui précède, force est de constater que la présence Suisse en Afrique et au Cameroun en particulier remonte bien avant la période coloniale en ce sens qu'ils ont participé de main de maître au même titre que les autres puissances en finançant les expéditions lancées pendant la traite des esclaves. En outre, leur présence s'est également fait ressentir durant la période coloniale grâce aux actions de la Mission de Bâle avec la diffusion des convictions religieuses, l'alphabétisation des populations indigènes au moyen de la langue locale, la construction des infrastructures sociales et sanitaires. Au soir des indépendances, la Suisse fit tôt de comprendre qu'il était impératif de privilégier des rapports de coopération. Alors, il nous semble judicieux de nous poser la question de savoir, quels sont les antécédents immédiats des relations Cameroun-Suisse ?

1.2. Les déterminants immédiats : La vague des indépendances de la décennie 1960

Caractérisée par la neutralité, la politique étrangère de la Confédération a été dirigée, de 1945 à 1961 par le conseiller fédéral Max Petitpierre (1899-1994), avec qui la maxime " Neutralité et solidarité " ²⁸ est connue pour soutenir une politique active et favoriser l'aide aux pays " sous-développés ". Dans cette optique, la Confédération s'engage dans des projets dirigés par la Suisse ou dans le cadre d'organisations internationales. Elle s'efforce de ne pas s'identifier aux puissances coloniales et de ne pas apparaître comme un pays impérialiste. Cet engagement suisse en faveur du développement marque subtilement une transition²⁹. Après avoir subtilement contribué et bénéficié de la traite négrière et de l'esclavage, comme nous l'avons souligné plus haut, la Suisse devait maintenant ajouter sa pierre à l'édifice du vaste projet de coopération au développement.

L'année 1960 est entrée dans l'histoire de l'Afrique : dix-sept États africains ont obtenu leur indépendance, leur reconnaissance par la Suisse est venue rapidement et n'a posé aucun

²⁸ J. Uebelhart et als, *Dictionnaire historique suisse*, vols. 7 et 8, Hauterive 2008 et 2009, p. 301.

²⁹ Moandjol Mbida, "La contribution de l'ambassade du Cameroun en Suisse au développement de la coopération helvético-camerounaise", Rapport de stage diplomatique effectué à l'ambassade du Cameroun en Suisse en vue de l'obtention d'un Master en Relations Internationales, Filière diplomatie, option, Banque, Monnaie et Finances Internationales, IRIC, 2010, p.13.

problème, car elle n'a pas imposé une domination politico-militaire aux peuples camerounais en particulier et africains en général³⁰. La Suisse est prête à établir des relations diplomatiques avec eux et met l'accent sur la coopération. Elle s'est efforcée de développer de bonnes relations avec ces nouveaux États, qui lui ont également ouvert des perspectives économiques intéressantes³¹. Depuis le début des années 1960, l'Afrique est au premier rang de l'aide suisse au développement : ainsi plusieurs États africains, comme le Rwanda et le Cameroun ont été choisis comme pays prioritaires. A noter qu'en ce qui concerne le Cameroun, l'intérêt de l'Etat fédérale suisse à coopérer avec ce pays s'est manifesté très tôt par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire en mission spéciale lors de la cérémonie de proclamation de l'indépendance du pays. Le passage d'Henri Vallotton au Cameroun lui avait permis d'appréhender la nécessité pour la Suisse d'ouvrir une représentation diplomatique dans ce pays et d'y accréditer un représentant. Henri Vallotton émit une proposition suivante au Conseil fédéral suisse dans son rapport de fin de mission :

Il est indispensable et urgent que la Suisse soit représentée au Cameroun, Non [...] seulement parce que notre gouvernement a reconnu le nouvel Etat [...] mais pour assurer la protection de notre colonie, pour faciliter les relations de nos compatriotes avec la Suisse (Etat-civil, visas, taxes militaires, etc.), pour défendre les intérêts des Suisses, qu'il s'agisse de sociétés ou de particuliers. Une ambassade, une légation, un consulat général ou un consulat de carrière me paraîtraient dépasser nos besoins et entraîner pour la Confédération des frais hors de proportion avec notre situation et nos besoins dans ce pays. Un consulat honoraire me semble indiqué et suffisant.³²

De ce fait, il est important de rappeler que la présence de la Suisse lors de la cérémonie de l'indépendance n'était pas anodine. Ainsi, vu le nombre de patriotes suisses au Cameroun³³, les intérêts commerciaux, le prestige culturel et politique, il fallait rassurer les Camerounais d'une part et d'autre part les Suisses que la Confédération est bien présente et compte s'investir pour mener à bien cette coopération³⁴. Aussi, après cette présentation du panorama diplomatique, Henri Vallotton proposa au Conseil fédéral suisse la nomination de Georges Petitmermet comme Consul honoraire de Suisse au Cameroun, plus précisément à Douala, ville qu'il visitait lors de ses échanges avec des citoyens suisses le 30 décembre 1959³⁵.

Dans le même ordre d'idées, il convient de noter que l'accélération des rapports diplomatiques entre ces deux pays tire également ses origines de l'assassinat du nationaliste

³⁰ Machia, " La coopération bilatérale... ", p. 41.

³¹ *Ibid.*, p. 42.

³² ACSC, "Rapport présenté au Conseil fédéral par M. Henry Vallotton, ambassadeur en mission spéciale à la cérémonie...", p.13, Berne, le 10 janvier 1960 (14 pages), <https://dodis.ch/15570>, consulté le 05.06.2022.

³³ Le nombre de suisses présent au Cameroun était de 257. Cf. Conseil fédéral suisse rapport de la cérémonie d'indépendance du Cameroun..., p. 10.

³⁴ Conseil fédéral suisse rapport de la cérémonie d'indépendance du Cameroun..., p. 10.

³⁵ *Ibid*, pp.13-14.

camerounais Félix Roland Moumié dans la ville de Genève en novembre 1960³⁶. Les autorités suisses n'ayant pas été indifférentes à cette urgence concernant l'accréditation d'un consul honoraire au Cameroun, c'est pourquoi les relations diplomatiques entre les deux pays ont été relancées d'abord pour l'élucidation de cette tragique affaire qui avait fortement entaché la réputation de la Suisse. Pays dont la neutralité est un principe intangible de politique étrangère³⁷, elle ne s'implique en aucun cas dans les affaires politiques des Etats avec lesquels elle coopère. Mais aussi pour la détermination de la Suisse à accélérer les négociations en vue d'établir des relations diplomatiques et consulaires avec le Cameroun.

Le Cameroun et d'autres pays africains négocient avec des dirigeants helvétiques qui sont entraînés dans des négociations simultanées. Les richesses du sous-sol africain ne se confinent pas au pétrole et au gaz du Sahara. Les ressources minières du Cameroun (notamment la bauxite, l'or et le diamant) attirent des investisseurs suisses qui s'associent souvent à d'autres puissances financières (occidentales dans les années 1960, puis arabes et iraniennes dans les années 1970)³⁸. Des entreprises importantes (actives dans le secteur bancaire, le commerce international, la production d'aluminium, l'industrie des machines et de l'électricité) entretiennent une présence durable dans ces pays.

Un pays comme la Suisse était donc l'une des destinations prioritaires en Europe pour l'État du Cameroun au vu de sa richesse en capital. Les industries se développaient fortement, de sorte que le Cameroun représentait un marché important pour les exportations suisses et une opportunité pour leurs investissements directs à l'étranger. D'autre part, la Suisse représente également un marché d'écoulement favorable pour les flux de matières premières du Cameroun. La promotion des importations répond également à cette volonté des acteurs de favoriser leur croissance économique. La recherche suisse des ressources naturelles du Cameroun a également contribué à les rapprocher. La diversité linguistique qui caractérise la

³⁶ La totalité du récit sur la mort de Félix Roland Moumié se trouve dans l'opuscule édité en 1961, rédigé par son épouse et titré : *Madame veuve Félix Roland Moumié. Mes souvenirs de sa vie*. Ce document qui relate entièrement les circonstances de l'assassinat du nationaliste camerounais souligne les implications des autorités Politiques camerounaises, de la France et de certains Genevois. En l'absence du consul de Suisse à Conakry, l'opuscule fut remis le 5 mai 1961 par le vice-consul à la division des Affaires politiques du DPF (source : AFS, E2001E#1976/17#1966*, Note du vice-consul de Suisse à Conakry à la division des Affaires politiques du DPF, portant Affaire Moumié, Conakry, le 5 mai 1961. La veuve Moumié a aussi publié un ouvrage intitulé : *Victime du colonialisme français. Mon mari Félix Moumié*, Paris, Editions Duboiris, 2006. Cité par Machia A Rim, " La coopération bilatérale ... ", p. 76.

³⁷ La politique de neutralité n'est pas régie par des règles de droit. Elle réunit l'ensemble des mesures qu'un Etat neutre prend de son propre chef pour assurer la prévisibilité et la crédibilité de sa neutralité au sens juridique. La Suisse donne à sa neutralité une orientation humanitaire et pacifique. Elle aménage sa neutralité compte tenu des besoins de la solidarité internationale, en la mettant au service du maintien de la paix et de la prospérité.

³⁸ M. Perrenoud, " Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement ", *Revue internationale de politique de développement*, n°1, 2010, p. 59.

Confédération helvétique et le Cameroun fait de ces pays deux pôles d'attractivité, de tolérance et d'ouverture. Cet environnement linguistique facilite ainsi la conduite des affaires depuis la Suisse et le Cameroun par les cadres et les milieux d'affaires, d'où des avantages considérables tirés pour chaque acteur³⁹.

De ce qui précède, il en ressort que la présence Suisse en Afrique tient ses origines de la traite des esclaves, ceci par le biais de l'achat des esclaves, les financements des campagnes d'expéditions militaires et également avec l'impact des œuvres de la Mission de Bâle qui étaient en phase avec l'idéal civilisationniste colonial. De plus, c'est en s'appuyant sur la vague de décolonisation des pays africains au cours de la décennie 1960 que la confédération helvétique a véritablement mis sur pied sa politique générale en matière de coopération. L'objectif étant de permettre aux entités nouvellement indépendantes d'atteindre les objectifs de développement escomptés. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit la suite de notre analyse car, nous allons analyser les bases et facettes de la politique de coopération Suisse au développement.

2. Bases de la politique suisse et des relations avec le Cameroun

Après la Seconde Guerre mondiale, la notion de coopération au développement s'est généralisée avec la naissance de l'ONU à partir de 1945⁴⁰. L'émergence de cette notion était étroitement liée au contexte qui prévalait dans les empires coloniaux : la décolonisation. Il était question de trouver les voies et moyens pour aider ces sociétés nouvellement indépendantes à accéder à la modernité. On considérait en effet que les sociétés traditionnelles donc celles du Tiers-Monde étaient en retard par rapport à la civilisation occidentale et que ces dernières se devaient de franchir un ensemble d'étapes afin d'atteindre le progrès. C'est dans ce contexte que naît la motivation de la coopération de la Suisse comme nous allons le voir dans la suite de notre analyse.

2.1. Les bases et facettes de la politique de coopération suisse

Dans cette articulation, nous essayons de présenter les différentes bases et facettes de la coopération au développement. Nous savons que cette politique de coopération masque des

³⁹ Anonyme, " Le nouvel ambassadeur de la Confédération suisse a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat ", Agence Camerounaise de Presse (ACAP), n°121 du samedi 28 mai 1966, p. 2.

⁴⁰ E. Thosun Mandrara, " Economie et développement. Sujets épistémologiques de John Kenneth Galbraith ", *Cahiers d'économie et d'innovation* n°23, 2006, p. 112.

enjeux que ce soit politiques, économique mais aussi géostratégique, comme le souligne Idrisse Machia⁴¹.

2.1.1. La loi fédérale : socle de la politique de coopération suisse au développement

La loi fédérale du 19 mars 1976 présente les bases et les grandes orientations de la politique suisse de coopération au développement et d'aide humanitaire dans son chapitre 1 article 2 qui déclare que :

La coopération au développement et l'aide humanitaire internationales expriment la solidarité qui figure au nombre des principes régissant les relations de la Suisse avec la communauté internationale et répondent à la situation d'interdépendance qui existe entre les diverses parties du monde⁴².

Dans cet article, deux éléments capitaux se dégagent, celui de la solidarité et celui de l'interdépendance.

La Suisse cultive également une tradition de solidarité. La Confédération est même construite sur ces fondements. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que dans la coupole du palais fédéral il est inscrit *Unus pro omnibus, omnes pro uno* signifiant " Un pour tous, – tous pour un ". Cette locution est la devise du système étatique suisse. La solidarité peut donc être considérée comme une condition préalable à la cohésion de la *Willensnation*⁴³. Dans la loi sur la politique suisse au développement, le principe de solidarité apparaît explicitement comme l'une des valeurs fondamentales⁴⁴.

La solidarité de la suisse ici se rapporte aux populations du monde notamment celles des pays sous-développés ou en voie de développement qui sont les plus pauvres et les plus défavorisées du monde. Les bénéficiaires de cette solidarité suisse sont les Etats du Tiers-Monde et ces principes seront précisés dans l'article 5 de la loi du 19 mars 1976, qui définit ces buts de coopération suisse au développement. Dans son alinéa 2, cet article déclare que " Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés... "⁴⁵. Ainsi la Suisse dans sa politique d'aide au développement, vise d'abord à améliorer la condition de l'homme le plus défavorisé. Cette

⁴¹ Machia, " Les relations économiques Suisse-Cameroun... ", pp. 37-39.

⁴² ACSC, "La loi fédérale suisse de 1976", p. 1, https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1977/1352_1352_1352/fr, consulté en ligne le 02.03.2022.

⁴³ Un terme politique de langue allemande qui signifie, littéralement, " nation par volonté " et qui a été traduit comme " Nation fondé sur la volonté politique ".

⁴⁴ ACSC, *La loi fédérale...*, p. 1.

⁴⁵ ACSC, *La loi fédérale...*, p. 2.

cible qui est les populations les plus défavorisées va se vérifier dans les zones d'intervention des suisses dans les pays en développement.

Comme l'analyse le montre, dans un monde où les chaînes de valeur ajoutée sont de plus en plus dispersées, une approche mercantiliste qui ne cernerait que les exportations n'est pas satisfaisante. La Suisse dépendante comme la plupart des autres pays occidentaux pour l'approvisionnement des matières premières et pour l'écoulement de ses produits finis est plus qu'intéressée par les problèmes d'interdépendance entre tous les pays du monde. Cette interdépendance est mentionnée dans l'article 5 al. 1 de la loi fédérale 19 mars 1976 qui stipule de façon implicite que :

La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale⁴⁶.

En d'autres termes, la Suisse a pris conscience de la dangereuse différence qu'il y a encore entre les pays développés et sous-développés et prend pour ambition de réduire l'écart entre ces derniers pour un meilleur équilibre.

De cette façon, la coopération au développement de la Suisse est fondée principalement sur deux éléments clés : le respect mutuel des droits et des intérêts des partenaires. Après analyse, on comprend que l'aide octroyée par la Suisse se fait avec l'accord du partenaire, ce qui veut dire que la Suisse n'aide que les pays qui ont déjà une ambition de développement et de croissance et cela facilite les ententes et la mise sur pied des projets auprès des populations destinataires.

2.1.2. Les Différentes facettes de la Coopération Suisse au Développement

La politique suisse d'aide au développement repose sur deux façades : l'aide humanitaire et la coopération au développement.

L'aide humanitaire suisse

Dans sa loi fédérale de 1976⁴⁷, la Suisse présente l'aide humanitaire au chapitre 3 article 7 comme ayant,

Pour but de contribuer, par des mesures de prévention ou de secours, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée ainsi qu'au soulagement des souffrances ; elle est notamment destinée aux populations victimes d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé.⁴⁸

⁴⁶ *Ibid.*, p. 2.

⁴⁷ ACSC, *La loi fédérale...*, p. 3.

Une fois de plus, l'aide suisse s'affirme comme intéressante surtout pour les populations qui souffrent, qui sont défavorisées, car elle permet d'aider directement et sans délai les victimes des catastrophes naturelles ou causées par l'homme ; à cet effet, la Croix Rouge en est une illustration palpable pour l'aide aux réfugiés. Vu l'immensité et la diversité de cette forme, nous nous sommes tardé d'apporter juste des éléments explicatifs puisqu'elle n'est pas au centre de notre travail.

La coopération au développement

La coopération au développement suisse qui est présentée dans l'article 5 stipule que :

La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.⁴⁹

Cette forme d'aide au développement pour la Suisse met en pratique les buts et principes de la politique suisse à savoir la solidarité et l'interdépendance. Selon l'alinéa 3 du même article

Elle encourage notamment :

- a. le développement rural ;
- b. l'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale;
- c. la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale ;
- d. la création d'emplois ;
- e. la recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.⁵⁰

En d'autres termes, on se rend compte que les buts visés par cette coopération au développement sont de rendre les pays partenaires auto-indépendantes dans plusieurs secteurs entre autres l'alimentation, l'habitat, l'éducation et la sante. De plus, on se rend également compte qu'elle vise à améliorer les conditions de vies des populations essentiellement rurales dans les pays du Tiers-Monde. Cette remarque est encore plus pertinente si on se réfère à l'article 6 de la loi fédérale qui apporte des éclaircissements sur les différentes formes que doivent avoir cette coopération au développement.

De plus, elle revêt essentiellement selon l'article 6 de la loi du 19 mars 1976 plusieurs formes⁵¹ :

⁴⁸ *Ibid.* p. 4.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 2.

⁵⁰ ACSC, *La loi fédérale...*, p. 3.

⁵¹ ACSC, *La loi fédérale...*, p. 2.

- La coopération technique, elle vise le transfert des connaissances et d'expériences et consiste surtout dans l'envoi de personnel et d'équipement et la mise sur pied des programmes de bourses de formation.
- L'aide financière, elle est accordée sous forme de prêts et sous des conditions et contribuera à développer les infrastructures économiques et sociales.
- Des mesures de politique commerciale, quant à elles visent à accroître et faciliter les échanges commerciaux des pays en voie de développement afin de mieux participer au commerce mondial et ainsi de tirer des profits avantageux pour leur développement. Elles peuvent aussi favoriser par exemple l'augmentation et la stabilisation des recettes d'exportation ou le financement du déficit de leur balance des paiements
- Des mesures d'encouragement du secteur privé, elles ont incité les hommes d'affaires suisses à venir investir dans le Tiers-Monde.

Comme nous avons essayé de le mentionner plus haut, cette forme de coopération de la Suisse est celle qui sera au centre de notre analyse durant tout notre travail.

2.2. Les organes suisses de coopération au développement

Trois offices de l'administration fédérale se répartissent la gestion d'une grande partie de l'aide publique au développement (APD) : la Direction du Développement et de la Coopération (DDC), relevant du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE), l'Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures (OFAEE), relevant du Département Fédéral de l'Economie (DFE), et le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)⁵².

2.2.1. Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)

La Direction du Développement et de la Coopération (DDC) est l'organe du Département Fédéral des Affaires Etrangères (DFAE) responsable des activités de coopération internationale de la Suisse. Il lui incombe la coordination de la coopération au développement et de la coopération avec l'Europe de l'Est avec d'autres offices de la Confédération, ainsi que l'Aide humanitaire de la Suisse⁵³.

Après avoir procédé à la reconnaissance diplomatique de tous les pays africains ayant accédé à l'indépendance en 1960, la Suisse a décidé de se doter d'une institution capable de superviser les activités de coopération technique. L'assistance technique a été rebaptisée

⁵² Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", p. 25.

⁵³ Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", p. 25.

Service de coopération technique en 1961 et en a confié la gestion à Hans Keller, en tant que premier délégué du Conseil fédéral chargé de l'assistance technique⁵⁴.

En 1977, ce service changea de dénomination et devint la Direction de la coopération au Développement et de l'Aide humanitaire (DDA), laquelle appellation fut une fois de plus modifiée durant les années nonantes⁵⁵, précisément en 1996, d'où la Direction du Développement et de la Coopération (DDC)⁵⁶. Cette structure reste à ce jour, le principal centre de coordination de la coopération au développement suisse avec des partenaires externes. Le volet humanitaire de ses actions est géré par le Corps Suisse d'Aide humanitaire (CSA) fondé en 1973⁵⁷. En effet, la DDC mène directement des activités bilatérales, soutient les programmes des organisations multilatérales et participe au financement de programmes gérés par d'autres organismes d'aides, suisses ou internationaux. Sa direction politique et la direction consulaire travaillent en synergie avec les représentations suisses à l'étranger pour la sauvegarde des intérêts suisses.

Les activités de la DDC reposent sur l'art. 54 de la Constitution fédérale⁵⁸, la loi fédérale du 19 mars 1976 sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales ainsi que sur la loi fédérale du 24 mars 2006 concernant la coopération avec les États d'Europe de l'Est⁵⁹. La stratégie de la Confédération 2013–2016 en matière de coopération internationale est détaillée dans un message adopté par le Parlement suisse en septembre 2012⁶⁰.

2.2.2. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE)

En charge des affaires étrangères de la Suisse, il est l'équivalent du Ministère des affaires étrangères de la Suisse. Il pilote également la politique de coopération et d'Aide Publique au Développement. Il est essentiel de nouer et d'entretenir de bonnes relations économiques avec les différents pays du monde. C'est pourquoi la Direction des affaires économiques extérieures représente les intérêts économiques et commerciaux de la Suisse vis-à-vis des pays étrangers. Elle se fonde sur l'orientation stratégique de la politique économique extérieure de la Suisse définie par le Conseil fédéral.

⁵⁴Département Fédéral des Affaires Etrangères, Présentation du bureau exécutif, <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc/portrait/histoire.html>, consulté le 18 février 2022 à 08h26.

⁵⁵ Terme utilisé en Suisse romande qui signifie les années quatre-vingt-dix.

⁵⁶ <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc...>, consulté le 03 Mars 2022 à 19h56.

⁵⁷ C. Schümperli, *La politique suisse de solidarité...*, p.31

⁵⁸ La constitution fédérale organise le fonctionnement de la confédération suisse depuis l'Etat fédéral de 1848 et ses rapports avec les cantons. C'est aussi dans cette constitution que l'idée d'aide humanitaire prend ses bases. <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home/ddc...>, consulté le 08 Mars 2022 à 09h23.

⁵⁹ Annuaire 2007, n°1, " *Nouvelle loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est* ", pp. 35-37.

⁶⁰ Message concernant la coopération internationale 2013-2016 du 15 février 2012.

La Direction des affaires économiques extérieures met en œuvre la coopération économique avec les pays en développement, les pays d'Europe de l'Est, la Communauté des États indépendants et les nouveaux États membres de l'UE. Elle promeut un cadre économique fiable et les initiatives innovantes du secteur privé. Cette approche permet de faciliter l'accès des individus et des entreprises aux marchés, de créer des opportunités et d'ouvrir des perspectives d'emploi décent. Elle contribue ainsi à une croissance économique et une prospérité durable dans les pays partenaires. Pour encore plus d'efficacité, la Direction travaille notamment avec le Groupe de la Banque Mondiale, les banques régionales de développement et l'organisation des Nations Unies traitant du commerce. Elle y défend aussi les intérêts de la Suisse.

2.2.3. Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO)

Avant la création de cette institution, la politique économique suisse était gérée par l'Office Fédéral des Affaires Economiques Extérieures (OFAEE). Le SECO joue un rôle important dans la politique économique extérieure de la Suisse. Selon l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) : il appartient au SECO d'expliquer à la population suisse et au Parlement les liens d'interdépendance qui existent entre sa politique intérieure et extérieure et de clarifier les points de vue et décisions du pouvoir fédéral administratif⁶¹. Dans cette perspective, le SECO s'intéresse aux questions de désendettement des pays partenaires, de promotion des échanges de nature économique et de la coopération économique au développement. Il lui incombe d'étudier dans quelle mesure la Suisse peut prendre l'initiative de chercher à pénétrer les marchés extérieurs⁶². Pour atteindre la diversité de ses objectifs de politique économique, le SECO collabore très souvent avec les opérateurs privés et les Cantons.

En somme, on remarque que trois organes gèrent la coopération au développement de la Suisse. En effet, la Suisse a délégué ses missions pour établir et/ou gérer ses relations avec d'autres pays. D'après les statuts de ces organes, on constate que ces organes ont un pouvoir de décision fort. Ceci est un exemple même de décentralisation du côté de la Suisse. Dans la suite de notre analyse, il sera important de présenter la genèse des relations helvético-camerounaises.

⁶¹ OCDE, "Les principales conclusions et recommandations du CAD", *Revue de l'OCDE sur le développement*, n° 6, 2005, p. 3.

⁶² Machia, " La coopération bilatérale ... ", p. 96.

3. La genèse des relations helvético-camerounaises

La présence de la Confédération helvétique Suisse au Cameroun se fait plus ressentir à partir de la fin du XIXe siècle avec les actions de la Mission de Bâle et d'autres communautés religieuses, actives notamment dans le secteur éducatif. Les relations entre le Cameroun et la Suisse sont empreintes d'amitié et de coopération mutuelles. C'est pourquoi, dans cette section, il sera question de présenter d'une part les accords signés, les institutions qui gèrent cette coopération d'autre part et enfin les domaines de cette coopération.

3.1. Le cadre juridique de la coopération Cameroun-Suisse

Il est constitué par un certain nombre d'accords que nous essayerons de lister dans les lignes qui suivent⁶³.

Le cadre juridique de la coopération helvético-camerounaise est constitué par de nombreux accords. En effet, plus d'une dizaine d'accords ont été conclus depuis 1963 soit entre le gouvernement camerounais et le conseil fédéral suisse, soit entre le gouvernement camerounais et certaines institutions privées suisses. C'est ainsi qu'on note outre l'accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique signé le 28 janvier 1963⁶⁴ entre la république du Cameroun et la confédération suisse et son protocole d'application signé le 26 janvier 1967 portant exclusivement sur la coopération au développement, une série d'autres instruments juridiques se rapportant à des secteurs divers à savoir⁶⁵ :

- L'accord sur un programme d'aide conclu le 29 juin 1964 entre le gouvernement de l'ancien Etat fédéré du Cameroun Occidental et l'Association Suisse d'Assistance Technique (SATA) de Zurich relatif à la création dans le cadre du programme de développement communautaire d'une section d'adduction d'eau potable dans l'ancien Cameroun occidental ;
 - L'accord du 27 septembre 1968 conclu entre le Cameroun Fédéral et la SATA et qui devait réviser les dispositions de l'accord sur un programme d'aide du 29 juin 1964.
- Au fil du temps, l'Etat du Cameroun et l'organisation suisse Helvetas signèrent une

⁶³ Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", p. 41.

⁶⁴ AFS, E2001E#1978/84#4237*#1978/84# Nr.C41., Note de l'ambassade de Suisse à Lagos au MINAE du Cameroun, portant accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec le Cameroun, Lagos, le 06 avril 1964.

⁶⁵ AFS, E2001E#1978/84#4237*#1978/84# Nr.C41., "Note de l'ambassade de Suisse à Lagos au MINAE du Cameroun, portant accord de commerce...", p. 2.

série d'accords précisément le 5 juillet 1973, le 18 juillet 1977, le 30 juin 1981 et l'accord du mois d'avril 1986 ;

- L'accord du 21 novembre 1981 entre la confédération suisse et la République Unie du Cameroun concernant l'ouverture d'un crédit mixte d'un montant de 20 millions de francs suisses⁶⁶.

3.2. Les institutions qui gèrent cette coopération au développement

Que ce soit du côté de la Suisse ou celui du Cameroun, les deux pays dans leur organisation interne ont prévu des organes chargés de mettre en pratique et de faciliter leurs relations avec les autres pays⁶⁷.

3.2.1. Les institutions camerounaises de Coopération

La politique extérieure du Cameroun est pensée et placée sous l'autorité du Chef de l'Etat, les relations bilatérales et multilatérales comprises comme partie de cette politique extérieure sont aussi centralisées à la Présidence. Devant cette énorme tâche, elle est secondée par des organismes qui peuvent intervenir à tout moment lors des négociations ou la signature des différents accords.

L'article 9 alinéa 4 de la constitution Camerounaise du 2 juin 1972 dispose que " Le Président de la République négocie et ratifie les accords et traités⁶⁸ ". Par ce décret constitutionnel découlant du caractère même du régime politique camerounais, le Président de la République apparaît comme l'organe central de la diplomatie camerounaise et son centre d'impulsion.

Compte tenu de l'immensité du domaine et surtout de son pouvoir d'organiser le gouvernement, le Président peut attribuer sa compétence sur la coopération internationale à certains Départements ministériels. Etant donné que les hauts responsables sont, selon l'article 8 de la constitution du 2 juin 1972, " responsables devant lui "⁶⁹, il est sûr qu'il garde un droit de surveillance sur leur travail et surtout " il peut leur déléguer certains pouvoirs par voie de décret ". Le domaine de la coopération relève de la compétence du Président de la République. Ceci est énoncé par les décrets et circulaires en matière de coopération qui préconisent la centralisation au niveau de la Présidence de tout ce qui a trait à la coopération.

⁶⁶ Machia, " La coopération bilatérale ... ", p. 110.

⁶⁷ Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", p. 46.

⁶⁸ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874...", p. 34.

⁶⁹ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874...", p. 34.

Malgré cette omniprésence de la Présidence de la République dans ce domaine, d'autres organes existent.

Le parlement camerounais est subdivisé en deux chambres. La chambre haute qui est le Sénat et la chambre basse qui est l'Assemblée Nationale. Ces deux chambres exercent des fonctions complémentaires : en plus d'être chargées d'approuver les lois et le budget de l'Etat, elles contrôlent l'action gouvernementale et ratifient les accords internationaux, dont ceux signés avec la Suisse.

Dans le domaine de la coopération décentralisée au Cameroun, les administrations centrales impliquées sont le Ministère de l'Administration Territoriale et le Ministère de la Décentralisation (assurant la tutelle sur les collectivités territoriales) et le Ministère des Relations Extérieures (responsable de la mise en œuvre de la politique générale de coopération internationale définie par l'Etat).

Le Ministère des Relations Extérieures a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la politique de relations extérieures arrêtée par le Président de la République et c'est donc à ce titre qu'il contrôle l'ensemble des activités menées par les représentations diplomatiques dans les pays d'accueil. Il intervient également dans la négociation des traités, notifie aux Etats étrangers la nomination ou le rappel de son personnel diplomatique.

Le Ministère de l'Administration Territoriale et le Ministère de la Décentralisation et du développement local, celui des Relations Extérieures, en la matière ont pour rôle de faciliter les contacts entre les collectivités locales Camerounaises et leurs homologues étrangers. Au MINAT plus précisément, la cellule du développement et de la coopération décentralisée de la direction des collectivités locales est chargée du suivi des actions portant sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement ou de promotion des politiques gouvernementales et locales ; des interventions des collectivités locales en matière économique, d'aménagement et de planification ; du développement des initiatives locales, des relations avec les collectivités locales étrangères de même nature, les organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) est impliqué dans des dossiers macro-économiques relatifs à la coopération. Il s'intéresse aussi au commerce international, d'où sa collaboration avec le Ministère du commerce dont la division des affaires juridiques.

Qu'en est-il des institutions suisses ?

3.2.2. Les institutions suisses de la Coopération au Développement

Trois acteurs de l'administration fédérale se répartissent la gestion d'une grande partie de l'aide publique au développement.

Le conseil fédéral est "l'autorité directoriale et exécutive supérieure de la Confédération"⁷⁰. Il s'agit donc du gouvernement suisse constitué de sept membres nommés pour quatre ans par les conseils réunis et choisis parmi les citoyens suisses éligibles au Conseil national, selon les dispositions de l'article 96 de la constitution fédérale suisse du 29 mai 1874⁷¹. Sur le plan international, il décide de la politique étrangère et représente la Suisse à l'étranger dans son l'article 102 de la constitution fédérale de 1874 stipule qu'il " fait les nominations qui ne sont pas attribuées à l'Assemblée fédérale ou au Tribunal fédéral ou à une autre autorité "⁷². Il veille aussi à la préservation de l'indépendance, la neutralité et protège le pays contre les menaces extérieures. D'après son article 184, le Conseil fédéral est en outre " chargé des affaires étrangères sous réserve des droits de participation de l'Assemblée fédérale ; il représente la Suisse à l'étranger, signe les traités, les ratifie et les soumet à l'approbation de l'Assemblée fédérale. "⁷³.

L'Assemblée fédérale est " l'autorité suprême de la Confédération, sous réserve des droits du peuple et des cantons "⁷⁴. L'Assemblée fédérale est compétente dans une diversité de domaines. Toutefois, dans le cadre de la politique étrangère, l'article 85 de la constitution fédérale du 29 mai 1874, révèle qu'elle est :

Compétente dans les alliances et les traités avec les Etats étrangers, l'approbation des traités des cantons entre eux ou avec les Etats étrangers, les mesures pour la sûreté extérieure, le maintien de l'indépendance et de la neutralité de la Suisse, les déclarations de guerre et la conclusion de la paix.⁷⁵

Les collectivités locales suisses (Communes, régions, cantons). Selon, l'article 12 de la loi fédérale du 19 mars 1976 dispose que " Le Conseil fédéral peut collaborer avec des cantons, des communes et des institutions publiques à des activités qui relèvent de la coopération au développement et de l'aide humanitaire internationales et soutenir leurs

⁷⁰ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874 ...", p. 49.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² O. Sigg, *Les institutions politiques en Suisse*, Zurich, 4e édition, Pro-Helvetia, 1988, p. 41.

⁷³ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Etat le 1er janvier 2016)", p.58, <https://www.admin.ch>, consulté le 29 mars 2022.

⁷⁴ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874...", p. 43.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 45.

initiatives"⁷⁶. Dans la constitution fédérale du 18 avril 1999, on observe une extension des domaines d'actions des Cantons relativement à la signature des traités. L'article 56 souligne que : "Les Cantons peuvent conclure des traités avec l'étranger dans tous les domaines relevant de leur compétence"⁷⁷. Par exemple, Le Canton de Jura a signé un accord et est présent au Cameroun où, il entreprend de nombreuses activités au nom de la coopération internationale. Il bénéficie très souvent de l'assistance de la représentation diplomatique helvétique au Cameroun.

3.3. Les domaines de cette coopération

Le cadre de cette coopération est constitué par de nombreux accords. En effet, plus d'une dizaine d'accords ont été conclus depuis 1963 soit entre le Gouvernement camerounais et le Conseil Fédéral Suisse, soit entre le Gouvernement camerounais et certaines institutions privées suisses. Ces accords définissent outre les domaines de cette coopération.

A partir de cet accord nous pouvons déduire trois domaines de coopération⁷⁸ :

- Le Commerce
- La protection des investissements
- La coopération technique

Pour respecter le cadre de notre travail, nous allons nous attarder sur la coopération technique qui a un lien étroit avec la coopération au développement. En fait, la coopération technique entre les deux pays a fait l'objet d'une série d'accords d'application concernant⁷⁹ :

- La formation professionnelle,

La formation professionnelle se fait à travers l'aide que la Suisse accorde pour la mise sur pied d'institutions de formation. C'est ainsi qu'on peut noter dans ce cadre la formation des éducateurs et assistants sociaux à l'Ecole fédérale d'Educateurs et Assistants Sociaux (EFEAS) de Bétamba⁸⁰.

⁷⁶ Loi fédérale de 1979, p. 5.

⁷⁷ ACSC, "Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999...", p. 14.

⁷⁸ Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", p. 51.

⁷⁹ Sadou, " Les relations Cameroun-suisse ... ", pp. 51-53.

⁸⁰ Créée en 1966, inauguré le 18 juin 1967 à Bétamba, et régie par le décret d'application décrit n°68/DF/421 du 15 octobre 1968 portant création et statut, l'EFEEAS, avait pour mission principale la formation professionnelle des éducateurs et assistants sociaux spécialisés en matière de protection de l'enfance, de l'individu et de la famille, ainsi que de prévention et traitements de l'inadaptation juvénile et sociale. Avec le passage de l'Etat fédéral à l'Etat unitaire en 1972, cette structure changea de dénomination et devint d'abord Ecole Nationale

Le même objectif est recherché par la Suisse avec la mise sur pied de l'IRIC qui forme les diplomates pour de nombreux pays africains. Et enfin la formation d'artisans, de contremaîtres ; d'instructeurs et de techniciens spécialement dans le domaine du développement communautaire.

- L'amélioration des conditions de vie des populations

L'amélioration des conditions de vie des populations comme nous l'avons vu dans l'analyse de la politique suisse de coopération au développement à travers la loi fédérale du 19 mars 1976 en constitue l'un des principaux objectifs. La Suisse dans son aide, cherche à atteindre les couches les plus défavorisées espérant ainsi à coup sûr rapprocher les niveaux de vie entre les populations d'un même Etat et lutter de ce fait tant bien que mal contre le grand écart de revenus entre les différentes couches sociales dans le cadre national.

Dans le cadre de la coopération helvético-camerounaise, l'accent est surtout mis sur les populations rurales qu'elle s'effectue avec le secteur public ou privé suisse.

En somme, il est important de revenir sur les différents éléments qui ont meublé cette partie. Dans cette partie, nous avons vu différents points d'analyse dans lequel il était question de présenter les déterminants lointains et immédiats de la présence Suisse au Cameroun d'une part et d'autre part, présenter le socle de la politique de Coopération de la Suisse en matière de développement, et enfin la genèse des relations Cameroun-Suisse. Suite aux différentes analyses, il en ressort que les relations entre ces deux pays remontent très loin et ont une base solide ce qui leurs permet d'évoluer dans le même sens, et de réduire tant bien que mal les différents problèmes dont le Cameroun fait face depuis fort longtemps. Ainsi, face à ces nombreux problèmes de sous-développement entre autres la problématique d'approvisionnement en eau potable, fort est de constater que la Suisse a joué et continue de jouer un grand rôle pour limiter les dégâts dans ce sens auprès des populations locales. Progressivement avec l'extension du programme d'aide à l'ensemble du territoire camerounais, cette coopération s'est élargie à partir de 1973 en associant à la construction des projets d'adduction d'eau. D'où l'idée principale de notre prochaine partie qui sera concentrée sur les différents projets eau potable

d'Educateurs et Assistants Sociaux (ENEAS) en 1975 puis en 1980, elle changea une fois de plus de dénomination pour devenir Ecole Nationale des Assistants des Affaires Sociales à Yaoundé (ENAAS). Depuis 2006, c'est sous le vocable Institut Nationale du Travail Social (INTS) que l'on désigne cette structure qui a toutefois malheureusement fermé ses portes depuis 2008.

II- L'ANTERIORITE DES PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COOPERATION HELVETO-CAMEROUNAISE

Depuis son accession à l'indépendance, le Cameroun a entrepris de résoudre le problème fondamental que constitue son développement économique et social. Il poursuit inlassablement ses efforts en vue d'assurer à ses populations un degré de bien-être viable. Ainsi, pour réaliser ces différents projets, le Cameroun peut compter sur la Confédération helvétique, qui participe à de nombreux projets de développement chez nous. C'est dans cette optique que la question d'approvisionnement des zones rurales en eau potable a de tout temps occupé une place importante dans les relations de coopération entre la Suisse et le Cameroun. Les premiers projets en la matière dans le tiers monde remontent à la période coloniale, notamment en 1955 à l'initiative de l'Aide Suisse Aux Régions Extra Européennes (ASRE)⁸¹.

Les premiers projets d'adduction d'eau potable furent réalisés au Cameroun par une organisation privée Suisse dénommée *Swiss Association for Technical Assistance* (SATA)⁸² connu aujourd'hui sous le nom de Helvétas d'une part et d'autre part, par les crédits mixtes afin d'aider le Cameroun dans son ambitieux projet de développement économique et social. Ces premiers projets d'adduction d'eau potable réalisés par les organisations privées suisses et à travers les crédits mixtes témoignent de l'antériorité de la problématique de l'hydraulique villageoise dans l'action extérieure de la République Helvétique en terre camerounaise. En d'autres termes, ils démontrent que le projet " eau potable " implémenté au Cameroun par la Fondation Saint Martin de Baar (FSMB) devenue Fondation Saint Martin d'Otéélé (FSMO) sont loin d'être les premiers en la matière. C'est pourquoi dans la suite de notre travail, nous analysons ces différentes aides de financement qui ont permis de palier à la problématique d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales et qui ont précédés le projet eau potable objet de notre étude.

⁸¹ T. Möckli, " Une histoire mouvementée : Helvetas a 50 ans 1955–2005 ", mémoire de Licence en Histoire, université de Fribourg, 2004, p. 32.

⁸² Machia, " Crédits mixtes helvétiques... ", p. 75.

1. Les projets SATA-HELVETAS : prémices de l'intervention helvétique en matière d'hydraulique villageoise au Cameroun (1961-1980)

La place des adductions ou tout simplement l'approvisionnement en eau potable dans la coopération Cameroun-Suisse a été jugée importante dès les premières années de cette coopération. Ainsi, le "projet eau potable", objet de la présente étude, est loin d'être la toute première expérience de l'appui suisse au secteur de l'hydraulique villageoise au Cameroun. Entre 1961 et 1980, les premières réalisations de la coopération suisse en matière d'hydraulique villageoise virent le jour à travers les projets conduits par une organisation suisse considérée comme pionnière dans le domaine de la coopération technique helvético-camerounaise. Il s'agissait notamment de la SATA, connue aujourd'hui sous le nom de Helvetas Swiss Coopération (HSC)⁸³.

Pour mener à bien notre argumentaire dans cette articulation, il convient tout d'abord de préciser que c'est dans la zone dite anglophone de l'Etat du Cameroun que l'intervention Suisse en matière d'hydraulique villageoise débuta, ce fut à travers la société SATA-Helvetas que différents projets virent le jour. Il nous revient donc à ce niveau d'évoquer son contexte d'installation ainsi que quelques réalisations en matière de constructions d'adduction d'eau de cet organe privé Suisse au Cameroun.

1.1. Rappel historique sur la genèse et l'implantation de SATA-HELVETAS au Cameroun

La SATA comme nous l'avons mentionné plus haut, est la toute première organisation privée Suisse à s'être implantée dans la zone anglophone dans les années 1961⁸⁴. De son nom originel ASRE (Aide Suisse Aux Régions Extra-Européennes) en Allemand Schweizerisches Hilfswerk für aussereuropäische Gebiete (SHAG), voit le jour en Juin 1955 en Suisse et avec pour figures de proues Regina Kägi-Fuchsmann (1889–1972) fondatrice de l'œuvre suisse d'entraide ouvrière Co-fondatrice de l'ASRE et Rodolfo Olgiati (1905–1986) Originaire de *Poschiavo* une commune Suisse du canton des " Grisons " alors directeur du Don suisse.⁸⁵ A l'origine de ce projet, il était question de se montrer solidaire vis-à-vis des pays défavorisés du Sud, les aider à s'aider eux-mêmes dans le domaine agricole et promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales. Son siège était la ville de Zürich, et son slogan

⁸³ Machia, " Coopération bilatérale...", p. 242.

⁸⁴ AFS, J2.261#2002/215#484*, J.F Tschopp, "SATA-HELVETAS CAMEROUN. Direction du Développement communautaire. Projet d'assistance et conseil 1980-1983. Rapport final", p. 7.

⁸⁵ T. Möckli, " Une histoire mouvementée... ", p. 56.

était " Agir pour un monde meilleur ". Créée par des hommes et des femmes aux horizons personnels, professionnels, religieux et sociaux très divers elle est apolitique. Très tôt ses actions se firent sentir hors de l'Europe notamment au Népal pays asiatique montagneux. Il s'agissait de l'un des premiers pays dans lesquels la Suisse s'est engagée dans l'aide au développement. La promotion de l'économie agricole et laitière y était une priorité ; elle étendit également ses projets de développement au Sri Lanka en Malaisie et aux Philippines pour ne citer que ceux-là. En Afrique, les pays tels que le Kenya, l'Ethiopie, le Mozambique, le Lesotho, la Tanzanie, le Mali et le Sénégal bénéficièrent également de son engagement⁸⁶.

Les premiers contacts de SATA-Helvetas avec le Cameroun par l'entremise d'une mission d'experts qui a séjourné à Kumba de 1961 à 1963, ont abouti à la signature en 1964 d'un accord de coopération au développement qui sera révisé et prorogé en 1968, 1973, 1977 et 1981. Helvetas prête son assistance technique au Gouvernement camerounais dans le cadre de la promotion et de la dynamisation des communautés villageoises. Le but du programme est principalement d'encourager les communautés villageoises dans leurs efforts d'auto-assistance, de créer des stimulants à leur développement économique et social, d'élever leur niveau de vie par l'amélioration de l'infrastructure et de la santé publique ainsi que par la formation du personnel technique adéquat.

1.2. Les réalisations hydrauliques de SATA-HELVETAS au Cameroun (1961-1980)

Après son implantation au Cameroun, l'organisation privée suisse SATA-HELVETAS a décidé d'implanter ses activités dans la partie dite anglophone du Cameroun notamment dans le Nord-Ouest ayant pour chef-lieu Bamenda et le Sud-Ouest Buea et un peu moins dans la zone francophone. Cette zone anglophone a constitué pendant de nombreuses décennies le milieu par excellence de concrétisation des activités de la coopération technique entre la Suisse et le Cameroun. Car ayant connu la colonisation britannique dont le mode d'administration était " l'indirect Rule " qui conférait aux autorités indigènes natives les pleins pouvoirs, ce qui a favorisé à suffisance l'esprit de développement communautaire principe majeur de la coopération au développement⁸⁷. De ce fait, Helvétas a longtemps mis l'accent sur les interventions en milieu rural et dans les projets de construction de points d'eau nés de la propre initiative des communautés villageoises, dans le but justement de former par

⁸⁶ *Ibid.*, p. 58.

⁸⁷ Machia, " La coopération bilatérale... ", p. 263.

ricochet des cadres camerounais capable de prendre la relève le moment venu. Au Cameroun, SATA est spécialisée dans deux types de projets d'adduction d'eau, à savoir l'approvisionnement en eau (*Water supplies*) et la construction des points d'eau (*Water points*).

De plus, en vue de la réalisation des différents projets dans les communes rurales du Cameroun anglophone, à savoir l'approvisionnement en eau, les centres d'apprentissage mixtes, etc., Helvetas a mobilisé de nombreuses ressources financières et humaines dès son arrivée. Tout compte fait, diverses adductions d'eau furent construites entre 1961-1981 et ont coûté près de 17 004 715.79 CHF⁸⁸ pour la construction des points d'approvisionnement en eau potable entre autres Ekona (qui a coûté 850000 FCFA et se trouvait à Fako/S. W), Akagbe (qui a coûté 2250000 FCFA et se situait à Manyu/S. W), Vekovi (qui a coûté 1011000 FCFA et se situait à Bui/N. W)⁸⁹. Ainsi, suite au programme de réalisation des infrastructures hydrauliques, d'autres projets sont sortis de terre. Dans la continuité du développement communautaire initié par la coopération SATA dans l'Etat du Cameroun, diverses voies de communication ont été construites, des villages sont sortis de terre et un accent particulier a également été mis sur la maintenance de certains projets⁹⁰.

Après avoir consacré ses efforts dans la partie anglophone du Cameroun, SATA étendit ses actions dans les villes francophones du pays dès 1976 à travers quelques réalisations notamment à Bafoussam, Yaoundé et Ebolowa. Cette extension de ses activités vers la zone francophone fut consécutive non seulement au transfert de la direction générale de SATA à Yaoundé, mais également à l'affectation à partir de 1976 d'une partie des experts qui opéraient dans la zone anglophone⁹¹.

Ce qui revient à dire que le projet eau potable, objet de la présente étude est loin de constituer la première expérience de la Confédération helvétique dans la réalisation des ouvrages hydrauliques en milieu rural au Cameroun. Par ailleurs, la coopération technique entre la Suisse et le Cameroun a présenté un autre visage dans diverses localités de la partie francophone du pays, en effet les projets de coopération au développement se sont étendus à presque toutes les régions du Cameroun avec des spécificités surprenantes. Ainsi donc, la

⁸⁸ AFS, E2200.7A A#1996/191#68*, "1961-1980. 20 years co-operation...", p.19.

⁸⁹Dans ce rapport d'activités, les centres d'approvisionnement en eau construits par SATA-Helvetas dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun étaient assez conséquents. C'est pourquoi à titre illustratif, nous avons choisis ces quelques projets. Cf AFS, E2200.7A A#1996/191#68*, "1961-1980. 20 years co-operation..."

⁹⁰ AFS, E2200.7A A#1996/191#68*, "1961-1980. 20 years co-operation...", p. 99.

⁹¹ Machia, " Crédits mixtes helvétiques... ", p. 252.

présente partie vise à revisiter l'histoire de l'hydraulique villageoise dans les relations Helvético-Camerounaises en prenant appui sur quelques projets financés par les crédits mixtes. Pour y parvenir, nous avons subdivisé notre analyse en deux principaux axes. Dans le premier temps nous faisons la présentation globale des crédits mixtes ; instruments financiers des premiers projets à caractère hydraulique et le deuxième quant à lui fait un aperçu sur quelques projets d'adduction à travers les crédits mixtes.

2. Les projets hydrauliques sous financement crédits mixtes (1981-1992)

Les projets hydrauliques sous financement crédits mixtes constituent la deuxième génération des projets consacrés à l'approvisionnement en eau des zones rurales dans le cadre de la coopération helvético-camerounaise. Ils furent financés par la Suisse au Cameroun entre 1981 et 1992⁹². Avant de procéder à l'exposé de ces projets hydrauliques sous financement crédits mixtes, il nous a semblé nécessaire de retracer de façon sommaire le contexte d'institution de ce mode de financement dans la coopération Cameroun-Suisse. A la suite de la présentation de ce contexte, nous exposons quelques réalisations hydrauliques concrètes réalisées par les crédits mixtes.

2.1. Contexte et enjeux d'instauration des crédits mixtes dans la coopération helvético-camerounaise

L'aide Suisse en ce qui concerne les pays en voie de développement se décline sous trois aspects : privé, public et mixte. Dans le cadre de cette articulation, c'est le caractère mixte de cette aide qui nous intéresse. L'intérêt porté pour ce type de financement tient au fait que c'est lui qui fut utilisé dans le cadre de la réalisation des premiers ouvrages hydrauliques de la coopération Suisse au Cameroun longtemps avant le projet eau potable. De ce fait, le crédit mixte est un crédit de financement lié à l'exploitation de marchandises ou de services suisses, qui est accordé conjointement par la Confédération (crédit officiel) et par un consortium de banques suisses (crédit bancaire)⁹³. Les propos de Klaus Jacobi, ambassadeur et délégué aux accords commerciaux du 10 avril 1979, sont assez explicites lorsqu'il déclare :

Le crédit mixte est un crédit financier lié à l'achat de biens et à la prestation de service d'origine suisse, accordé conjointement par la confédération (Crédits officiels), et un consortium de banques suisses (crédits bancaires), à un pays en développement. La part privée du crédit est couverte par la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) accordée par la confédération à un taux généralement

⁹²Machia, " Crédits mixtes helvétiques... ", p. 63.

⁹³ACSC, "Crédits mixtes, considérations de principes, choix des pays", 1979, p. 2. <http://dodis.ch/53157>, consulté en 09/03/2022.

maximum. La sécurité qui en découle pour les banques membres du consortium leur permet de réduire leur marge bénéficiaire et, par-là, d'offrir des taux d'intérêts avantageux.⁹⁴

Ce fut en 1980 que le tout premier crédit mixte fut négocié entre l'Etat du Cameroun et la confédération helvétique suisse. Il convient de souligner que ce premier crédit s'inscrivait dans la perspective de recherche de financement du 6^{ème} plan quinquennal de développement. Le crédit sollicité devait être orienté vers la mise en place des projets de développement rural à vocation rentable, ce qui impliquait l'agro-industrie. Par ailleurs, celle-ci ne pouvant fonctionner sans moyens de communication conséquents. A cet effet, la construction des infrastructures de communication était également nécessaire. Ces projets devaient pour l'essentiel être financés par le gouvernement camerounais ainsi que par les sociétés régionales de développement. Mais leur financement s'étant avéré insuffisant, les autorités camerounaises durent faire recours aux partenaires internationaux surtout en matière de réalisations des études de faisabilité des dits projets. Pour y parvenir, le gouvernement camerounais formula alors une série de propositions⁹⁵ et pour concrétiser ce chèque, Klaus Jacobi alors ambassadeur délégué aux accords commerciaux fut autorisé de signer un accord entre la confédération helvétique et la République Unie du Cameroun par le conseil fédéral Suisse. Le montant de ce crédit fut de 20 millions de francs suisses ; ce qui correspondait à environ 2.574 millions de francs CFA.

Ce premier crédit d'après la partie Suisse devait être reparti en deux enveloppes A et B. L'enveloppe A nantie de 16 millions de francs Suisse soit 80% de l'enveloppe totale et devait être consacrée à financer 85% de la valeur des factures de livraison des biens d'équipement Suisse lesquels étaient constitués de machines, matériels d'équipements, instruments scientifiques etc... Quant à l'enveloppe B constituée de 20% de l'enveloppe globale soit 4 millions de francs suisses, elle devait d'après les autorités suisses être consacrée à financer 80% de la valeur contractuelle de prestations de services suisse dans la réalisation des projets de développement rural au Cameroun ce qui impliquait des services d'ingénieurs et de construction, des services de conseil économique et de management. C'est sous cette forme qu'a été octroyé ce premier crédit mixte au Cameroun. Ce dernier fut ainsi consenti sans intérêt et sans délais de remboursement fut proportionnel aux deux tranches A et B, c'est

⁹⁴ Archives Fédérales suisses (AFS), Note de Klaus, délégué aux accords commerciaux au Département fédérale de l'économie publique et du commerce à Berne, adressée aux ambassadeurs de suisse à Kuala Lumpur, Dakar, Yaoundé, Nairobi, Rabat et Bogota, relative aux crédits mixtes, le 10 avril 1979.

⁹⁵ ACSC, "Note à l'attention de CL/ER/WM concernant la négociation Cameroun-Suisse relative à l'octroi d'un crédit mixte", Berne, 1981, p. 3.

ainsi que l'échéance de remboursement de la partie A fut fixé à 20 ans et celle de la partie B à 10 ans⁹⁶.

Pour ce qui est de l'attribution d'un crédit mixte, il est à noter que les pays bénéficiaires doivent remplir un ensemble de critères ;

- Être conforme aux priorités qui encadrent la loi fédérale Suisse sur la coopération au développement et l'aide publique humanitaire. Le Cameroun a bénéficié de ce financement à plus d'un titre dans la mesure où en tant que pays nouvellement indépendant, il jouissait d'une stabilité politique ce qui était très important pour favoriser les relations de coopération entre les deux Etats. En tant que crédit, il a pour objectif d'augmenter et d'appuyer financièrement les pays bénéficiaires dans leurs projets de développement.
- Les pays retenus pour bénéficier des crédits mixtes seront choisis sur la base de critères généraux de coopération au développement, et non sur la base d'intérêts commerciaux suisses.
- Le crédit mixte doit se situer dans un courant normal d'explorations suisses à destination de ces pays.
- Dans la mesure du possible, un effort sera fait pour établir une liste sélective des produits et biens d'équipement qui seront financés par le crédit mixte.

En somme, pour qu'un crédit mixte soit octroyé par la Suisse, il faudrait que les pays bénéficiaires respectent ses règles.

2.2. Les infrastructures hydrauliques financées par voie de crédits mixtes

Pour pouvoir rendre compte de ces ouvrages à caractère hydraulique réalisés dans le cadre de la coopération helvético-camerounaise grâce au financement des crédits mixtes, nous avons porté notre choix sur les projets d'adductions d'eau de Ndikiniméki, de Makénéne, de Zoétéle et de Campo respectivement. Pour ce faire, nous avons dû pour des raisons de synthèse adjoindre les projets de Campo-Zoétéle et ceux de Ndikiniméki-Makénéne. Les travaux de l'historien Idrisse Désiré Machia A Rim ont à cet effet été d'une importance capitale. Les tous premiers projets hydrauliques réalisés sous crédits mixtes furent ceux de Campo-zoétéle et Ndikiniméki. A la suite de ces derniers, vint celui de Makénéne.

⁹⁶ ACSC, "Note à l'attention de CL/ER/WM ...", p. 3.

Pour ce qui est du projet de Ndikiniméki, il constitue le plus important ouvrage hydraulique réalisé sous crédits mixtes non seulement en termes de capacité de production, mais également en ce qui concerne le nombre d'abonnés (189 au départ). Celle-ci s'élevait à 1680 mètres cubes d'eau par jour⁹⁷. Sa réalisation, tout comme celle des autres projets sous réalisation crédits mixtes fut assurée par la société Suisse dénommée *Universal Engineering and finance corporation* (UNEFICO). Cet ouvrage hydraulique disposait de capacités impressionnantes. Ce qui lui permettait d'assurer l'alimentation du projet d'adduction d'eau de Makenéné qui débuta en 1986 et qui se termina en 1991. Cette alimentation devait se faire par le biais des raccordements depuis le centre de production de Ndikiniméki et qui devait assurer la distribution de l'eau potable aux populations de la ville de Makénéné. La liaison entre les projets hydrauliques de ces deux zones fut facilitée par leur proximité géographique, les deux étant situés dans le même Département.

Pour ce qui est des projets d'adductions d'eau des villes de Campo et de Zoétélé, il faut dire que tout comme les deux précédents, ils étaient logés dans la même zone géographique à savoir le Sud. Le plus important parmi ces deux ouvrages en termes de capacité était celui de Zoétélé dont la capacité était de 480 mètres cubes d'eau par jour pour 104 abonnés au départ. Financé sous le tout premier crédit mixte, le projet d'adduction d'eau potable de la ville de Zoétélé qui débuta en 1981 fût achevé en 1986. Quant au projet hydraulique de Campo, il fut réceptionné le 31 juillet 1987 et sa capacité de production était de 220 mètres cubes d'eau par jour pour 33 abonnés soit la plus faible capacité de production⁹⁸.

Au terme de ce chapitre qui visait à montrer que la question d'adduction d'eau dans la coopération Cameroun-Suisse préexistait avant l'avènement du projet eau potable objet de la présente étude. Ainsi, avant de procéder à l'énumération des projets hydrauliques qui furent réalisés au Cameroun avant le projet eau potable, il a été procédé à la présentation du cadre général de la coopération Cameroun-Suisse socle dans lequel s'inscrit le projet eau potable que nous étudions ici. Le chapitre à venir, permet quant à lui de rentrer dans le vif du sujet en présentant le projet eau potable.

⁹⁷ Machia, " Crédits mixtes helvétiques... ", p. 78.

⁹⁸ Machia, " Crédits mixtes helvétiques... », pp. 76-77.

CHAPITRE II : FONDEMENTS ET PROCESSUS D'IMPLANTATION DU PROJET EAU POTABLE DE LA FSMB DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO DES 1989

La problématique de l'approvisionnement en eau potable constitue un des enjeux majeurs et importants pour le développement d'un pays. En effet, cette denrée indispensable à la vie n'est pas toujours accessible à tous en quantité et en qualité. L'accès à l'eau a toujours été une préoccupation majeure pour l'homme et la principale difficulté à laquelle sont confrontés les pays au Sud du Sahara est liée à l'accès à l'eau, mais également à l'accès à une eau potable¹. Sa mise à disposition constitue par conséquent un souci permanent pour tous les gouvernements du monde entier. Dans cette optique, l'accès à l'eau potable, mais également la pollution et les conséquences de cette dernière s'avèrent les préoccupations majeures de l'Objectif 6 de Développement Durable².

En effet, le problème se pose en termes de qualité de la ressource tant au Cameroun qu'ailleurs et c'est la situation qui prévaut dans notre zone d'étude : le Département de la Mefou-Akono où la problématique de l'approvisionnement en eau potable des populations se pose avec acuité. Malgré les efforts déployés par le gouvernement appuyé par ses partenaires internationaux tant au plan bilatéral que multilatéral et les acteurs non étatiques dans le domaine de la mise en œuvre des ouvrages d'hydraulique villageoise, la majeure partie du territoire reste à desservir car les ouvrages ainsi implantés ne suffisent pas à satisfaire la demande. Pourtant l'eau en question, même si elle est disponible, sa conservation s'avère de mauvaise qualité en milieu rural pour certains habitants, et quasiment inaccessible pour d'autres. En effet, dans le Département de la Mefou-Akono, le taux de desserte en eau potable est de 5 %³, plus particulièrement du fait de l'insuffisance des infrastructures adéquates et de la distance entre les villages par rapport à tous les points d'eau.

¹ E. L. Nya, "Approvisionnement en eau et impact sur la santé des populations de la ville de Bagangté et sa périphérie", mémoire de Master en géographie, Université de Yaoundé I, 2014, p. 58.

² <https://www.afwa-hq.org/index.php/fr/bibliotheque/revues-de-presse/item/94-la-problematique-de-l-eau-en-afrique-vers-la-recherche-de-solutions-innovantes>, consulté le 09 Avril 2022 à 15h40.

³ L. M. Tsamo, "Intercommunalité et gestion participative de l'approvisionnement en eau potable dans le Département du Mbam- et- Inoubou (région du centre Cameroun) ", mémoire de DEA en Géographie, Université de Yaoundé I, 2008, p. 5.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit la FSMB au travers de son Projet Eau Potable (P.E.P.)⁴, qui est d'une grande aide pour le gouvernement qui veut pallier à ce problème et aussi faciliter l'approvisionnement en eau potable pour la population, grâce à de nombreux projets dont les retombés sont immenses pour ce Département.

Cette ONG s'impose comme soutien indélébile pour l'Etat du Cameroun d'une part et d'autre part comme d'une importance capitale pour la population de la Mefou-Akono en matière d'approvisionnement en eau potable. Ainsi pour cerner le rôle joué par la FSMB avec son PEP dans la problématique d'approvisionnement en eau potable, il est important de revenir sur certains éléments entre autres, essayer d'une part de présenter notre zone d'étude, ensuite analyser la problématique de l'eau potable dans la Mefou-Akono et enfin faire un aperçu de la fondation et du projet eau potable.

I- LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO : CREUSET DE L'IMPLEMENTATION DE LA FSMB

Le désengagement relatif de l'État camerounais dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la construction et de l'entretien des infrastructures a été en partie compensé par des efforts consentis par des organisations non gouvernementales (ONG). La communauté Ewondo et/ou Bassa de la Mefou-Akono étant confrontée à des problèmes d'accès à l'eau potable se voyait dans l'obligation de recourir à des sources d'eau en quantité mais en qualité très douteuse ce qui causa de nombreuses maladies hydriques. La Mefou-Akono étant notre zone d'étude possède une quantité d'eau en abondance à cause de ses caractéristiques physiques et géographiques mais n'arrive pas à desservir la population en eau potable. C'est pourquoi la population était obligée de recourir à des méthodes d'approvisionnement rudimentaires et par conséquent on constata une hausse des maladies dues à la consommation des eaux usées. Ainsi, le Père bénédictin Urs Egli ayant pris conscience de ce fameux mal que vivait la population, décida de trouver des voies et moyens pour faciliter l'accès à une eau de qualité⁵. Pour ce faire, il s'est allié à son ami pour mettre sur pied la FSMO à Otélé. Pour mener à bien cet argumentaire, la présente section a été subdivisée en deux parties. La

⁴ H.B. Djeuda et als., *L'eau au Cameroun : Approvisionnement en eau potable*, Yaoundé, P.U.Y, Tome 1, 2001, p. 48.

⁵ G. A. Kede, "Décentralisation et appropriation communautaire des infrastructure hydrauliques villageoises en milieu rural de Mbalmayo (région du Centre, Cameroun)", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 82.

première fait une brève géohistoire⁶ du Département Mefou-Akono, la seconde quant à elle fait une analyse entre les ressources hydrographiques et l'offre en eau potable.

1. Brève présentation du Département de la Mefou-Akono

Notre recherche a été menée dans une zone rurale camerounaise, plus précisément dans la région du Centre, au cœur du pays Ewondo⁷. La région du centre est influencée par des schémas météorologiques à grande échelle, ainsi que par les activités quotidiennes des personnes qui tentent de s'adapter aux changements du temps. Ainsi, cette partie a été subdivisée en deux parties. La première présente le milieu physique et humain de notre étude avec un accent mis sur le Département de la Mefou-Akono qui est le fief de notre étude, la seconde quant à elle, s'intéresse au processus d'implantation du projet eau potable dans ladite localité.

1.1. La Mefou-Akono : une localité aux potentialités hydrographiques multiples

Le Département de la Mefou-Akono est une zone à climat tropicale possédant une pluralité de cours d'eau. Ainsi, pour mettre en lumière les potentialités hydrographiques de cette zone d'étude, notre articulation se subdivise en deux axes à savoir la généralité sur les cours d'eau d'une part et un cas spécifique sur Otélé d'autre part.

Il est question de présenter de manière hydrographique le Département de la Mefou-Akono à travers les différentes composantes notamment le climat, le sol et l'hydrographie.

- Le Climat

Dans le Département de la Mefou-Akono, il règne un type de climat dit équatorial qui donne au Département une humidité et des précipitations élevées, estimées à une moyenne de 900 à 1700 mm chaque année⁸. Les précipitations sont élevées au sud et diminuent en allant vers le nord. La température moyenne oscille entre 23 et 30°C⁹.

⁶ La géohistoire est un néologisme créé par l'historien Fernand Braudel pour désigner une branche de la géographie qui étudie la construction des espaces sur la longue durée. Cette démarche consiste à utiliser les outils et les méthodes de la géographie dans des périodes passées. In Federico Ferretti, " Annales, géohistoire et socialisme ", *Terra Brasilis (Nova Série)* [Online], 7 | 2016, consulté le 29 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/terrabrasilis/1831>.

⁷ C'est dans cette région que le P.E.P. prend forme avec les initiatives du Père Urs Egli. Nous allons revenir sur ce point dans la suite du travail.

⁸ Données issues de la station météo de Yaoundé, 2005, p. 4.

⁹ Letouzey, R., " Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1 : 500 000. Yaoundé " : IRA, Yaoundé, 1985, p. 259.

Dans cette localité, il règne un climat équatorial, qui alterne entre la saison des pluies et la saison sèche. D'abord, la grande saison sèche va de décembre à février. Le mois de mars, situé en fin de saison sèche voire en transition avec la saison pluvieuse. Après cette saison, vient une courte saison pluvieuse qui va d'Avril à Juin. Ensuite, vient la courte saison sèche de Juin à Septembre. Enfin, arrive une forte saison de pluie allant de Septembre à Novembre¹⁰. Celle-ci avec des pluies torrentielles. Cette période définie également le moment des plantations et l'approvisionnement en eau est plus conséquente. Cette analyse a permis de comprendre qu'avec son climat équatorial, la Mefou-Akono a toujours eu une pluviométrie très élevée et cela a facilité la présence en grande quantité de l'eau et de ce fait des kyrielles de cours d'eau.

Par ailleurs, durant cette période de saison dite sèche, nous avons constaté que le niveau des cours d'eau baisse considérablement car la variabilité des précipitations a un impact non négligeable sur la recharge des cours d'eau. Tout compte fait, il est important de préciser que dans cette localité, les débits des cours d'eaux varient pendant les différentes saisons. A cet effet, la quantité d'eau présente dans cette localité tient d'une forte pluviométrie. Toutefois, ces ressources hydrographiques sont réparties de manière inégale. C'est dire que toutes les localités de la Mefou-Akono ne sont pas forcément nanties en ce qui concerne l'accès à l'eau. La localité d'Otéle creuset du "projet eau potable" devenu "projet eau c'est la vie" porté par la Fondation Saint Martin n'est par exemple pas assez fournie en ressources hydrographiques.

- **Les sols**

Dans le Département de la Mefou-Akono, il existe des pentes et des collines. Le sol est ferrallitique c'est-à-dire de couleur rouge, qui découle de la décomposition des roches. Les abords du Nyong sont constitués de bandes sableuses. Il est important de préciser que grâce à ce sol plutôt perméable, les pluies s'infiltrent plus aisément dans le sol pour former des nappes phréatiques pleines d'eau.

- **L'hydrographie**

Les cours d'eau traversant la Mefou-Akono sont très diversifiés. Plusieurs cours d'eau arrosent le Département. Il s'agit notamment¹¹ :

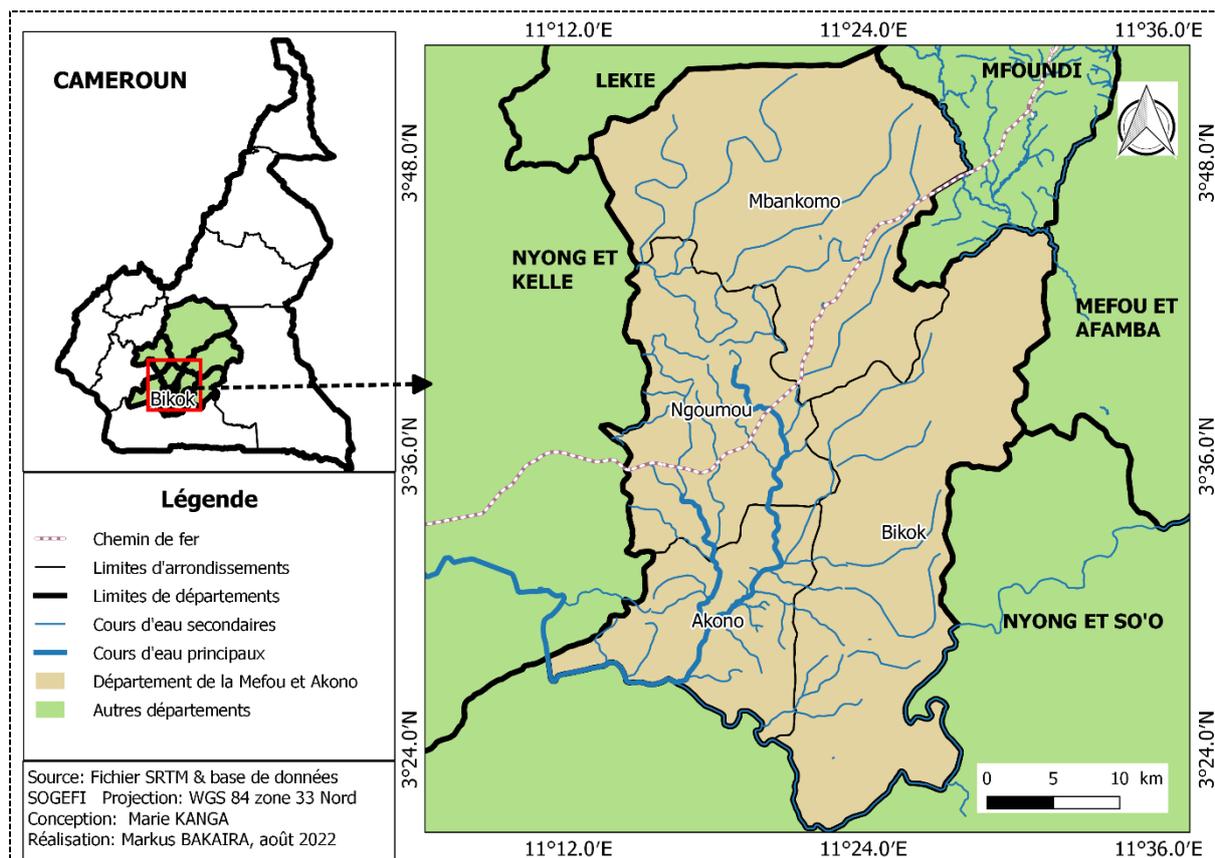
- De la rivière Mefou qui coule au Nord du Département ;

¹⁰ APN, " Présentation générale ... ", p. 2.

¹¹ APN, " Présentation générale ... ", p. 2.

- Du fleuve Nyong qui constitue la frontière naturelle avec les Départements voisins du Nyong et So'o et du Nyong et Kellé ;
- De la rivière Akono, cours d'eau qui serpente le Département du Nord au Sud en traversant la ville du même nom et se jette dans le fleuve Nyong ;
- Les rivières de Mbalgong, Obokoué, Ossokoué, etc...

Carte 1 : Cartographie des cours d'eau et localisation des différentes ressources hydrographiques dans le Département de la Mefou-Akono



Source : Marie Kanga

1.2. Evolutions administratives du Département de la Mefou-Akono et Composition sociologique

Le Département de la Mefou Akono tel que connu aujourd'hui découle d'un long processus de décentralisation. En effet, l'éclatement en 1974 du Département du Nyong et Sanaga en est la résultante¹². Cela a eu pour effet un changement sociologique et même d'un brassage de culture entre les Ewondo et les Bassa.

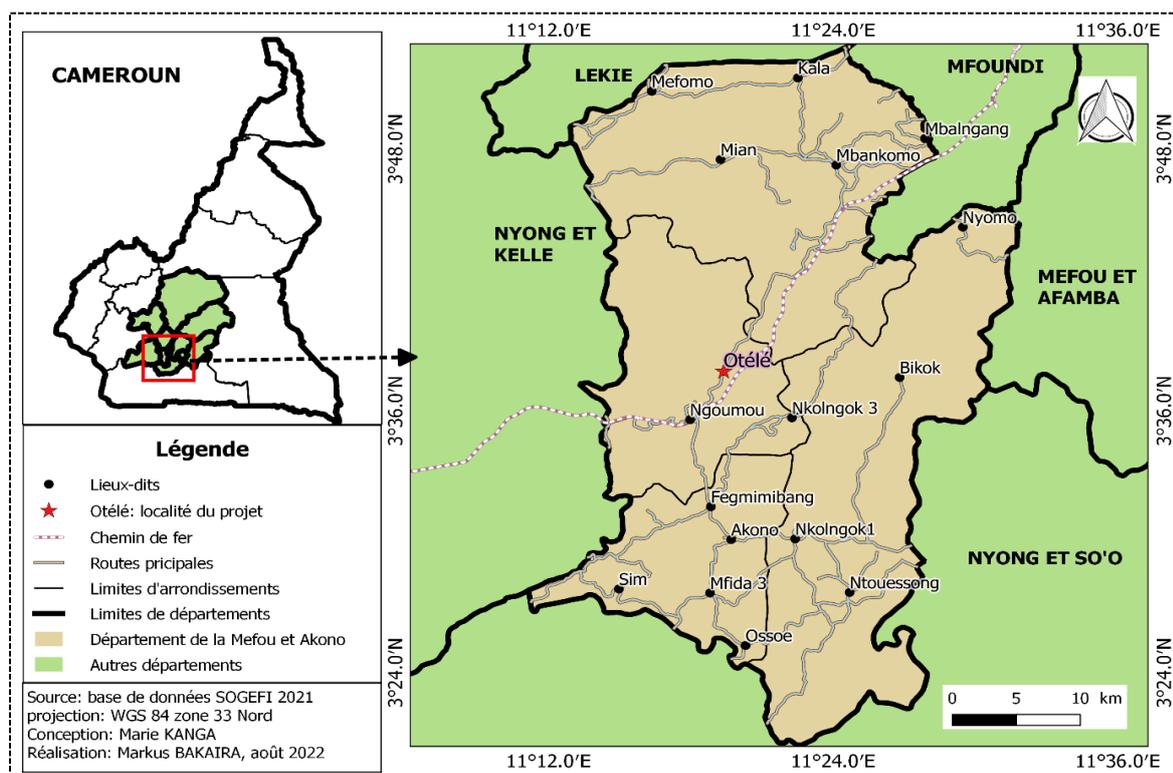
1.2.1. Evolution administrative : de la grande Mefou à la Mefou-Akono (1964-1992)

¹²APN, " Présentation générale ... ", p. 2.

Le Département de la Mefou-Akono, né de l'éclatement du Département de la Mefou, a vu le jour le 1^{er} septembre 1992 par décret n°92/186¹³. Il faut relever que c'est le décret n°64/DF/283 du 24 mai 1964 qui matérialise l'éclatement du Département du Nyong et Sanaga et abouti à la création du Département de la Mefou avec pour chef-lieu Yaoundé¹⁴.

Ainsi, par le décret n°74/193 du 11 mars 1974, le Département de la Mefou est scindé en deux, le Département du Mfoundi, chef-lieu Yaoundé et le Département de la Mefou, chef-lieu Mfou. Ce dernier englobe les 04 Communes¹⁵ cités ci-dessous, érigés par la même occasion en Arrondissements. Cette situation prendra fin en 1992 avec l'avènement de la Mefou et Afamba, chef-lieu Mfou et la Mefou-Akono, chef-lieu Ngoumou, couvrant les quatre Arrondissements : Akono, Bikok, Mbankomo et Ngoumou.

Carte 2 : Carte administrative du Département de la Mefou-Akono



Source : Marie Kanga

C'est ce qu'on appelait la "grande Mefou". Cette grande Mefou était constituée de trois arrondissements et de quatre districts. Les arrondissements constituent au niveau Départemental le second échelon du découpage administratif. Les différents arrondissements

¹³ *Ibid.*

¹⁴ IRCAM, " Dictionnaire des villages de la Mefou ", Répertoire géographique du Cameroun, Fascicule n°7, ORSTOM, 1966, p. 4.

¹⁵ Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013 [archive], édition 2013, p. 39.

dont étaient constitués le Département de la Mefou étaient : l'arrondissement de Ngoumou, l'arrondissement d'Essé et l'arrondissement de Mfou. Au nombre de quatre comme nous l'avons dit, les différents districts qui composaient la grande Mefou étaient : le district d'Akono, le district de Mbankomo, le district de Bikok et enfin le district de Soa¹⁶. Nous allons essayer de ressortir les différents groupements qui composaient les districts et les arrondissements de la grande Mefou. Mais toutefois, nous allons nous limiter aux quatre districts qui composaient la grande Mefou. En nous appuyant sur le cas de l'arrondissement de Mfou et Essé, nous allons ressortir les peuples qui habitaient la grande Mefou. Ainsi, le district de Soa était composé des groupements d'Emana, Ebang, Ngalli, Ngoulmakong et enfin Ntouessong IV¹⁷. Le district de Mbankomo était quant à lui composé de cinq groupements à savoir : Nomayos I, Mvolye I et II, Nkolbisson et Ongot¹⁸. Le district d'Akono pour sa part, était constitué de trois groupements notamment : Mfida, Nkongnzok et Nkong-Abok I. Pour ce qui est du district de Bikok, il était composé des localités d'Evindissi, Bikop, Oman I, Meyila et Nyomo.

Après avoir évolué sous la grande Mefou, la Mefou-Akono fut érigée en Département à part entière à la faveur du décret n°92/186 du 5 septembre 1992. Ce Département après l'éclatement de la grande Mefou compte actuellement quatre arrondissements à savoir Akono, Bikok, Mbankomo et Ngoumou. La carte administrative donne une idée plus nette de la configuration du Département de la Mefou-Akono après l'éclatement de la grande Mefou. Signalons que l'autre partie qui constituait jadis la grande Mefou fût aussi érigée en Département à part entière. Il s'agit de la Mefou et Afamba. Il convient de noter que ces appellations résultent des différents cours d'eau qui traversent ces Départements. Pour faire simple, la Mefou-Akono est le fruit de la rencontre des rivières Mefou d'une part, et de la rivière Akono d'autre part. Pour ce qui est de la Mefou et Afamba, il s'agit là aussi de la rencontre de deux cours d'eau, à savoir l'Afamba d'une part, et la Mefou d'autre part.

1.2.2. Compositions sociologiques

La composition sociologique de la Mefou-Akono que nous présentons ici tient compte de l'évolution de cette unité administrative. C'est pour cette raison que nous commençons par présenter cette composition sous la période de la grande Mefou avant de revenir sur la Mefou-Akono actuel. Pour ce qui est des grands groupes humains qui composaient la grande Mefou,

¹⁶ IRCAM, "Dictionnaire des villages...", p. 4.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.*, p. 4.

on en avait environ 09 grandes familles et ces familles se résumaient en trois principales tribus à savoir : les Ewondo, les Bene et les Tsinga¹⁹. Ces tribus regroupaient les familles suivantes : Ewondo, Mvog Zambo, Tsinga, Mvog Owondzuli Mvog Manga, Mvog Amougou, Mvog Nnomo, Mvog Man Zé. Ces familles étaient pour la plupart issues des Bene. A Essé, on retrouvait exclusivement les Mvele. Ils étaient repartis en 10 familles à savoir : les Atemanga, les Avamanga, les Edouma, les Yendobo, les Yembarak, les Yembouni, les Minkom, les Mvog-Nana, les Yemessomo et enfin les Yétoulou. Du côté de Ngoumou et de Mbankomo, en passant par Akono, on retrouvait entre autres les Mvog Tsoungui Mballa, les Mvog Fouda Mballa.

Les autres groupes qu'on peut retrouver dans cette zone étaient : Etanga majoritaires à Bikok et les sous-groupes Beti ci-après : Etoudi, Tsinda, Elende, Evouzok, Yanda, Ossa, Enveng, Mvog Nama, Mvog Belinga, Mvog Ekousou, Mvog Ebanda, Mvog Essomba Ndana, Enbom, Mvog Ndongo, Bane Elega etc. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la grande Mefou.

Tableau 1 : Esquisse de répartition de la population de la grande Mefou et de la superficie en 1963

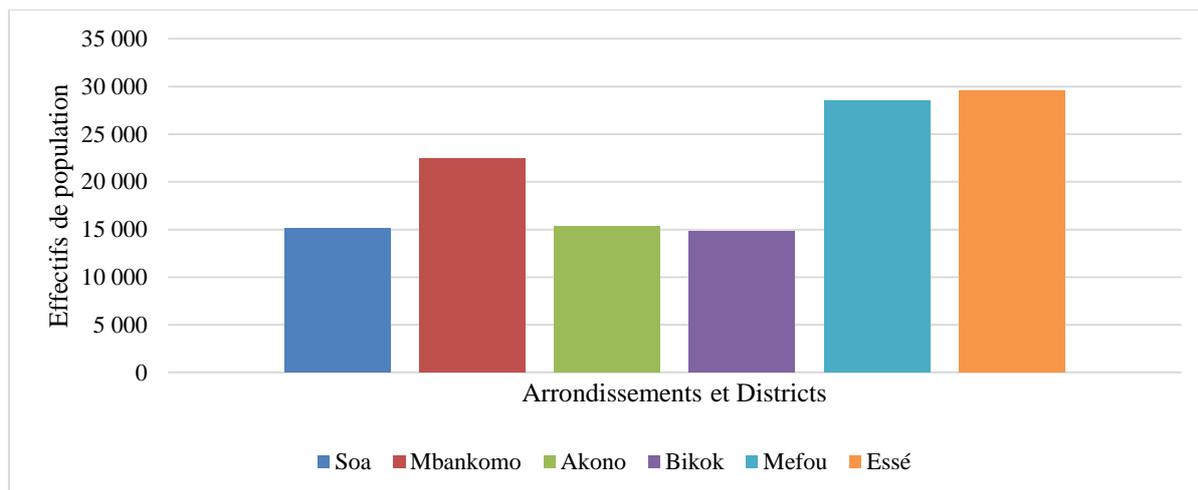
Arrondissements ou Districts	Effectifs de populations	Superficie (Km2)	Densité
Soa	15 082	374,55	40,27
Mbankomo	22 478	571,89	39,30
Akono	15 325	447,57	34,24
Bikok	14 779	476,16	34,01
Mfou	28 481	863	33,00
Essé	29 534	2 256,8	13,09
Total	215 679	5043,52	42,72

Source : IRCAM, " Dictionnaire des villages de la Mefou... ", pp. 4-5.

Pour mieux cerner la répartition de la population de la grande Mefou ci-dessus représentée dans le tableau n°1, le graphique ci-après lui a été adjoint.

Graphique 1 : Répartition de la population de la grande Mefou en 1963

¹⁹ IRCAM, "Dictionnaire des villages...", p. 5.



Source : IRCAM, " Dictionnaire des villages de la Mefou... ", pp. 4-5.

Le tableau et le graphique cités précédemment indiquent qu'en 1963, l'effectif total de la population qui constituait la grande Mefou était de 215 679 âmes²⁰. En ce qui concerne la superficie globale de la zone, elle était de 5043.52 et la densité quant à elle était de 42,72²¹. L'arrondissement d'Essé était le plus peuplé et aussi le plus vaste par rapport aux autres localités qui constituaient la grande Mefou. Il couvrait une superficie de 2 256,8km² pour une population estimée à 29 534 habitants²².

L'arrondissement de Mfou était le deuxième plus vaste avec une superficie d'environ 863 km². Sa population s'élevait à 28 481 habitants pour une densité de 33 habitants aux kilomètres carrés. Pour ce qui est des districts, Bikok était le district le moins peuplé avec une population de 14779 habitants pour une superficie d'environ 476,16 kilomètres carrés. Avec ses 571,89 kilomètres carrés, Mbankomo était le district le plus peuplé. Toujours en termes de démographie, le district d'Akono était le deuxième district le plus peuplé avec une population qui s'élevait à 15 325 habitants pour une superficie d'environ 447,57²³ kilomètres carrés. On constate que c'était Soa cependant l'arrondissement le moins vaste avec une superficie d'environ 374,55 kilomètres carrés. Actuellement la Mefou-Akono après être devenu un Département à part entière est composé de presque tous les mêmes groupes qui existaient dans la grande Mefou à quelques exceptions près.

²⁰ IRCAM, "Dictionnaire des villages...", p. 4.

²¹ *Ibid.*

²² IRCAM, "Dictionnaire des villages...", p. 4.

²³ *Ibid.*

La population du Département de la Mefou-Akono aujourd'hui est estimée à environ 57051 de personnes²⁴, soit une densité de 19 habitants au kilomètre carré. Les Ewondo sont majoritaires à côté de Bane à Bikok et Bassa à Otélé. En dehors de ces 03 grands groupes, on retrouve les Etenga majoritaires à Bikok et les sous-groupes Beti ci-après : Etoudi, Tsinda, Elende, Evouzok, Yanda, Ossa, Enveng, Mvog Nama, Mvog Belinga, Mvog Ekoussou, Mvog Ebanda, Mvog Essomba Ndana, Embom, Mvog Ndongo, Bane Elega, etc...²⁵

2. Le paradoxe entre les ressources hydrologiques et l'offre en eau potable : déterminant de l'implantation de la fondation St. Martin de Baar

La nécessité de cette partie tient du postulat selon lequel toute action se réalise dans l'espace. Il est donc important de connaître le milieu pour mieux le comprendre dans le but d'améliorer les stratégies en matière de développement en général, et en matière d'approvisionnement en eau potable en particulier. Réfléchir sur les potentialités hydriques de la Mefou-Akono revient à poser la problématique de l'existence des possibilités naturelles d'approvisionnement en eau. De ce fait, nous allons identifier dans cette partie le potentiel hydrographique, les différents lieux d'approvisionnement en eau des populations de Mefou-Akono ainsi que les facteurs responsables de la dégradation des eaux qui ont comme conséquence la flambée des maladies hydriques.

2.1. Les méthodes rudimentaires d'approvisionnement en eau potable

Du point de vue naturel, la Mefou-Akono se trouve au piedmont²⁶ des chaînes de collines, il a plusieurs types de sol, jouit d'un climat de type tropical humide, regorge de nombreux cours d'eau. Comme nous avons essayé d'analyser au début de ce chapitre, la Mefou-Akono présente de nombreux avantages qui facilitent l'apport en grande quantité d'eau dans le Département. En effet, sur le plan topographique et pédologique, la Mefou-Akono possède de bonnes conditions pouvant faciliter l'accès à l'eau, le fait que ce Département soit situé dans les bas-fonds des collines facilite le drainage des eaux. De plus avec un climat de type équatorial humide et une hydrographie très diversifiée, il en ressort que du côté de la quantité d'eau la Mefou-Akono n'en manque pas et les populations peuvent se

²⁴ Les données sociodémographiques contenues dans ce travail sont tirées des résultats du dernier *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* réalisé au Cameroun en 2020.

²⁵ APN, " Présentation générale... ", p. 3.

²⁶ Bande, plus ou moins large, de plaines ou de collines localisée au pied d'un volume montagneux.

réjouir d'avoir autant d'accès à l'eau. Cependant, le véritable problème ici est plutôt à la qualité de cette eau et les différentes méthodes d'approvisionnement.

Photo 1 : Un exemple de marigot usuel utilisé au village d'Otélé par les populations locales



Source : AFSMB

Cette image illustre la qualité douteuse de l'eau dont les populations d'un village d'Otélé non couvert par les infrastructures hydrauliques de la FSMO, font usage au quotidien. Il s'agit à l'observation d'une eau impropre à la consommation, et qui peut par voie de conséquence être vectrice de nombreuses maladies hydriques.

La problématique d'approvisionnement en eau n'est pas seulement l'apanage des grandes métropoles, mais également celui du monde rural qui est d'ailleurs le plus affecté par cette carence. Au Cameroun comme dans la plupart des pays africains, l'accès à l'eau potable tant dans les grandes agglomérations que dans les campagnes constitue un véritable casse-tête pour les populations. Ce qui fait que les besoins des populations en eau potable sont sans cesse grandissants.²⁷ Les pouvoirs publics peinent encore aujourd'hui à assurer un accès efficace des populations en eau potable. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'eau potable est la possibilité de disposer d'au moins 20 litres d'eau par personne et par jour à partir d'une source salubre et dans un rayon d'un kilomètre. En effet, en milieu rural seulement 1/3 de la population bénéficie d'un accès à l'eau potable, le réseau d'adduction en eau ne parvient pas à couvrir l'extension de la ville en perpétuelle évolution²⁸. Or, dans certaines localités rurales, les populations parcourent de longues distances pour pouvoir avoir

²⁷ H. G. Mpakam, " L'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les villes des pays en développement : cas de Bafoussam (Cameroun) ", *Revue électronique des sciences de l'environnement*, n°2, volume 7, 2006, pp. 36-39.

²⁸ E. L. Nya, " Approvisionnement en eau et impact sur la santé des populations de la ville de Bagangté et sa périphérie ", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2014, p. 45.

accès à l'eau. Celle-ci n'est que très souvent difficilement propre à la consommation ou potable. En effet, s'il arrive parfois que certaines zones rurales soient dotées ou traversées par des cours d'eau, ces derniers sont loin d'être souvent potables. Depuis le temps du génie rural, institué pendant la colonisation en passant par la Société Camerounaise des Eau (SNEC) jusqu'à la Camerounaise des Eaux (CDE), les besoins des zones rurales tout comme ceux des villes n'ont jamais cessé d'être constants en matière d'accès à l'eau. Il faut tout de même relever que la construction de certains ouvrages par les pouvoirs publics tels que les pompes à motricité humaine, les ouvrages de la CAMWATER essaye d'améliorer l'accès à l'eau potable dans les zones rurales de nos jours²⁹. Dans la localité de la Mefou-Akono sur laquelle porte notre étude, nous devons préciser que ces ouvrages fournis par les pouvoirs publics sont quand-même de plus en plus visibles. Mais avant l'implantation de la FSMB, notamment au milieu des années 1980, l'accès à l'eau potable y était particulièrement difficile.

On pourrait s'étonner de cela compte tenu du fait que nous avons précédemment indiqué qu'il s'agit d'une zone traversée par de nombreux cours d'eau. Ce qui est à souligner ici est que l'accès à l'eau est une chose, et l'accès à l'eau potable en est une autre. Autrement dit, l'on peut habiter à proximité d'une rivière ou d'un cours d'eau et se procurer de ce précieux sésame pour des usages relatifs tels que la lessive, le bain, vaisselle etc.³⁰ Ceci ne garantit pour autant pas de la potabilité de cette eau. Par ailleurs, il faut noter que toutes les localités de la Mefou-Akono ne sont forcément pas à proportions égales traversées par les cours d'eau. Ainsi, Otélé qui est la zone où a débuté le projet que nous étudions ici n'est traversé par aucun grand cours d'eau de la Mefou-Akono et est plutôt arrosée juste par quelques marigots ou ruisseaux.

Dans ces conditions, l'eau des rivières ou des marigots, ainsi que l'eau de pluie deviennent alors les principales sources d'approvisionnement en eau tant d'usage que de consommation. Notons alors que dans toute la Mefou-Akono et à Otélé plus précisément, les populations rurales pour s'approvisionner en eau potable ou eau d'usage domestique tout simplement, avaient recours à ces méthodes rudimentaires et utilisaient ainsi les eaux de rivières, de marigots, de ruisseaux et de pluie. La principale raison étant qu'elles n'étaient forcément ou même pas du tout desservies par le réseau d'eau potable moderne. Il est à noter que nous n'avons pas la prétention de dire que la FSMB que nous étudions a définitivement

²⁹ E. L. Nya, " Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le Département du Ndé (région de l'ouest-Cameroun) ", thèse de Doctorat PhD en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 38.

³⁰ Mvondo, M., 51 ans, Planteur de l'arrondissement de Ngoumou, Ngoumou, le 19 Mai 2022.

mis fin à ce phénomène, elle a tout simplement à sa manière amélioré la situation. Ce qui suppose que dans d'autres coins de la Mefou Akono, malgré la présence des ouvrages de la FSMB et ceux de l'Etat, il existe encore des personnes qui ont du mal à s'approvisionner en eau en général, et en eau potable en particulier. Ces dernières font encore recours aux méthodes rudimentaires que nous avons évoquées plus haut.

C'est fort de cette situation que les populations rurales notamment celles du Département de la Mefou-Akono, et par ricochet celles d'Otélé ; siège du projet "l'eau c'est la vie", ont eu recours à des méthodes archaïques d'approvisionnement en eau pour pallier à ce problème.

Le but de notre analyse ici revient simplement à dire que l'intervention de la FSMB par l'entremise du Père Urs s'inscrivait dans un contexte où les populations n'avaient d'autres alternatives pour s'approvisionner en eau en général et en eau potable en particulier que de recourir aux méthodes rudimentaires et utilisaient ainsi les eaux de surfaces, de rivières et de pluies. C'est ce qui a conduit au développement des maladies hydriques dont la flambée a inspirée l'humanisme du Père Urs.

En effet, la raison principale de l'implantation de la Fondation Saint Martin à Otélé par le Père Urs Egli est la crise de l'eau potable dont les populations de cette localité étaient confrontées. D'après l'abbé Nkodo Manga qui a été le secrétaire particulier du bénédictin Urs, pendant cinq années "la misère dans cette localité était criarde, les populations faute de moyens financiers pour creuser un forage s'approvisionnait en eau de façon spontanée à l'instar de sources d'eau généralement situées dans les bas-fonds marécageux"³¹. Ces sources se trouvaient pour la plupart à des kilomètres. Cette corvée était essentiellement assurée par les femmes et les enfants qui, munis d'un récipient sur la tête empruntaient des pistes pour accéder au précieux liquide. Les eaux de pluies étaient également sollicitées et recueillies au niveau des gouttières, et étaient directement utilisées par les populations pour la lessive, le bain, la vaisselle et parfois pour faire la cuisine³².

2.2. La flambée des maladies hydriques

³¹ Abbé Nkodo Manga C., 54 ans, secrétaire particulier du père Urs pendant six années à la mission catholique d'Otélé, Yaoundé, le 20 avril 2022.

³² C. R. Ebana Mbarga, " Problématique de l'accès en eau potable dans la commune de Deuk ", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019, p. 52.

De manière générale, le développement des maladies hydriques dans les pays en développement en général et au Cameroun en particulier est lié à la mauvaise qualité des eaux consommées par les populations. Les zones rurales semblent souvent être les plus affectées au Cameroun, et les localités rurales de la Mefou-Akono n'échappent pas à cette réalité. Un tel état des choses conduit très souvent à une explosion de maladies hydriques la méconnaissance de la nature infectieuse de ces eaux consommées par les populations rurales les amène à attribuer l'origine des maladies qui s'en suivent aux éventuels mauvais sorts. Le poids des us et coutumes y est souvent assez considérable. Au rang des maladies hydriques les plus courantes dans les localités rurales en proie aux difficultés d'accès à une eau potable, on note l'Amibiase intestinale ou *Entamoeba histolitica*, typhoïde et d'autres maladies parasitaires.³³ Ce sont ces mêmes catégories de maladies qui s'étaient fortement développées dans le Département de la Mefou-Akono et plus précisément à Otélé.

Nous n'avons malheureusement pas pu avoir accès aux archives de l'hôpital de la mission catholique d'Otélé, toute chose qui nous aurait permis de mieux appréhender la fréquence de ces maladies dans cette localité avant l'avènement du projet eau potable. Toutefois, de nombreux témoignages oraux permettent de comprendre qu'il y'avait une flambée de maladies hydriques à Otélé. Et c'est ce qui avait poussé le Père Urs Egli à s'engager dans une initiative d'amélioration de l'accès en eau potable dans cette localité. Il pensait d'après l'actuel Directeur de la FSMB en la personne de Werner Mathys que " la solution aux maladies de ses paroissiens passait par le traitement de l'eau qu'ils consommaient³⁴ ". C'est également ce que soutient Bienvenu Nwind premier animateur du projet eau potable. Ce dernier affirme : " les populations étaient régulièrement frappées de multiples maladies dont l'origine était certainement liée à la mauvaise qualité de l'eau. Les nourrissons qui mouraient régulièrement et la sorcellerie était pointée du doigt³⁵ ".

Du côté des populations elles-mêmes, on rencontre quelques personnes qui reconnaissent que les maladies hydriques étaient assez fréquentes dans leur localité avant l'installation des puits réalisés par la FSMO. C'est ce qu'illustre ce témoignage de madame Bassog Géneviève qui explique avoir perdu trois enfants en bas âge des suites de fréquentes

³³ G-R., Kouam Kenmogne et Als, " Les maladies hydriques à l'épreuve de la gestion des ressources en eau dans une zone urbaine d'un pays en développement : cas de la ville de Yaoundé (centre Cameroun) ", *The European Journal of water quality*, vol. 42, 2011, p. 35.

³⁴ Werner, M., 68 ans, Directeur de la FSMO à Otélé, Otélé le 23 juin 2022.

³⁵ Nwind..., Otélé le 03 Février 2021.

diarrhées³⁶. Ces maladies semble-t-il, étaient liées à la consommation des eaux de marigots ou de ruisseaux ?³⁷

Notons que ce n'étaient pas uniquement les enfants qui mouraient de ces maladies hydriques. Les adultes y étaient aussi concernés et les mêmes superstitions étaient évoquées. Mbarga Owona Grégoire rencontré au cours d'une descente sur le terrain à Ebeba II nous renseignait qu'en décembre 1987, son Père à l'époque âgé de 60 ans était mort d'une maladie liée au ventre. Il explique que : "Mon Père avait constamment des maux de ventre. Cela durait déjà plusieurs années. Mon Père hésitait à se rendre au dispensaire le plus proche qui était situé à Nlong. Lorsqu'en fin ma mère a pu le transporter au dispensaire, il était tard. Mon Père était déjà déshydraté et amaigri. Le même soir, il était décédé"³⁸.

II- Le projet eau potable : une réponse aux difficultés d'accès à l'eau potable dans la Mefou-Akono

C'est fort des informations décriées en amont à savoir, la carence en eau potable, les méthodes d'assainissement et d'approvisionnement en eau quasi rudimentaires et avec pour corollaire la flambée des maladies hydriques que constitua le socle de l'implantation du projet eau potable. Ceci étant, dans cette articulation il sera question pour nous de mettre en avant la figure de proue de cette œuvre humanitaire en la personne du Père Urs Friedrich Egli par sa biographie ainsi que les prémices de l'action du projet eau potable à travers Misereor organisme catholique d'aide au développement d'une part, puis la fin de l'intervention de cette œuvre humanitaire et son remplacement par la FSMB d'autre part.

1. Le projet eau potable : début d'une grande aventure dans le Département de la Mefou-Akono

Le Projet Eau Potable encore appelé "l'eau c'est la vie" a été initié par un missionnaire bénédictin de la Mission catholique d'Otélé à savoir le Père Urs Freidrich Egli. Conduit depuis 1992 par la FSMB, ce projet fut porté dans ses premières années par un organisme catholique d'origine allemande appelé Misereor. Dans cette articulation, nous présentons le Père Urs ainsi que les raisons de la mise en place du PEP par ce dernier d'une part. D'autre part, nous présentons les débuts de ce projet sous Misereor.

³⁶ Bassog, G., 69 ans, Cultivatrice, Hikoamaen, le 03 février 2021.

³⁷ S. Kitleur Lekeumo, " Accès à l'eau potable et morbidité diarrhéique des enfants de moins de cinq ans au Cameroun ", mémoire de Master professionnel en Démographie, Université de Yaoundé II, 2010, p. 1.

³⁸ Mbarga Owona, G., 55 ans environ, agriculteur, Ebeba II, 20 novembre 2020.

1.1. Le P.E.P, Une initiative du Père Urs (1989-2012)

Le projet eau potable est une initiative du Père Urs qui appartenait à la congrégation des Pères bénédictins. Arrivé au Cameroun en 1955 à l'âge de 28 ans, il quitte le pays en 2012 et tire sa révérence comme nous le verrons plus loin en 2015. Il initia son projet dénommé "eau potable ou l'eau c'est la vie " à partir de 1989 et quitta en 2012 lorsqu'il retourna définitivement dans son pays, la Suisse.

Avant de procéder à la présentation du Père Urs, initiateur du PEP, il convient d'expliquer le concept "L'eau c'est la vie". En effet, pourquoi est-il souvent dit que "L'eau c'est la vie" ? La réponse à cette question est que l'eau constitue une denrée importante lorsqu'on veut parler de la vie, mieux de la santé des êtres humains³⁹. En effet, le corps humain est constitué en moyen de 50 à 75% d'eau. Le cerveau qui est l'un de ses organes vitaux le plus important est composé à hauteur de 85% d'eau, le sang à 95% et la peau à 70%⁴⁰. Nous comprenons donc avec ces chiffres combien l'eau est importante pour le maintien du corps en vie. Le manque d'eau dans le corps humain rend difficile, voire impossible l'activité des cellules qui consiste à transporter l'oxygène, les nutriments, éliminer les déchets etc. par ailleurs, la consommation d'une eau de mauvaise qualité compromet sérieusement le fonctionnement de l'organisme qui se trouve ainsi affaibli par des maladies hydriques. C'est la raison pour laquelle les Nations Unies avaient adopté une résolution faisant de l'accès à l'eau potable, un droit humain en 2010⁴¹.

C'est à l'initiative de Mgr René Graffin (1899-1967)⁴² qui fut envoyé en mission au Cameroun où il débarqua le 26 septembre 1926 avec deux autres missionnaires que se situe l'arrivée de l'ordre des Bénédictins. Dès son installation il fit un constat, le Cameroun colonial ne possède pas de prêtres indigènes. Alors pour y remédier, l'homme de Dieu décida de faire venir les bénédictins au Cameroun dans l'optique de l'aider à former les jeunes prêtres indigènes. Ainsi pour mettre en œuvre ce projet, René Graffin va envoyer une lettre à Rome pour solliciter l'aide de l'église⁴³. Par la suite, arrivés au Cameroun en 1932 pour collaborer à la formation des futurs prêtres indigènes au séminaire Saint Laurent de Mvolyé ce qui permit en 1935 l'ordination sacerdotale des huit premiers prêtres autochtones, les

³⁹ FSMO, Rapport d'activités annuel 2018, p. 4.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ *Ibid.*

⁴² <http://www.monasteremontfebe.com/index.php/historique>, consulté le 03 mai 2022 à 09h35.

⁴³ <https://www.chapitre-frejus-toulon.fr/index.php/son-histoire/liste-des-chanoines-de-frejus/36-histoire-du-chapitre/liste-des-chanoines-de-frejus/notices-des-chanoines/454-mgr-rene-graffin-1899-1967-chanone-d-honneur>, consulté le 15 avril 2022 à 12h01.

Bénédictins d'Engelberg recevront le flambeau de la direction de cette structure de formation en 1933. Ainsi, c'est dans cette optique que s'inscrit l'arrivée du Père Urs au Cameroun et le commencement d'une grande aventure pour celui qui deviendra le grand bâtisseur de la cause humanitaire dans la localité d'Otélé. Le Père Urs Friedrich Egli (1927-2015) est un missionnaire suisse né dans le Buttisholz⁴⁴ à Lucerne. En 1949, il rentre dans l'ordre des bénédictins et depuis 1955⁴⁵, il travaille en tant que missionnaire au Cameroun. Le Père bénédictin Urs Egli d'Engelberg âgé de 28 ans effectue un voyage jusqu'au Cameroun tropical afin de renforcer la mission bénédictine déjà présente. Il est d'abord instituteur, puis directeur d'école et plus tard supérieur et gérant de la mission bénédictine du monastère d'Engelberg à Otélé, qui était à cette période la maison du projet " L'eau c'est la vie ", encore appelé PEP (Projet Eau Potable).

Il a été honoré par deux fois par l'Etat du Cameroun, chevalier de l'ordre de la valeur⁴⁶. A côté de son engagement pour l'eau potable, le Père Urs a aussi contribué avec d'autres organisations à améliorer les conditions de vie de la population locale. Il a été l'instigateur de nombreux projets de construction : Ecoles, Centre de santé de brousse, Eglise et routes⁴⁷. Il a aussi soutenu les femmes en détresse et lancé à travers le pays des pépinières sélectionnées du palmier à l'huile surtout celle dite de souche base, ce qui a fortement permis de diminuer le nombre de chute mortelle et par ricochet freiner l'exode rural tout en améliorant les revenus et les conditions de vie des paysans.

Photo 2 : Image du Père Urs Egli au siège de la FSMO en 2008

⁴⁴ Buttisholz est une commune suisse du canton de Lucerne, située dans l'arrondissement électoral de Sursee.

⁴⁵<https://www.cath.ch/newsf/engelberg-prix-de-la-fondation-alois-et-jeanne-jurt-au-pere-urs-egli/>, consulté le 17 avril 2022 à 10h20.

⁴⁶ AFSMO, "L'eau c'est la vie : Aide humanitaire au Cameroun", 2006, p. 4.

⁴⁷ *Ibid.*



Source : AFSMO.

Sur cette image l'on perçoit le Père Urs, sur la véranda des locaux de la FSMO à Otélé en 2008, soit quatre ans avant son départ définitif du Cameroun pour son pays d'origine, la Suisse. Cette photo montre en même temps une vue du bloc administratif des locaux de cette fondation, et du projet eau potable de façon plus précise. La précision sur le lieu de cette photo tient au fait que la FSMO, mieux le projet eau potable a deux sites (comme cela sera démontré au chapitre suivant). L'un abrite les bureaux administratifs, tandis que l'autre abrite outre les ateliers et magasins de la FSMO, mais également les logements d'une bonne partie de son personnel. Une fois cette photo brièvement présentée, il convient de revenir sur le rôle crucial qu'avait joué le Père Urs dans la mise en place du projet eau potable ou l'eau c'est la vie.

C'est à l'initiative du Père bénédictin d'Engelberg Urs Friedrich Egli, directeur de la mission catholique d'Otélé au Sud du Cameroun qui, confronté à une forte mortalité infantile et un mauvais état sanitaire des populations locales que le projet eau potable vit le jour. Ici, la cause des maladies infectieuses était due à l'eau sale que les hommes puisaient à ciel ouvert. En 1985, le Père Urs Egli doit enterrer des enfants et des adolescents morts de maladies qui auraient pu être évitées⁴⁸. Cette situation le préoccupe beaucoup. Il sait que l'eau polluée est la cause de ces nombreuses maladies. Il décide alors d'extraire l'eau des nappes phréatiques et de construire des puits. Il planifie 44 puits, à chaque fois deux, pour les 22 villages de sa commune diocésaine.

⁴⁸ Abbé Nkodo Manga, 54 ans, secrétaire particulier du père Urs à la mission catholique d'Otélé, Yaoundé, le 20 avril 2022.

L'idée du Père Urs était de puiser de l'eau propre provenant du sous-sol ceci par la construction de simple et solide points fontaines. Le projet " L'eau c'est la vie ", encore appelé Projet Eau Potable (PEP), est né de l'initiative du Père bénédictin Urs Friedrich Egli d'Engelberg dont l'arrivée dans la localité remonte en 1955 donc avant les indépendances. Au cours de notre entretien avec l'Abbé Clément Nkodo Manga actuel principal du collège la retraite, et dernier prêtre à avoir travaillé avec le Père bénédictin Urs Egli à Otélé pendant près de six années, il déclare : "le village d'Otélé tel que perçu aujourd'hui est très loin de ce qu'il était à l'époque, la misère y régnait en maître et les populations très réticentes étaient encore ancrées dans les comportements traditionnels".

Alors pour bien s'imprégner de la localité ainsi que des mentalités de la population, dès son installation à la mission catholique le bénédictin marchait à pied de village en village à la découverte de la zone, par la même occasion il apprit très vite les deux langues locales le Bassa 'a et l'Ewondo et il s'exprimait d'ailleurs parfaitement bien. Au cours de sa longue découverte du village Otélé il fit un constat accablant ; c'est que l'eau bu par les populations locales est impropre à la consommation parce qu'ils vont s'abreuver dans les rivières et sources avec une qualité d'hygiène peu recommandable. Ainsi, il a essayé d'aménager les puits à sa manière dans un premier temps mais les populations étaient toujours réticentes et les cas de maladies ne faisaient qu'augmenter⁴⁹. Fort de ce constat choquant, il fera venir la bénédictine de Sarnen sœur Zita Arnold qui était sage-femme de profession et la missionnaire laïque Marie-Thérèse Odermatt. Sœur Zita sera directement installée à l'hôpital de brousse d'Hikoamaen à Otélé par le Père Urs, aussitôt installée l'infirmière constata que les patients reçus par la structure sanitaire étaient pour la plupart victime des maladies hydriques, ce qui renforça de plus bel l'engouement du bénédictin d'aménager les puits pour que les populations arrêtent d'aller s'abreuver dans les eaux de sources non aménagées.

Le prélat va plus loin en nous expliquant qu'au-delà du constat fait, il y'avait beaucoup plus des accusations de sorcellerie au sein des populations. Lorsqu'il y'avait décès dans le village, le défunt était plutôt taxé de sorcier pourtant il n'en était rien, car les populations souffraient des pathologies liées à la consommation d'une eau impropre et ne bénéficiaient pas à cette époque d'un traitement curatif⁵⁰. Au vu de tout ceci, le bénédictin entreprit donc de

⁴⁹ Abbé Nkodo Manga..., Yaoundé, le 20 avril 2022.

⁵⁰ Au cours de notre entretien avec l'Abbé Nkodo Manga il nous fit remarquer qu'à cette époque les populations locales étaient très réticentes à la médecine occidentale. Elles ne la voyaient guère d'un bon œil, l'essentiel de la population était tourné vers la pharmacopée africaine et ceci s'appliquait tant sur le plan sanitaire que sur l'utilisation des puits conçus par " le blanc ".

construire des puits pour pallier au problème d'approvisionnement en eau potable dans la localité. C'est le début d'un long processus de développement des infrastructures hydrauliques qui va marquer et faire la renommée du Département de la Mefou-Akono. Il convient de noter que, l'idée de mettre sur pied un projet d'approvisionnement en eau potable par le Père Urs fut également en partie liée au fait que lui-même avait contracté une maladie hydrique qui avait conduit le prélat à se retirer dans son pays natal, la Suisse où il avait alors subi une ablation de son intestin. Il faut pour plus de précisions dire que ce fut en 1993 qu'une amibe le fit tomber gravement malade. Ceci était alors une motivation supplémentaire qui fonda la détermination de cet homme d'Eglise quant au combat contre les maladies hydriques à travers un assainissement hydraulique.

Après avoir passé 57 ans de sa vie à servir l'Eglise et la cause humanitaire à travers le projet " Eau Potable ", le Père Urs décéda le 27 mars 2015, à l'âge de 88 ans au monastère d'Engelberg⁵¹.

1.2. Les prémices du PEP : une initiative de Mizereor (1989-1992)

Mizereor est un organisme catholique allemand d'aide à la pauvreté. Ce dernier mettait à disposition des fonds pour financer ce genre de projet d'approvisionnement en eau potable dans les pays en voie de développement. Alors pour mettre sur pied ce genre de projet, mizereor avait posé plusieurs conditions. Parmi ces conditions, il y'avait entre autres le fait que le contrat devait être signé par un prélat. A en croire les propos de M. Bienvenu Nwind, le tout premier administrateur du projet, c'est soit l'évêque ou l'archevêque qui étaient habilités à signer pareil contrat, or en ce moment-là, comme le Père Urs est de l'archidiocèse de Douala mais ayant de bonne relations avec l'archidiocèse de Yaoundé et de plus l'archidiocèse de Yaoundé lui faisait des appels d'offres depuis longtemps, il a trouvé que c'était une occasion en or parce que s'il mettait ça sous le nom de l'archidiocèse de Douala, il était pas sûr d'accéder facilement aux différents fonds tandis qu'à Yaoundé, il était sûr d'avoir la liberté de gérer comme il le voulait ses différents financements⁵².

Ainsi, il a contacté plutôt l'archevêque de Yaoundé pour ainsi construire ses 44 puits pour les postes catéchistes de sa paroisse. Lorsqu'il va donc rencontrer l'archevêque de Yaoundé, ce dernier a d'abord refusé de donner son autorisation qu'attendait mizereor pour lever les fonds de financements pour la construction de 44 puits, car l'archevêque demanda au

⁵¹ Abbé Nkodo Manga..., Yaoundé, le 20 avril 2022.

⁵² Nwind..., Hikoamaen le 03 février 2021.

Père Urs Egli de construire plutôt 400 puits⁵³. Ainsi avec les 400 puits l'archevêque se rassurait que le Père Urs Egli devrait construire les puits pour tout le monde que ce soit dans le poste Bassa'a qu'Ewondo et dans toute la Mefou-Akono⁵⁴. Après s'être mis d'accord entre eux, le bénédictin suisse accepta, l'Archevêque Jean Zoa donna son autorisation de faire l'appel des fonds. A cet effet, l'une des conditions importantes de Mizereor fut remplie et de ce fait les fonds des financements de ces puits lui ont été accordés. Et à cet effet, c'est le début du projet eau potable dans la Mefou-Akono en 1989.

Mizereor finance le projet pour le compte de l'archidiocèse de Yaoundé. Toutefois, le Père Urs restait le curé de la paroisse Bassa 'a de Hikoamaen et dont du diocèse de Douala. En 1989, lorsque le Projet Eau Potable PEP est lancé par la mission catholique d'Otéfé, l'objectif est de creuser des puits dits communautaires. Le projet d'eau potable se trouve dans le village " Nkolmelen " en éwondo et " Hikoamaen " en bassa 'a, qui signifie " la colline des palmiers ". Grâce au P.E.P et des responsabilités que le Père devait affronter au quotidien pour la bonne marche du projet, le Père Urs va se dessaisir complètement de l'archidiocèse de Douala et démissionner pour venir à l'archidiocèse de Yaoundé. Au fur et à mesure que le projet avançait, le partenariat avec l'organisme commença à battre de l'aile car, Mizereor avait posé des conditions très strictes en nommant des responsables notamment le bénédictin Albert Rusch, très rigoureux en tant qu'administrateur du PEP, pour se rassurer de l'effectivité de ses conditions sur le terrain.

Lorsqu'une communauté doit bénéficier d'un puits, il faut que les puits soient véritablement communautaires⁵⁵. Il était donc impossible qu'un particulier à lui tout seul finance l'acquisition d'un puits même si ce dernier le mettait directement à la disposition des populations. Il fallait à tout prix que les populations de la zone où le puits allait être construit participent financièrement et ceci prenait énormément de temps car les populations n'étaient pas nanties, et les demandes d'acquisition des puits traînaient ce qui rendait l'acquisition de l'ouvrage par les populations encore plus complexes.

Ces signaux envoyés par Mizereor de fil en aiguille vont mettre la puce à l'oreille du Père Urs quant à la nécessité de diversifier ses partenaires financiers pour maintenir le projet actif. Ainsi donc à en croire Bienvenu Nwind, au cours d'un séjour en Suisse le Père Urs en

⁵³ *Idem.*

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Pour le financement de la construction des puits, la communauté villageoise qui voulait le puits devait verser une somme de 750.000 CFA et le reste était financé par l'organisme et était connu sous le nom de participation locale.

profita pour rencontrer des bienfaiteurs et récolter des fonds pouvant subventionnés le PEP⁵⁶. Et c'est ainsi que le Père bénédictin pris contact avec son ami, l'entrepreneur Alfred Müller, fondateur de l'organisation non gouvernemental Saint Martin de Baar qui aujourd'hui est le principal financier du PEP à Otélé.

2. La fin de l'intervention de mizereor et son remplacement par la FSMB

Comme nous l'avons dit plus haut, les premiers ouvrages du PEP ont été réalisés dans le cadre du partenariat avec l'organisme catholique d'aide au développement Mizereor. Mais ce partenariat a très tôt été résilié du fait des conditions drastiques qu'il imposait ; notamment imposer à toutes les populations de la contrée, désireuse d'acquérir l'ouvrage, de contribuer. Et c'est fort de cet ensemble d'éléments que la FSMB reprendra le PEP en 1992

2.1. Présentation générale de la FSMB

Alfred Müller est le fondateur de l'organisation non gouvernemental Saint Martin de Baar. Il est né en 1938 à Baar et est l'aîné d'une famille de quatre enfants. Après son apprentissage en maçonnerie, il fonda en 1965, à l'âge de 27 ans, l'entreprise Alfred Müller SA. A ses propres risques et pour des tiers, il construisit un grand nombre de bâtiments dans toute la Suisse. C'est ainsi en signe de solidarité internationale, qu'Alfred Müller-Stocker créa en 1992 la Fondation St. Martin. Muni d'un capital social de 2,5 millions de francs suisses, elle assure le financement de divers projets d'aide au développement. En août 1974⁵⁷, Alfred Müller-Stocker voyage pour la première fois au Cameroun. Il visite le projet de menuiserie de Caritas de la mission à Otélé et fait la connaissance du Père Urs Egli. 14 ans après leur première rencontre dans la forêt tropicale, le Père bénédictin demande de l'aide à l'entreprise Alfred Müller afin de trouver un directeur technique pour le projet des puits planifiées.

La Fondation réunit donateurs, fondateurs, bénévoles sur tout le territoire camerounais. Sa valeur ajoutée : Alimentation de la population rurale en eau potable provenant du sol et naturellement purifiée, afin que les villageois ne soient plus obligés de boire de l'eau impropre à la consommation provenant de sources d'eau de surface. Avec l'ambition de construire des solutions utiles, concrètes et durables qui font avancer la société.

Juridiquement, la FSMB est une fondation Suisse qui est liée avec un contrat au gouvernement du Cameroun lequel détermine les droits et devoirs de la fondation pour la

⁵⁶ Nwind..., Hikoamaen, le 03 février 2021.

⁵⁷ AFsMB, en ligne, url : <https://martinstiftung.ch/fr/fondation/#!/le-fondateur>, consulté le 23 juillet 2022 à 11h16.

réalisation de leurs œuvres. La FSMB est enregistrée dans le registre de commerce Suisse et en tant que fondation, elle bénéficie d'un certain nombre d'avantages fiscaux. La fondation est inscrite en tant que fondation dite classique sous l'autorité fédérale de surveillance des fondations rattachées au Secrétariat général du Département Fédéral de l'Intérieur (DFI)⁵⁸.

En ce qui concerne les projets humanitaires en Suisse, les fondations sont créées et les donateurs qui financent ces fondations bénéficient de beaucoup d'avantages fiscaux. De plus, il est important de préciser également que ces fondations sont surveillées par l'autorité cantonale ou fédérale. C'est dans cet esprit qu'en 1992, le fondateur Alfred Müller nomme cette fondation " Saint Martin " en hommage à une grande figure biblique Martin devenu Saint, il était celui-là qui partageait ses avoirs. L'image de Saint Martin déchirant son manteau sous la pluie pour le partager avec un mendiant a longtemps été utilisée sur les billets de 100 francs Suisse⁵⁹. Alors, il était question de trouver un nom qui s'identifierait exactement à l'esprit de l'œuvre humanitaire Suisse en l'occurrence la FSMB " le partage ". En d'autres termes, les donateurs Suisse qui ont de l'argent le partage avec les populations camerounaises qui n'ont pas de l'eau potable.

Plusieurs projets sont pilotés depuis la Suisse mais le Projet l'eau c'est la vie reste et demeure le plus grand et c'est d'ailleurs le seul à être véritablement géré par la FSMB.

L'infrastructure du projet d'eau potable se résume à une usine pour la fabrication des éléments des puits, à un atelier de réparation, à des bureaux, à des véhicules, à une cantine et à des maisons d'habitation pour les employés ainsi qu'à leur propre approvisionnement d'eau potable et d'électricité. " L'eau c'est la vie " est sous la direction de projet suisse et occupe environ 80 employés camerounais. Tous les travaux sont coordonnés d'Otélé. Le secteur d'activité du projet englobe un territoire de la région tropicale d'une grandeur de presque 30'000 km² souvent sans voie d'accès.

Cette fondation fonctionne depuis plus de 30 ans avec des objectifs et buts directeurs à savoir :

- Réalisation des puits solides et durables avec des pompes à main robustes d'utilisation simple.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Werner..., Otélé le 23 juin 2022

- Les puits sont destinés uniquement pour des biens publics et des organisations d'intérêt commun. Ils sont accessibles à tous les villageois. Aucun puits à usage privé n'est construit.
- Implication de la population : Les villageois collaborent à la construction du puits et assument la responsabilité de l'entretien. Pour chaque puits, ils doivent désigner un comité, qui prendra soin de l'installation et annoncera les problèmes ou les dégâts. Ce comité se souciera de récolter des fonds pour les réparations.
- Le projet assure l'entretien du puits par des contrôles réguliers, des révisions et des réparations.

2.2. Fonctionnement de la FSMB

Sur le plan administratif, la FSMO est directement liée à celle présente en Suisse et est l'employeur des 80 personnes présentes à Otélé au Cameroun. L'entreprise Alfred Müller SA prend en charge les coûts de personnel liés à l'administration et à la gestion de la fondation St. Martin en Suisse, si bien que chaque franc versé lors d'un don est directement investi dans les travaux d'intérêt commun. En d'autres termes, les fonds sont versés et recueillis en Suisse et c'est eux qui les mettent à la disposition de la structure d'Otélé pour gérer leurs activités au quotidien⁶⁰.

L'équipe dirigeante de la FSMB est constituée :

D'un président directeur général assurant la direction de la structure, d'une équipe administrative et ressources humaines la coordination qui gère le contact avec les communautés, l'IEC avec les animateurs, la maintenance sur l'aspect technique. Ce sont eux qui gèrent la réparation des puits et c'est ce qui fait la notoriété de la structure, car tous les deux ou trois ans, l'ensemble des puits construits par le PEP sont visités par leurs équipes spécialisées afin de voir comment fonctionne la gestion des dits ouvrages. En outre, il y'a les équipes de construction au nombre de six qui se relayent sur les chantiers. Enfin nous avons le service logistique. En d'autres termes, la structure dispose de⁶¹ :

- 6 équipes de réalisation qui sont dans les différents chantiers et/ou à la fabrication des éléments à l'usine ;
- Une équipe de maintenance ;

⁶⁰ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022

⁶¹ *Idem.*

- Une équipe d'IEC (Information, Education, Communication) ;
- Un magasin, un atelier mécanique et les chauffeurs de camion ;
- 4 camions, une dizaine de pickups, des petites voitures et quelques tricycles/motos ;
- Une équipe pour l'entretien de l'infrastructure ;
- Une équipe de gardiennage ;
- Une équipe de Coordination comme point de contact principal avec les villages ;
- Une administration et une direction.

La FSMO initialement dédiée à apporter une aide ponctuelle d'urgence aux communautés, s'évertue au quotidien de façon modeste à la réduction de la détresse humaine. Le système d'adduction en eau potable au Cameroun est sans cesse croissant mais ne parvient toujours pas à couvrir les besoins des populations ; car 65% de la population en milieu rural n'a toujours pas accès à l'eau potable. La formation professionnelle du personnel est une préoccupation permanente de la hiérarchie. Les séminaires de formation sur le management et le leadership, l'octroi après formation des permis de conduire à certains employés sont constamment observés. L'objectif visé est l'adaptabilité du personnel aux techniques managériales et professionnelles. Les connaissances acquises lors des séminaires de formations sont rétrocédées au reste du personnel pour assurer la continuité des activités sur le site.

Le cœur battant du Projet Eau potable d'Otélé se trouve dans l'équipe dynamique des puisatiers qui manient avec dextérité les outils leur permettant d'atteindre la veine d'eau⁶². Leur tâche les sépare pendant des semaines de leurs familles et le travail est physiquement dur, mais leur passion les motive à ne jamais s'arrêter. Autour de cette activité principale, notre structure est composée d'une fabrique où le matériel de construction est réalisé, d'une équipe de coordination qui supervise les travaux sur les différents chantiers et qui détermine avec précision le site de construction des puits, d'une équipe IEC qui prépare les communautés à une gestion efficiente des puits et d'une équipe de maintenance qui intervient en cas de panne. Toutes les activités réalisées sur les installations à Otélé sont sous le contrôle bienveillant d'une équipe de sécurité qui veille à la sûreté des biens et des personnes pour un meilleur rendement de chaque maillon de la chaîne et d'une équipe d'entretien qui maintient les infrastructures du Projet Eau Potable. Le top management du projet quant à lui, encourage le dialogue dont l'objectif est de créer une synergie des forces en action.

⁶² AFSMO, Rapport d'activité annuel, 2019, p. 9.

La collaboration entre les différents secteurs d'activités est fructueuse. De la visite du site, à l'animation pour nouveau puits en passant par le montage du puits, le personnel est uni dans la réalisation des ouvrages⁶³. De la fabrication des éléments de la pose à la pose de la première pierre tout le personnel se fond dans la masse pour un seul résultat. De plus, tout au long de l'année ils procèdent aux contrôles d'évaluation sur la gestion des puits faite par les communautés. La cohabitation n'étant pas sans conséquences sur les relations humaines, ils réagissent promptement en cas de conflits. Des concertations d'urgence sont organisées au sein des villages bénéficiaires afin d'élire un comité de gestion. Lorsque les conflits et la panne du puits sont constatés, une équipe mixte appelée maintenance-I.E.C. descend sur le site pour dépanner les puits et réorganiser les relations entre les bénéficiaires.

Le projet Eau Potable d'Otéélé toujours dans sa mission de permettre aux populations rurales d'avoir accès à l'eau potable, est conscient des véritables difficultés que certaines populations continuent à rencontrer. Suivant ce but, chaque année la fondation construit de nombreux puits pour les communautés ou les villages à travers des réalisations remarquables et de façons très efficaces⁶⁴.

A l'issue de ce second chapitre, nous pouvons dire que la localité d'Otéélé où la FSMB est implantée est une zone qui a connu beaucoup de problèmes en termes d'approvisionnement en eau et que justement la présence de cet organisme aide à contribuer au rayonnement de ladite localité. Dans le chapitre à venir, il sera question de montrer de façon très claire comment la FSMB se déploie véritablement sur le terrain.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*, p. 10.

CHAPITRE III : LA FONDATION SAINT MARTIN D'OTELE EN ACTION ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU-AKONO (1992-2022)

Le PEP devenu aujourd'hui "projet l'eau c'est la vie", a commencé au Cameroun sous l'impulsion du Père bénédictin Urs Egli. Au départ, il était question pour le promoteur de ce projet de faire créer 44 puits en faveur des vingt postes catéchistes qui constituaient sa zone pastorale, à savoir la paroisse d'*Hikoamaen* en langue Bassa ou *Nkol Melen* en langue Ewondo. Cette initiative fort louable trouvait son fondement dans la volonté du prélat de lutter contre la propagation des maladies hydriques qui sévissaient dans cette localité de la Mefou et Akono. Mais compte tenu de ce que la mise en œuvre de ce projet dans la zone pastorale sus-indiquée, qui elle-même, était à cheval entre l'archidiocèse de Yaoundé et celui de Douala (diocèse d'Edéa), et en raison des affinités du père Urs d'avec l'archevêque de Yaoundé, le projet qui devait juste consister en la création de 44 puits, fut étendu à 400 puits.

Ceci était la conséquence de l'exigence que posa l'archevêque de Yaoundé au père Urs pour obtenir sa signature ou son approbation. Une tâche d'une telle ampleur nécessitait alors le recours à des financements que le prélat ne pouvait mobiliser tout seul. C'est ce qui l'amena à contracter un partenariat avec un organisme d'aide au développement et caritative allemand, du nom de Mizereor.

Mais les difficultés et la complexité de son tout premier partenaire d'appui à savoir Mizereor, avait conduit le Père Urs à rechercher d'autres partenaires pour continuer à mener à bien son projet comme nous l'avons souligné dans le précédent chapitre. C'est alors qu'il décida de s'appuyer sur Alfred Müller qui était l'un de ses camarades et par ailleurs fondateur de la FSMB. Cette dernière commence à intervenir pour aider le Père Urs au Cameroun à partir de 1992. Dès cet instant, la FSMB est devenue un acteur phare dans la réalisation des ouvrages hydrauliques en zones rurales au Cameroun¹, et dans le Département de la Mefou-Akono en particulier. L'objet du présent chapitre est donc d'examiner les réalisations hydrauliques de cette fondation dans la Mefou-Akono en particulier et au Cameroun en général. Pour y parvenir, nous avons subdivisé en deux grandes parties notre travail. La première est consacrée à l'outillage technique et les mécanismes d'intervention de la

¹ Nwind..., Hikoamaen, le 21 février 2021.

fondation et la seconde quant à elle, présente la fondation en tant que pilier de l'approvisionnement en eau dans la Mefou-Akono.

I- Aperçu sur l'outillage technique et mécanismes d'intervention de la FSMB

La FSMB constitue un acteur phare dans la dynamique d'approvisionnement des zones rurales en eau potable dans le Département de la Mefou-Akono de façon générale et dans les zones rurales au Cameroun en particulier. Elle est l'expression ou la manifestation de l'appui de la coopération helvético-camerounaise dans le développement socioéconomique dans les zones rurales au Cameroun². Sa contribution s'inscrit dans la perspective de la coopération privée suisse ou tout simplement, dans la dimension non gouvernementale de cette coopération³. Les réalisations de cette coopération à travers la FSMB, dans le domaine de l'hydraulique villageoise nécessitent la mobilisation d'un outillage technique approprié et obéit à certaines conditionnalités ou certains critères⁴. Dans la présente partie, nous présenterons d'abord les préalables à l'intervention de la FSMB dans cette localité, ensuite, nous décrivons l'outillage et les différentes étapes de la réalisation d'un puits et le troisième volet de cette articulation enfin est consacré à la maintenance et les différents partenaires de la FSMB.

1. Les préalables de l'intervention de la FSMB dans une localité

L'intervention de la FSMB dans une localité dans le cadre de la réalisation des infrastructures ne se fait pas de façon hasardeuse. Elle obéit à un certain nombre de conditions. Dans cette articulation de notre travail, nous avons pour objectif de présenter les critères à partir desquels la FSMB au départ se déploie. Ainsi, nous avons distingué deux grandes phases. La première concerne l'aspect administratif alors que la seconde s'intéresse à la sensibilisation et à la contribution des communautés bénéficiaires des infrastructures hydrauliques de la Fondation.

1.1. Phase initiale : une phase conditionnée par la soumission d'un dossier à dimension communautaire

La communauté villageoise qui s'intéresse à un puits, prend contact avec les responsables du projet à Otélé. Sur place, ils sont conseillés et reçoivent des informations

² Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

³ Machia, " La coopération bilatérale ... ", p. 147.

⁴ AFSMO, Rapport "L'eau c'est la vie", 2017, p. 19.

détaillées. Dans le but d'amener les populations à se sentir impliquées, la FSMB tout comme bien d'autres partenaires au développement fait recours à un ensemble de méthodes à savoir l'approche dite participative. Cette approche pourrait être expliquée ici à deux niveaux qui sont la cote part des populations dans la réalisation de l'ouvrage et leur sensibilisation sur l'entretien du puits après le départ de la FSMB. Et donc, du point de vue financier, les villages et les hameaux⁵ doivent participer aux coûts soit par une contribution en espèce, soit par un équivalent en prestations en nature⁶.

La soumission d'une demande de construction d'un puits auprès de la FSMB répond à un certain nombre de critères. En effet, cette demande adressée à la fondation doit émaner d'une communauté rurale⁷. C'est pourquoi de manière générale, tous les habitants de ladite communauté doivent être d'accord pour l'installation d'une adduction d'eau potable. Pour cela, le maximum de signatures est requis pour cette étape. De plus, étant donné que la fondation met de l'accent sur les puits dits communautaires, la zone où le futur puits devra être installé doit habiter une population d'au moins 150 personnes permanentes⁸. Ayant rempli ces différentes conditions, la communauté envoie une demande écrite par courrier ou par mail aux adresses suivantes :

- Fondation St. Martin / l'eau c'est la vie, B.P 22 OTELE ;
- Fondation St. Martin, casier N°41 au SEDY à Yaoundé, derrière la librairie St. Paul
- Par courriel à l'adresse suivante : mail@fsm-otele.org

À cette demande, la communauté ajoutera une somme de 50 000 FCFA comme contribution préalable pour la visite du site. La communauté joindra à sa demande un plan de localisation qui permettra à la fondation d'atteindre facilement le site et aussi 3 à 4 numéros de téléphone des leaders de la communauté ainsi que leurs adresses électroniques. Tous les paiements doivent être effectués directement à la Fondation St. Martin, B.P. 22 Otélé, en tant que seul destinataire des fonds et seul autorisé à les accepter. Il faut compter entre 9 et 18 mois entre la demande et la réalisation, en supposant que le site soit accessible à leurs camions⁹.

⁵ Nom masculin désignant un groupe de maisons rurales situées hors de l'agglomération principale d'une commune.

⁶ Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

⁷ *Idem.*

⁸ Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

⁹ *Idem.*

Après réception de la demande par la fondation, celle-ci est soumise à une étude de la zone afin de déterminer son éligibilité pour la construction d'un puits. Dans le cas où la demande est favorable :

- La communauté désireuse d'acquérir un ouvrage devrait se situer dans la zone d'intervention de la FSMB, car pour des soucis de sécurité et de logistique, les camions utilisés pour la construction des puits ne devraient pas passer la nuit hors de la fondation. C'est pourquoi, la fondation exige que le village ne soit pas à plus de 150 kilomètres pour que les engins puissent faire un aller et retour en une journée¹⁰.
- La communauté doit loger et nourrir les équipes de la FSMO pendant la durée du projet (3 à 6 semaines).
- Pendant la durée de ces travaux, la communauté doit fournir cinq aides fiables par jour, selon les instructions du chef de cabinet de la FSMO sur place, pour déblayer le terrain inondé, faciliter le transport des buses et autres matériaux, et nettoyer le site, entre autres choses¹¹.
- Le travail se fait par étapes préétablies que la communauté est censée suivre. Une fois les tuyaux construits et livrés, la communauté s'engage à les garder en bon état et à les entretenir conformément aux règles décrites en détail par l'équipe de l'IEC¹².

Toutefois, la demande de construction du puits par la communauté peut être rejetée si,

- Un particulier demande la construction du puits et décide de le mettre chez lui. En effet, les puits construits par cet organisme sont communautaires, dans ce cas la fondation n'accepte pas la demande de construction à titre individuelle ou dans une barrière. Selon eux tout le monde doit avoir accès à l'eau saine et potable.
- Hors du rayon d'action ou en zone urbaine de Yaoundé,
- Se situant à moins d'un kilomètre d'un puits, forage ou adduction existant, même en panne,
- Opulence visible de la population.

En somme, en cas d'éligibilité, la collectivité doit verser une somme de 500 000 CFA au titre de la contribution locale. Le reste des coûts de construction des canaux sera pris en charge par la Fondation St. Martin en Suisse, le coût réel d'un puits étant d'environ 8 millions CFA et le début des travaux peut commencer.

¹⁰ AFSMO, Brochure d'information de la fondation à Promote, 2022, p. 2.

¹¹ *Ibid.*, p. 2.

¹² AFSMO, Rapport d'activités, 2017, p. 14.

1.2. La phase de sensibilisation, d'animation et la contribution communautaire à la réalisation des puits

Après que le dossier soumis ait été accepté, la réalisation des puits proprement dits peut alors commencer. Celle-ci suit également un certain cheminement allant ainsi de la sensibilisation à la contribution communautaire.

1.2.1. La phase de sensibilisation et d'animation

Avant de construire un puits, les populations des diverses communautés sont réunies et participent à une séance d'information. Les collaborateurs de l'équipe IEC (Information, Education, Communication) sensibilisent les habitants sur les conséquences que provoquent la consommation d'eau sale et le manque d'hygiène sur la santé¹³. Ils expliquent ensuite, comment le puits sera construit et comment il devra être entretenu¹⁴. Les informations sont transmises aux villageois de manière visuelle et si possible de manière interactive dans le dialecte local.

La présence sur le terrain de ladite équipe permet à ce que les communautés puissent prendre leur responsabilité en main ; à savoir se charger de la gestion du puits pour qu'ils soient durables.

La tâche principale de l'IEC consiste à la sensibilisation des communautés bénéficiaires¹⁵. Tout d'abord, l'IEC stipule lors de l'animation de nouveaux puits, les droits et devoirs de la communauté représentée par un Comité de puits élu le jour de l'animation en présence des animateurs du PEP¹⁶. A la fin de cette animation, un contrat est signé entre le comité de puits et le PEP.

Toute animation, que ce soit lors de la construction, avant un dépannage ou sur la demande par le village, contient la sensibilisation sur la gestion et le maniement du puits ainsi que les règles de base de l'hygiène autour du puits et dans la vie quotidienne¹⁷.

Par ses fonctions, l'équipe IEC (Information, Education, Communication) est celle qui est en contact avec toutes les parties prenantes autour du puits et a développé un bon sens

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Werner..., Otélé le 23 juin 2022

¹⁵ AFSMO, Rapport d'activités, 2019, p. 14.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

pour toute sorte de situation ; que ce soit un litige latent dans la communauté ou un manque d'information sur certains aspects de gestion ou maniement du puits¹⁸.

C'est ainsi que l'IEC a au fil du temps gagné en professionnalisme en ce qui concerne la gestion et la résolution des litiges à l'intérieur de la communauté. L'esprit de communauté semble de plus en plus faible, l'on peut plutôt affirmer qu'une réticence croissante de gestion communale du puits complique le vivre ensemble¹⁹.

Face à une telle situation, les animateurs de l'IEC organisent un débat entre toutes les parties prenantes. Le défi ici est de faire comprendre aux uns et autres que chacun a le même droit en ce qui concerne le puits et que ce dernier est un bien appartenant à la communauté, sans respecter les hiérarchies ou liens familiaux dans la communauté²⁰.

Pendant le débat qui est un moment crucial dans la résolution des conflits, il est du devoir de l'IEC de mener la communauté à trouver des solutions durables et de déterminer ensemble un code de conduite. Le processus de médiation d'un tel litige déclenche souvent des larmes de colère, de désespération, de soulagement et de joie²¹.

En cas de problème avec le puits et dans le même esprit de " partager et coopérer " ²² les équipes de l'IEC font de plus en plus des descentes sur le terrain. Les animateurs de l'IEC expliquent pourquoi la pompe est tombée en panne et quelle est la meilleure manière de la gérer. En même temps, les risques de n'avoir pas accès à l'eau potable sont mis en évidence.

La tâche non négligeable de l'IEC reste l'évaluation des puits. À peu près tous les deux ans, les animateurs passent dans les villages pour contrôler l'état du puits, sa gestion et prodiguer les conseils selon la vision du Projet Eau Potable. Un puits bien géré bénéficie de certains avantages : le système de bonus autorise la communauté aux frais réduits pour un éventuel dépannage. Ainsi, il est possible de profiter d'un cadeau de quelques t-shirts et casquettes PEP si un village a montré beaucoup d'efforts pour soigner son puits²³.

1.2.2.La contribution communautaire pendant les travaux de construction des puits

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

²⁰ *Idem.*

²¹ AFSMO, Rapport d'activité, 2019, p. 14.

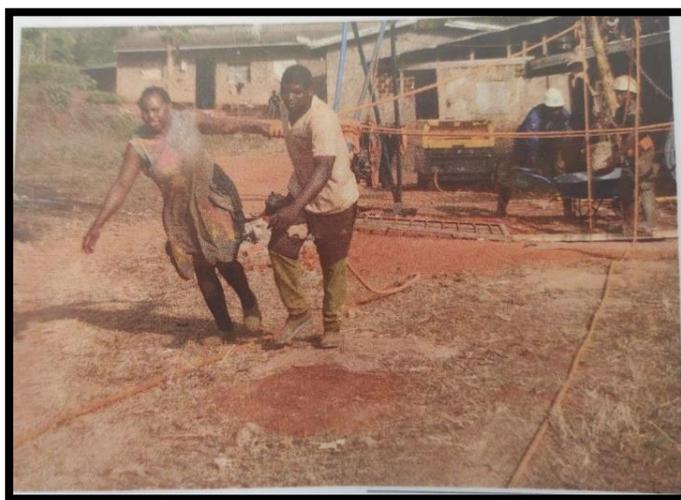
²² Slogan utilisé par la fondation en 2019 pour célébrer les 30 ans du projet " l'eau c'est la vie ". In, Rapport d'activités, 2019, p. 14.

²³ AFSMO, Rapport d'activité, 2019, p. 14.

Après le travail de l'équipe de sensibilisation et d'animation, la construction proprement dite commence. C'est dans cette mesure qu'intervient la communauté bénéficiaire du puits dans sa participation communautaire stipulée dans le contrat entre la fondation et la population locale qui a envoyé la demande. Cette contribution communautaire consiste pour la communauté à :

- Fournir une main d'œuvre permanente d'au moins 5 personnes volontaires pour aider les puisatiers de la FSMB. Cette aide consiste à travailler aux côtés des puisatiers dans le creusage et le transport de la terre,
- Surveiller le matériel de la fondation pendant toute la durée des travaux afin d'éviter d'éventuels vol ou vandalisme.
- Etant donné que la durée de réalisation du puits varie entre 3 et 6 semaines, les communautés villageoises des localités dans lesquelles sont réalisés les puits ont pour devoir ou obligation de pourvoir au logement ainsi qu'à la nutrition des équipes de puisatiers dépêchées pour la circonstance par la Fondation Saint Martin. La photo ci-dessous, traduit de façon imagée l'apport des communautés villageoises dans l'évacuation de la terre issue du creusage d'un puits.

Photo 3 : Aperçu de la participation communautaire dans l'aide pour la construction d'un puits.



Source : AFSMO.

Cette image ci-haut illustrée, semble fort frappante. Elle montre qu'en terme d'apport communautaire dans la réalisation d'un puits dans une localité donnée, tout le monde y compris les femmes peuvent participer. Elle transcende quelque peu les clichés généralement véhiculés au sujet des femmes quant à l'exercice des travaux de forte envergure physique. Un de nos informateurs dans la localité d'Okoa-Maria dans l'arrondissement de Mbankomo à

savoir Obama nous a relaté combien les travaux de réalisation du 249^{ième} puits dans les années 1996 avaient mobilisés avec enthousiasme les populations. Il déclare en effet

Pendant les travaux de réalisation de notre puits, la population du village s'était massivement mobilisée et travaillait du matin au soir sans que personne n'ait à nous le demander. En effet, l'histoire de notre puits relevait d'un bien fait de la part de la mission catholique d'Otéle qui nous l'offrait à travers la FSMB²⁴.

Il poursuit pour traduire cet élan de mobilisation en disant que : " le Père bénédictin d'Engelberg Martin Ngoumou par qui le puits nous avait été attribué nous faisait un grand bien"²⁵. L'animateur en la personne d'Alima qui avait été envoyé par la fondation depuis Otélé nous avait montré combien était précieux le puits qu'on nous offrait contre seulement notre engagement aux côtés de techniciens. Nous voyions en cette offre une aubaine c'est ce qui avait suscité une forte motivation au sein des populations²⁶. Ce dernier indique également que les femmes de tout le village apportaient des denrées alimentaires qui étaient ensuite cuisinées puis servies aux techniciens venus d'Otéle²⁷. Dans ce même village, le gestionnaire du puits numéro 577 situé juste à proximité du péage abonde dans le même sens lorsqu'il dit : "Quand les travaux de la construction de notre puits ont débuté en 2000, tous les jeunes gens du village s'étaient mobilisés pour donner un coup de main du matin au soir aux techniciens venus d'Otéle. Et c'était une grande joie lorsque la première goutte d'eau a jailli de ce puits"²⁸.

C'est dans le même sillage que Mvondo Louis Robert²⁹, et madame Awana Eloundou Helène³⁰ rencontrés à Lobo inscrivent leur témoignage. Ils affirment qu'ils apportaient souvent de la nourriture aux ouvriers qui réalisaient les travaux de construction du puits de Lobo.

À ce niveau, il était question pour nous de montrer les préalables nécessaires pour la construction proprement dite d'un ouvrage hydraulique. La partie à venir nous donnera une idée sur les équipements de la FSMB d'une part, et le processus technique de réalisation d'un puits d'autre part.

²⁴ Obama, J., 59 ans, Instituteur à la retraite et habitant du village Okoa-Maria, Okoa-Maria, le 12 août 2022.

²⁵ *Idem*.

²⁶ Obama..., Okoa-Maria, le 12 août 2022.

²⁷ *Idem*.

²⁸ Eyangay Ayissi, A., 63 ans, gestionnaire du puits 577 situé à proximité du péage d'Okoa-Maria, Okoa-Maria, le 12 août 2022.

²⁹ Mvondo, L. R., Apiculteur et riverain du puits de la FSMO à Lobo, Lobo, le 18 novembre 2021

³⁰ Awana Eloundou, H., 32 ans, Riveraine du puits de la FSMO à Lobo, Lobo, le 18 novembre 2021

2. Aperçu sur l’outillage et les différentes étapes de réalisation d’un puits

Dans le but de mener à bien ses activités d’approvisionnement en eau potable dans les zones rurales de la Mefou-Akono en particulier et dans le Cameroun en général, la FSMB a procédé à la construction d’une base dans son site de localisation à Otélé. Cette base contient les instruments logistiques et techniques que la fondation utilise dans la réalisation de ses ouvrages. Dans cette seconde sous articulation, nous avons pour objectif de décrire cette base d’une part, en ressortant autant que possible les différents matériaux qui s’y trouvent d’autre part, nous allons nous intéresser aux différentes étapes de réalisation technique d’un puits.

2.1. Les installations de la FSMB et l’outillage technique

La base de la FSMB à Otélé s’étend sur une superficie que nous pouvons estimer à peu plus d’un demi-hectare. C’est elle qui renferme tous les différents matériaux logistiques que la fondation utilise dans la réalisation de ses ouvrages³¹. Cette base abrite à titre de précision deux sites. D’un côté nous avons le bloc administratif qui est séparé du bloc logistique sur une distance d’environ 1 km et demi (cette estimation est de nous).

Photo 4 : Vue de face des locaux administratifs de la FSMO à Otélé



Source : Clichés de l’auteure, Otélé le 23 juin 2022

Le bloc administratif que l’on aperçoit en vue de face dans cette photo est constitué de 4 différents bureaux. On y trouve notamment le bureau du directeur, le bureau de la comptabilité, le grand bureau administratif et le bureau du personnel. Par ailleurs, une partie de ce bloc qui n’apparaît pas sur cette vue de face abrite les archives ainsi que le centre de documentation de la FSMO³². L’autre élément frappant de cette photo est le logo du projet

³¹ Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

³² Sidi Boulai, 40 ans, Chef logistique de la FSMO, Otélé, le 23 juin 2022.

l'eau c'est la vie. Il convient à ce titre de préciser que ce dernier apparaît sur tous les sites d'installation de la FSMO. Après avoir ainsi brièvement décrit le site administratif de la FSMB à Otélé, nous allons à présent nous intéresser à son site de stockage de matériels technique pour le travail.

Le site qui abrite les installations ou matériel technique de la FSMB s'étend sur une superficie d'environ 1 hectare. Il est segmenté en plusieurs sections qui abritent les matériaux de diverses natures et fonctions³³. C'est ainsi qu'il comporte par exemple un atelier de fabrication des buses que la fondation utilise dans la réalisation de ses ouvrages hydrauliques dans diverses zones rurales. Ceci montre que la FSMB fabrique elle-même ses propres buses. Elle dispose ainsi d'une équipe de fabrication constituée de maçons. Cette équipe de maçons a été associée à celle des puisatiers afin de rendre le rendement du personnel plus efficace³⁴. La raison de ce jumelage tient au fait que les buses que concevaient l'équipe de fabrication connaissaient souvent des problèmes quant à leur introduction dans les puits³⁵. Le directeur de la fondation à Otélé lors de notre entretien faisait d'ailleurs savoir que

Les puisatiers se plaignaient souvent que les dimensions des buses étaient parfois plus grandes ou alors plus petites que le diamètre des puits creusés. Les photos ci-dessus donnent un aperçu du travail en équipe dans la fabrication des buses. Après leur fabrication, les buses sont stockées pendant deux semaines, le temps qu'elles sèchent³⁶.

Photo 5 : Maçons et puisatiers en pleine séance de fabrication des buses devant servir à la réalisation des puits dans les locaux de la FSMO



Source : AFSMO.

Cette photographie montre comment l'équipe de maçons de la FSMO travaillent dans le cadre de la réalisation des buses utilisées dans la construction des puits. Selon le directeur de

³³ *Idem.*

³⁴ AFSMO, Rapport d'activités 2020, p.13.

³⁵ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

³⁶ AFSMO, Rapport d'activités 2020, p.13.

la FSMO, Mathys Werner, la fabrication des buses par l'équipe de maçons de la fondation permet de se rassurer de la qualité desdites buses³⁷. Cette option de faire fabriquer les buses par les équipes de la fondation elle-même, a pour avantage qu'elle permet de modifier tant les dimensions que la qualité des buses en fonction des réalités observées sur le terrain. Par ailleurs, cette photographie montre que la fondation s'assure que le matériau devant servir à la réalisation de ses buses soit stocké sur place. Ceci lui donne la latitude d'avoir le contrôle sur leur processus de fabrication et évite le recours à des prestataires extérieurs qui pourraient, du fait d'une certaine quête de gain, réaliser des buses à faible dosage de matériaux, et par conséquent, fragiles³⁸. Il est à noter que cette activité de fabrication des buses associe deux catégories d'ouvriers. Il s'agit des puisatiers d'une part, et des maçons d'autre part. L'association de ces deux équipes avait pour objet d'améliorer le rendement. Car avant leur jumelage, il arrivait que les maçons fabriquent des buses qui ne correspondaient pas toujours aux réalités et aux dimensions sur le terrain³⁹. En permettant à ces deux équipes de travailler ensemble dans le processus de fabrication des buses, les rendements sur le terrain se sont améliorés.

A part le magasin de fabrication des buses, l'on retrouve également dans le site un atelier de menuiserie qui sert à tailler et travailler les outils en bois utilisés par les techniciens de la fondation⁴⁰. Le cliché ci-dessous donne une vue de cet atelier de menuiserie de la FSMO.

Photo 6 : Aperçu de l'atelier de menuiserie de la FSMB à Otélé.



Source : Cliché de l'auteure, Otélé, 23 juin 2022.

³⁷ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

³⁸ Hoth, P., 40 ans environ, Chef de production à la fabrique des buses, Otélé, 23 juin 2022.

³⁹ Sidi Boulai..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁴⁰AFSMO, Rapport d'activités 2020, p.13

La réalisation des ouvrages hydrauliques par la FSMO dans le cadre du projet eau potable, nécessite l'usage du bois. Pour ce faire, la FSMO a pris l'initiative de se procurer elle-même son bois et de procéder à la fabrication des outils en bois. C'est à cette fin qu'un atelier de menuiserie a été construit et équipé, comme on peut le voir sur la photo 6. Dans cet atelier, l'on stocke et sèche le bois qui est par la suite utilisé pour la fabrication de divers outils.

L'impressionnant bâtiment qui abrite les outils techniques de la fondation dispose également de plusieurs magasins contenant divers autres outils techniques utilisés dans le processus de fabrication. C'est ainsi que l'on a par exemple une salle de peinture et d'assemblage, une salle des équipements destinés aux personnels.

Photo 7 : Une vue de la salle de peinture et de la salle des équipements de FSMO



Source : Clichés de l'auteure, Otélé, 23 juin 2022.

La photographie ci-dessus ressort d'une part un atelier de montage, de peinture ainsi que de séchage des pièces utilisées dans le revêtement des puits. D'autre part, nous pouvons apercevoir une salle contenant un certain nombre d'équipements de travail et de protection

dédié au personnel. La photographie de droite permet de distinguer les tenues, les chaussures de sécurité, ainsi que des boîtes contenant un certain nombre d'autres pièces diverses usées dans le montage des puits.

Par ailleurs, la FSMB dispose d'un atelier mécanique dans lequel sont gardés tous les matériaux roulants de la fondation. C'est dans cet atelier que sont réparés et entretenus les véhicules de la fondation⁴¹. Cet atelier est d'une importance capitale dans la mesure où la fondation a réalisé des ouvrages hydrauliques à des distances considérables de son site⁴². Ce sont donc ces différents véhicules qui permettent de transporter le matériel. C'est donc dire que sans la flotte roulante de la fondation, elle ne pourrait rien entreprendre car le matériel utilisé dans ses activités est très lourd⁴³. Cette flotte roulante était constituée non seulement de voitures de marque comme Mercedes au nombre de 04, mais également des camions, des pick-up de marque Mitsubishi au nombre de 07, des Mitsubishi Pajero Sport 03, de 04 motos, 20 tricycles bazar et de deux camions Mitsubishi. Le tableau ci-dessous donne un aperçu du kilométrage de la flotte roulante de la FSMO.

Tableau 2 : Flotte roulante de la Fondation Saint Martin d'Otéélé en 2020

Marques engins roulants	Nombre total d'engins roulants	Total kilométrage annuel parcouru
Mercedes	4	46 397
Pick-up Mitsubishi	8	130 084
Pajero Mitsubishi	4	45 940
Motos	4	0
Tricycles	2	2798
Total	22	237 312

Source : AFSMO, Rapport d'activité 2020, pp. 14 -15.

D'après les données de ce tableau, la Fondation Saint Martin de Baar disposait de 22 engins roulants. Ces derniers, lui sont utiles dans la réalisation de ses travaux dans diverses zones rurales à travers la région du centre en générale et plus précisément dans le Département de la Mefou-Akono en particulier. Le transport de son personnel (techniciens, animateurs, équipes administratives etc.) est assuré par ces différents engins. L'outillage lourd utilisé pendant la réalisation des travaux de construction des adductions d'eau est également

⁴¹ Werner..., Otéélé, le 23 juin 2022.

⁴² AFSMO, Rapport d'activités 2020, p.13.

⁴³ *Ibid.*

transporté dans certains de ces engins roulants. Les travaux de maintenance, d'entretien, de réparation sont également rendus plus aisés grâce à ces véhicules.

2.2. Les étapes de réalisation technique d'un puits

La construction d'un puits proprement dite commence par la recherche du site le plus approprié. Pour cela, le site doit être situé à un endroit le plus central possible du village, une parcelle communautaire, être facilement accessible et surtout avoir une veine d'eau souterraine suffisamment abondante⁴⁴. Les veines d'eau souterraines dont il est question ici sont recherchées à l'aide d'appareils tels que les pendules et les baguettes de sourciers⁴⁵. Une fois l'emplacement de la fontaine déterminé, l'excavation ou creusage du puits commence⁴⁶. Dans le but de creuser et d'atteindre la veine d'eau souterraine, on creuse à la main jusqu'à 30 mètres de profondeur et parfois plus : il s'agit d'un travail manuel pénible⁴⁷. Lorsque le puits qui a généralement un diamètre de 1.4 m et une profondeur de 21m, l'on procède souvent à l'acheminement de l'air frais à l'aide d'un compresseur au creuseur. Pour descendre, le creuseur se sert d'un instrument appelé harnais de sécurité. Dès que ce dernier trouve la veine sur une profondeur d'environ 6 mètres est creusée pour servir de réservoir. Il peut parfois arriver que les excavations ne soient pas couronnées de succès, dans ce cas, on procède au recreusage dans le but d'atteindre une veine d'eau offrant de l'eau en abondance⁴⁸.

Photo 8 : Un puisatier et un camion chargé d'apporter les buses sur le site de construction du puits



Source : AFSMO.

⁴⁴ AFSMO, Rapport d'activité, 2008, p. 6.

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ AFSMO, Rapport d'activité, 2008, p. 6.

⁴⁸ *Ibid.*

Cette photographie combinée permet de distinguer d'une part un puisatier descendant à l'intérieur d'un puits muni de ses équipements en vue de s'assurer que les buses sont bien mises en place. En outre, cette photographie de gauche permet de voir comment les puisatiers procèdent pour descendre au fond des puits. La photographie de droite quant à elle donne une idée sur la manière dont ce matériel, fort lourd est transporté ou acheminé sur les sites où se déroulent les travaux de réalisation des puits dans le cadre du projet eau potable. Il peut être clairement constaté que ce matériel lourd est transporté par des camions qui ont une forte capacité de charge. En bref, ces deux photographies donnent des indications sur l'étape de creusage des puits.

Une fois cette étape passée on procède à l'habillement et au revêtement du puits. À l'aide des plaques de base, des buses et couvercle des fontaines en ciments. L'étape qui suit immédiatement après l'habillage est celle du montage du puits à l'aide de plaques de base et de buses en béton lourdes de 400kg et de 0.5m de hauteur. Selon la profondeur du puits, l'on peut utiliser jusqu'à 60 buses voire plus si nécessaire⁴⁹. Une fois le puits ainsi consolidé, on pose un couvercle dessus afin de permettre l'introduction du tuyau de pompage et le montage d'une pompe à main⁵⁰. Les pompes à main importées d'Hollande et de type SWN80, fabriquées par l'entreprise hollandaise Van Reekum Materials sont installées. Notons cependant que la pompe SWN80 utilisée jusqu'en 2017 souffrait d'un manque de pièce de rechange parce que la seule entreprise qui la fabriquait était d'origine hollandaise et ses pièces étaient protégées par une licence qui empêchait la reproduction dans un autre pays. Ainsi, pour pallier à ce souci logistique, la FSMB décida dès 2017 de la remplacer par des pompes " India Mark II " et " Afridev " qui ne sont pas protégés par des droits de licence. Après des séries de tests concluants, la fondation opta pour l'adoption de la pompe " India Mark II ", car elle était plus fiable, moins coûteuse et aussi facile à dépanner⁵¹. La dernière étape est celle qui consiste à cimenter l'entourage immédiat du puits et à doter ce dernier d'un versoir pour l'eau perdue. Après quelques jours, le puits est prêt à l'utilisation. L'image ci-dessous donne une vue d'une cérémonie d'inauguration d'un puits dans une localité rurale.

Photo 9 : Une cérémonie d'inauguration d'un puits et sa remise à la population

⁴⁹ AFSMO, Rapport d'activité, 2016, p. 6.

⁵⁰ AFSMO, Rapport d'activité, 2008, p. 7.

⁵¹ AFSMO, Rapport d'activité, 2017, p. 16.



Source : AFSMO.

Cette autre photo illustre l'inauguration d'un puits flambant neuf offert par la FSMO à la population dans un village donné. On peut y apercevoir la joie qui anime les populations bénéficiaires qui dès cet instant pourront désormais avoir accès à une eau de qualité. Il s'agit véritablement scène de liesse. La vitalité que l'on peut percevoir sur les visages des différentes personnes ici, témoigne effectivement de ce que l'eau c'est la vie.

Après avoir ainsi décrit l'outillage technique ou logistique de la Fondation Saint Martin de Baar, ainsi que les différentes étapes de réalisation d'un puits, nous allons à présent dans les paragraphes qui suivent nous intéresser aux différents partenaires qui appuient la fondation dans sa mission d'approvisionnement des zones rurales en eau potable tout en mettant également un point d'honneur sur le système de maintenance et d'entretien de ses ouvrages hydrauliques.

3. Ressources de la FSMB et système de maintenance des ouvrages

La FSMO dans la réalisation des ouvrages hydrauliques bénéficie du soutien de plusieurs partenaires qui lui offrent des dons divers. Par ailleurs, les ouvrages créés dans diverses localités rurales bénéficient aussi des actions de maintenance initiée par la fondation au travers de ses techniciens ou ses maintenanciers. Notre objectif dans cette articulation est donc de ressortir l'appui des partenaires à l'activité de la FSMB d'une part. Nous voulons présenter le système de maintenance et la manière dont les ouvrages sont gérés par les communautés d'autre part.

3.1. Système de maintenance et de gestion des ouvrages par les communautés villageoises

Dans cette sous-section de notre travail, nous présentons d'une part, le système de maintenance des ouvrages de la fondation et d'autre part, la gestion de ces ouvrages par les communautés villageoises bénéficiaires.

3.1.1. La maintenance

La FSMB ne se limite pas seulement à créer des ouvrages hydrauliques dans les diverses localités rurales qu'elle couvre. Elle en assure également la maintenance grâce à une équipe de maintenance qui est souvent associée à l'équipe des animateurs de l'IEC⁵². Cette maintenance permet d'identifier les problèmes d'ordre techniques qui pourraient affecter les ouvrages hydrauliques. L'association de l'IEC à l'équipe de maintenance a permis d'améliorer et de gagner en temps dans certaines initiatives de dépannage⁵³. Il faut rappeler que par le passé, les équipes de maintenance et de l'IEC constituaient deux services distincts. Chacune de ces équipes avaient alors son cahier de charge. La maintenance se voyait alors sur le seul volet technique, en ce temps-là, l'IEC se focalisait sur les préparatifs des travaux et prodiguait des conseils aux populations des villages dans lesquels les puits étaient déjà implantés⁵⁴. C'était après avoir effectué plusieurs formations internes aux membres des deux services qu'une collaboration et une coordination a été établie entre l'IEC et la maintenance. Cette collaboration d'après le rapport de la FSMB de 2021, avait conduit à des résultats satisfaisants tant pour la fondation que pour les populations bénéficiaires.

L'activité de maintenance proprement dite consiste au dépannage, au remplacement des pièces usées notamment. Le but recherché ici est d'assurer la durabilité du puits. Ainsi, l'on peut résumer les étapes de la maintenance en deux grands points, la phase d'évaluation et le dépannage. Celui-ci peut se faire sous deux formes. La première forme est appelée dépannage simple et l'autre dépannage avec animation.

Le dépannage simple consistait souvent à descendre sur le terrain avec des équipes techniques de la FSMB. Cette descente pourrait se faire soit à la demande des populations en cas de panne, soit de manière routinière par les équipes de la fondation.

⁵² AFSMO, Rapport d'activité, 2019, p. 14.

⁵³ *Ibid.*, p.15.

⁵⁴ AFSMO, Rapport d'activité, 2021, p. 18.

Le dépannage avec animation consiste à associer maintenance et participation des communautés villageoises. D'une part, on resensibilise et éduque les populations concernées à l'usage et l'entretien des ouvrages hydrauliques. On leur apprend également les dangers que pourrait constituer une absence de points d'eau potable. Cette formule permet alors de comprendre qu'il ne peut pas avoir de maintenance durable sans implication, information et éducation des populations bénéficiaires⁵⁵. En cas de panne, le comité du puits doit immédiatement informer la FSMO. Après une période de garantie de douze mois, les contributions communautaires d'un dépannage s'élèvent à 50.000 FCFA. Pour ce qui est d'une vidange cette contribution est de l'ordre de 100.000 FCFA⁵⁶. Toutes ces contributions doivent être payées à l'avance⁵⁷.

Au cours des années 2019-2020, la collaboration entre les services de maintenance, de coordination et de l'IEC a donné les chiffres suivants répertoriés dans le tableau ci-dessus :

Tableau 3 : Etude statistique sur la collaboration des services IEC, coordination, maintenance entre 2019 et 2021

Activités	Fréquence
Visites de sites	138
Animation nouveau puits	124
Prospection	126
Montage du puits	114
Evaluation	1622
Dépannage	707
Animation avant dépannage	256
Animation sur demande	62

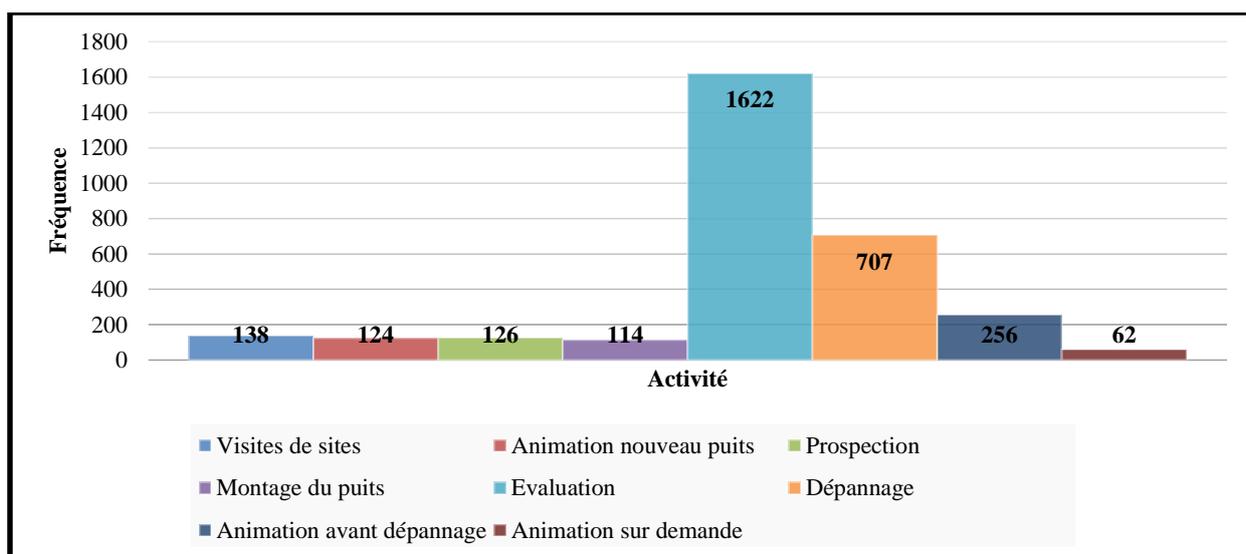
Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 2019 à 2021

Graphique 2 : Représentation la collaboration entre les services IEC, Coordination, maintenance de la FSMO entre 2019 et 2021

⁵⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁵⁶ AFSMO, "L'Eau c'est la vie", janvier 2022, p. 3.

⁵⁷ *Ibid.*



Source : Idem tableau n°3.

Le graphique ci-dessus permet d'observer que la fondation par ses différentes équipes de maintenance a mené un nombre élevé d'évaluations qui se chiffre à hauteur de 1622, ceci peut se traduire dans une certaine mesure par le dynamisme de cette équipe. Le nombre de dépannages semble aussi important car le chiffre est de 707, ceci nous amène à penser que la FSMB reste en alerte, tient à ses ouvrages et y veille. Les animations permanentes consistant à la sensibilisation et à l'éducation des populations sont aussi un gage de durabilité des ouvrages et d'inclusion des bénéficiaires. Les populations elles-mêmes sollicitent de plus en plus ces animations en formulant parfois des demandes allant dans ce sens.

3.1.2. La gestion communautaire

Les infrastructures hydrauliques de la FSMB dont bénéficient les populations des zones rurales de la Mefou-Akono en particulier et celles du Cameroun d'une manière générale, sont souvent gérées par les mêmes populations. Cette gestion est souvent assurée par un comité de gestion du puits constitué par voix électorale au cours des différentes descentes sur le terrain des équipes de la fondation⁵⁸. C'est l'occasion de répreciser que dans le cadre de sa stratégie de communication avec les villages qui demandent les puits, les équipes de la FSMB passent dans ces villages plusieurs fois avant la construction éventuelle des puits. Ces passages comme nous l'avons dit plus haut constituent l'étape la plus importante car c'est au cours de cette dernière que les populations sont formées et éduquées sur la nécessité d'une gestion responsable du puits à construire et sur les aspects de santé, et d'hygiène⁵⁹. Pour concrétiser

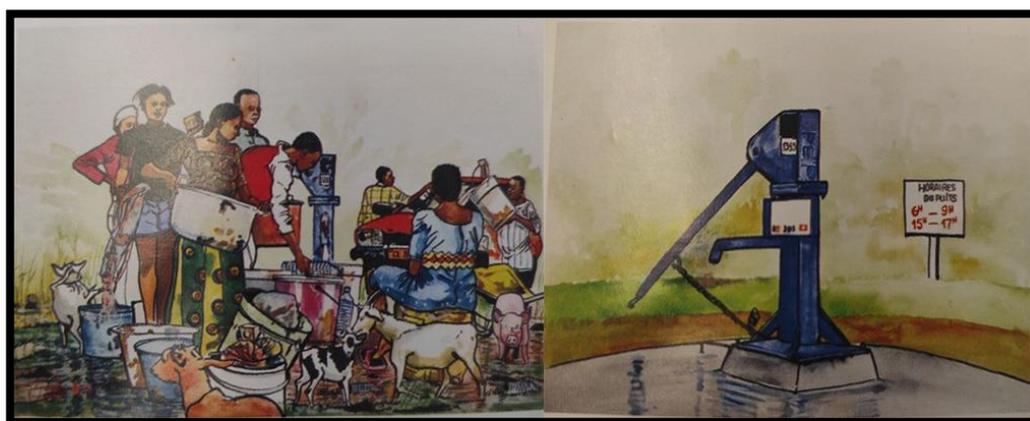
⁵⁸ AFSMO, Rapport d'activités, 2020, p. 19.

⁵⁹ Eyanga Ayissi, A., 63 ans, gestionnaire du puits 577 situé à proximité du péage d'Okoa-Maria, Okoa-Maria, le 12 août 2022.

cette implication des populations, un comité de gestion comme indiqué plus haut est mis sur pied et ce dernier reçoit des informations sur les devoirs et responsabilités qu'on attend de ses membres. C'est après cette étape qu'un partenariat de coopération est établi entre la fondation et le village⁶⁰.

Entre autres rôles du comité du puits, il est chargé de veiller à la salubrité du forage ainsi que ses alentours immédiats. Pour cela, des séances d'investissements humains sont organisées de façon plus ou moins régulière. Chaque famille bénéficiant de l'ouvrage devrait normalement participer à ces séances. C'est aussi auprès de ce comité que sont versées les contributions mensuelles destinées à la réparation ou au dépannage du puits en cas de panne. Cette contribution s'élève à 500 FCFA par famille. Notons que, les deux planches ci-dessous montrent l'une ce qu'il ne faut pas faire au risque d'endommager le puits et l'autre la manière dont le puits doit être géré en respectant les horaires.

Photo 10 : Une illustration de ce qui ne doit pas être fait et ce qui doit être pour conserver le puits



Source : AFSMO.

Cette double photographie illustre deux réalités distinctes. Vue de gauche, on observe une sorte d'usage anarchique du puits avec la présence d'animaux. On peut clairement constater dans cette photographie qu'il n'y règne pas un ordre dans l'usage de ce puits. Une telle utilisation du puits peut compromettre la durabilité de cette infrastructure. Dans la vue de droite, on observe par contre un puits propre avec d'un côté une plaque indiquant les différents horaires d'ouverture et de fermeture de la pompe.

Lorsque les horaires ne sont pas respectés, les puits s'exposent à des pannes régulières. Madame Ebanda Pauline gestionnaire du puits 249 sis à la mission catholique d'Okoa-Maria

⁶⁰ AFSMO, Rapport d'activités, 2020, p. 19.

nous renseignait que lorsque les populations ne respectaient plus les consignes horaires, " notre puits a connu des désagréments tels que des assèchements et autres pannes"⁶¹.

3.2. Les partenaires de la FSMB

En tant que fondation, la FSMB reçoit des dons ou appuis multiformes en provenance de plusieurs partenaires. Ces derniers peuvent être de tiers ou des individus, des organisations non gouvernementales, des agences de développement, des organisations internationales et des organismes communautaires comme l'UE, des organisations caritatives, des paroisses⁶². Ces différents partenaires sont aussi bien de nationalité suisse qu'étrangère. Pour ce qui est des acteurs suisses qui appuient la FSMB dans ses réalisations au Cameroun, on peut citer entre autres : le canton de Jura (qui depuis le début a financé de nombreux puits), le canton de Zoug, le Rotary club Zoug, etc... La liste complète des donateurs suisse se trouve en annexe⁶³. Il faut relever en outre que lesdits donateurs ne sont pas uniquement d'origine suisse. Plusieurs autres donateurs interviennent ou viennent en appui à la fondation. Ne pouvant pas les énumérer tous, nous nous sommes limités à mentionner entre autres : l'Union européenne, *Mobile Telephone Networks Cameroon Ltd* (MTN), etc. La liste complète des donateurs ou partenaires de la fondation compte tenu de sa longueur a été annexée au présent travail. Nous avons simplement voulu ici, faire mention de quelques acteurs. Notons tout de même que dans la Mefou-Akono, en général l'Union Européenne reste le partenaire qui a le plus financé la Fondation Saint Martin dans la réalisation des ouvrages hydrauliques, il s'agit notamment de 98 puits⁶⁴.

Au terme de cette première articulation, on peut retenir que la FSMB déploie d'importants moyens logistiques et même financiers dans la réalisation des ouvrages hydrauliques en zones rurales au Cameroun de façon générale et dans le Département de la Mefou Akono objet de la présente étude en particulier. Par ailleurs, dans le but d'impliquer les populations dans la gestion et l'entretien des ouvrages, la FSMB opte pour la responsabilisation de ces dernières en procédant de manière plus ou moins régulière à l'organisation des séances de sensibilisation et d'animation⁶⁵. Ces séances comme nous l'avons démontré consistent à éduquer les populations à l'utilisation du puits et à son

⁶¹ Ebanda, P., 64 ans, Gestionnaire du puits numéro 249, mission catholique d'Okoo-Maria, Okoo-Maria, le 12 août 2022.

⁶² Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁶³ Cette liste ne pouvant être présentée dans son entièreté du fait qu'elle fait plus d'une soixantaine de pages, nous nous sommes limités à quelques extraits.

⁶⁴ AFSMO, "Compilation des rapports d'activités", 1989-2022.

⁶⁵ Ebanda..., Okoo-Maria, le 12 août 2022.

entretien⁶⁶. La partie à venir, examine les réalisations concrètes entreprises par la FSMB dans le domaine de l'hydraulique villageoise de la Mefou Akono.

II- LA FSMO : LEVIER DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU AKONO ET AU-DELA (1989-2022)

Depuis 1989, le PEP de la mission catholique d'Otélé que la FSMB a intégré dès 1992, a permis d'approvisionner en eau potable de qualité plusieurs localités rurales de la Mefou-Akono et même au-delà de ce Département. Les derniers rapports de l'année en cours font état de ce qu'un peu plus de 1800 puits ont déjà été construits par cette fondation au Cameroun. Cette initiative quoiqu'on dise est salutaire pour les populations rurales du Cameroun du fait que les pouvoirs publics peinent encore à garantir l'accès à ce droit basic qu'est l'approvisionnement en eau potable aux populations rurales. Dans la présente partie, nous avons trouvé nécessaire de jumeler les activités de cette fondation et de son projet " l'eau c'est la vie " dans la Mefou-Akono et dans d'autres localités au-delà de ce Département à cause de l'importance des réalisations entreprises. Ainsi, dans un premier temps, nous nous intéressons aux réalisations de cette fondation dans son fief d'origine à savoir la Mefou-Akono. Dans un deuxième temps, nous essayons d'étudier ses réalisations dans les localités situées hors de la Mefou-Akono.

1. La couverture des ouvrages hydrauliques de la fondation dans la Mefou-Akono

Le Département de la Mefou-Akono constitue comme nous l'avons signalé dès le départ, le creuset, mieux le foyer originel du P.E.P devenu aujourd'hui " L'eau c'est la vie " initié par le Père Urs d'Engelberg dès 1989 et porté par la FSMB depuis 1992⁶⁷. De 1989 à 2022, mis à part les puits encore en construction, la Mefou-Akono a totalisé en tout 457 puits ce qui représente un pourcentage global de 25.37% de l'ensemble des puits construits par la fondation. Dans cette articulation, nous avons un double objectif, d'une part nous allons nous atteler à présenter les ouvrages hydrauliques de la fondation à Otélé, siège du projet eau potable et d'autre part, il s'agira d'analyser les réalisations de cette fondation dans les autres localités de la Mefou-Akono.

1.1. Les ouvrages hydrauliques de la FSMB à Otélé

⁶⁶ ACJ, "Coopération entre la république et canton du JURA et la communauté autonome Basque", Document pour la conférence de presse du 26 novembre 1992, ARCJ60-4J78, p. 4.

⁶⁷ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

La localité d'Otéélé plus précisément *Nkolmelen* ou *Hikoamaen* est le siège de la FSMB au Cameroun. C'est également le lieu où le projet eau potable de la mission catholique d'Otéélé devenu " L'eau c'est la vie " a vu le jour en 1989. Ce projet que porte aujourd'hui la fondation depuis 1992 est une initiative à caractère humanitaire entreprise par un prêtre bénédictin de nationalité suisse à savoir le Père Urs. Son initiative comme nous l'avons montré au chapitre 2. Shanda Tonme dans son ouvrage intitulé : " Un diplomate au service de l'archevêque " lui rend un hommage bien mérité en ces termes :

Le Père Urs Egli, le projet, les travailleurs, tous sont restés graver dans la mémoire, dans l'existence, dans notre histoire, comme une partie d'une œuvre multidimensionnelle et plurifonctionnelle, inséparable, éternelle. Le vieil homme, le missionnaire du développement, le Père du projet l'eau c'est la vie, le bénédictin puissant, le patron honnête et loyal s'en est allé⁶⁸.

Nous avons souligné dans le chapitre 2 que l'initiative salvatrice du Père Urs provenait du constat qu'il avait effectué suite aux multiples maladies hydriques qui frappaient ses paroissiens. Ce fût à ce titre qu'il décida de mettre sur pied le PEP devenu l'eau c'est la vie à Otéélé, car il aimait alors pour reprendre un peu Shanda Tonme dire en levant le coude : " L'eau c'est la vie et le vin c'est la joie⁶⁹ ". C'est donc à Otéélé que fût construit le premier puits, il fut inauguré le 24 novembre 1989⁷⁰, dont le donateur était Misereor. Il avait été construit à proximité de la mission catholique d'Otéélé et de l'école primaire de cette même mission⁷¹.

Photo 11 : Une image du tout premier puits du PEP à Otéélé de sa construction à nos jours (1989-2021)



Source : AFSMO.

Ces trois clichés présentent le tout premier puits réalisé dans le cadre du projet eau potable sous Misereor, c'est-à-dire avant l'intervention de la FSMO. Ce puits avait été

⁶⁸ S. Tonme, *Un diplomate au service de l'archevêque A la mémoire de Monseigneur Jean Zoa, du père Urs Egli et de Monseigneur André Wouking*, Paris, L'Harmattan, 2016, p. 212.

⁶⁹ Tonme, *Un diplomate au service...*, p. 98.

⁷⁰ AFSMO, <https://martinstiftung.ch/fr/>, consulté le 12 juin 2022 à 13h :24.

⁷¹ *Ibid.*

construit dans la cour de l'école mission catholique d'Otélé. Il a été rénové à plusieurs reprises par les soins de la FSMO. Dans la vue de gauche, on aperçoit le modèle initial de ce premier puits. Les deux autres vues présentent le modèle sous lequel se présente ce puits actuellement.

Depuis lors, les populations d'Otélé ont commencé à consommer une eau de bonne qualité, ce qui avait d'après les témoignages réduit la fréquence des maladies hydriques. C'est ce qu'affirme l'un de nos informateurs que nous avons rencontré sur place à Otélé et qui a pendant plus de 25 ans a travaillé au sein de la FSMB⁷². Notre informateur déclarait à cet effet

Avant l'installation des pompes de la fondation, les gens souffraient de divers maux de ventre, c'est ce qui avait poussé le Père Urs à entreprendre la construction des puits pouvant procurer une eau potable. Lorsque les gens ont commencé à consommer l'eau des premiers puits les cas de maladies s'étaient réduits.⁷³

Nous devons signaler que le Père Urs lui-même avait été victime des maladies hydriques. L'Abbé Clément Nkodo Manga qui a été son proche collaborateur au grand séminaire d'Otélé nous a expliqué au cours d'un entretien que " Le Père Urs à la suite d'une infection microbienne à son arrivée à Otélé avait subi une opération chirurgicale en Suisse après avoir consommé une eau contaminée"⁷⁴.

À ce jour, la localité d'Otélé compte au total 12 puits ce qui représente moins de 1% de l'ensemble des puits construits par la fondation au Cameroun. Ceci est compréhensible tant la localité d'Otélé n'est pas aussi peuplée que ça. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des puits réalisés à Otélé de 1989 à 2020.

Tableau 4 : Evolution annuelle du nombre de puits réalisés par la FSMO à Otélé de 1989 à 2020

Années	Nombre des puits
1989	01
1990	02
1991	02
1992	02
1993	01
1994	01
1998	01

⁷² Alima..., Otélé, 23 juin 2022.

⁷³ *Idem*.

⁷⁴ Abbé Nkodo Manga..., Yaoundé, le 20 avril 2022

2000	01
2020	01
Total	12

Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 1989-2020.

Ce tableau montre que l'évolution du nombre du puits dans la localité Otélé a été faible et lente. Elle a suscité l'intervention de 10 donateurs⁷⁵. Il s'agissait notamment de Misereor qui a financé les puits 01 et 05 respectivement en 1989 et 1990, de Hufschmid M. AG | Zug qui a financé un puits en 1990 notamment le puits N°6, de Diverse spender qui a financé 2 puits, le puits N°181 en 1993 et le puits N°X0002 en 2020⁷⁶. Privater Spender a financé un puits en 2000 et c'est le puits N°595, Gedenken an Langenegger Leo a financé un puits c'est le puits N°468 en 1998, DEZA Schweiz a financé un puits en 1994 qui porte le numéro 229, Stv aussi a financé un puits en 1992 avec pour numéro 114, Kloster + Pfarrei Disentis a financé un puits en 1992 dont son numéro est 116, Alfred Müller AG | Baar en 1991 et le numéro du puits est 47, Gemeinde Hünenberg a financé un puits N°48 en 1991.

Après avoir examiné les ouvrages de la fondation St. Martin dans la localité d'Otélé, nous allons nous intéresser aux réalisations de cette fondation dans d'autres localités de la Mefou-Akono.

1.2. Les ouvrages de la FSMO dans les arrondissements de la Mefou-Akono

Nous avons dit au début de cette articulation, que le Département de la Mefou-Akono comptabilise à ce jour 457 puits⁷⁷. 12 de ces 457 comme nous l'avons vu plus haut ont été réalisés à Otélé foyer originel du projet eau potable. Les 445 autres puits restants dans ce Département ont été réalisés dans d'autres zones⁷⁸. Les différentes localités rurales dans lesquelles ces puits sont réalisés bénéficient alors d'une offre en eau potable de qualité. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la répartition des ouvrages de la FSMO dans l'ensemble de la Mefou-Akono.

Tableau 5 : Répartition des puits par arrondissements dans la Mefou-Akono de 1989 à 2022

Arrondissements	Nombre des puits réalisés	Profondeur moyenne/m	Nombre de donateurs impliqués
Ngoumou	116	21	43

⁷⁵ AFSMO, Compilation des Rapports d'activités, 1989-2022.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ AFSMO, compilation des Rapports d'activités, 1989-2022.

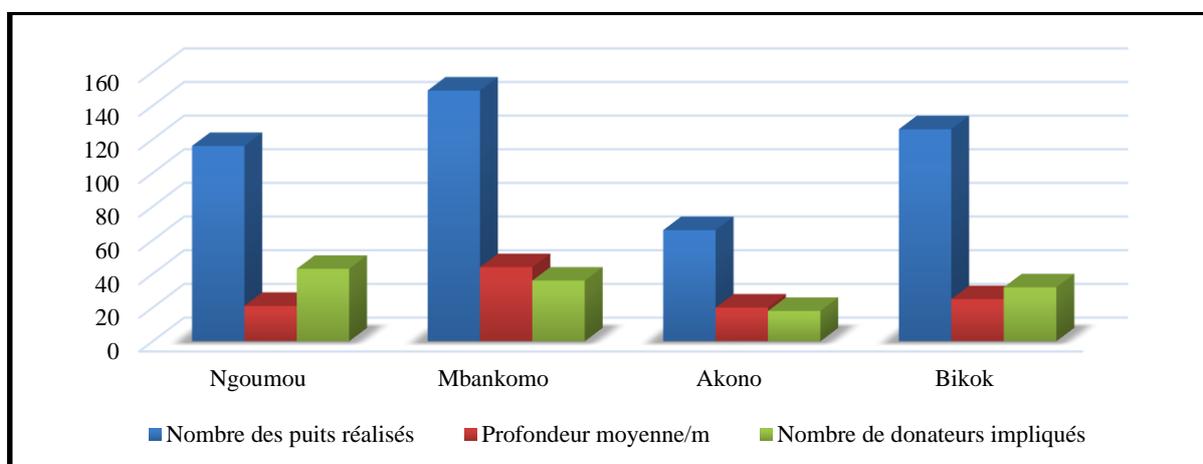
⁷⁸ *Ibid.*

Mbankomo	149	44	36
Akono	66	20	18
Bikok	126	25	32
Total	457	110	129

Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 1989-2022.

Pour mieux appréhender cette répartition, nous avons associé au présent tableau le graphique 3. Ce dernier permet de prendre en compte à la fois le nombre de puits par arrondissement, leurs profondeurs moyennes, ainsi que le nombre de donateurs engagés.

Graphique 3 : Répartition des puits par arrondissements dans la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022



Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 1989-2022.

Le graphique ci-dessus permet de constater que l'arrondissement de Mbankomo est celui qui totalise le plus grand nombre de puits dans tout le Département de la Mefou-Akono. Il compte ainsi 149 puits sur les 457 que totalise tout ce Département. Ce qui en valeur relative correspond 33%⁷⁹. C'est également l'arrondissement dans lequel la profondeur moyenne des puits est plus élevée soit 44 mètres de profondeur. Pour ce qui est des partenaires impliqués dans la construction de ces puits, on a pu dénombrer jusqu'ici 36. Le plus grand partenaire ayant assisté la fondation dans la réalisation des puits à Mbankomo est l'UE avec 37 puits financés.

À la suite de Mbankomo vient l'arrondissement de Bikok avec 126 réalisés soit 28 %⁸⁰ de l'ensemble de tous les puits du Département. La profondeur moyenne est de 25 mètres. 32 partenaires ont appuyé la fondation dans la réalisation de ces puits, le plus grand est *Diverse Spender* avec un total de 35 puits financés.

⁷⁹ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

⁸⁰ *Ibid.*

Après Bikok arrive l'arrondissement de Ngoumou qui devrait en principe compter 116 puits en incluant ceux réalisés à Otélé, ce qui renvoie à 25 % dans l'ensemble pour une profondeur moyenne de 21 mètres. Mais lorsqu'on soustrait les 12 puits réalisés à Otélé, on obtient un total de 102. Pour ce qui est des partenaires qui sont venus en appui à la fondation dans cet arrondissement, ils sont au nombre de 43 et le plus grand contributeur est Diverse Spender avec 19 puits financés.

Akono arrive en dernière position avec 66 puits soit 14 %⁸¹ de l'ensemble avec une profondeur moyenne de 20 mètres et 18 partenaires. Le plus grand partenaire de la fondation ici est l'UE avec 16 puits financés.

Photo 12 : Une image du puits n° 269 dans la localité d'Okoa Maria par Mbankomo



Source : Cliché de l'auteur, Okoa-Maria le 12 août 2022.

Il s'agit sur cette image de l'un des deux puits de la FSMO qui alimentent les populations d'okoa-Maria par Mbankomo. Ce dernier est implanté sur le terrain de l'Eglise catholique. Sa forme actuelle épouse le nouveau modèle mis en place depuis quelques temps par les équipes de la FSMO.

Tableau 6 : Evolution globale des réalisations hydrauliques du projet eau potable dans le Département de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022

Années	Nombre de puits réalisés	Pourcentage
1989	02	0,44%
1990	06	1,31%
1991	10	2,19%
1992	04	0,88%
1993	20	4,38%
1994	11	2,41%

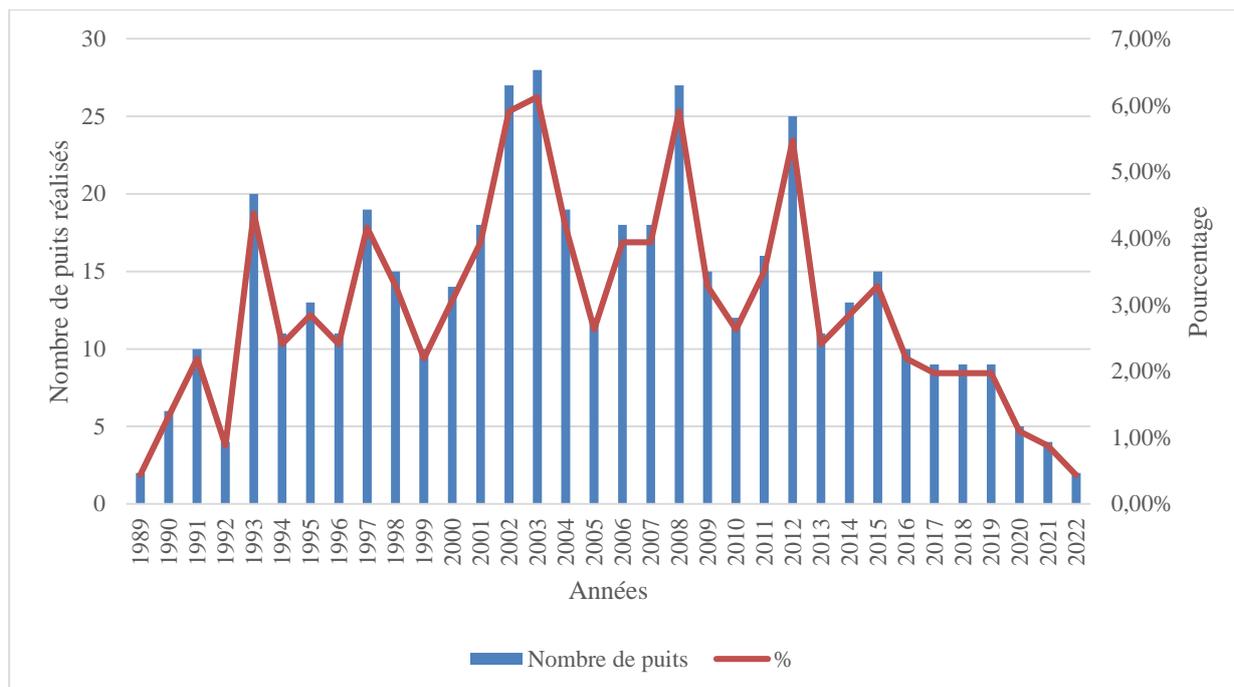
⁸¹ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

1995	13	2,84%
1996	11	2,41%
1997	19	4,16%
1998	15	3,28%
1999	10	2,19%
2000	14	3,06%
2001	18	3,94%
2002	27	5,91%
2003	28	6,13%
2004	19	4,16%
2005	12	2,63%
2006	18	3,94%
2007	18	3,94%
2008	27	5,91%
2009	15	3,28%
2010	12	2,63%
2011	16	3,50%
2012	25	5,47%
2013	08	2,41%
2014	13	2,84%
2015	15	3,28%
2016	10	2,19%
2017	09	1,97%
2018	09	1,97%
2019	08	1,97%
2020	05	1,09%
2021	04	0,88%
2022	02	0,44%
Total	457	100%

Source : Calculs de l'auteure à partir des différents rapports d'activités de la FSMO 1989- Juillet 2022.

Dans le but de mieux illustrer l'évolution des réalisations hydrauliques de la fondation dans la Mefou-Akono depuis 1989, un graphique a été dressé.

Graphique 4 : Evolution globale des réalisations hydrauliques du projet eau potable dans le Département de la Mefou-Akono de 1989 à juillet 2022



Source : Idem tableau n° 6.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, le graphique ci-dessus montre que l'on est parti de 02 puits en 1989, à 457 en 2022. Ce qui représente un accroissement en valeur absolue de l'ordre de 455 puits. Ce taux d'accroissement en valeur absolue s'obtient simplement en soustrayant la valeur de départ à la valeur d'arrivée. Quant à l'évolution proprement dite, il faut dire qu'elle oscille de manière irrégulière. On y distingue alors trois grands pics notamment, en 2002 (27 puits), 2003 (28 puits) et 2008 (27 puits). L'augmentation du nombre de puits d'une année à une autre traduit un certain dynamisme ou enthousiasme non seulement des populations qui sollicitent les puits, mais également de la fondation qui y montre sa disponibilité⁸². Les valeurs relativement basses en terme de nombre de puits réalisés au cours de certaines années traduisent également la faiblesse de la sollicitation des populations en la matière.

Après avoir analysé les réalisations de la FSMO dans le domaine de l'hydraulique villageoise dans la Mefou-Akono, nous avons constaté que ce Département concentre à lui seul 25.37 % de l'ensemble des ouvrages hydrauliques réalisés par la FSMO au Cameroun. Etant donné qu'environ 75%⁸³ des ouvrages de cette fondation sont réalisés en dehors de la Mefou-Akono, il sera judicieux d'examiner la réalisation de ces ouvrages dans ces autres localités.

⁸² Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

⁸³ *Ibid.*

2. Les ouvrages hydrauliques de la fondation au-delà de la Mefou-Akono

Initialement débuté dans le Département de la Mefou-Akono et plus précisément dans la localité d'Otélé, sous l'impulsion du Père bénédictin Urs Friedrich Egli, l'entreprise humanitaire de la FSMB s'est élargie au fil du temps dans d'autres localités situées au-delà de la Mefou-Akono⁸⁴. Ainsi, les zones rurales de 19 autres Départements du Cameroun sont aujourd'hui alimentées en eau potable grâce au Projet "l'eau c'est la vie" du regretté Père Urs Egli. Ces réalisations couvrent ainsi au moins 06 régions du Cameroun. Dans cette partie, nous essayons de résumer les activités de la fondation au-delà de la Mefou-Akono. L'objectif d'une telle démarche réside dans notre souci de rendre compte de façon globale des activités d'approvisionnement en eau potable des zones rurales par le projet l'eau c'est la vie ou FSMB. Nous allons pour cela en premier lieu présenter les raisons de cette extension au-delà de la Mefou-Akono, puis dans un second lieu présenter ses diverses réalisations.

2.1. Les raisons de l'élargissement de la sphère d'action de la fondation hors de la Mefou-Akono

Le projet eau potable devenu "l'eau c'est la vie" et porté par la FSMB depuis 1992 a vu le jour dans la Mefou-Akono plus précisément dans la localité d'Otélé. Nous avons signalé que ce projet prévoyait à l'origine la construction de 44 puits fontaines à Otélé (Nkolmelen ou Hikoamaen)⁸⁵. Mais Monseigneur Jean Zoa dont dépendait la réalisation d'une telle initiative avait posé une condition sine qua none au Père Urs initiateur du PEP. Cette condition exigeait du Père Urs Egli de construire non pas 44 puits mais 400 puits qui devaient couvrir non seulement sa zone pastorale, mais également d'autres localités à celle-ci⁸⁶. En effet, pour Monseigneur Jean Zoa, l'initiative du Père Urs était une aubaine pour permettre à de nombreuses populations rurales de bénéficier d'un accès à l'eau potable. Il était donc hors de question qu'Otélé et par extension la Mefou-Akono soient les seuls à bénéficier d'un tel projet. C'est ce que Claude Nwind, un de nos informateurs et par ricochet tout premier animateur du PEP nous a laissé entendre lorsqu'il déclarait que

Le Père Urs avait constaté que les populations de sa mission souffraient de beaucoup de maladies hydriques, lui-même avait été victime de ses maladies au point de subir des interventions chirurgicales. Pour donc sortir ces populations de cette situation, il avait demandé à Misereor 44 puits fontaines. Comme il fallait que l'archevêque de Yaoundé à savoir Monseigneur Jean Zoa

⁸⁴ AFSMO, "L'eau c'est la vie, aide humanitaire au Cameroun", 2006, p. 4.

⁸⁵ *Ibid.*, p.3.

⁸⁶ *Ibid.*

donne son aval, ce dernier posa comme condition de sa signature la réalisation non pas de 44 mais de 400 puits à Otélé et dans d'autres localités⁸⁷.

C'est donc sans surprise que l'on a assisté à la réalisation des premiers ouvrages hydrauliques au-delà d'Otéle et de la Mefou-Akono à partir de 1990⁸⁸. Au cours de cette année environ 18 puits fontaines furent construits en dehors de la Mefou-Akono Département de départ du projet "l'eau c'est la vie". Les localités qui avaient connues cette première extension des activités du PEP étaient notamment Yaoundé I & II avec également 01 puits, Soa également avec 01 puits construit, vient ensuite Makak avec 04 puits construits ainsi que Lolodorf avec 01 puits et Esse avec 02 puits construits. Enfin les localités d'Elendé et Elat-Minkom avec chacun 01 puits construit.

En outre, le fait que les expériences réalisées dans certaines localités aient portées leurs fruits à encourager d'autres à solliciter les services de la fondation. C'est ce qui fait aujourd'hui comme nous l'avons vu au départ, que celle-ci couvre 06 régions du Cameroun par ses activités comme déjà indiqué plus haut. Certaines affinités pouvaient permettre que certains puits soient réalisés dans certaines zones. Après avoir analysé succinctement les raisons de l'extension du projet "l'eau c'est la vie" de la FSMB, nous allons par la suite étudier la représentation de ses activités par Département.

2.2. Les ouvrages hydrauliques hors de la Mefou-Akono

Nous avons dit dès le départ que les activités du PEP portées par la FSMB avaient débutées à Otélé dans la Mefou-Akono à l'initiative du Père Urs Egli. Elles se sont étendues alors au-delà de la Mefou-Akono. À ce jour, ces ouvrages hydrauliques couvrent les zones rurales d'au-moins 19 Départements au Cameroun. Au plan régional, le projet "L'eau c'est la vie" couvre 6 grandes régions, il s'agit notamment de la région du Centre, du Sud, du Littoral, de l'Adamaoua, de l'Ouest et du Nord-ouest. Le tableau à venir donne un aperçu de la manière dont les ouvrages hydrauliques de la FSMO sont repartis par Département.

Tableau 7 : Répartition par Département des réalisations hydrauliques de la FSMBO au-delà de la Mefou-Akono 1989- Juillet 2022

Départements	Nombre de puits réalisés	Pourcentage/%
Nyong et So'o	80	6,06
Mefou et Afamba	561	42,53
Nyong et Mfoumou	13	0,98
Hauts-Plateaux	02	0,15

⁸⁷ Nwind..., Hikoamaen, 3 février 2021.

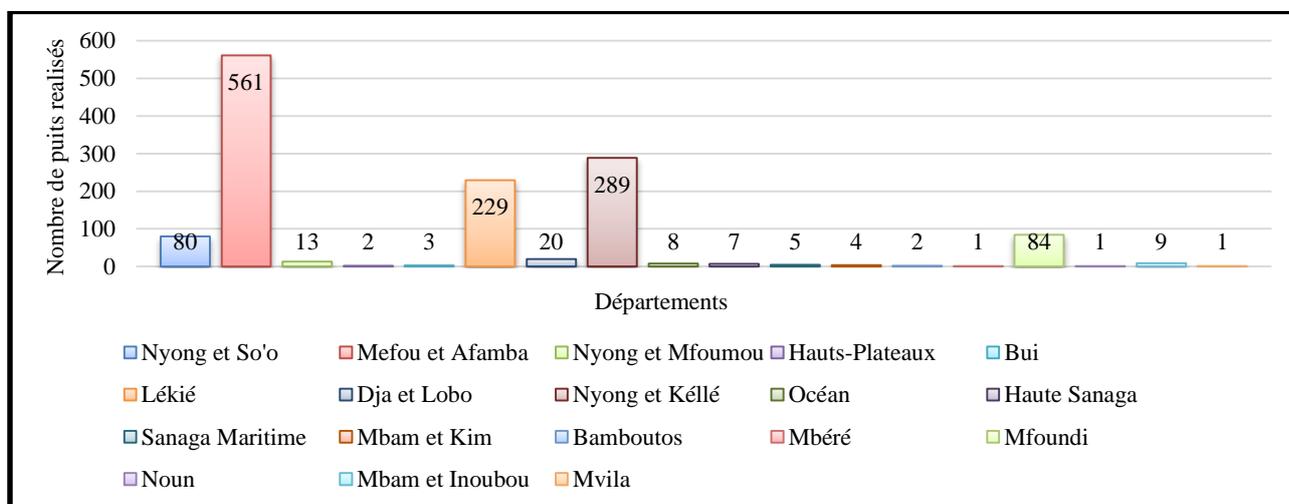
⁸⁸AFSMB, Rapport annuel, 1992, p. 10.

Bui	03	0,22
Lékié	229	17,36
Dja et Lobo	20	1,51
Nyong et Kéllé	289	21,91
Océan	08	0,60
Haute Sanaga	07	0,53
Sanaga Maritime	05	0,37
Mbam et Kim	04	0,30
Bamboutos	02	0,15
Mbéré	01	0,07
Mfoundi	84	6,36
Noun	01	0,07
Mbam et Inoubou	09	0,68
Mvila	01	0,07
Total	1319	100

Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports d'activités de la FSMBO de 1992-2022.

Ce tableau pour être mieux compris a été accompagné d'un graphique.

Graphique 5 : Représentation graphique de la répartition par Département des ouvrages hydrauliques de la FSMO au-delà de la Mefou-Akono de 1989-2022



Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports d'activités de la FSMBO de 1992-2022.

L'observation de ce graphique permet de constater qu'au total 1319 puits ont été construits en dehors du Département de la Mefou-Akono foyer originel du projet " L'eau c'est la vie " porté par la FSMO, ce qui renvoie à 74,26%⁸⁹ de l'ensemble des puits réalisés par cette fondation. De ce fait, la Mefou-Akono où le projet est né ne comptabilise à ce jour que 25,73% des ouvrages hydrauliques réalisés par la fondation, ce qui confirme alors l'exigence qu'avait posé Monseigneur Jean Zoa au Père Urs. Plusieurs autres localités rurales du

⁸⁹ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

Cameroun sont donc alimentées en eau potable grâce à ce projet qui était initialement comme nous l'avons dit au départ réservé uniquement à la seule Mefou-Akono plus précisément à Otélé.

Au total nous avons pu recenser 18 Départements sur les 58 que compte le Cameroun, ce qui renvoie à une moyenne de 31,03% Départements couverts par la FSMO en dehors de la Mefou-Akono. Parmi ces autres Départements, c'est la Mefou-Afamba qui comptabilise le plus grand nombre de puits soit 561 ouvrages en valeur absolu et 42,53% en valeur relative. Ce Département compte même plus de puits que la Mefou-Akono où est né le projet.

C'est un département qui compte lorsqu'on fait le total Mefou-Akono y compris 31,58% de l'ensemble des puits réalisés au Cameroun par la FSMO, après ce Département vient celui du Nyong et Kélé qui compte 289 puits soit 21,91%⁹⁰ de l'ensemble des puits construits hors de la Mefou-Akono. L'abondance des puits de la fondation dans ces 2 Départements serait liée à leur proximité et au fait qu'ils sont tous 2 limitrophes à la Mefou-Akono ce qui facilite le déplacement du lourd équipement de la fondation⁹¹. Il en est de même du Département de la Lekie qui comptabilise 229 puits ce qui représente 17,36%⁹² de l'ensemble des puits construits en dehors de la Mefou-Akono. Nous constatons cependant que les Départements éloignés comme nous l'avait expliqué nos informateurs sont logiquement les moins dotés en infrastructures hydrauliques de la FSMO. Le directeur de la fondation Mathys Werner expliquait que "les équipements sont lourds et nécessitent beaucoup de dépenses en argent et en carburant, ce qui rend difficile les réalisations de la fondation". Du point de vue régional, c'est logiquement la région du Centre qui vient en tête avec 1733 puits construits comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 8 : Répartition par régions des réalisations hydrauliques de la FSMBO au-delà de la Mefou-Akono 1989-2022

Régions	Nombre de Départements couverts	Nombre de puits
Centre	09	1733
Littoral	01	05
Ouest	03	05

⁹⁰ *Ibid.*

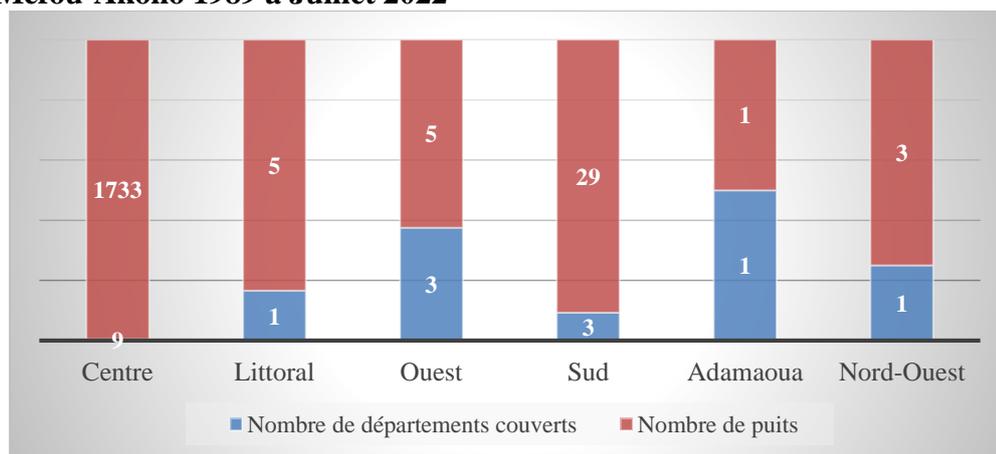
⁹¹ Nwind..., Otélé le 03 Février 2021.

⁹² AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

Sud	03	29
Adamaoua	01	01
Nord-Ouest	01	03
Total	18	1776

Source : Calculs de l'auteur à partir des rapports d'activités de la FSMO de 1992-2022

Graphique 6 : Répartition par régions des réalisations hydrauliques de la FSMBO au-delà de la Mefou-Akono 1989 à Juillet 2022



Source : Idem tableau n°7.

Nous remarquons que 97,57%⁹³ des ouvrages de la FSMO ont été réalisés dans la région du Centre. Ce sont d'ailleurs les Départements de cette région qui prédominent avec 1773 puits au total.

Tableau 9 : Répartition globale des ouvrages hydrauliques du PEP hors de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022

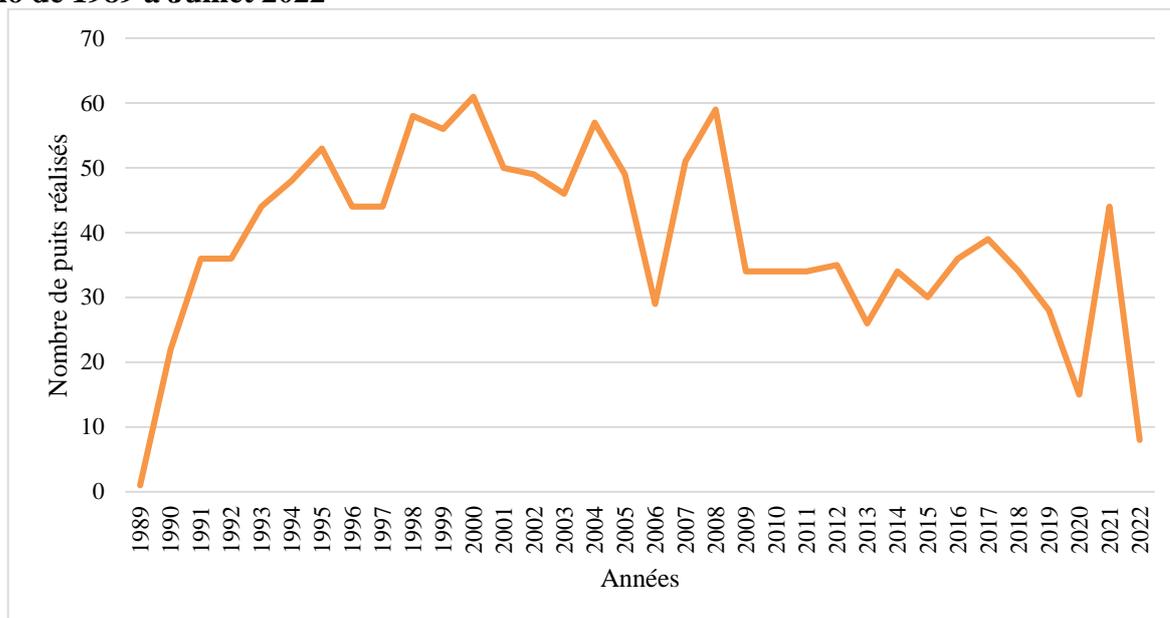
Années	Nombre de puits réalisés
1989	1
1990	22
1991	36
1992	36
1993	44
1994	48
1995	53
1996	44
1997	44

⁹³ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

1998	58
1999	56
2000	61
2001	50
2002	49
2003	46
2004	57
2005	49
2006	29
2007	51
2008	59
2009	34
2010	34
2011	34
2012	35
2013	26
2014	34
2015	30
2016	36
2017	39
2018	34
2019	28
2020	15
2021	44
2022	8
Total	1324

Source : Calculs de l'auteur à partir des rapports annuels de la FSMO à partir de 1989 à 2022.

Graphique 7 : Evolution globale des ouvrages hydrauliques du PEP hors de la Mefou-Akono de 1989 à Juillet 2022



Source : AFSMB, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

Ce graphique confirme que les ouvrages de la fondation dans les localités situées hors de la Mefou-Akono, sont supérieurs à ceux réalisés dans ce Département, foyer originel du projet. Ainsi, l'on note que 1324 puits ont été réalisés en dehors du Département de la Mefou-Akono, ce qui représente au total 74.34% de toutes les réalisations hydrauliques de la fondation. L'évolution de ces réalisations a également suivie une dynamique oscillatoire variant ainsi d'une année à une autre.

Au terme de ce chapitre, nous retenons que les activités de la FSMB ont permis à plusieurs localités rurales de bénéficier de l'accès à l'eau potable. Initialement prévu pour la localité d'Otéle et de la Mefou-Akono par extension, l'approvisionnement en eau potable par "L'eau c'est la vie" et porté par la FSMB couvre à ce jour 19 départements Mefou-Akono y compris et 06 régions du Cameroun. Le chapitre à venir qui est le dernier de cette étude essayera alors d'apporter une appréciation critique sur ce projet.

CHAPITRE IV : EVALUATION CRITIQUE DE TROIS DECENNIES D'INTERVENTION DE LA FSMO DANS L'HYDRAULIQUE RURAL AU CAMEROUN

Depuis plus de 30 ans, le PEP devenu "L'eau c'est la vie" et porté par la FSMB, alimente plusieurs localités rurales en eau potable au Cameroun. Ce projet, fruit de la coopération helvético-camerounaise constitue à n'en point douter une œuvre humanitaire qu'il convient de saluer¹. Le Père Urs Egli de la congrégation des Bénédictins, initiateur dudit projet est sans doute une figure importante de l'œuvre humanitaire au Cameroun. L'œuvre qu'il a initiée a permis à de nombreuses localités rurales tant dans le Département de la Mefou-Akono, creuset originel du PEP, que dans le reste du Cameroun d'avoir accès à une eau courante de qualité. Ceci a ainsi permis dans une certaine mesure, de réduire les maladies hydriques. Par ailleurs, comme cela est démontré dans les développements consacrés à ce chapitre, le PEP s'est aussi révélé, un cadre relatif de création d'emplois et d'encadrement social de certains natifs de sa zone d'implantation, et même pour certaines personnes originaires d'autres localités du Cameroun.

De ce fait, nous pouvons affirmer que les acquis de ce projet qui méritent d'être pérennisés sont multidimensionnels. Le gouvernement camerounais, les collectivités territoriales décentralisées, les communautés villageoises et dans une certaine mesure d'autres partenaires œuvrant dans le même champ d'action, pourraient s'approprier des acquis de cette expérience en matière d'hydraulique villageoise. Cela est d'autant plus impératif au regard de la poussée démographique observée dans nombre de localités péri-urbaines au Cameroun. Nonobstant ces acquis, nous avons pu noter que ce projet n'est pas exempt de toute limite. L'objet du présent chapitre est donc de faire le bilan de cette œuvre humanitaire que constitue le PEP, en relevant ses acquis, limites, sans oublier quelques perspectives.

I- Les acquis du projet eau potable

Le projet "L'eau c'est la vie" initié par le Père Urs et porté par la FSMB depuis 1992 a permis à ce jour à de nombreuses zones rurales de 19 Départements sur les 58 que compte le Cameroun de bénéficier d'un accès facile à l'eau potable. Notre intention ici n'est pas de dire que le PEP soit une alternative aux initiatives gouvernementales en matière

¹ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022

d'approvisionnement des zones rurales en eau potable. Notre souci ici, consiste simplement à relever l'apport ou encore les retombées positives de ce projet au Cameroun. Pour ce faire, nous allons en premier lieu montrer comment cette fondation à travers le PEP a contribué à améliorer l'offre en eau potable dans de nombreuses localités rurales en réduisant non seulement les distances à parcourir pour obtenir de l'eau mais également des maladies hydriques².

1. Une relative amélioration de l'offre en eau potable

Le projet "L'eau c'est la vie" a permis une certaine amélioration dans l'approvisionnement en eau potable des localités dans lesquelles ses ouvrages sont installés. Cette contribution s'est traduite non seulement par l'amélioration de l'offre en eau potable mais également par une relative réduction des distances à parcourir pour obtenir de l'eau.

1.1. Une relative réduction des distances à parcourir et une nette amélioration de la qualité de l'eau consommée

Dans la plupart des localités où le PEP ou "L'eau c'est la vie" portée par la FSMB a installé ses ouvrages hydrauliques, on constate que les distances à parcourir pour trouver de l'eau courante ou potable ont été sensiblement réduites. Avant, lors de nos multiples descentes sur le terrain, nous avons constaté d'après les témoignages que les distances à parcourir avant l'installation des ouvrages de la fondation étaient considérablement longues. Ces dernières pouvaient même s'étendre jusqu'à 3 kilomètres. Dans le village Nkolbiyen par exemple, situé à une cinquantaine de kilomètres de Yaoundé la capitale du Cameroun, et habité par une population d'environ 600 âmes, les populations devaient parcourir au moins 2 kilomètres pour trouver de l'eau potable selon un rapport de la FSMB³.

Le rapport dont mention vient d'être faite, soulignait qu'en Nkolbiyen le besoin en eau potable était des plus urgents. C'est le cas dans plusieurs de nos localités rurales où le problème d'eau potable se pose avec acuité. Le parcours de ces longues distances ne garantit pas toujours une eau de qualité. Le témoignage de Nanga Ayissi Julienne est assez édifiant à ce propos. Elle nous confiait à cet effet qu'" Etant fille unique et aînée d'une famille de 09 enfants ", elle avait pour principale tâche de ravitailler le ménage ou la case familiale en eau avant de pouvoir se rendre à l'école. Elle déclarait que " Ma mère me réveillait souvent aux

² *Idem.*

³ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 2014, p. 3.

environs de 5h30 du matin et me demandait de remplir l'ensemble des ustensiles de la maison avec de l'eau ". Un rapport de la FSMB souligne la mésaventure d'une dame nommée Bertille qui s'était faite mordre par un serpent un matin alors qu'elle se rendait à la source pour chercher de l'eau au petit matin⁴.

Les propos de cette dernière ont été repris dans le rapport en ces termes " Le problème d'accès à l'eau potable a causé beaucoup d'évènements malheureux à ma famille : je me suis faite mordre par un serpent un matin alors que j'allais puiser de l'eau. J'ai perdu mes jumelles âgées seulement de 11 mois des suites d'une dysenterie amibienne causée par la mauvaise qualité de l'eau. Mes enfants, mon mari et moi-même souffrons régulièrement des crises de diarrhées ou d'infection cutanée causée par la mauvaise qualité de l'eau que nous buvons⁵ ". La construction des puits de la FSMO est venue quelque peu atténuer les difficultés que les populations rurales des localités qu'elle couvre connaissent en matière d'accès à l'eau potable. C'est ce que nous disait Eyenga Ayissi Alois habitant du village Okoa-Maria par Mbankomo. Ce dernier est le gestionnaire de la pompe numéro 577 du village Okoa-Maria. Il nous disait en effet

Avant la construction du puits par la mission catholique d'Otélé, nous étions obligés de boire de l'eau des marigots et des sources. Pour laver les habits par exemple, la population était obligée d'aller à Akono-Assi qui signifie la colline sous Akono à environ 2 kilomètres de la maison. Lorsque le puits a été construit en 2000, les femmes et les enfants n'avaient plus à se lever tôt ni à marcher de longues distances pour avoir de l'eau. Nous voyons donc que les ouvrages hydrauliques de la fondation ont permis de réduire les distances.⁶

A Lobo dans la Lekié où nous nous sommes rendus également, les témoignages par rapport à la réduction des distances du fait de la création des ouvrages de la FSMO ont été recueillis. Madame Ntsama Marie chez qui se trouve un puits de la fondation, nous a fait savoir que ses enfants et tous les autres enfants du village étaient obligés d'aller chercher de l'eau à boire à la source qui était à 02 kilomètres et demi en moyenne de la maison. La lessive se faisait à *Lobo-Assi* à près d'un kilomètre et demi de la maison après l'école publique de Lobo⁷.

La construction du puits de la fondation devant sa maison a donc facilité l'accès à l'eau et a amélioré la qualité de celle-ci. Le directeur de la FSMO abondait également dans ce sens lorsqu'il nous disait en entretien que " Notre objectif est de fournir autant que possible l'accès à l'eau potable aux populations rurales en nous assurant de la bonne qualité de celle-ci tout en

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, 2014, p.3.

⁶ Eyanga..., village Okoa-Maria, 09 Août 2022.

⁷ Ntsama, M., 63 ans, cultivatrice et habitante de Lobo centre, Lobo, novembre 2021.

essayant au maximum de réduire les peines liées à sa recherche car nous estimons que l'accès à l'eau potable est un droit fondamental⁸ ". Notons que la fondation ne se limite pas seulement à construire des puits, elle cherche davantage à la limite de ses moyens de réduire les distances à parcourir pour obtenir de l'eau potable. À ce jour, la FSMB a permis à environ 500.000 personnes à avoir accès à l'eau potable⁹. Mais également de réduire les distances à parcourir pour obtenir cette eau¹⁰.

Photo 13 : Vue contrastée entre eau de mauvaise et de bonne qualité



Source : AFSMO.

Ces deux photos combinées montrent le contraste qui existe entre l'eau de marigot consommée par les populations en l'absence d'infrastructures hydrauliques viables et celle que ces mêmes populations consomment lorsqu'une infrastructure hydraulique viable existe. Comme on peut donc l'apercevoir, la photo de gauche illustre l'eau de marigot contenant de nombreux débris comme les algues. Cette dernière à son apparence, semble être vectrice de maladies hydriques. Quant à la photo de droite, elle met en exergue des populations en liesse à l'inauguration d'un puits de la FSMO ou du "projet eau potable". Il s'agit alors là d'une eau potable, et donc propre à la consommation. La mise en place d'une telle infrastructure est souvent coûteuse. Lissouck Nicolas rencontré au cours d'une de nos descentes sur le terrain à Eséka indiquait que les coûts de ces infrastructures seraient difficiles à supporter si les populations étaient appelées à les supporter¹¹.

Ainsi, est-il nécessaire de constater que les nombreuses réalisations hydrauliques de la FSMO en vue d'améliorer l'offre en eau potable des populations rurales ont nécessité des

⁸ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁹ AFSMO, " Brochure d'information L'eau c'est la vie de la Fondation St. Martin de Baar en Suisse ", Yaoundé – Promote, 2022, p. 1.

¹⁰ Mballa, S., 40 ans environ, Riverain du puits de la FSMO à Mfou, Mfou, le 10 avril 2020.

¹¹ Lissouck, N., 42 ans environ, Natif d'Eséka et commerçant, Eséka, le 18 février 2021.

coûts financiers considérables. Dans le tableau ci-dessous, nous essayons de récapituler les dépenses liées à la réalisation des puits par la FSMO entre 2019 et 2021.

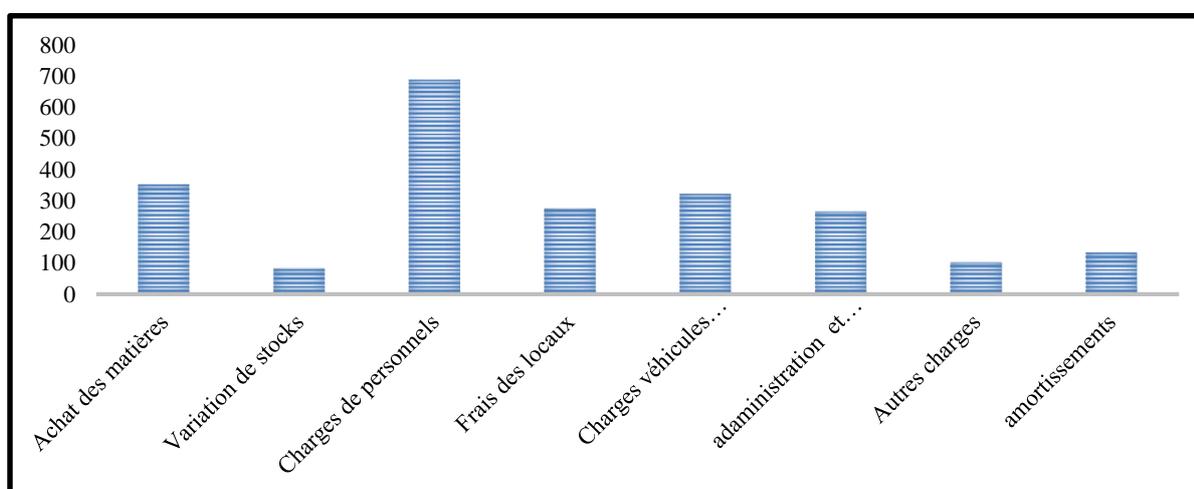
Tableau 10 : Récapitulatif des dépenses liées à la réalisation des puits par la FSMB entre 2019 et 2021

Répartition approximative des coûts et des investissements	2019		2020		2021	
	En mio FCFA	En %	En mio FCFA	En %	En mio FCFA	En %
Coûts des matières	123	18%	113	15%	118	15%
Variation de stocks	37	5%	22	3%	26	3%
Charges de personnel	203	30%	226	30%	239	31%
Frais des locaux	73	11%	101	13%	103	13%
Charges véhicules et transports	87	13%	116	15%	119	15%
Administration et informatique	73	11%	94	13%	99	13%
Autres charges	43	6%	32	4%	28	4%
Amortissements	40	6%	46	6%	48	6%
Excédent (+) / Déficit (-)	-5	-1%	-86	-11%	/	/
TOTAL	674	99%	664	89%	780	100%

Source : Calculs de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 2019 à 2021.

Pour mieux appréhender ces dépenses, nous avons associé au présent tableau le graphique ci-dessous. Ce dernier permet de prendre en compte tous les coûts à la fois.

Graphique 8 : Récapitulatif des dépenses dues à la réalisation des puits par la FSMB



entre 2019 et 2021

Source : Calcul de l'auteure à partir des rapports annuels de la FSMO de 2019 à 2021.

Nous constatons à la lecture du graphique 8 que la fondation a injecté au total 2 milliards 118 millions de francs CFA¹² entre 2019 et 2021. 668 millions ont été orientés dans les charges salariales. Et 1 milliard 450 millions ont été consacrés à la réalisation des infrastructures hydrauliques dans les zones rurales. La plus grande part des dépenses liée à la réalisation des puits comme nous pouvons l'observer dans le tableau et le graphique a été consacrée à l'achat des matières. La somme totale de ces achats s'est élevée à 354 millions de francs CFA¹³. Les charges de véhicules et de transports occupent la seconde place dans les dépenses liées à la réalisation des puits soit 322 millions de francs CFA¹⁴. Il faut noter que cette répartition des dépenses ne tient pas compte des charges du personnels qui elles concernent la masse salariale. On observe toutefois que 2021 est celle des trois années où les dépenses de la fondation ont été les plus élevées soit 780 millions de francs CFA. Toutes ces dépenses traduisent l'engagement de la fondation à améliorer l'offre en eau potable dans les zones rurales.

L'amélioration de la qualité de l'offre en eau potable conduit nécessairement à la réduction des maladies hydriques. C'est ce que nous allons essayer de démontrer dans la prochaine articulation.

1.2. Une relative réduction des maladies hydriques

La FSMO initialement dédiée à apporter une aide ponctuelle d'urgence aux communautés, s'évertue au quotidien et de façon modeste à la réduction de la détresse humaine car au Cameroun, si le système d'adduction en eau potable est sans cesse croissant, il ne parvient cependant pas à toujours couvrir les besoins des populations. Ainsi, 65% de la population en milieu rural n'a toujours pas accès à l'eau potable et est exposée aux maladies hydriques. L'offre en eau potable de la FSMO est donc une contribution d'importance considérable dans l'éradication des maladies hydriques¹⁵. Dans certaines localités où les ouvrages hydrauliques de la fondation ont été créés, on observe une réduction de la mortalité infantile et maternelle¹⁶. C'est dans ce sens que l'on peut lire dans le rapport de 2021 :

En conclusion, l'éradication des maladies hydriques est perceptible, les projets de développement dérivés de la construction des puits sont concrets, la réduction de la mortalité infantile et maternelle est visible. Toutes ces raisons motivent notre engagement aux côtés du gouvernement camerounais

¹²AFSMO, Rapports d'activités annuels de 2019 à 2021.

¹³*Ibid.*

¹⁴*Ibid.*

¹⁵ AFSMO, Rapport d'activités, 2021, p. 9.

¹⁶*Ibid.*

pour un accès durable à une eau de qualité au profil des communautés des zones rurales ressortissantes de la région du Centre¹⁷.

La fondation à travers ses équipes ne se limite pas à offrir uniquement de l'eau potable aux populations. Elle s'emploie également à travers ses animations et sensibilisations à une éducation sanitaire des populations. Ceci passe par des séances de travail au cours desquelles les populations sont entretenues sur les maladies hydriques. C'est dans ce sens qu'on peut lire dans le rapport de 2019 ce qui suit : " Pour sauver nos vies, le respect de l'écologie et de l'hygiène s'impose¹⁸ ". Plusieurs de nos informateurs lors de nos descentes sur le terrain nous ont attestés que les maladies hydriques ont diminuées dans leurs localités avec l'installation des ouvrages hydrauliques de la fondation. C'est par exemple le cas d'Eyanga Ayissi Aloys du village Okoa-Maria par Mbankomo. Ce dernier nous disait : " avant la construction du puits, nous avons de nombreux maux de ventre. Lorsque le puits a été installé, la fréquence de ces maladies a diminué ". C'est ce que soutient également Madame Ngonon Mekongo Régine qui atteste que " la fréquence des maladies hydriques telles que la diarrhée, la dysenterie, l'amibiase etc. a été réduite chez ses enfants en bas âge¹⁹ ". Nous pouvons donc affirmer que l'un des objectifs de la FSMO est de réduire la pauvreté et les maladies hydriques. C'est ce que nous constatons dans le rapport de 2019 qui souligne que "notre objectif est de faire reculer la pauvreté et les maladies hydriques"²⁰. Le recul de ces maladies selon la fondation pourrait constituer un atout d'amélioration du capital santé. Ce qui pourrait permettre l'accomplissement harmonieux des grands défis socio-économiques. C'est dans ce sens qu'il est écrit,

Dans un monde en perpétuel rebondissements, face aux inégalités sans cesse croissantes, donner les mêmes chances aux populations en zones rurales est tout aussi important. Le temps et l'énergie consentie pour chercher l'eau serait bien reconvertis pour les études ou pour les activités ludiques. L'eau des sources naturellement utilisée par les populations est située au bas des collines et exposée aux intempéries. En plus d'être dans des zones difficiles d'accès, la denrée rare est vectrice d'une panoplie de maladies hydriques²¹.

Il devient donc clair, que la proximité des points d'eaux potable des habitants est à coup sûr, un facteur d'amélioration incontestable des conditions de vie des populations. Mais également un gain de temps. Ceci pourrait alors conduire une plus grande implication des jeunes dans les activités scolaires, sportives et culturelles organisées au sein des communautés. La FSMO a donc pour objectif d'après ce qui précède, de faire reculer les

¹⁷ AFSMO, Rapport d'activités, 2019, p. 9.

¹⁸ *Ibid.*, p. 8.

¹⁹ Ngonon Mekongo, R., 43 ans, cultivatrice, Mbankomo, le 12 août 2022.

²⁰ AFSMO, Rapport d'activité, 2021, p. 9.

²¹ *Ibid.*

barrières de la pauvreté et des maladies hydriques²². Chaque puits construit constitue alors, une occasion de faire reculer les maladies hydriques, ce qui contribue à sauver des vies²³.

Notons par ailleurs, que l'importance des réalisations de la FSMO dans le domaine de l'amélioration de l'offre en eau potable peut aussi se mesurer par l'évolution ou la croissance annuelle du nombre de puits. Le tableau ci-dessous montre comment le nombre de puits du projet eau potable a évolué dans toutes les localités du Cameroun touchées par ce dernier depuis 1989.

Tableau 11 : Evolution globale des puits réalisés dans le cadre du projet eau potable au Cameroun de 1989 à juillet 2022.

Années	Nombre de puits réalisés
1989	3
1990	28
1991	46
1992	40
1993	64
1994	59
1995	66
1996	55
1997	63
1998	73
1999	66
2000	75
2001	68
2002	76
2003	74
2004	76
2005	61
2006	47
2007	69
2008	86
2009	49
2010	46
2011	50
2012	60
2013	37
2014	47
2015	45
2016	46
2017	48
2018	43

²² *Ibid.*

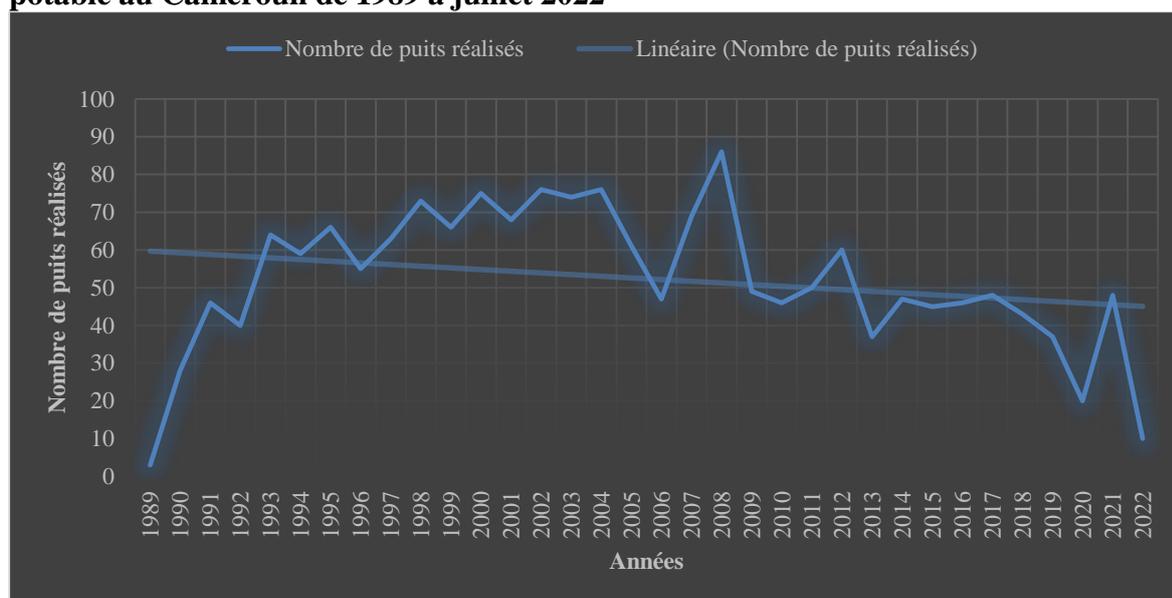
²³ Tong Mbock Achille, Mécanicien résidant à Makak, Makak, le 10 février 2021.

2019	37
2020	20
2021	48
2022	10
Total	1781

Source : calculs de l'auteure à partir des rapports d'activités annuels de la FSMO de 1989 à juillet 2022.

Afin, de mieux illustrer l'évolution des réalisations des FSMO contenue dans le tableau ci-dessus, nous avons réalisé le graphique ci-après.

Graphique 9 : Evolution annuelle globale des puits réalisés dans le cadre du projet eau potable au Cameroun de 1989 à juillet 2022



Source : Idem tableau n° 11.

Le graphique montre que les réalisations hydrauliques globales du PEP portées par la FSMO au Cameroun sont dans l'ensemble restées croissantes. On est ainsi passé de 03 puits en 1989 à 1781 en juillet 2022²⁴. Cette croissance du nombre de puits a toutefois connu une évolution discontinue alternant entre période d'augmentation et période de baisse. Ainsi, la première augmentation spectaculaire a été observée en 1990 lorsque l'on est passé de 03 puits en 1989 à 28 puits en 1990, ce qui représentait en valeur absolue une addition de 25 puits. L'année 2008 représente cependant jusqu'à ce jour celle au cours de laquelle l'on a enregistré le plus grand nombre de puits jamais réalisés, soit 86 puits²⁵. Les années 2000, 2002, 2004 et dans une certaine mesure 1998 ont aussi connue d'augmentation avec respectivement 75, et 76 puits. L'année ayant connue le plus faible nombre de réalisations reste 1989 avec 03 puits. Le faible nombre de puits réalisés au cours de cette année pourrait s'expliquer par le fait qu'il

²⁴ AFSMO, Rapports d'activités 1989 à 2022.

²⁵ AFSMO, Rapports d'activités 2008, p. 20.

s'agissait là du démarrage du projet. Cette augmentation plus ou moins constante du nombre de puits a donc certainement contribué à réduire les maladies hydriques.

Après avoir relevé les retombées positives des ouvrages hydrauliques de la FSMO, dans l'amélioration de l'offre en eau potable en qualité et pour ce qui est des distances à parcourir pour l'obtenir, nous allons à présent nous intéresser aux éventuels emplois qu'offre cette institution.

2. Les ouvrages hydrauliques de la FSMB : relatif vecteur d'emploi et de prise en charge sociale

La FSMO à travers le PEP qu'elle soutient depuis 1992, a généré quelques emplois qu'il convient de relever d'une part. D'autre part, cette fondation assure également une couverture sociale et sanitaire pour ses employés. En effet, plusieurs familles depuis de longues années arrivent à vivre grâce au PEP de la FSMO. Dans cette articulation, nous avons pour ambition de montrer comment la fondation offre des emplois d'une part, et les modalités de prise en charge sociale de ses employés d'autre part.

2.1. Les emplois

Dans sa base d'Otélé, la FSMO offre l'emploi à environ 80 personnes selon l'actuel directeur de la fondation. Les salaires les plus bas au sein de sa structure équivalent au double du SMIG Cameroun²⁶, ce qui correspond à environ 72.540 francs CFA²⁷. Malheureusement, nous n'avons pas pu obtenir les chiffres relatifs aux salaires les plus élevés. Les différents postes qu'occupent les employés à Otélé sont :

- Poste d'administration et de coordination ;
- Poste d'Information/ Education / Communication ;
- Poste construction des puits et fabrication des éléments ;
- Maintenance des puits ;
- Logistique et magasin ;
- Atelier mécanique ;
- Entretien d'Infrastructures ;
- Gardiennage et sécurité ;
- Service de direction.

²⁶ Salaire minimum interprofessionnel garanti

²⁷ Werner..., Otélé le 23 juin 2022

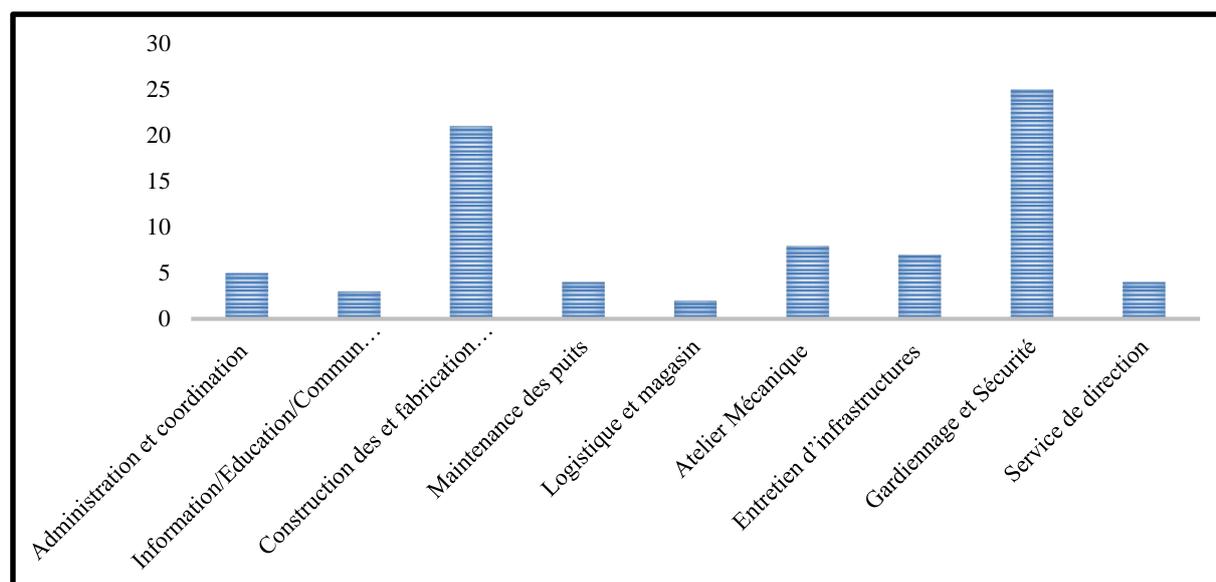
Dans ces postes, on recrute aussi bien les natifs d'Otélé, des villages environnants que les ressortissants des régions les plus éloignées. Le tableau ci-après donne une répartition générale des effectifs de la fondation par poste.

Tableau 12 : Répartition générale des effectifs de la FSMB par poste de l'année 2021

Postes	Effectifs	%
Administration et coordination	05	6,32
Information/Education/Communication	03	3,79
Construction et fabrication des éléments	21	26,58
Maintenance des puits	04	5,06
Logistique et magasin	02	2,53
Atelier Mécanique	08	10,12
Entretien d'infrastructures	07	8,86
Gardiennage et Sécurité	25	31,64
Service de direction	04	5,06
Total	79	100

Source : calculs de l'auteure à partir du rapport d'activités annuel de la FSMB, 2021, pp. 25-27.

Graphique 10 : Répartition générale des effectifs de la FSMB par poste de l'année 2021



Source : calculs de l'auteure à partir du rapport d'activités annuel de la FSMB, 2021, pp. 25-27.

L'observation du graphique permet de constater que la FSMO attache un prix fort à la sécurisation de ses locaux et infrastructures. Ce qui se traduit par le fait que le nombre de gardiens constitue l'effectif le plus élevé de son personnel soit 25 employés en valeur absolue et 31,64% en valeur relative²⁸. Leurs salaires tournent autour de 72.000 francs le mois et ses derniers sont logés par la fondation et ne supportent aucun frais lié à la consommation de

²⁸ AFSMO, Rapport d'activités annuels de la FSMB, 2021, pp. 25-27.

l'eau et de l'énergie électrique. La deuxième équipe la plus fournie en effectif après le gardiennage est sans doute l'équipe de construction et de fabrication des éléments. Elle totalise 21 personnes à son actif ce qui correspond en valeur relative à 26,86% de l'ensemble du personnel²⁹. L'importance de cet effectif se justifie par la volonté qu'à la fondation à réaliser elle-même ses propres éléments de fabrication des puits. L'équipe la moins fournie ici en personnel est celle de logistique et magasin.

Du point de vue de la structure ou de la composition des équipes, l'équipe administration et coordination en 2021 était constituée de :

- Madame Ayoung Ambassa sylvie Désirée (chef du personnel)
- Biteke Joseline Vicky (assistante de direction)
- Balogog Eding Antoine (chef de service coordination)
- Ngo Kinyoch Rose Parfaite (service de coordination)
- Tonye Lydie Christine (service de coordination)

Pour ce qui est du service Information Education et Communication (IEC), on retrouve 03 personnes à savoir :

- Nyobe Augustin (chef service IEC)
- Omgbo Owona Maurice Léa (animateur)
- Kelbe Osé (animateur)

Pour ce qui de l'équipe construction et fabrication des éléments, elle est sectionnée en 06 sous équipes techniques dirigée par Mballa Eyode Guy Roger (chef chantier), Hoth Mboy Polycarpe (chef de fabrication) et enfin Menyen Adrien Roger (chef de fabrication adjoint)³⁰.

La sous équipe numéro 1 est constituée de trois membres, il s'agit de : Mben Bay Bernard Claude (chef d'équipe). Owona Bitá Clément Arnold de Pagbe Jean Marc³¹.

La sous équipe numéro 2 est composée de Sack Sack Joseph (chef d'équipe), Bouwe Kosala puisatier et Ntep Tep Romain puisatier. La sous équipe numéro 3 est constituée de 03 personnes à savoir : Manguelle Lavenir Blondelle (chef d'équipe), Souare Colbert et Pondy Noah sylvestre Armand³².

²⁹*Ibid.*, pp. 25-27.

³⁰AFSMO, Rapport 2020, p. 25.

³¹*Ibid.*, p.26.

³²*Ibid.*

La sous équipe numéro 4 comprends 03 personnes à savoir :

- Le chef d'équipe Zanga Victor
- Ebah Zing Jean Brice
- Mintamack Gabriel Yannick³³

L'équipe numéro 5 compte 03 personnes dont 02 puisatiers et 01 chef d'équipe :

- Biloa Simon Petrus
- Omgba Jean Marie
- Manga Abougou Bertrand Aimé.

La 6^{ème} et dernière équipe est constituée de 03 personnes dont un chef d'équipe et 02 puisatiers.

La maintenance est assurée par 04 personnes à savoir :

- Un élément de la maintenance à la personne de Kenmoe Jean (chef maintenance)
- 03 maintenanciers à savoir Tsalla Talla Athanase, Yebga Augustin pierre, Ngue Nue Samuel Willy.

L'atelier mécanique : il emploie actuellement 08 personnes dont un chef d'atelier Mr Ngombi Likai Michel (chef d'atelier mécanique) ; 02 mécaniciens (Mboy Gobi Jules et Lachu Eric Ngeh) ; 01 aide mécanicien à savoir Mr Enyegue Tsoungui François Dieudonné, 03 chauffeurs Nkoma François Emmanuel, Atangana Jean Parfait Manfred, Tenoh Julius Nkufor. Enfin un copilote et chauffeur Nouma Pierre.

Entretien et Infrastructure : dans ce poste, la fondation emploie actuellement 07 personnes dont 02 co-chefs entretiennent l'infrastructure Omgba Mebara Barnabé et Lindjeck Luc, un conseiller technique (Arouna Roger), un menuisier (Otélé Atemengue Dieudonné II Patrick), un électricien à savoir Mr Tam-Yiri Baoudo Eugène, - un peintre (Lissouck Ndjock Jean Claude) et enfin un ouvrier polyvalent Mr Mboy Nguimbous Jacques Honoré Landry³⁴.

Gardiennage : ce service emploi 25 personnes comme nous l'avons dit mais compte tenu de la longueur de cette liste nous nous limiterons à indiquer que ce service est assuré par

³³ AFSMO, Rapport 2020, p. 25.

³⁴ *Ibid.*, p. 27.

02 co-chefs de sécurité à savoir : Mr Chepnda Linjap Emmanuel et Tchede Djingui ; les 23 autres membres sont de simples gardiens³⁵.

Le service de direction : il est assuré par 04 personnes. Il comporte ainsi, 01 chauffeur de direction Mr Zanga Victor Basile, et 03 ménagères à savoir madame Ngo Mbam Madeleine Ladouce, Madame Ngo Binyè Lioba et enfin Edoa Mbarga Mélanie.

2.2. Couverture Socio-sanitaire

La FSMB qui préside aux destinées du PEP assure aux personnels qu'elle emploie une certaine couverture socio-sanitaire. Cette dernière peut être observée à 2 principaux niveaux, il s'agit de la prise en charge sanitaire de son personnel d'une part et du logement ainsi que l'offre des services sociaux de base d'autre part.

2.2.1. La prise en charge sanitaire

Selon l'actuel directeur de la FSMO, les employés ainsi que leurs progénitures et leurs familles proches bénéficient d'une couverture sanitaire de l'ordre de 90%³⁶ à l'hôpital d'Otélé. Cet hôpital avait été fondé par la mission catholique d'Otélé en 1936³⁷. Il est actuellement coadministré par la FSMB et la fondation AdLucem. Il emploie actuellement d'après les chiffres de 2016, 17 personnes dont 12 hommes et 04 femmes. Il est actuellement dirigé par le médecin chef Dr. Djou Tamba Henry Stéphane. Les offres de services de cet hôpital comprennent³⁸ :

- Médecine générale
- Chirurgie générale
- Pédiatrie
- Hospitalisation
- Imagerie Médicale
- Maternité
- Analyse biomédicale
- Pharmacie

On y retrouve des médecins généralistes, des infirmiers diplômés d'Etat (IDE), les populations d'Otélé en général et les employés de la FSMO en particulier bénéficient alors

³⁵*Ibid.*, p. 25.

³⁶ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

³⁷ AFSMO Baar, Rapport d'activités, 1995, p.3.

³⁸ Alima..., Otélé, 23 juin 2022.

des différents services qu'offrent cet hôpital. Les employés d'Otélé que nous avons pu rencontrer ont confirmés qu'eux et leurs familles sont aussi pris en charge. Pour ce qui concerne leur prise en charge sanitaire qui est presque gratuite³⁹. D'autres employés à l'instar de Hoth Polycarpe et Sidi Boulaï ont confirmés cette prise en charge sanitaire par la fondation⁴⁰.

Hoth Polycarpe disait à cet effet, " nos enfants, bref nos familles directes sont prises en charge et sont soignés presque gratuitement à l'hôpital d'Otélé ". C'est également ce que confirme le Dr. Djou Stéphane actuel médecin chef de l'hôpital d'Otélé. Mathys Werner actuel directeur de la FSMO nous l'a également fait savoir lorsqu'il disait "nous veillons à ce que la santé de nos employés soit assurée et pour cela la fondation supporte 90% de santé de leurs employés et de leurs familles"⁴¹. Par ailleurs, l'hôpital d'Otélé n'assure pas seulement la couverture sanitaire des employés de la FSMO. Les populations d'Otélé et des villages environnants y bénéficient largement, mais ils n'ont pas droit aux mêmes privilèges et que les employés. Cependant, elles n'ont plus besoin de se rendre à Ngoumou pour se faire soigner.

Il convient de rappeler que l'histoire de cet hôpital est intimement liée à celle de la mission catholique d'Otélé. En effet, c'est la mission catholique d'Otélé qui l'avait créée en 1936 par les Bénédictins d'Engelberg et elle fût abandonnée à un certain moment et avait commencé à se détériorer. En 2016, l'hôpital a été réhabilité grâce à l'action de la fondation AdLucem et de la FSMO. Inauguré le 28 janvier 2016 par l'ancien ministre de la Santé André Mama Fouda⁴², à la suite de cette réhabilitation, le dispensaire de la mission catholique d'Otélé fût rebaptisé " l'hôpital AdLucem Hikoamaen : Père Urs Mémorial Clinic ". Ainsi, l'on comprend que le Père Urs Egli avait été mis à l'honneur. C'était une façon d'immortaliser une figure de l'action humanitaire suisse au Cameroun à savoir le Père Urs.

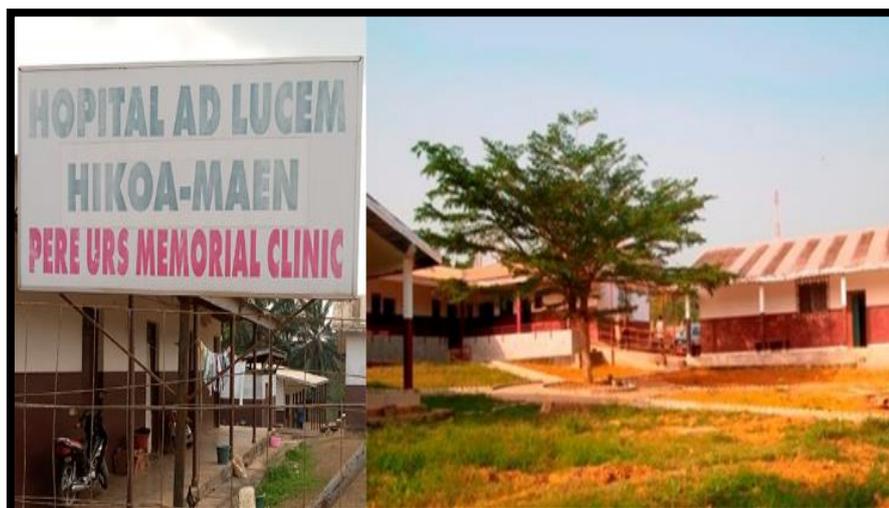
Photo 14 : Une vue de l'hôpital d'Otélé

³⁹ Atangana Fouda, 40 ans environ chef équipe sécurité, Otélé, 23 juin 2022.

⁴⁰ Hoth..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁴¹ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁴² AFSMO, Rapports d'activités, 2016, p. 22.



Source : Cliché auteure, Otélé 23 juin 2022 et l'image de droite est tirée du site de la fondation AdLucem.

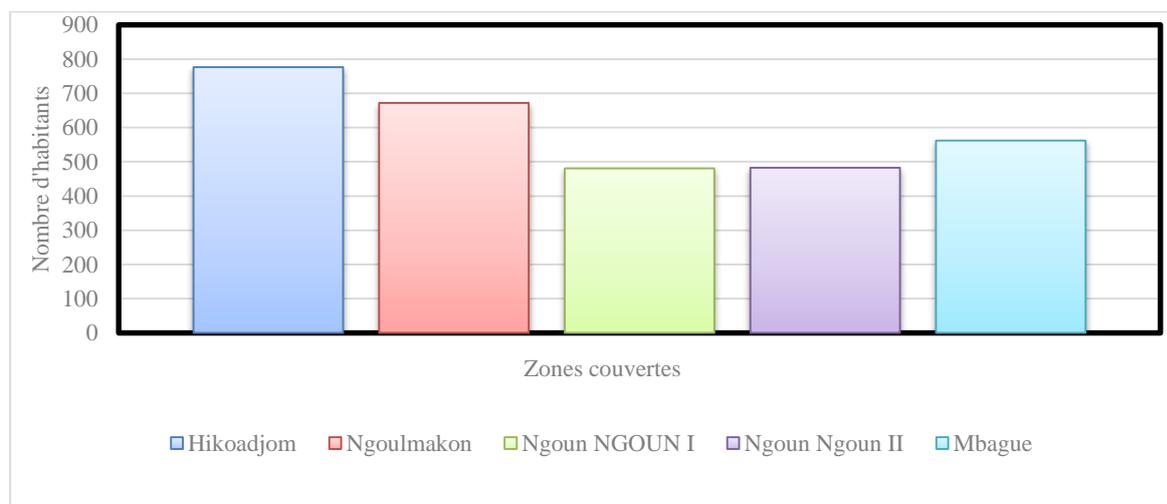
Sur ce montage, on aperçoit les locaux de l'hôpital d'Otélé. Cet hôpital est conjointement géré par le groupe Ad Lucem et la FSMO. Cela suppose que la FSMO a le projet "eau potable" ne se limite pas à améliorer l'accès en eau potable des villageois. Un accent est également mis sur la santé des populations rurales, bénéficiaires des ouvrages hydrauliques de la FSMO. La zone de couverture de l'hôpital d'Otélé peut être répartie ainsi qu'il suit :

Tableau 13 : Répartitions de la population des zones couvertes par l'hôpital Ad Lucem d'Otélé en 2022.

Zones couvertes	Nombre d'habitants	%
Hikoadjom	777	26
Ngoulmakon	672	23
Ngoun Noun I	481	16
Ngoun Noun II	483	16
Mbage	562	19
Total	2975	100

Source : Calculs de l'auteure à partir du prospectus intitulé : "Zone de couverture de l'hôpital Ad Lucem d'Otélé."

Graphique 11 : Répartition des habitants de la zone de couverture de la fondation Ad-Lucem à Otélé



Source : Calculs de l'auteure à partir du prospectus intitulé : "Zone de couverture de l'hôpital Ad Lucem d'Otélé".

Ce graphique permet de voir de façon plus claire les zones de couverture de l'hôpital de la fondation AdLucem à Otélé. L'observation de ce graphique 11 et de ce tableau 14 permet de constater que l'hôpital AdLucem qui a une capacité d'accueil de 50 000⁴³ places couvre 5 principales zones dont le nombre d'habitants cumulé s'élève à 2975 âmes (environ 3000). Toutefois, c'est le village Hikoadjom qui bénéficie le plus. Sa population étant estimée à 26%⁴⁴ de l'ensemble en valeur relative et 777 habitants en valeur brute. Il est suivi du village Ngoulmakon qui totalise 23% de populations soit 672 personnes. Les villages Ngoum I et II totalisent ensemble 964 habitants occupant aussi 32.40% en valeur cumulée. Nous avons enfin le village Mbague qui lui couvre 19% de l'ensemble de la zone soit 562 habitants.

2.2.2. Les logements du personnel et les services sociaux de base

En plus du fait que la fondation assure l'emploi, la prise en charge sanitaire de ses employés, elle leur procure également des logements. Ces logements sont plus destinés à ceux de ses employés qui ne sont pas originaire de la zone. C'est l'occasion de préciser ici, que la fondation n'emploie pas que les natifs d'Otélé et ses environs. Ainsi, lors de notre descente sur le terrain, nous avons pu constater que le personnel de la fondation était composé de presque toutes les régions du Cameroun. La raison de l'attribution des logements à une bonne partie de son personnel tient au fait que ces derniers ne sont pas natifs de la localité. Pour

⁴³ Alima..., Otélé, 23 juin 2022.

⁴⁴ AFSMO, Rapports d'activités annuels, 1989-2022.

éviter que ces derniers n'aient à parcourir de très longues distances pour se rendre au travail, la fondation a jugé nécessaire de leur attribuer des logements non loin du site de ses installations logistiques. Ces habitations construites à proximité de son site, permettent ainsi aux personnels d'être disponible. Une telle disponibilité serait rendue difficile si ces employés habitaient loin du site⁴⁵. C'est par exemple le cas de Madame Jocelyne Vickie Bitété, actuelle assistante de direction de la FSMO⁴⁶. Par ailleurs, en plus du logement, le personnel logé à Otélé bénéficie d'un accès à l'électricité et à l'eau courante plus les soins de la FSMO.

Photo 15 : Une vue des logements du personnel de la FSMO



Source : Cliché auteure, Otélé 23 juin 2022

Cette photographie, offre une vue des logements qu'offre la FSMO à une bonne partie de ses ouvriers. Ces logements sont de bonne qualité et sont alimentés en énergie électrique et en eau potable par les soins des moyens de la FSMO.

Notons que la fondation facilite également l'obtention des permis de conduire, des actes de naissances aux enfants du personnel qui n'en avaient pas. Sur ce dernier point, il faut préciser que la fondation devait d'abord procéder au recensement des enfants du personnel. Par conséquent, ayant constaté qu'une partie du personnel avait des enfants sans acte de naissance, elle décida d'en établir⁴⁷. Il faut dire que cette action s'inscrit dans la dynamique d'assurance vie et de sécurité sociale du personnel de la fondation.

II- Difficultés et défis

L'action humanitaire menée par la FSMO au Cameroun et plus précisément dans la Mefou-Akono à travers le projet "L'eau c'est la vie" depuis plus de 30 ans ne se déroule pas

⁴⁵ Werner..., Otélé le 23 juin 2022.

⁴⁶ *Idem.*

⁴⁷ AFSMO, Rapport d'activités annuels, 2021, p. 22.

sans obstacles. En effet, la fondation rencontre un certain nombre de difficultés et se trouve confronté à de nombreux défis. Dans cette dernière partie, nous allons d'une part présenter les difficultés de la fondation dans la réalisation de ses activités et d'autre part, nous allons nous intéresser aux défis et projections ou perspectives.

1. Les difficultés que rencontrent la FSMO

Dans la réalisation de ses activités au Cameroun, la FSMO rencontre au moins 2 types de difficultés. Il s'agit notamment des difficultés liées à la géologie des sols et à l'outillage d'une part et d'autre part des difficultés liées à la maintenance ou à l'entretien des infrastructures par les populations.

1.1. Les difficultés d'ordre géologiques et d'outillage

La nature des sols influence souvent la réalisation des ouvrages hydrauliques. C'est ainsi que certains sols peuvent faciliter la réalisation d'une adduction d'eau tandis que d'autres la rendre plus difficile ou complexe. Il faut noter ici que l'outillage employé est souvent déterminant ce qui fait dire que le milieu naturel détermine les conditions de réalisation d'un ouvrage hydrauliques⁴⁸. C'est ainsi qu'un sol ferrallitique constitué de basalte et autres rochers rend plus difficile la réalisation d'un puits⁴⁹. Ainsi, les équipes techniques de la FSMB se trouvent souvent en face d'une telle difficulté. Les rapports de la fondation indiquent souvent que certains puits reçoivent un traitement spécial du fait de la nature des sols peu favorables à leur réalisation⁵⁰.

Au cours de la réalisation du puits n°1534 au village de Nkoala'a en 2019, l'équipe technique de la fondation déployée pour la réalisation de ce puits s'était rendue compte que le sol du site sur lequel devait être construite l'infrastructure hydraulique était trop fragile⁵¹. Cette situation a contraint ou obligé l'équipe technique à effectuer un déplacement répété du puits. Après 3 tentatives répétées de déplacements sans succès, une autre solution s'était imposée. Pour pouvoir remédier à ce problème lié à la nature du sol trop argileux et donc tendre, l'équipe était obligée de faire usage des buses d'un diamètre de 90 cm à l'intérieur des buses normales. C'est ce qui a permis finalement de résoudre le problème. C'est ce que confirme d'ailleurs Mr. Hoth Polycarpe qui déclare : " en fonction des reliefs, la configuration

⁴⁸ Nya, " Accès à l'eau... ", p. 52.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 71.

⁵⁰ Fondation Saint Martin, Rapport d'activité annuel, 2019, p. 15.

⁵¹ *Ibid*

de la buse change, une buse normale a un diamètre de 120 cm pour 50 cm de hauteur⁵² ". Notons par ailleurs que les méthodes de sondages des sols restent encore archaïques, il se fait encore de façon archaïque avec l'usage des baguettes et pendules⁵³ qui ne donnent pas toujours des résultats fiables. Il arrive très souvent que les puisatiers à seulement quelques mètres de la veine d'eau se heurtent à un rocher.

Photo 16 : Une vue de la prospection du sol en vue de la réalisation d'un puits par l'équipe technique de la fondation



Source : AFSMO.

La prospection ou la recherche du site sur lequel doit être réalisé un puits donné se fait comme il apparaît dans la photo ci-dessus de façon manuelle à l'aide d'une baguette. C'est elle qui permet aux prospecteurs de pouvoir déterminer l'endroit adéquat où l'ouvrage est plus propice. Il s'agit là d'un exercice fastidieux qui peut prendre beaucoup de temps. Cette méthode de recherche constitue donc à n'en point douter une véritable difficulté dans le processus de réalisation des puits.

En outre, l'autre souci est que les puisatiers creusent encore les puits à la main. Le directeur de la FSMO, nous a laissé entendre que le maintien de ce système de creusage physiquement épuisant tient à la volonté de la fondation de protéger les emplois⁵⁴. Elle aurait donc pu faire usage des technologies plus avancées, mais cela pourrait compromettre plusieurs emplois. La photo 16 donne une idée de la façon dont les puits de la fondation sont créés.

⁵² Hoth..., 40 ans, Otélé, le 23 juin 2022.

⁵³ Dans le rapport de la fondation de 1995, l'utilisation des baguettes et pendules est clairement détaillé. En fait, cela est possible grâce à un phénomène de magnétisme qui s'exerce sur l'homme et fait que, lorsqu'il y'a de l'eau dans le sous-sol, le corps humain sent cette présence. Si l'on tient la baguette dans les mains au-dessus de l'endroit précis où il y a l'eau sous terre, elle change de position, donnant ainsi la preuve qu'il y a de l'eau.

⁵⁴ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

Photo 17 : Une vue du creusage d'un puits



Source : AFSMO.

Comme il peut être perçu sur cette photographie, le processus de creusage des puits à la main constitue une tâche particulièrement laborieuse et éprouvante. Elle se fait comme déjà souligné plus haut à l'aide d'un matériel purement manuel constitué notamment de pioches, de pelles, plantoir, poinçon etc. Or l'usage des machines à ce niveau de travail, aurait tout simplement évité un recours massif à l'énergie humaine. Mais en même temps, comme l'a souligné le directeur de la FSMO, le recours à l'usage des machines réduirait considérablement le nombre d'emplois à pourvoir dans le cadre du projet "eau potable".

Après avoir ainsi parlé des difficultés géologiques et technique de la fondation, nous allons à présent dans la seconde articulation nous intéresser aux difficultés liées non seulement à l'entretien mais aussi aux changements de la structure matérielle et physique des puits.

1.2. Difficultés relatives à la gestion et l'entretien des infrastructures

La FSMB met un accent particulier dans l'entretien des ouvrages hydrauliques qu'elle réalise dans les zones rurales au Cameroun. Cette initiative de maintenance passe aussi par la sensibilisation des populations. Avec ces efforts, les ouvrages de la fondation arrivent quand même à tenir dans le temps. Il est donc indéniable que les puits de la fondation soient durables dans le temps. Mais malgré ces efforts qui portent des fruits, certaines populations ont encore du mal à intégrer de façon totale, les conseils et orientations donnés par les animateurs⁵⁵. Selon le directeur de la FSMO, certaines populations ne comprennent pas toujours que les infrastructures construites en leur faveur doivent être entretenues par eux et ceci sans

⁵⁵Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

contrepartie. Il a déploré par exemple le fait que l'esprit communautaire jadis reconnu comme une force dans les sociétés africaines est en train de disparaître progressivement. Il soulignait à cet effet que, lors de leur descente sur le terrain des personnes leur demandent de la bière pour pouvoir travailler⁵⁶. C'est ainsi qu'il arrive souvent que certains puits soient mal entretenus par les populations. C'est dans la même logique que s'inscrit le témoignage d'Abel Mintamack chef du village Makak centre et gestionnaire du puits numéro 1083. Il déclare en effet qu'" il arrive parfois que les gens refusent de participer à l'investissement humain mais veulent continuer à puiser de l'eau ". Tout se passe comme si l'entretien des puits était l'affaire de certains et non celle des autres⁵⁷. Eyanga Ayissi va dans le même sens lorsqu'il dit " Certaines familles dans le village n'envoient presque jamais leurs enfants faire la propreté autour du puits⁵⁸ ". On assiste donc souvent à des situations où les puits sont en friche ou complètement dans la broussaille. L'image ci-dessous en est une parfaite illustration.

Photo 18 : Vue d'un puits abandonné et mal entretenu



Source : AFSMO.

Bien que ce puits apparaisse comme fermé, il semble mal entretenu ou en friche. Cette situation comme on l'a déjà précisé plus haut est parfois le résultat du refus catégorique de certaines populations de participer aux travaux d'investissement humain. Par ailleurs des conflits de leadership dans le village peuvent aussi parfois être à la source de ce genre de situation, sans oublier l'individualisme⁵⁹. Il arrive que certaines personnes dans un village donné estiment que le puits n'aurait pas pu être construit à tel ou tel endroit, ou chez un tel, ou un tel autre. Ceci constitue donc souvent un motif de boycott de toutes les activités liées à l'entretien des ouvrages.

⁵⁶Werner..., Otélé, le 23 juin 2022.

⁵⁷ Mintamack Abel, 62 ans, Gestionnaire du puits numéro 1083, Makak le 13 février 2022.

⁵⁸ Eyanga..., 09 Août 2022.

⁵⁹ Messi Ngah Ndzana, 65 ans environ, Riveraine du puits de la FSMO à Bikok, Bikok le 28 juin 2021.

Par ailleurs, les contributions pour la caisse réservée à l'entretien et à la maintenance ne sont pas toujours assurées par toutes les familles des différentes communautés qui bénéficient pourtant de l'eau potable. Le chef du village Makak Centre Abel Mintamack nous disait lors d'un entretien que " Dans notre communauté, les familles sont censées chacune contribuer à hauteur de 500 frs CFA, pour l'entretien et la maintenance du puits. Mais malgré cela, on trouve toujours des gens qui par mauvaise foi manifestent et refusent de payer⁶⁰ ". De nombreux conflits naissent donc souvent au sein de la population, quant à la gestion du puits. Les gestionnaires de puits ainsi que les responsables chargés de la collecte des contributions, sont souvent pris à partie par les populations. De nombreux cas d'indiscipline sont souvent ainsi observés. Notons que, le manque d'entretien du puits par ces bénéficiaires peut conduire à des pannes récurrentes.

Nous avons aussi observé sur le terrain que certains villageois ou leurs enfants font un mauvais usage du puits, ce qui conduit très souvent à des pannes. Le gestionnaire du puits ne peut donc pas toujours être sur place pour observer les gens puiser de l'eau. Généralement, il arrive fréquemment que les enfants fassent de la pompe un objet de jeux. C'est pour cette raison que le chef de village de Makak Centre et par ailleurs gestionnaire du puits numéro 1083, de la localité consacre souvent un peu de son temps pour faire respecter l'ordre. De nombreuses bagarres et altercations sont observées. On peut donc dire de façon générale que, les populations ne sont pas toujours conscientes de la nécessité qu'elles ont à entretenir leur point d'eau. Ce n'est pas à la FSMO de se substituer aux populations. Si les populations ne s'engagent pas réellement, les ouvrages hydrauliques qui ont été donnés risqueraient de tomber en désuétude.

2. Défis et perspectives

L'œuvre humanitaire conduite par la FSMO en matière d'approvisionnement en eau potable au Cameroun, fait face à de nombreux défis qui une fois relevés, pourrait améliorer et rendre plus durable son action. Pour y parvenir, des perspectives sont entrevues afin de capitaliser ses acquis.

2.1. Les défis

De nombreux défis restent à relever par la FSMO dans son engagement en matière d'approvisionnement des zones rurales en eau potable.

⁶⁰ Mintamack..., Makak, le 13 février 2022.

2.1.1. Les défis liés à la poussée démographique et à la capitalisation des acquis

Dès le départ, le PEP était destiné aux zones ou communautés rurales n'ayant pas une très forte densité de populations. Mais au fur et à mesure que l'urbanisation s'étend vers ces zones rurales, la population s'accroît à un très grand rythme. Ce qui fait augmenter la pression sur les infrastructures hydrauliques construites par la FSMO. Celles-ci, ne peuvent plus satisfaire les besoins d'une telle population en permanente croissance. Ayissi Aloys nous le faisait remarquer lors de notre entretien à Okoa-Maria dans l'arrondissement de Mbankomo. Il déclarait alors : "lorsque les puits ont été construits au début des années 2000, la population qui utilisait était peu nombreuse puisque ce n'était que les villageois. Mais à partir de 2010, avec le déplacement du péage de Mbankomo, la population s'est agrandie et nous avons commencé à avoir des problèmes d'eaux⁶¹". En effet, le déplacement du péage de Mbankomo pour le village Okoa-Maria, a été un facteur d'attraction massive des populations de divers horizons du Cameroun et même des expatriés. Actuellement, on y trouve de nombreux Maliens, Nigériens etc... Ces populations ont afflué dans le but de mener des activités commerciales autour de ce péage, qui est parmi les plus importants que connaît le Cameroun. Ceci a donc contribué à une augmentation exponentielle de la population de ce lieu qui n'était qu'un village avant. Une bonne partie de cette population sinon la majeure partie est agglutinée autour du péage. Les 02 ouvrages hydrauliques de la fondation construits respectivement l'un, au niveau du péage et l'autre à la mission catholique près de l'école publique d'Okoa-Maria, ne peuvent pas à eux-seuls assumer l'approvisionnement en eau potable d'une population qui tend à frôler les 2500 personnes⁶².

Nous avons pu recenser dans ce village au total 06 pompes à motricité humaine dont 02 de la FSMO. Il faut noter que les quatre autres pompes qui ne sont pas celles de la fondation sont de construction récente, c'est ainsi que 03 d'entre elles ont été construites entre 2016 et 2020. Mais ces 03 pompes sont en permanence en panne et connaissent des problèmes d'assèchement. Il faut dire qu'elles sont construites par le Budget d'Investissement Publique (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE). Devant une telle situation, les populations sont obligées de se ruer en masse vers les puits de la FSMO. C'est ce qui a commencé à causer des problèmes et de nombreuses pannes. Mais les puits de la fondation sont de loin plus résistants. Il arrive souvent à Okoa-Maria comme dans d'autres zones

⁶¹ Ayissi..., Okoa-Maria, le 12 aout 2022.

⁶² *Idem.*

périurbaines, que des bagarres féroces aient lieu pour l'approvisionnement en eau potable dans les puits de la fondation. Cécile Lessomo nous faisait connaître ses désagréments en ces termes : "Avant, nos enfants et petits-enfants, pouvaient se lever à n'importe quelle heure pour aller puiser de l'eau à la pompe avant sa fermeture qui était souvent prévue entre 09h et 10h. Mais depuis que le péage est venu ici au village, les pompes ont commencé à tarir, ce qui fait que tout le monde ne pouvait plus être servi⁶³". Une femme du même village nous informait de ce que ses enfants surtout en saison de sèche, sont souvent obligés de se lever à 03 ou 4 heures du matin pour aller discuter le rang à la pompe, avant de venir se coucher en attendant l'heure d'ouverture qui est 06h. Atangana Sylvana, l'une de nos informatrices nous le confirmait également. Abdousallam installé depuis trois ans au péage d'Okoo-Maria se plaignait également⁶⁴. Il arrive même souvent qu'on soit obligé pour essayer de satisfaire tout le monde, de limiter le nombre de récipients par personne ou par ménages⁶⁵.

Il va sans dire que les ouvrages hydrauliques de la FSMO dans la Mefou-Akono en général, doivent donc faire face à ce défi démographique. L'on pourrait donc envisager la multiplication de ces puits dans des localités à forte démographie. Mais comme le soulignait Obama Joseph du village Okoo-Maria, une telle initiative pourrait entraîner un déséquilibre écologique⁶⁶. La sauvegarde de ces investissements de la fondation est plus que jamais un défi majeur à relever.

2.1.2. Les défis liés aux exonérations diverses

Pour pouvoir continuer de façon sereine son activité d'approvisionnement des zones rurales en eau potable, la FSMO qui est de plus en plus confrontée aujourd'hui aux défis démographiques dans certaines zones qu'elle couvre, doit relever d'autres défis notamment au niveau administratif. Ainsi, elle a engagé des procédures relatives à l'obtention de certaines exonérations ou de remboursements de la TVA (Taxes sur la Valeur Ajoutée), de l'accord sur la prorogation des ATN⁶⁷ auprès des douanes, le renouvellement des cartes grises IT⁶⁸. Pour ce qui est des exonérations ou des remboursements de la TVA, la fondation entend saisir la Direction Générale des Douanes (DGI) et le Ministère des Relations Extérieur (MINREX).

⁶³ Lessomo, C., 65 ans, cultivatrice et habitante du village d'Okoo-Maria, Okoo-Maria, le 21 août 2022.

⁶⁴ Abdousallam, 37 ans environ, Mécanicien, Okoo-Maria, 21 Août 2022

⁶⁵ Mahaman S., 45 ans environs, boutiquier au péage Okoo-Maria, Okoo-Maria, le 21 août 2022.

⁶⁶ Obama..., 59 ans, instituteur à la retraite et habitant du village Okoo-Maria, Okoo-Maria, le 12 août 2022.

⁶⁷ Admission Temporaire Normale, lorsqu'une ONG ou un corps diplomatique importe du matériel roulant pour effectuer des travaux, il ne paye pas les droits de douanes. Et ledit matériel entre généralement au pays en ATN.

⁶⁸ IT signifie Immatriculation temporaire. Les véhicules admis en ATN bénéficient de l'immatriculation IT délivrée par la douane et par ce document la douane s'assure que le matériel est bel et bien sur le territoire et utilisé par l'ONG.

C'est un enjeu important, car le statut de fondation humanitaire devrait conditionner un certain nombre de facilitation au niveau administratif. De telles facilités pourraient booster l'action de la fondation sur le terrain, ce qui permettrait aussi une multiplication de ses ouvrages. Ceci peut aussi, lui permettre d'employer encore plus de personnes. En effet, comme le souligne le rapport 2021 de la fondation, les facilitations qu'elle demande " constituent des enjeux importants (...) dans le cadre de la réalisation de ses engagements vis-à-vis des communautés et de l'Etat du Cameroun⁶⁹ ". Le renouvellement des cartes grises de type IT se fait elle, auprès des transitaires compétents⁷⁰.

2.2. Les perspectives

L'un des points de la capitalisation du PEP de la FSMB, devrait être le transfert de technologies. En effet, si l'œuvre de la fondation s'inscrit aujourd'hui dans le long terme, elle pourrait l'être davantage si la fondation procédait à un transfert de technologie. En effet, comme l'indiquait le directeur de la fondation Werner Mathys, la FSMO pourrait un jour ou l'autre être appelé à partir et espère que l'Etat du Cameroun pourra continuer ce projet. Pour que cette œuvre humanitaire de grande importance subsiste dans le temps, la fondation a engagé un processus de montage de partenariat allant dans le sens du transfert de technologie. Actuellement, la fondation est en train d'entamer un partenariat avec l'Ecole Pratique d'Agriculture (EPAB) de Binguela par Mbankomo. L'attente de l'homologation par le gouvernement, des formations que la fondation est sur le point de mettre en œuvre constitue un enjeu important. En fait, la fondation souhaiterait que des certificats de fin de formation soient délivrés aux apprenants⁷¹.

Par ailleurs, il serait de bon ton que le gouvernement camerounais saisisse cette opportunité et s'implique à l'appropriation de la technologie mise en œuvre par la FSMO dans la réalisation de ses puits qui sont durables. Cette expérience peut donc inciter le gouvernement à la capitaliser et à la pérenniser.

Photo 19 : Une vue comparée d'un ancien et d'un nouveau modèle de puits

⁶⁹ AFSMO, Rapport d'activité 2021, p. 21.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Werner..., Otélé, le 23 juin 2022



Source : Image de gauche est tirée des AFSMO et Image de droite est un cliché de l'auteur, le 23 Août à Okoa Maria.

Il convient tout de même de noter que, le processus de changement de certains matériaux de construction des puits laisse planer le doute quant à la durabilité des futurs équipements. Les villageois estiment que, les nouveaux modèles de pompes ne sont pas aussi résistants que les premiers matériaux utilisés par la fondation. C'est ce que Obama du village Okoa-Maria nous a laissé entendre⁷².

Tout compte fait, le PEP devenu "L'eau c'est la vie " porté par la Fondation Saint Martin de Baar, est une expérience de développement rural original, qui gagnerait à être capitalisé et pérennisé. Car à ce jour, ce projet permet à un peu plus de 500.000 personnes d'accéder à une eau potable.

⁷² Obama..., Okoa-Maria, le 12 août 2022.

CONCLUSION

Notre étude intitulée " l'appui de la coopération suisse au développement de l'hydraulique rural au Cameroun : cas de la fondation Saint Martin de Baar dans la Mefou-Akono 1989-2022 " porte sur un pan de la coopération Cameroun-Suisse. Elle a pour objet d'évaluer la pertinence de l'action humanitaire et sociale menée par la FSMB au Cameroun depuis 1992, dans le domaine de l'approvisionnement des zones rurales en eau potable au Cameroun en générale et dans le Département de la Mefou-Akono en particulier à travers le PEP autrement appelé "l'eau c'est la vie". En d'autres termes, elle s'emploie à démontrer que l'action menée par la FSMB dans le développement de l'hydraulique villageoise a relativement contribué à l'amélioration de l'offre en eau potable tant en qualité qu'en quantité dans l'arrière-pays. Pour parvenir à cette démonstration, quatre axes d'études ont été explorés. C'est ainsi que le premier axe retrace l'historique de la coopération bilatérale Cameroun-Suisse qui avait mené la signature de plusieurs accords pour ratifier cette relation, le deuxième axe ressort les fondements et le processus d'implantation du projet eau potable de la FSMB dans le Département de la Mefou-Akono. Le troisième axe quant à lui analyse les différentes actions menées dans le but d'endiguer ce problème d'approvisionnement en eau potable et le quatrième axe évalue les trois décennies d'intervention de la FSMO dans l'hydraulique rural au Cameroun et les conséquences qui en découlèrent. Il ressort après argumentation que l'action humanitaire et sociale menée par la FSMB au Cameroun depuis 1992, dans le domaine de l'approvisionnement des zones rurales en eau potable à travers le PEP autrement appelé " l'eau c'est la vie " avait et a pour but d'améliorer les conditions de vies des populations à travers l'approvisionnement en eau potable dans la localité de la Mefou-Akono. Il convient de relever qu'au départ, le PEP n'était pas une initiative de la FSMB, mais plutôt une idée originale d'un homme d'Eglise mémorable dont l'ambition et le sens de l'humanité étaient tournées vers l'éradication des maladies hydriques dans sa zone paroissiale qui n'était autre que la Mission catholique d'Otélé. Nous avons vu que ce projet dont hérite la FSMB à partir de 1992, a commencé 03 ans plus tôt avec c'est-à-dire en 1989, suite au constat d'une flambée de maladies hydriques de la localité d'Otélé.

Son initiateur comme nous l'avons souligné dans nos développements à savoir le Père Urs Friedrich Egli, avait lui-même d'abord contracté une maladie hydrique ayant conduit à

l'ablation d'une partie de son intestin en Suisse. Dès son retour de cette opération, il décida de mettre sur pied le PEP. Il fût accompagné dans un premier temps dans cette initiative par un organisme catholique allemand d'aide au développement à savoir Misereor. C'est cet organisme qui avait construit les premiers puits du PEP. Nous avons noté dans notre développement qu'au départ, il était question de la construction de 44 puits pour les seules communautés d'Otélé et ses environs. Mais Monseigneur Jean Zoa qui devait donner son quitus afin que les fonds soient débloqués pour la réalisation de ce projet en exigea plutôt 400 puits, allant au-delà de la localité d'Otélé et ses environs. Après trois ans de collaboration, le Père Urs Egli, jugea trop complexe et exigeante les mécanismes d'intervention de Misereor. C'est ainsi qu'il demanda de l'aide à son camarade Alfred Müller, industriel suisse et propriétaire de la FSMB en Suisse. Cette dernière pris alors le relais de Misereor à partir de 1992.

C'est grâce à cette fondation que le PEP a pu survivre jusqu'à ce jour. C'est également grâce à elle que le projet a connu de l'ampleur et une extension géographique observée aujourd'hui. Elle a donc permis l'alimentation en eau potable de nombreuses communautés rurales à travers son dynamisme. Il faut également ajouter que ce sont les dons collectés par cette fondation qui ont permis au PEP de s'étendre au-delà de la Mefou-Akono, si bien qu'à ce jour, le projet couvre pratiquement tous les Départements de la région du centre. Plus d'un demi millions de personnes dans de nombreuses zones rurales ont aujourd'hui accès à l'eau potable. En outre, les distances que parcouraient certaines populations rurales pour accéder à l'eau potable ont été relativement réduites. On a aussi assisté à une relative diminution des maladies hydriques dans de nombreux villages.

Nous avons également noté la dimension du projet, qui permet une plus grande implication des populations bénéficiaires dans la construction, la gestion et l'entretien des infrastructures hydrauliques construites par la fondation. Mais la poussée démographique due à l'urbanisation de certaines zones rurales dans lesquelles sont construits les ouvrages de la fondation, met quelque peu à mal l'action de la fondation. En effet, la fondation devrait désormais faire face à cet important défi démographique. Nous avons pu constater dans certains villages comme Okoa-Maria que les ouvrages de la Fondation Saint Martin de Baar ne peuvent réussir à satisfaire les besoins en eau d'une population qui a augmenté à un rythme exponentiel.

Il est donc clair, que la fondation ne saurait à elle seule gérer le problème d'approvisionnement des zones rurales en eau potable au Cameroun. Elle ne saurait et ne prétend pas se substituer au gouvernement camerounais qui a la responsabilité d'offrir le minimum de services sociaux de base à sa population en général, et à celle des zones rurales en particulier. Actuellement, un partenariat est en train d'être négocié entre la fondation et l'EPAB en vue des formations dont le but est le transfert de technologie. Le gouvernement camerounais gagnerait à s'appropriier, à capitaliser et pérenniser les acquis de ce projet original. Les communautés villageoises qui sont les premières bénéficiaires des projets, ainsi que les collectivités locales décentralisées devraient également prendre conscience des opportunités qu'offre le PEP. Il va sans dire au demeurant que aussi original que puisse paraître le PEP, ce dernier tomberait en désuétude et aux oubliettes une fois la Suisse partie. Si le gouvernement camerounais ainsi que les collectivités territoriales décentralisées concernées par le projet ne l'approprient pas, n'en capitalisent pas les acquis et ne pérennisent pas ce dernier, il semble à cet effet, impératif qu'un véritable mécanisme d'appropriation et de vulgarisation de cette approche développement de l'hydraulique villageoise soit mise en place.

DOCUMENTS ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire assigne aux populations

IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

A/ NOMS ET PRENOMS.....

B/ QUALITE OU FONCTION.....

PREMIERE PARTIE : INFORMATIONS GENERALES SUR LES MECANISMES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU AVANT LE PROJET EAU POTABLE

- 1) Quelles sont les différents modes d'approvisionnement en eau potable dans votre localité ?
- 2) A quelle distance se trouve ces différents points d'eaux ?
- 3) A-t-il existé des maladies liées à l'eau ?
- 4) Depuis combien de temps le projet eau potable s'est-il implanté dans votre localité ?
- 5) Les points d'eaux créés par le projet eau potable permettent-ils de résoudre le problème d'approvisionnement en eau potable dans votre localité ?
- 6) Existe-t-il des conflits à l'approvisionnement en eau dans votre village ?
- 7) Est-ce que ces puits tarissent souvent ? Quelle est la fréquence d'utilisation journalière (en fonction des saisons) et lorsque ça tarie quelles sont les voies alternatives ?
- 8) Comment procédez-vous pour entretenir le point d'eau ?
- 9) Est-ce que depuis l'implantation du puit, les populations sont-elles satisfaites ?
- 10) Comment fait-on pour puiser ? Est-ce que par tour ? ou alors ?

Annexe 2 : Guide d'entretien

IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR

A/ NOMS ET PRENOMS

B/ QUALITE OU FONCTION.....

NB : Les informations recueillies au cours de la présente enquête ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques et seront d'une importance capitale dans sa réalisation.

Objet de l'étude : notre étude a pour objet de montrer que la Fondation Saint Martin de Baar a contribué de manière relativement efficace à l'amélioration de l'offre en eau potable dans les zones rurales du Cameroun tout entier en général, et dans le Département de la Mefou et Akono en particulier. Il est par ailleurs question de ressortir une nette diminution des maladies hydriques dans les zones couvertes par les activités de ladite fondation.

PREMIERE PARTIE : QUESTIONS D'ORDRE GENERAL

- 1) Quelles sont les circonstances qui ont conduit à la création de la Fondation Saint Martin de Baar en Suisse ?
- 2) Pourquoi l'appellation "Saint Martin" ?
- 3) Quelles sont les missions et les domaines d'intervention de cette fondation en Suisse ?

DEUXIEME PARTIE : QUESTIONS SPECIFIQUES

- 1) Quelles ont été les circonstances et les raisons de l'implantations de la Fondation Saint Martin de Baar au Cameroun en général et dans la Mefou-Akono en particulier ? (Qu'est ce qui à favoriser son implantation)
- 2) Quelles sont les différentes étapes qui encadrent la réalisation d'un puits ?
- 3) Combien de puits ont-ils déjà été réalisés par la Fondation Saint Martin de Baar depuis votre arrivée au Cameroun ? ces derniers ont été réalisés dans quelles localités plus précisément ?
- 4) Pouvez-vous établir une cartographie de la répartition des réalisations de votre fondation à travers le Cameroun en général et dans la Mefou et Akono en particulier ?
- 5) Pensez-vous effectivement que l'action de la fondation est une solution durable à l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales ?

- 6) Vos puits sont assez appréciés des populations rurales bénéficiaires. Quelle est la particularité de la technologie (les outils) dont vous faites usages dans la réalisations et l'entretien de vos ouvrages ?
- 7) Comment appréciez-vous la collaboration avec les populations bénéficiaires ? Pensez-vous que ces dernières sont assez impliquées ?
- 8) Comment la gestion des puits est-elle organisée au niveau des population ?
- 9) L'action de la Fondation se limite-t-elle uniquement à la construction des puits au Cameroun ?
- 10) Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face ? Et comment procédez-vous pour les surmonter ?

Annexe 3 : Accord de commerce et de protection des investissements et de coopération technique entre la confédération suisse et la république fédérale du Cameroun

dodis.ch/30608



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

Vendredi 28 décembre 1962

Berne, le 28 déc. 1962

426 NA 1109.62

2310.1

May-Cam.821.AVA
 Accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec la République fédérale du Cameroun

An Conseil fédéral.
Evo. Approbation du 28 décembre 1962

Le EVO propose ce qui suit:

l'atténuation ✓

1 Dans le courant de l'année 1962, le Gouvernement de la République fédérale du Cameroun nous a informés de son désir d'engager des pourparlers en vue de conclure avec la Suisse un accord commercial destiné à remplacer celui qui règle, jusqu'au 31 décembre 1962, nos relations économiques avec la susdite République, soit l'accord commercial franco-suisse du 29 octobre 1955.

Un projet d'accord-cadre, élaboré à l'intention des pays africains de la zone franc, fut remis par l'entremise de notre Ambassade à Lagos au Gouvernement de la République fédérale du Cameroun aux fins d'examen et de contre-propositions éventuelles.

2 Ce projet d'accord semblable à ceux déjà signés avec la République du Niger, la République de Guinée, la République de la Côte d'Ivoire et la République du Sénégal est divisé en trois parties:

- il définit le cadre général de l'assistance technique et scientifique (art. 1er)
- il règle les échanges commerciaux entre la République fédérale du Cameroun et la Suisse sur la base de la nation la plus favorisée (art. 2 à 6)
- il consacre et dépasse même les principes fixés par le droit des gens dans le domaine de la protection des investissements en assurant notamment le transfert des revenus et du produit de la liquidation de ces investissements; cette partie de l'accord est également assortie d'une clause arbitrale (articles 7 et 8).

A ce projet est joint une liste de contingents d'importation en République fédérale du Cameroun qui puisse permettre le maintien, voire l'extension des possibilités d'exportation dont nous disposons dans le cadre des allocations accordées à cet Etat africain dans l'accord commercial franco-suisse.

Dodis


50949

- 2 -

Notre projet a été approuvé par les Camerounais. Toutefois, certaines questions de détail (p.ex. fixation de la durée de validité supplémentaire des articles 7 et 8 en cas de dénonciation de l'accord) sont encore à préciser. Il est indispensable que notre Ambassadeur à Lagos, auquel on a déjà donné toutes les instructions utiles, se rende à Yaoundé, capitale du Cameroun, pour régler ces questions avec des personnalités camerounaises qui ne s'y trouveront qu'à ce moment-ci et procéder à la signature de l'accord. Il a été convenu avec le Département politique que la durée de validité supplémentaire des articles 7 et 8 pourrait être fixée à 10 ans au lieu de 12, si cela s'avérait absolument nécessaire.

L'accord serait applicable au 1^{er} janvier 1963, son entrée en vigueur définitive dépendant toutefois de la ratification ultérieure par chacune des deux Parties Contractantes.

En ^{la} considération de ce qui précède, ^{le Conseil fédéral} nous ~~vous~~ ^{vous} proposons ^{de résoudre}

- 1) d'approuver le rapport ci-dessus;
- 2) de prendre note du projet ~~ci-joint~~ d'accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique entre la Confédération suisse et la République fédérale du Cameroun;
- 3) d'autoriser M. Giovanni Enrico Bucher, ~~ambassadeur~~ ambassadeur de Suisse à Lagos, de procéder à la signature de cet accord et de le munir des pleins pouvoirs nécessaires.

Département fédéral de l'économie
publique

*) sitôt après le jour de l'An



Annexe

PK au EVB. au EPD et au FES

Annexe 4 : Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales

974.0

**Loi fédérale
sur la coopération au développement et l'aide
humanitaire internationales**

du 19 mars 1976 (Etat le 1^{er} juin 2017)

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu les art. 8, 85, ch. 5 et 6 et 102, ch. 8 et 9, de la constitution^{1,2}
vu le message du Conseil fédéral du 19 mars 1973³ et son rapport
du 22 janvier 1975⁴,

arrête:

Chapitre 1 Dispositions générales

Art. 1 Objet

La Confédération prend des mesures de coopération au développement et d'aide humanitaire internationales.

Art. 2 Principes

¹ La coopération au développement et l'aide humanitaire internationales expriment la solidarité qui figure au nombre des principes régissant les relations de la Suisse avec la communauté internationale et répondent à la situation d'interdépendance qui existe entre les diverses parties du monde. Elles sont fondées sur le respect mutuel des droits et des intérêts des partenaires.

² Les mesures prises en vertu de la présente loi tiennent compte de la situation des pays partenaires ainsi que des besoins des populations auxquelles elles sont destinées.

³ Les prestations de la Confédération sont accordées sous forme de dons ou à des conditions de faveur. Elles complètent en règle générale des efforts entrepris par les partenaires eux-mêmes.

RO 1975 498

¹ [RS 1 3]. Aux disp. correspondent actuellement les art. 54, 166, 173, al. 1, let. a, 184 et 185, al. 1 de la cst. du 18 avr. 1999 (RS 101).

² Nouvelle teneur selon le ch. 1 de l'annexe à la LF du 24 mars 2000 sur le traitement de données personnelles au DFAE, en vigueur depuis le 1^{er} sept. 2000 (RO 2000 1915; FF 1999 8381).

³ FF 1973 I 835

⁴ FF 1975 I 490

Art. 3 Modalités

¹ Les mesures prises en vertu de la présente loi peuvent être réalisées par voie bilatérale ou multilatérale, ou, le cas échéant, de manière autonome.

² Sur le plan bilatéral, elles sont réalisées directement par les gouvernements intéressés ou par l'intermédiaire d'organismes publics ou privés.

³ Sur le plan multilatéral, elles sont réalisées par l'intermédiaire d'institutions internationales.

⁴ Les mesures autonomes sont réalisées unilatéralement par la Confédération.

Art. 4 Coordination

La Confédération coordonne ses propres mesures avec les efforts des partenaires et, autant que possible, avec les prestations provenant d'autres sources nationales ou internationales, et tendant au même but.

Chapitre 2 Coopération au développement**Art. 5** Buts

¹ La coopération au développement soutient les efforts des pays en développement en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs populations. Elle doit contribuer à mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Elle tend, à long terme, vers un meilleur équilibre au sein de la communauté internationale.

² Elle soutient en priorité les efforts des pays en développement, régions et groupes de population les plus défavorisés. Elle encourage notamment:

- a. le développement rural;
- b. l'amélioration alimentaire, en particulier par les cultures vivrières destinées à la consommation locale;
- c. la promotion de l'artisanat et de la petite industrie locale;
- d. la création d'emplois;
- e. la recherche et le maintien d'un équilibre écologique et démographique.

Art. 6 Formes

¹ La coopération au développement peut revêtir les formes suivantes:

- a. la coopération technique qui, par l'apport de connaissances et d'expériences, tend notamment à favoriser l'épanouissement de l'homme et à lui donner la possibilité de participer activement au développement économique, social et culturel de la société à laquelle il appartient;
- b. l'aide financière qui contribue notamment à développer l'infrastructure économique et sociale des pays auxquels elle est destinée;

- c. des mesures de politique commerciale qui visent notamment à assurer une meilleure participation des pays en développement au commerce mondial, afin qu'ils puissent en retirer des avantages plus substantiels;
- d. des mesures en vue d'encourager l'engagement de ressources du secteur privé, telles que les investissements, de nature à favoriser le développement au sens de l'art. 5;
- e. toute autre forme propre à atteindre les buts mentionnés à l'art. 5.

² Différentes formes de coopération au développement peuvent être conjuguées, notamment la coopération technique et l'aide financière pour la mise en oeuvre de programmes et de projets de développement.

Chapitre 3 Aide humanitaire

Art. 7 Buts

L'aide humanitaire a pour but de contribuer, par des mesures de prévention ou de secours, à la sauvegarde de la vie humaine lorsqu'elle est menacée ainsi qu'au soulagement des souffrances; elle est notamment destinée aux populations victimes d'une catastrophe naturelle ou d'un conflit armé.

Art. 8 Formes

¹ L'aide humanitaire peut revêtir les formes suivantes:

- a. des prestations en nature, notamment la mise à disposition de denrées alimentaires;
- b. des contributions en espèces;
- c. la mise à disposition de spécialiste et d'équipes de secours, notamment en cas de catastrophe;
- d. toute autre forme propre à atteindre les buts mentionnés à l'art. 7.

² Lorsque cela paraît indiqué, différentes formes d'aide humanitaire sont conjuguées.

Chapitre 4 Financement

Art. 9

¹ Les moyens nécessaires au financement de la coopération au développement et de l'aide humanitaire internationales sont alloués sous forme de crédits de programme ouverts pour plusieurs années.

² Dans les demandes de crédits, on tiendra compte de la situation économique de la Suisse, de l'état des finances fédérales et des besoins des régions suisses désavantagées.

³ Le Conseil fédéral veille à l'affectation efficace des moyens alloués. Il en rend compte aux Chambres fédérales lorsqu'il propose l'ouverture d'un nouveau crédit de programme.

Chapitre 5 Mise en œuvre

Art. 10 Accords internationaux

Pour l'utilisation des crédits de programme, le Conseil fédéral peut conclure des accords internationaux portant sur les mesures prévues par la présente loi, à l'exception des accords définis à l'art. 89, al. 4, de la constitution⁵.

Art. 11 Activités privées

¹ Le Conseil fédéral peut, dans le cadre des moyens à sa disposition, soutenir des activités d'institutions privées qui répondent aux buts formulés dans la présente loi. Ces institutions doivent y contribuer par des prestations adéquates.

² Il peut constituer des personnes morales ou associer la Confédération à des personnes morales pour atteindre les buts définis dans la présente loi.⁶

Art. 12 Cantons, communes et institutions publiques

Le Conseil fédéral peut collaborer avec des cantons, des communes et des institutions publiques à des activités qui relèvent de la coopération au développement et de l'aide humanitaire internationales et soutenir leurs initiatives.

Art. 13 Administration fédérale

Le Conseil fédéral veille à la coordination au sein de l'administration fédérale en matière de coopération au développement et d'aide humanitaire internationales. Il institue un comité interdépartemental.

Art. 13a⁷ Traitement des données

¹ L'unité administrative compétente peut notamment traiter, s'agissant des personnes physiques ou morales chargées d'appliquer des mesures ou concernées par des mesures prises en vertu de la présente loi, les données suivantes:

⁵ [RS 1 3]. A la disp. mentionnée (l'al. 4 de la version primaire était déjà devenu l'al. 3) correspond actuellement l'art. 141 al. 1 let. d de la Cst. du 18 avr. 1999 (RS 101).

⁶ Introduit par l'art. 21 ch. 3 de la LF du 24 mars 2006 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est (RO 2007 2387; FF 2004 1803). Nouvelle teneur selon l'art. 19 ch. 2 de la LF du 30 sept. 2016 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017 (RO 2017 3219; FF 2016 2179).

⁷ Introduit par le ch. 1 de l'annexe à la LF du 24 mars 2000 sur le traitement de données personnelles au DFAE (RO 2000 1915; FF 1999 8381). Nouvelle teneur selon l'art. 19 ch. 2 de la LF du 30 sept. 2016 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, en vigueur depuis le 1^{er} juin 2017 (RO 2017 3219; FF 2016 2179).

- a. nom, prénom et date de naissance;
- b. lieu d'origine, nationalité, numéro de passeport;
- c. confession;
- d. état civil;
- e. numéro d'assuré AVS;
- f. informations sur le parcours professionnel et militaire;
- g. profils de la personnalité;
- h. activités politiques et syndicales;
- i. indications sur la santé.

² Des indications sur la santé peuvent être transmises au service médical de la Confédération ou à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) si elles leur sont nécessaires pour accomplir leurs tâches légales.

Art. 14 Organe consultatif

¹ Le Conseil fédéral nomme une Commission consultative de la coopération internationale⁸.

² Cette commission se prononce notamment sur les buts et l'ordre de priorité des mesures prévues. Elle examine avec la Commission consultative de la politique commerciale, au cours de séances communes, les questions qui touchent aussi la politique économique extérieure de la Suisse.

Chapitre 6 Dispositions finales

Art. 15 Exécution

Le Conseil fédéral édicte les dispositions d'exécution.

Art. 16 Abrogation du droit antérieur

L'arrêté fédéral du 20 décembre 1962 concernant la conclusion d'accords de coopération technique et scientifique avec les pays en voie de développement⁹ est abrogé.

Art. 17 Référendum et entrée en vigueur

¹ La présente loi est soumise au référendum facultatif.

² Le Conseil fédéral fixe la date de son entrée en vigueur.

⁸ La désignation de l'unité administrative a été adaptée au 1^{er} janv. 2015 en application de l'art. 16 al. 3 de l'O du 17 nov. 2004 sur les publications officielles (RO 2004 4937).

⁹ [RO 1963 367]

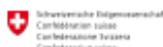
974.0Coopération économique et technique internationale

Date de l'entrée en vigueur: 1^{er} juillet 1977¹⁰¹⁰ ACF du 29 juin 1977

Annexe 5 : Relations bilatérales Suisse–Cameroun

Relations bilatérales Suisse–Cameroun

<https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-vo...>



Département fédéral des affaires étrangères DFAE

[Home](#) > [Conseils aux voyageurs & représentations](#) > [Cameroun](#) > [Relations bilatérales Suisse–Cameroun](#)

Relations bilatérales Suisse–Cameroun

Les relations entre le Cameroun et la Suisse sont empreintes d'amitié et de coopération mutuelles. On observe un regain d'intérêt pour dynamiser les relations bilatérales, notamment dans le domaine de la migration.

Points clés des relations diplomatiques

Les questions liées à la migration constituent un objet important de la coopération bilatérale; il y a une concertation efficace entre les deux gouvernements.

Membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les deux Etats plurilingues ont l'avantage d'avoir le français en partage. Cette collaboration a eu un impact concret dans le domaine de la recherche et de la formation grâce à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

Coopération économique

La Suisse et le Cameroun ont conduit des accords sur le commerce, sur la protection des investissements et sur la coopération technique. Les échanges commerciaux restent néanmoins en dessous du potentiel.

[Banque de données des traités internationaux](#) [↗](#)

[Soutien commercial, Switzerland Global Enterprise](#) [↗](#)

Coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation

D'étroits liens de coopération se sont tissés entre des institutions académiques suisses et camerounaises à Yaoundé. Une coopération intense s'est développée entre Polytech Yaoundé 1 et l'EPFL, notamment par le lancement de deux programmes de cours en ligne ouverts (Massive Open Online Course, MOOC) ainsi que de CURES, un centre conjoint de recherche sur la production d'électricité venant de sources renouvelables.

Les chercheurs et artistes du Cameroun peuvent déposer leur dossier de candidature auprès du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour obtenir des bourses d'excellence de la Confédération suisse.

[Bourses d'excellence de la Confédération suisse pour chercheurs et artistes étrangers, SEFRI](#) [↗](#)

Coopération au développement

Le Cameroun ne figure pas parmi les pays prioritaires de la coopération bilatérale suisse au développement. La Suisse continue néanmoins à soutenir des projets ciblés d'organisations non gouvernementales dans les domaines de la création d'emploi, de l'agriculture, de la culture et de la promotion des droits de l'homme et de la promotion des femmes.

Une coopération décentralisée s'est mise en place notamment au travers de la coopération des Cantons du Jura et de Genève, deux cantons de la Confédération suisse surtout actifs dans le développement des zones rurales. Des représentants d'églises et de diverses ONG suisses sont également actifs sur le terrain, témoignant d'une société civile solidaire, active et entreprenante.

Les Suissesses et les Suisses au Cameroun

En 2017, 319 Suissesses et Suisses étaient enregistrés auprès de l'Ambassade de Suisse au Cameroun.

Historique des relations bilatérales

La Suisse est présente au Cameroun depuis la fin du XIXe siècle avec des membres de la Mission de Bâle et d'autres communautés religieuses, actives notamment dans le secteur éducatif.

A partir de 1960, la stabilité politique du jeune pays et le développement des activités commerciales, en rapport notamment avec le cacao, contribuèrent à une augmentation de la présence suisse au Cameroun. La communauté suisse, qui comptait environ 250 membres en 1960, dépassa le demi-millier de personnes en 1970.

Au début des années 1980, le Conseil fédéral approuva deux crédits mixtes, contribuant à intensifier les échanges commerciaux. Des entreprises suisses ont par la suite renforcé leur présence, notamment dans la chimie, l'alimentation, la construction, la logistique et les machines.

Le désengagement de la Confédération dans le domaine de la coopération technique avec le Cameroun et les crises économiques qui se sont succédé jusqu'à la fin du siècle passé, ont freiné les échanges et réduit ensuite le nombre de Suisses dans le pays.

A partir 1989, les dettes de ce pays ont été rééchelonnées dans le cadre du Club de Paris.

Un consulat a été ouvert à Douala en 1962 et a été transformé en ambassade en 1967. Deux ans plus tard, en 1969, la représentation officielle suisse déménagea dans la capitale Yaoundé. Un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire résident fut nommé en 1982. Après avoir été fermée entre 1996 et 2007 et remplacée par un consulat général - l'ambassade est dirigée depuis lors par un ambassadeur sur place, à l'instar de l'Ambassade du Cameroun en Suisse, située à Berne.

La conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de justice et police, et occupant alors le poste de vice-présidente du Conseil fédéral, a effectué une visite officielle au Cameroun du 26 au 29 septembre 2014. A cette occasion, deux accords ont été signés dans le domaine de la migration.

[Cameroun, Dictionnaire historique de la Suisse](#) 

Liens

[Banque de données des traités internationaux](#) 

[Soutien commercial, Switzerland Global Enterprise](#) 

[Bourses d'excellence de la Confédération suisse pour chercheurs et artistes étrangers, SEFRI](#) 

[Cameroun, Dictionnaire historique de la Suisse](#) 

Contact

Helpline DFAE

Effingerstrasse 27
3003 Bern

Téléphone

+41 800 24-7-365 / +41 58 465 33 33

Fax

+41 58 462 78 66

✉ helpline@eda.admin.ch



La Helpline DFAE fait office de guichet unique pour toute question ayant trait aux services consulaires.

365 jours par année – 24h/24

[VCard Helpline DFAE \(VCF, 5.7 kB\)](#)

► [Langues disponibles](#)

🐦 [Twitter](#)

Skype: [helpline-eda](#)  [Call](#)

Appel gratuit depuis l'étranger avec Skype

Attention: un message d'erreur apparaîtra si l'application Skype n'est pas installée sur votre ordinateur ou smartphone. Dans ce cas, veuillez tout d'abord procéder à son installation en cliquant sur le lien suivant: [télécharger Skype](#) 

Annexe 6 : Crédits mixtes, considérations de principe, choix des pays

dodis.ch/53157

1182

4 juillet 1979

Crédits mixtes, considérations de principe, choix des pays

Département des affaires étrangères et département de l'économie
publique. Proposition commune du 25 juin 1979
(annexe)

Département des finances. Co-rapport du 28 juin 1979 (adhésion)

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

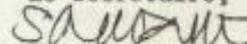
1. Les considérations concernant le choix des pays auxquels un crédit mixte pourrait être accordé ainsi que les conditions préliminaires afférentes à ces crédits sont approuvées.
2. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures est autorisé à entreprendre les négociations bilatérales pour l'octroi de ces crédits et d'autoriser M. Klaus Jacobi, ambassadeur, ou le chef de mission suisse du pays bénéficiaire de signer les accords y relatifs.
3. La Chancellerie fédérale est chargée d'établir les pleins pouvoirs nécessaires à la signature des différents accords.

Extrait du procès-verbal:

- EDA 10 pour exécution
- EVD 15 (GS 5, BAWI 10) pour exécution
avec les pouvoirs
- EFD 7 pour connaissance
- EFK 2 " "
- FinDel 2 " "

Pour extrait conforme:

Le secrétaire,




DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES

DEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE PUBLIQUE

Berne, le 25 juin 1979

Distribué

Au Conseil fédéral

Fas pour la presse

Crédits mixtes

I

1. Dans le message¹⁾ concernant le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement, il est indiqué que le crédit de programme de 200 millions de francs alloué à cet effet sera réparti dans les cinq domaines suivants : crédits mixtes, participation au fonds commun et autres actions concernant les produits de base, promotion des importations des pays en développement, industrialisation, mesures de soutien des balances des paiements des pays en développement. Afin de rendre ce crédit opérationnel, il s'agit de déterminer des programmes d'action pour chacun de ces domaines. Par cette proposition nous sollicitons votre approbation pour un tel programme en ce qui concerne les crédits mixtes, soit le choix des pays à qui de tels crédits seront octroyés et les conditions générales afférentes à ces crédits. Un montant d'environ Fr.s. 110 millions est prévu pour l'octroi de tels crédits.

1) Message du C.F. du 9 août 1978 (no 78-042). Arrêté fédéral du 28.11.1978.

II

2. Le crédit mixte : définition

Le crédit mixte est un crédit de financement lié à l'exportation de marchandises ou de services suisses, qui est accordé conjointement par la Confédération (crédit officiel) et par un consortium de banques suisses (crédit bancaire). La tranche financée par la Confédération correspond à un prêt public à des conditions de faveur ou, éventuellement, à un don, alors que la part financée par les banques constitue un crédit alloué aux conditions du marché. Le résultat de l'opération est un crédit avec un taux d'intérêt moyen et un délai de remboursement prolongé qui peuvent être adaptés en fonction de la situation économique du pays en développement bénéficiaire. La part privée du crédit est assortie de la garantie contre les risques à l'exportation (GRE) accordée par la Confédération, en principe au taux de couverture maximum de 95 %. La sécurité qui en découle pour les banques membres du consortium leur permet de réduire leur marge bénéficiaire et, par là, d'offrir des taux d'intérêt avantageux.

Les crédits mixtes accordés jusqu'à ce jour l'ont été à l'Inde (1966 et 1975), au Pakistan (1970), à la Tunisie (1977) et à l'Egypte (1978).

III

3. Critères utilisés pour déterminer le choix des pays

Les crédits mixtes sont un instrument à part entière de l'aide financière bilatérale et doivent, de ce fait, répondre à l'esprit de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales du 19 mars 1976. Pour ce faire,

une série de critères ont été élaborés, critères qui ont permis de déterminer la liste des pays à qui un crédit mixte va être accordé.

Sans négliger les aspects relatifs à la promotion des exportations, la définition de ces critères a, en priorité, reposé sur des considérations de développement. C'est ainsi qu'ils ont été divisés en deux catégories, à savoir ceux concernant les pays en développement et ceux touchant les intérêts économiques de la Suisse.

a) Critères relatifs aux pays en développement

L'objectif de l'aide au développement est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population des pays à qui cette aide est accordée; elle doit aussi mettre ces pays en mesure d'assurer leur développement par leurs propres forces. Sur la base de ces considérations et compte tenu du caractère spécifique des crédits mixtes, les critères suivants ont été retenus :

- Niveau de développement: L'indice utilisé est le produit national brut (PNB); un plafond a été fixé à \$ 800 par tête d'habitant au-delà duquel un crédit ne peut pas être accordé. Ce montant, subjectif, est nécessaire car il permet de fixer le cadre général dans lequel devra se porter notre choix.
- La politique de développement: Le pays en développement (PVD) doit mener une politique de développement compatible avec la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire, c'est-à-dire qui met l'accent sur la satisfaction des besoins essentiels, le développement rural, la création d'emplois, etc. Si l'utilisation d'un crédit mixte est de portée générale, c'est-à-dire s'il a la forme d'un crédit de programme dont l'affectation, bien que subordonnée à une autorisation délivrée par l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, est décidée par le pays bénéficiaire, il est difficile, dans chaque cas, d'en quantifier les répercussions immédiates sur la population locale. Cependant, les biens

et services entrant en ligne de compte, précisés dans un échange de lettres avec les pays concernés, sont de nature très diverse et exercent une grande influence sur les structures économiques et sociales du pays bénéficiaire. Si l'utilisation d'un crédit mixte est liée à la réalisation d'un projet, son effet de développement sera alors beaucoup plus aisément mesurable.

- La capacité d'absorption: Il s'agit là d'évaluer si le PVD est en mesure d'absorber en deux ou trois ans un certain montant de biens d'investissement surtout. On examine en particulier la structure de sa production et sa capacité d'importation, sa base industrielle, son niveau d'endettement et sa capacité administrative. S'il se trouve dans une situation de crise d'endettement imminente, il ne pourra pas, à ce moment là, être retenu.

b) Critères relatifs aux intérêts économiques de la Suisse

- Il s'agit d'abord d'examiner s'il y a une possibilité de maintenir voire d'élargir un marché en tenant compte des conditions économiques actuelles de ce marché, de l'effet dynamique du développement de ce marché, de la concurrence étrangère sur ce marché, du courant d'échanges existant entre ce pays et la Suisse, de la situation conjoncturelle soit de notre économie en général, soit de certains secteurs de celle-ci.
- Notre aide doit être accordée de façon équilibrée entre les différentes régions du globe. Le choix des pays à qui un crédit mixte sera octroyé tient par conséquent compte de la répartition géographique retenue pour les autres formes de notre aide bilatérale.

c) Critère politique

Un jugement politique est porté sur chacun des pays concerné qui ne doit pas, entre autres, violer de façon manifeste les droits de l'homme ou être engagé dans une guerre contre un pays tiers.

4. Choix du pays

Sur la base de ces critères, une longue liste de pays éligibles a été établie, liste dont finalement sept pays ont été retenus, soit la Thaïlande, le Sri Lanka, le Sénégal, le Cameroun, le Kenya, le Maroc et la Colombie. Notre choix a été fait à une époque donnée sous des conditions données. Rien n'étant statique, notre jugement pourra être revu en fonction de situations nouvelles, tant économiques que politiques.

IV

5. Montants accordés et conditions générales des crédits

En accord avec les banques, nous avons prévu le montant des crédits attribués à chacun des pays concernés ainsi que la pondération entre les moyens engagés par la Confédération et ceux engagés par les banques. La fixation des montants s'est faite en fonction des mêmes critères que ceux utilisés pour le choix des pays. Quant à la pondération des moyens entre la Confédération et le Consortium bancaire, elle a été établie compte tenu du niveau de développement du pays bénéficiaire, de son niveau d'endettement et de la situation de ses réserves en devises. Plus un pays est en mesure de supporter des conditions financières se rapprochant de celles du marché, plus la part bancaire du crédit sera élevée et vice-versa.

Afin d'assortir les crédits des conditions les plus favorables possibles, nous proposons que la part publique soit normalement

sans intérêt et que sa durée varie suivant les cas entre 15 et 25 ans y compris un délai de grâce de 10 ans.

Les conditions définitives seront fixées lors des négociations bilatérales et vous seront soumises pour acceptation lors de la ratification de chacun des accords.

La répartition des montants ainsi que leur pondération se présentent provisoirement, pour chacun des pays choisis, de la façon suivante :

<u>Pays</u>	<u>Confédération</u>	<u>Banques</u>	<u>Confédération Banques</u>	<u>Total</u>
Thaïlande ¹⁾	12,75	47,25	1/3	60
Sri Lanka	15	15	1/1	30
Sénégal	10	10	1/1	20
Cameroun	10	10	1/1	20
Kenya	15	15	1/1	30
Maroc	20	40	1/2	60
Colombie	20	60	1/3	80
Total	102,75	197,25		300

Dans le cas où les fonds de la Confédération ne seraient pas entièrement attribués, nous nous proposons de rajouter un pays de notre choix à cette liste.

V

6. Composition du Consortium bancaire

Jusqu'à ce jour, le consortium bancaire était composé des grandes banques commerciales suisses, soit la Société de banque suisse, l'Union de banques suisses, le Crédit suisse et la Banque populaire suisse. Afin d'élargir le cercle des banques pouvant participer à de tels crédits, deux autres membres sont venus s'ajouter à la liste, soit l'Union des banques cantonales suisses et la Banque Leu.

1) Le crédit mixte destiné à la Thaïlande a déjà été accordé (cf. décision du C.F. du 28.3.79), ayant été négocié avant l'Arrêté fédéral du 28.11.1978.

VI

7. Conséquences financières

Ces crédits seront pris à la charge du crédit de programme de Fr.s. 200 millions concernant le financement de mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement. Ces crédits mixtes seront accordés dans la limite des crédits de paiement prévus par le plan financier de la Confédération pour la coopération au développement.

8. Conséquences au niveau du personnel

Quand bien même les négociations bilatérales pour l'octroi des crédits mixtes ainsi que leur gestion efficace requièrent un effort particulier, le personnel actuel de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures sera en mesure d'assumer ces tâches.

9. Base juridique

Suivant l'article 10 de la Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales du 19 mars 1976, le Conseil fédéral peut conclure des accords internationaux portant sur des mesures prévues par la présente loi, à l'exception des accords définis à l'article 89, alinéa 3 de la Constitution. L'article 15, alinéa 1 de l'Ordonnance¹⁾ d'application de cette loi précise que "le Conseil fédéral décide des mesures dont le coût prévisible atteint ou dépasse cinq millions de francs".

1) Ordonnance concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales du 12 décembre 1977.

- 8 -

VII

10. Résultat de la consultation avec le Service intéressé

Administration des finances : d'accord.

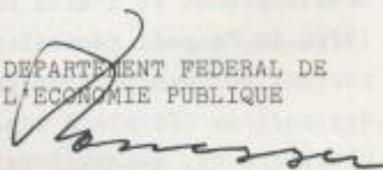
VIII

11. Proposition

Sur la base de ces considérations, nous vous

prop o s o n s

- a) d'approuver les considérations ci-dessus concernant le choix des pays auxquels un crédit mixte pourrait être accordé ainsi que les conditions préliminaires afférentes à ces crédits.
- b) d'autoriser l'Office fédéral des affaires économiques extérieures d'entreprendre les négociations bilatérales pour l'octroi de ces crédits et d'autoriser Monsieur l'Ambassadeur Klaus Jacobi ou le Chef de mission suisse du pays bénéficiaire de signer les accords y relatifs.
- c) de charger la Chancellerie fédérale d'établir les pleins pouvoirs nécessaires à la signature des différents accords.

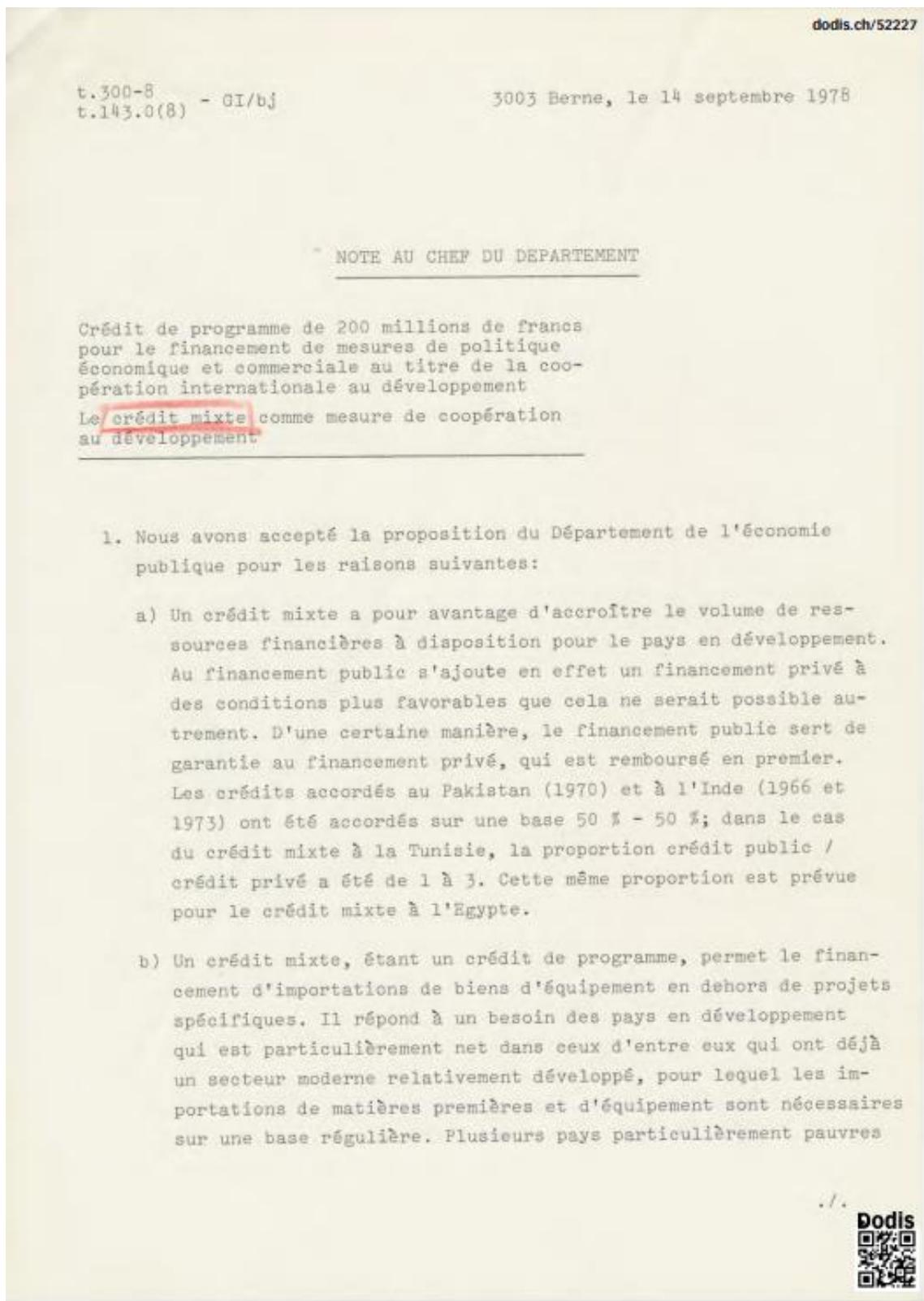
DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERESDEPARTEMENT FEDERAL DE
L'ECONOMIE PUBLIQUEExtrait du procès-verbal :

Département fédéral des affaires étrangères, DDA (10)

Département fédéral des finances (10)

Département fédéral de l'économie publique, Office fédéral des affaires économiques extérieures (10)

Annexe 7 : Crédit de programme de 200 millions de francs pour le financement de mesure de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement



- 2 -

sont déjà dans ce cas, notamment l'Inde, le Pakistan et l'Egypte.

2. Le crédit mixte peut cependant présenter des inconvénients, en particulier:

a) Le caractère lié du crédit mixte peut conduire à une distorsion de trafic dans le sens qu'elle obligerait le pays en développement à acquérir en Suisse des biens d'équipement qu'elle aurait pu acquérir à meilleur compte dans un autre pays.

Cet inconvénient est moins grand, voire inexistant, lorsqu'il existe d'ores et déjà un trafic relativement important d'exportations de la Suisse à destination du pays en développement bénéficiaire du crédit mixte. Dans ce cas, le crédit mixte permet le soutien d'un courant normal et ne provoque pas de distorsion de trafic. Le crédit mixte n'a, dans ce cas, pas le caractère de promotion des exportations suisses.

b) Il est difficile de mesurer l'effet de développement d'un crédit mixte. Alors qu'une aide financière liée à un projet peut être justifiée sur la base de calculs de rentabilité économique et d'avantages sociaux du projet que l'on entend réaliser, les biens dont l'importation est permise par le crédit mixte sont de très diverses natures et sont répartis entre de nombreuses entreprises. L'appréciation de l'effet de développement d'un crédit mixte, en particulier l'effet qu'il aura sur l'amélioration du niveau de vie de la partie la plus pauvre de la population, devra se baser en grande partie sur l'appréciation de la politique économique et surtout sociale du pays bénéficiaire.

3. Conditions

Aux termes de l'Ordonnance du 12 décembre 1977, la compétence principale pour les crédits mixtes appartient à la Division du Commerce. Cependant, il est prévu que les crédits mixtes sont accordés "d'entente avec la Direction pour la Coopération au Développement et l'Aide Humanitaire"

./.

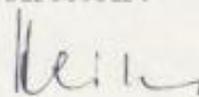
- 3 -

Nous entendons soumettre notre approbation de crédits mixtes aux conditions suivantes:

- a) Les pays retenus pour bénéficier des crédits mixtes seront choisis sur la base de critères généraux de coopération au développement, et non sur la base d'intérêts commerciaux suisses. Le degré de pauvreté sera un élément déterminant du choix. Nous ne pensons pas que des crédits doivent être accordés à des pays dont le produit national brut par habitant dépasse \$ 400 en 1976.
- b) Le crédit mixte doit se situer dans un courant normal d'exportations suisses à destination de ces pays.
- c) La politique de développement économique et social du pays bénéficiaire doit être estimée conforme aux priorités de la Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire.
- d) Dans la mesure du possible, un effort sera fait pour établir une liste sélective des produits et biens d'équipement qui seront financés par le crédit mixte. En particulier, on cherchera à obtenir le meilleur effet possible sur l'emploi, par un choix de technologie appropriée.

Par ailleurs, nous entendons approfondir notre réflexion sur la question au cours des deux prochaines années. Nous allons notamment tenter de procéder à une évaluation de l'effet de développement des crédits mixtes accordés dans le passé. De la sorte, nous disposons de critères de plus en plus élaborés pour les décisions individuelles qui seront prises en application du crédit de programme demandé actuellement aux Chambres.

COOPERATION AU DEVELOPPEMENT
ET AIDE HUMANITAIRE
Le Directeur:



(M. Heimo)

Annexe 8 : Autorisation d'accès aux archives de la Fondation Saint Martin d'Otélé



Demande d'archives pour la rédaction de mon mémoire de master en histoire

1 message

Werner Mathys | FSM-Otélé <werner.mathys@fsm-otele.org>
À : Bruna Octavia <brunaoctavia02@gmail.com>

sam. 4 juin 2022 à 14:18

Bonjour Mme KANGA Marie Madeleine Bruna Octavia

Merci pour votre mail. Je vous réponds depuis mon congé en Europe. Je serai de retour à Otélé à partir du 18 juin et je me tiens à votre disposition pour un interview selon votre grille d'entretien.

Il est regrettable que vous ne nous ayez pas contactés avant la saisie de votre projet d'études, ou au plus tard après que celui-ci ait été validé (déjà !) par votre université depuis le 26 novembre 2020. Normalement, l'objet d'une étude scientifique est sollicité avant le début pour savoir s'il est disponible et s'il peut fournir des informations. Vous n'auriez alors pas le stress final actuel dont vous êtes la seul à souffrir...

Si vous souhaitez toujours réaliser l'interview, **veuillez me soumettre 3 propositions de dates à partir du 22 juin** pour un entretien **chez nous à Otélé**. Cela me permettra aussi de vous montrer notre structure administratif et technique.

Si vous êtes intéressé à rencontrer nos équipes lors d'une ou plusieurs étapes du projet (première visite de site, IEC, construction, réparation et/ou évaluation), je peux volontiers l'organiser lors de notre entretien.

Je vous souhaite bonne chance et beaucoup de succès.

Cordialement

Werner Mathys, DAF

Fondation St. Martin, «l'eau c'est la vie»

B.P. 22, Otélé / Cameroun

Tél. & WA +237 699 184 184

De : Bruna Octavia <brunaoctavia02@gmail.com>
Envoyé : mercredi 1 juin 2022 10:37

À : Werner Mathys | FSM-Otélé <werner.mathys@fsm-otele.org>
Objet : Re: Demande d'archives pour la rédaction de mon mémoire de master en histoire

[Texte des messages précédents masqué]

Annexe 8 : Liste des rapports de la fondation de 1991 à 2021



Rapport d'activité depuis 1991

1 message

Werner Mathys | FSM-Otélé <werner.mathys@fsm-otele.org>
 À : Bruna Octavia <brunaoctavia02@gmail.com>

lun. 22 août 2022 à 20:13

Bonsoir KANGA MARIE MADELEINE BRUNA OCTAVIA

Je reviens sur votre WhatsApp du 17 août (texte ci-après) et j'ai le plaisir de vous informer que tous les rapports d'activité depuis 1991 ont été scannés et sont disponibles pour votre recherche.



Comme ils s'agit au total de 31 rapports avec environ 250 MB au total, je ne peux pas les envoyer par mail. Je vous les ai copiés sur une clé USB que notre chauffeur peut vous laisser à Yaoundé un de ces prochains jours.

Faites-moi signe où et quand il peut vous rencontrer entre 10h00 et 15h00. Je vais lui laisser votre numéro 694 69 38 10 pour la prise de contact précise.

Cordialement

Werner Mathys, DAF

Fondation St. Martin, «l'eau c'est la vie»

B.P. 22, Otélé / Cameroun

Tél. & WA +237 699 184 184

Source : FSMO

Annexe 10 : Extrait de quelques puits construits par la FSMO au Cameroun depuis 1989.

N°	N° du puits	Année	Arrondissements	Profondeur/m	Donateurs	Localisation
1	2	1989	Makak	21.3	Misereor DE-Aachen	Ekoadjom
2	3	1989	Ngoumou	9	Gemeinde Baar	Nkolmelen 1 (Silép)
3	1.1	1989	Ngoumou	17	Misereor DE-Aachen	Otéle M.C
4	7	1990	Akono	14.5	Misereor DE-Aachen	Mfida IV
5	16	1990	Elat-Minkom	34	Misereor DE-Aachen	Mfou
6	18	1990	Elende	26	Misereor DE-Aachen	Elende
7	14	1990	Esse	22	Misereor DE-Aachen	Esse
8	15	1990	Esse	24	Bank Leu AG Zürich	Nkol-Avolo (Crat)
9	13	1990	Lolodorf	11	Misereor DE-Aachen	Mogue
10	4	1990	Makak	19.1	Misereor DE-Aachen	Ekoadjom IV
11	8	1990	Makak	19.5	Misereor DE-Aachen	Hondol
12	30	1990	Makak	32	Frauenbund Mühlau	Lindoi Paroisse
13	20	1990	Makak	16	Gemeinde Hünenberg	Mapamton Marche
14	12	1990	Makak	26	Privater Spender	Mbeng
15	31	1990	Makak	19.5	Misereor DE-Aachen	Minka I
16	29	1990	Makak	20	Misereor DE-Aachen	Minka III
17	26	1990	Makak	18	Misereor DE-Aachen	Minka-Gare
18	11	1990	Makak	19,5	Misereor DE-Aachen	Mom II
19	27	1990	Makak	16	Misereor DE-Aachen	Mom II (Nsamba)
20	22	1990	Makak	22	Alfred Müller AG Baar	Nguimakong
21	23	1990	Makak	18	Gemeinde Hünenberg	Peple
22	10	1990	Makak	21	Misereor DE-Aachen	Sep I
23	9	1990	Makak	20.2	Misereor DE-Aachen	Sep II
24	25	1990	Ngoumou	14	Gedenken an Stocker-Dossenbach Käthi Baar	Mapamton Chapelle
25	28	1990	Ngoumou	19	Gedenken an F. Inderbitzin F.	Nnom-Nnam Paroisse
26	5	1990	Ngoumou	24	Misereor DE-Aachen	Otéle M.C. Ozom
27	6	1990	Ngoumou	20.6	Hufschmid M. AG Zug	Otele-Seminaire
28	24	1990	Ngoumou	15	WWZ AG Zug	Sibekon
29	19	1990	Soa	17	Misereor DE-Aachen	Soa (Cafed)
30	21	1990	Yaoundé I	12.5	Privater Spender	Etoudi-orphel
31	17	1990	Yaoundé II	21	Gedenken an Kempf B.	Febe-village
32	52	1991	Akono	19	DEZA Schweiz	Akono (Filles)
33	60	1991	Akono	21	Kath. Pfarrei St. Benignus Pfäffikon	Akono (Garçons)
34	55	1991	Akono	16	Misereor DE-Aachen	Bilik I
35	64	1991	Akono	20	Diverse Spender	Nkol-Nlong
36	42	1991	Bot-Makak	16.5	Diverse Spender	Ekoangombe
37	93	1991	Esse	18	Stv	Afanetouana Paroisse
38	43	1991	Esse	24	Misereor DE-Aachen	Nkol-Avolo (Disp.)
39	41	1991	Esse	27	Privater Spender	Nkol-Avolo (Mfandena)
40	39	1991	Esse	18,1	Misereor DE-Aachen	Nkol-Efamba
41	36	1991	Makak	17	DEZA Schweiz	Bakoukoue

42	46	1991	Makak	18	WWZ AG Zug	Ekoadjom
43	73	1991	Makak	31	Diverse Spender	Ekoambeng
44	51	1991	Makak	20,5	DEZA Schweiz	Hikoambeng
45	32	1991	Makak	16,5	DEZA Schweiz	Makak I (Cosaco)
46	34	1991	Makak	12,9	Misereor DE-Aachen	Makak II
47	33	1991	Makak	17.5	Diverse Spender	Makak Srs
48	66	1991	Makak	18	DEZA Schweiz	Mandong
49	32	1991	Makak	17	DEZA Schweiz	Mango II / Sind
50	40	1991	Makak	28	WWZ AG Zug	Mango-Centre
51	72	1991	Makak	18	WWZ AG Zug	Mbeng Ecole
52	75	1991	Makak	17.8	Diverse Spender	Mbeng-Sana
53	76	1991	Makak	17.5	Baumgartner G. AG Hagendorn	Mom II (S-Ntap)
54	62	1991	Makak	15	Diverse Spender	Ngoungoum
55	44	1991	Makak	20	Misereor DE-Aachen	Ngoungoum (Binam)
56	35	1991	Makak	21	Misereor DE-Aachen	Seha (Nkong-Nkeni)
57	68	1991	Makak	26	Alfred Müller AG Baar	Song-Nyobe
58	69	1991	Matomb	20	Diverse Spender	Malande (Chapelle)
59	57	1991	Matomb	16	Roth Bautech AG Kriens	Mandoumba Paroisse
60	74	1991	Matomb	17.8	Carême Suisse / M. Zingg	Mandoumba SB
61	63	1991	Matomb	13,8	Diverse Spender	Nkong Ntem
62	37	1991	Matomb	21	DEZA Schweiz	Pan-Pan
63	58	1991	Mbankomo	22	Diverse Spender	Mbankomo (Gymnase)
64	49	1991	Mbankomo	18	Kanton Zug	Oveng (Soeurs)
65	50	1991	Mbankomo	19,5	DEZA Schweiz	Oveng Paroisse
66	53	1991	Mfou	20	ELVIA Versicherung Zürich	Afanoyoa
67	45	1991	Mfou	25.5	Gemeinde Baar	Akok/Ebogo J
68	59	1991	Mfou	21,8	Kanton Zug	Nkolmeyang
69	71	1991	Mfou	24	Kanton Zug	Omvan-CS
70	54	1991	Ndikinimeki	25.5	Misereor DE-Aachen	Ndokononoho
71	65	1991	Ngoumou	22	Diverse Spender	Nkong-Abog
72	47	1991	Ngoumou	20,5	Alfred Müller AG Baar	Otéélé-Foyer Filles
73	48	1991	Ngoumou	16,5	Gemeinde Hünenberg	Otéélé-Foyer Garçons
74	67	1991	Pouma	15	DEZA Schweiz	Sakbayeme
75	70	1991	Saa	13.5	StV	Nkol-Zomo
76	61	1991	Soa	29	DEZA Schweiz	Tingmelen
77	56A	1991	Yaoundé IV	13.5	Alfred Müller AG Baar	Nkol-Bubue
78	92	1992	Akono	17,5	DEZA Schweiz	Doum (Akono)
79	84	1992	Bot-Makak	20	DEZA Schweiz	Hegba
80	97	1992	Bot-Makak	20	DEZA Schweiz	Ntouleng (Disp.)
81	88	1992	Elig-Mfomo	12.1	Kanton Zug	Elig Mfomo Paroisse
82	96	1992	Eséka	15	DEZA Schweiz	Ilanga (Disp.)
83	95	1992	Esse	17	Kanton Zug	Afanetouana Chefferie
84	111	1992	Makak	22	Diverse Spender	Libamba Chapelle
85	101	1992	Makak	18.5	Privater Spender	Libamba College
86	103	1992	Makak	20.5	DEZA Schweiz	Libamba Foyer Filles

87	107	1992	Makak	16.2	Lions Club Zugerland Zug	Mapamton-Ecole
88	104	1992	Makak	13	Diverse Spender	Minka (R. Nyong)
89	109A	1992	Makak	12.4	Diverse Spender	Mom I - Hopital
90	77	1992	Makak	23.1	DEZA Schweiz	Mom II (S-Ngan)
91	105	1992	Makak	24.5	WWZ AG Zug	Ngom Ngue
92	94	1992	Makak	21.5	WWZ AG Zug	Nsim (Mbeng)
93	116	1992	Makak	7	Kloster + Pfarrei Disentis	Otéfé M.C. elevage
94	80	1992	Makak	15	Alfred Müller AG Baar	Siliyegue
95	81	1992	Makak	21	DEZA Schweiz	Song-Yamb
96	113	1992	Matomb	17.3	Diverse Spender	Mandoumba (M-S)
97	115	1992	Matomb	25.5	Diverse Spender	Mandoumba (N-S)
98	82	1992	Matomb	16	Gemeinde Baar	Mawel
99	112	1992	Mbankomo	17	Diverse Spender	Ebeba (Eb. Ong)
100	110	1992	Mfou	30.5	Diverse Spender	Akoumbou
101	87	1992	Mfou	18.5	Alfred Müller AG Baar	Mehandan
102	79	1992	Mfou	16	Gemeinde Baar	Melen (Nkilzok)
103	98	1992	Mfou	18	CTM-Mfou	Mfou (Hopital)
104	78	1992	Mfou	16	DEZA Schweiz	Mfou (Stade)
105	91	1992	Mfou	19	Aula AG Cham	Mfou Paroisse
106	108	1992	Mfou	20.6	StV	Nkoabang Par.
107	99	1992	Mfou	23.5	Kath. Kirchgemeinde Baar	Nsimalen (APE)
108	102	1992	Mvengue	10	DEZA Schweiz	Melondo Par.
109	106	1992	Ngoumou	15	Diverse Spender	Nkong-Bibega
110	114	1992	Ngoumou	20	StV	Otéfé/Amadou
111	86	1992	Saa	21	Kanton Zug	Saa Centre
112	85	1992	Saa	21.5	Diverse Spender	Saa Projet
113	100	1992	Soa	21	WWZ AG Zug	Abom
114	83	1992	Soa	33	DEZA Schweiz	Soa Lycée
115	90	1992	Yaoundé II	21	DEZA Schweiz	Nkolbisson Claret
116	89	1992	Yaoundé II	25.5	Diverse Spender	Nkolbisson Sts Apo
117	123	1992	Zoétéfé	14	DEZA Schweiz	Nkilzok (ZO)
118	126	1993	Akono	26	CTM Jura-Basque	Akono-Hopital
119	158	1993	Awae	23.2	CTM Jura-Basque	Awae Hopital
120	156	1993	Awae	15.8	CTM Jura-Basque	Olenguina CS
121	169	1993	Awae	16.9	Buttisholzer Firmlinge	Top (Paroisse)
122	176	1993	Bikok	28	Diverse Spender	Ayos
123	129	1993	Bikok	23	CTM Jura-Basque	Bikop CS
124	128	1993	Bikok	23	CTM Jura-Basque	Evindisi CS
125	157	1993	Esse	16	CTM Jura-Basque	Edzenduan CS
126	160	1993	Esse	30.5	CTM Jura-Basque	Esse Hopital
127	151	1993	Esse	21	CTM Jura-Basque	Koulou CS
128	155	1993	Esse	15.8	DEZA Schweiz	Mvie-Bekon Paroisse
129	144	1993	Esse	20	CTM Jura-Basque	Ngondimbele CS
130	154	1993	Esse	32.5	CTM Jura-Basque	Nkollesson CS
131	149	1993	Esse	29.5	CTM Jura-Basque	Ongandi CS
132	137	1993	Makak	24	StV	Bakoukoue
133	174	1993	Makak	16.3	Diverse Spender	Bakoukoue (Maah)

134	172	1993	Makak	19.6	Diverse Spender	Bakoukoue (Tang)
135	135	1993	Makak	20	StV	Ekoadjom (S-B)
136	147	1993	Makak	16	Privater Spender	Ekoadjom Chefferie
137	175	1993	Makak	26.5	Privater Spender	Mapamton III
138	132	1993	Makak	18	Diverse Spender	Sep (Song-Ngue)
139	125	1993	Matomb	29.6	DEZA Schweiz	Song-Bakang
140	178	1993	Mbalmayo	13	Stadt Rapperswil	Mbalmayo (Orphel.)
141	139	1993	Mbankomo	19,9	CTM Jura-Basque	Binguela CS
142	165	1993	Mbankomo	23,5	Diverse Spender	Binguela I
143	141	1993	Mbankomo	24,4	CTM Jura-Basque	Mbankomo Hopital
144	134	1993	Mbankomo	26	CTM Jura-Basque	Mefomo CS
145	138	1993	Mbankomo	30.4	CTM Jura-Basque	Nkolbiyen CS
146	133	1993	Mbankomo	21	CTM Jura-Basque	Nkolmewout CS
147	166	1993	Mbankomo	23,5	SIKA Finanz AG Baar	Nkong-Binguela
148	140	1993	Mbankomo	26.1	CTM Jura-Basque	Nomayos CS
149	143	1993	Mbankomo	25,7	CTM Jura-Basque	Ntouesson CS
150	136	1993	Mbankomo	20	Privater Spender	Oveng CS
151	170	1993	Meyomessala	16	Privater Spender	Ndonko
152	122	1993	Mfou	18	Diverse Spender	Elat-Minkom

Source : AFSMO

Annexe 11 : Liste nominative du personnel actuel de la FSMB

TABLEAU PERSONNEL ET ATTRIBUTIONS EN 2021

25

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION
Administration et Coordination		
1	AYOUNG AMBASSA SYLVIE DESIRÉE	Chef du Personnel
2	BITEKE JOCELYNE VICKIE	Assistante de Direction
3	BALOGOG EDING ANTOINE	Chef du Service de Coordination
4	NGO KINYOCK ROSE PARFAITE	Service de Coordination
5	TONYE LYDIE CHRISTINE	Service de Coordination
Information/Education/Communication (I.E.C.)		
6	NYOBE AUGUSTIN	Chef de L'I.E.C
7	OMGBA OWONA MAURICE LÉA	Animateur
8	KELBE OSÉ	Animateur
Construction des Puits et Fabrication des éléments		
9	MBALLA EWODO GUY ROGER	Chef Chantier
10	HOTH MBOY POLYCARPE	Chef Fabrication
11	MENYE ADRIEN ROGER	Chef Fabrication-adjoint
Equipe Technique 1		
12	MBENG MBOY BERNARD CLAUDE	Chef d'Equipe
13	OWONA BITA CLÉMENT ARNOLD	Puisatier
14	PAGBE JEAN MARC	Puisatier
Equipe Technique 2		
15	SACK SACK JOSEPH	Chef d'Equipe
16	BOUWE KOSSALA	Puisatier
17	NTEP NTEP ROMAIN	Puisatier
Equipe Technique 3		
18	MANGUELLE LAVENIR BLONDEL	Chef d'Equipe
19	SOUARÉ COLBERT	Puisatier
20	PONDY NOAH SYLVESTRE ARMAND	Puisatier
Equipe Technique 4		
21	ZANGA VICTOR	Chef d'Equipe
22	EBAH ZING JEAN BRICE	Puisatier
23	MINTAMACK GABRIEL YANNICK	Puisatier
Equipe Technique 5		
24	BILOA SIMON PETRUS	Chef d'Equipe
25	OMGBA JEAN MARIE	Puisatier
26	MANGA OBOUGOU BERTRAND AIMÉ	Puisatier
Equipe Technique 6		
27	NGUINI NKODO MARCEL ARNAUD	Chef d'Equipe
28	OMGBA OMGBA BENOÎT	Puisatier
29	MPECK SIMON PIERRE	Puisatier
Maintenance des Puits		
30	KENMOE JEAN	Chef Maintenance
31	YEBGA AUGUSTIN PIERRE	Maintenancier

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION
32	TSALLA TSALLA ATHANASE	Maintenancier
33	NGUE NGUE SAMUEL WILLY	Maintenancier
Logistique et Magasin		
34	SIDDI BOULAÏ	Chef Logistique a. I.
35	WAVE RAPHAËL	Magasinier-adjoint
Atelier Mécanique		
36	NGOMBI LIKWAÏ MICHEL	Chef de l'Atelier Mécanique
37	MBOY MBOY JULES	Mécanicien
38	LACHU ERIC NGEH	Mécanicien
39	ENYEGUE TSOUNGUI FRANÇOIS DIEUDONNÉ	Aide-mécanicien
40	NKOMA FRANÇOIS EMMANUEL	Chauffeur camion
41	ATANGANA JEAN PARFAIT MANFRED	Chauffeur camion
42	TENOH JULIUS NKUFOR	Chauffeur camion
43	NYOUMA PIERRE	Co-Pilote et Chauffeur
Entretien d'Infrastructure		
44	OMGBA MEBARA BARNABÉ	Co-Chef Entretien d'Infrastructure
45	LINDJECK LUC	Co-Chef Entretien d'Infrastructure
46	AROUNA ROGER	Conseiller technique
47	OTÉLÉ ATEMENGUE DIEUDONNÉ II PATRICK	Menuisier
48	TAM-YIRI BAOUDO EUGÈNE	Electricien
49	LISSOUCK NDJOCK JEAN CLAUDE	Peintre
50	MBOY NGUIMBOUS JACQUES HONORÉ LANDRY	Ouvrier polyvalent
Gardienage & Sécurité		
51	CHEPNDA LINJAP EMMANUEL	Co-Chef Sécurité
52	TCHEDI DJINGUI	Co-Chef Sécurité
53	NTOLO FABIEN LEMIRE	Gardien
54	ZIBI ELOUMOU JOSEPH JEAN MARIE	Gardien
55	EYA PIERRE	Gardien
56	FOUDA ZING LUC ANICET	Gardien
57	ABOUDI MARTIN BLAISE	Gardien
58	ALI GARIAM	Gardien
59	SAMNICK JOSEPH YANICK	Gardien
60	BOUBA JOSEPH	Gardien
61	ATANGANA FOU DA LÉON JULES	Gardien
62	DJAKBA KOBE JEAN CLAUDE	Gardien
63	OMEGA SIDOINE	Gardien
64	AYO'O SYLVAIN BERTRAND	Gardien
65	MANG EGRE MBOUDANDI	Gardien
66	AMADOU MAKATA	Gardien
67	WANSO NORBERT	Gardien

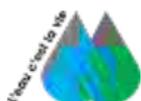
Annexe 12 : Extrait de la liste de quelques puits réalisés par la fondation entre 2017 et 2021



Projet Eau Potable, Otélé
Rapport annuel 2017

Tableau 1 - Liste des puits réalisés en 2017

N°	Communauté /Village	Fin des travaux	Prosp. ⁽¹⁾ (m)	Prof. nappe ⁽²⁾ (m)	Prof. totale ⁽³⁾ (m)	Débit (l/h)	Promoteur
1578	Mintaba (Makoge)	03.01.17	12,00	8,00	9,80	400	Bitjick Likeng Paul
1579	Ekum-Angok	18.01.17	16,00	13,00	18,90	800	Mbega Jean Mae
1580	Dikeng	20.01.17	17,00	22,00	27,80	600	Mayi Ndjock
1581	Nkol-Meyos (Nkol-Ebae)	26.01.17	17,00	15,50	18,50	1600	Owona François
1582 ⁽⁴⁾	Mintaba (Makoune)	27.01.17	13,00	10,00	13,50	500	Ndjock Biend Célestin
1583	Kongue (Mom I)	02.02.17	15,00	7,50	13,50	650	Nlend Pierre
1584	Nkolnguet	08.02.17	16,00	10,50	16,50	1500	Mendouga Gervais
1585	Mballa Elon I	09.02.17	14,00	16,50	20,70	400	Balla Ntsama Gabriel
1586	Nkoayos	14.02.17	14,00	7,00	13,00	500	Aveme Amina
1587	Ngoumou I	28.02.17	16,00	17,00	24,00	750	Tabi Pierre
1588	Mbangassina Centre	13.03.17	7,00	4,50	10,60	1200	Ehongo Basso Jean
1589 ⁽⁴⁾	Ebom (Mvogt-Eyounga)	20.03.17	16,00	16,50	22,50	500	Yene Edoung Jean
1590	Yebekolo (Essere)	27.03.17	9,00	6,00	11,60	900	Majesté Ndjoah
1591	Eding-Ndzuk	31.03.17	17,00	18,50	23,70	600	Atangana Effa
1592	Malminang	12.04.17	13,00	12,50	15,60	750	Nguidjoy Paul
1593	Nkolmetolo	19.05.17	16,00	16,00	19,50	650	Ombe Lambert
1594	Nkilntsam II	26.05.17	16,00	13,00	18,50	450	Mbezele Essama Lucienne Justine



Projet Eau Potable, Otélé
Rapport annuel 2018

Tableau 1 - Liste des puits réalisés en 2018

N°	Puits	Cté/Village	Fin des tvx	Prosp.	Prof. nappe	Prof. totale	Débit
1	1625	Koukounou	05/01/2018	17 m	25,50 m	31,60 m	550 l/h
2	1626	Vegbe II (Mbaka'a)	19/01/2018	15 m	21 m	26 m	1 250 l/h
3	1627	Ndig-Nyemb (Kombeng)	17/01/2018	14 m	12,50 m	15,90 m	400 l/h
4	1628	Mfandena (Nkom-Ndong)	31/01/2018	14 m	20,50 m	26,40 m	700 l/h
5	1629	Lialingombi	06/02/2018	15 m	4 m	7,30 m	550 l/h
6	1630	Ntouissong (Nkoa-Doum)	07/02/2018	14 m	17 m	21,60 m	450 l/h
7	1631	Elig-Nkouma	15/02/2018	17 m	14 m	20 m	800 l/h
8	1632	Mango'o	27/02/2018	14 m	10 m	16,60 m	650 l/h
9	1633	Voa I	28/02/2018	18 m	22 m	26,50 m	450 l/h
10	1634	Yebekolo (Biabelinga)	14/03/2018	16 m	5 m	9,40 m	450 l/h
11	1635	Maholo II	19/03/2018	16 m	15 m	19 m	300 l/h
12	X001*	Mt Sion	27/03/2018	-	-	34,20 m	650 l/h
13	1636	Nkolmeyos I	28/03/2018	16 m	21 m	25 m	400 l/h
14	1637	Log-Bassong	11/04/2018	6 m	5 m	10,90 m	500 l/h
15	1638	Ebolboum II	17/04/2018	12 m	12 m	17,50 m	500 l/h
16	1639	Pout-Lipan	17/04/2018	9 m	9 m	14,30 m	3 000 l/h
17	1640	Lok-Kith	25/04/2018	15 m	5 m	6,80 m	900 l/h
18	1641	Ebolakounou II (Mvakot II)	09/05/2018	14 m	13 m	19,20 m	750 l/h
19	1642	Akam	15/05/2018	15 m	18,50 m	23,20 m	400 l/h
20	1643	Bikolobikome	23/05/2018	16 m	20 m	26 m	450 l/h
21	1644	Ntsama (Nkut Abang)	30/05/2018	17 m	21 m	26,70 m	400 l/h
22	1645	Nkolmeyang	30/05/2018	17 m	13,50 m	19,50 m	1 100 l/h

LISTE DES PUIITS RÉALISÉS EN 2019

11

No.	Village	Arrondissement	Montage	Prof.	Promoteur
1665 A	Ekekam I	Okola	18/12/2019	16,7	Abbé Lucas Tassi Tang
1667	Nkong-Ondoa C.E.T.I.C	Mbankomo	15/01/2019	22,9	Abbé Théodore Mbarga Bekolo
1668	Nkol-Ngok Lycée Technique	Sa'a	22/01/2019	7,2	Atangana Léon
1669	Ndjock-Nkong	Ngog-Mapubi	29/01/2019	14,3	Sr Flavienne Botra
1670	Daïdo Plateau	Dzeng	06/02/2019	19,2	Akono Ekodo Ambroise
1671	Nkolbeyegle	Mbankomo	13/02/2019	24,8	Abbé Théodore Mbarga Bekolo
1672	Ekowondo	Ngoulemakong	21/02/2019	16,2	Ella Ndi Jacques Joël
1673	Nkong-Medzap (Nam-Assi)	Dzeng	26/02/2019	18,1	Bingono Ngaba Alex
1674	Abondo	Soa	01/03/2019	15	Nnama Charles
1675	Nfandena (Mvog-Bikoula)	Esse	12/03/2019	13,5	Owona Nti Daniel Hyacinthe
1676	Avele (Akoa-Ndoe)	Dzeng	27/03/2019	19,4	Amougou Belinga Pierre
1677	Nkolmessis (Nkol-Ozom)	Esse	27/03/2019	12	Avidi Avozoa Claude
1678	Olanguina Lycée	Esse	10/04/2019	15,9	Maa Bikoula Jean Didier
1679	Bitsingda	Okola	02/05/2019	23,5	Abbé Jean Arnaud Awoundza
1680	Mbeyengue Nkada II	Ngoumou	02/05/2019	25,5	Effa Mvogo Etienne
1681	Ngang I	Nkolafamba	14/05/2019	21	Tsougou Martin Jean
1682	Evas-Mbede	Okola	21/05/2019	9,6	Ngono Jean Marie
1683	Nkongui EPC	Makak	22/05/2019	21,7	Rev. Pasteur Libouga Charles
1684	Nkilntsam II	Bikok	04/06/2019	18,8	Nkodo Atsama Pascal
1685	Nkogbong	Monatéle	04/06/2019	23,5	Onana Ewolo Pom Hyacinthe
1686	Elig Bodo	Obala	06/06/2019	18,5	Etoga Pauline
1687	Makak II Lycée	Makak	11/06/2019	19,8	Bassom Boniface
1688	Makak II Sion	Makak	26/06/2019	15,3	Balomock Elie Luc
1689	Angala	Mbankomo	02/07/2019	21,8	Ekani Ekafe Clément
1690	Ntsama	Okola	02/07/2019	16,8	Zoa Christophe
1691	Nkolabang	Evodoula	16/07/2019	18,5	Otabela Protais Serge
1692	Koulboa	Bikok	17/07/2019	27	Messi Edzoa Ferdinand
1693	Ngatsongo	Mbankomo	24/07/2019	19,7	Toulou Mbena Michel
1694	Zamakoe (Ngalan)	Mbalmayo	06/08/2019	19	Nku Abomo Marie Chantal
1695	Ndi Zamba (Ndji)	Nkoteng	19/08/2019	33,2	Ema'a Biyo'o Nestor
1696	Akometam (Nnoms)	Mbalmayo	30/08/2019	17,4	Biyidi Jean Bertrand
1697	Ossebe	Monatele	03/09/2019	22,5	Eyeffa Salomé
1698	Metseng Chefferie	Mbandjock	10/09/2019	23	Nkou Jean Magloire
1699	Mbaligui I	Bikok	17/09/2019	32,5	Mengue Eyebe Marcel
1700	Nlong-Bon III	Monatele	02/10/2019	20,7	Messi Onana Jean Pierre
1701	Metseng Ondondo	Mbandjock	03/10/2019	13	Nkou Jean Magloire
1702	Nkol Eboma	Sa'a	20/10/2019	20,6	Fouda Koa Alain Sylvain
1703	Kalngaha	Evodoula	30/10/2019	8,7	Eyeffa Salomé
1704	Minkodonyong	Evodoula	07/11/2019	22,2	Mezele Jean Pierre
1705	Ngougoum I (Libam)	Makak	26/11/2019	27	Mboua Roger
1706	Nkolngobo	Monatéle	26/11/2019	18,9	Bene Ntouda Sylvain
1707	Essazok	Bikok	10/12/2019	24	Ngong Tsogo Jérôme

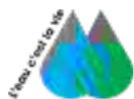
LISTE DES PUIITS RÉALISÉS EN 2020

11

N° puits	Village	Arrondissement	Profondeur (m)	Date Montage	Promoteur
P1708	Nkol-Effala	Mbankomo	20,50	14/01/2020	ONANA ETUNDI Symphorien
P1709	Nkoumisse Sud	Nguibassal	17,70	23/01/2020	LIBONG Laurent Justin
P1710	Offoumou Nseleck	Ngoumou	23,10	28/01/2020	AMOUGOU ABENA Michel
P1711	Nkol-Mbong	Mbankomo	18,80	30/01/2020	ONANA ETOUNDI Dieudonné
P1712	Nkoloveng	Nkolmetet	17,10	10/02/2020	ATEMENGUE ZAMBO
P1713	Nkoumissé-Sud	Nguibassal	20,10	19/02/2020	LIBONG Laurent Justin
P1714	Heye - Bangsoumbi	Biyouha	16,00	26/02/2020	BASSANGUEN Théodore
P1715	Nkoloveng	Nkolmetet	22,50	25/02/2020	ATEMENGUE ZAMBO
P1716	Nkoloveng	Nkolmetet	21,50	17/03/2020	ATEMENGUE ZAMBO
P1717	Libanda	Bot-Makak	25,60	17/03/2020	NKENGUE Marc
P1718	Nkom Assi	Obala	14,40	24/03/2020	Abbé Jean Bienvenu NTEDE
P1719	Minkan I	Mvengue	15,20	01/04/2020	ONAH MBOUROU Dieudonné
P1720	Ngadza'a	Assamba	23,30	21/04/2020	EVINA ABOMO Joseph
P1721	Bitoutouck	Makak	13,60	05/05/2020	Mbam Désiré
P1722	Kaya	Makak	20,80	18/11/2020	NGUENE Ignace Hilaire
P1723	Nssan Ebanga	Esse	22,00	25/11/2020	TSALA FOUA André
P1724	Nkol	Lobo	27,20	25/11/2020	Mme ONANA Sophie
P1725	Nkoleding	Ngoumou	18,00	08/12/2020	MENDOUGA Marie Chantal
P1726	Kokodo	Elig-Mfomo	7,50	10/12/2020	NKOULOU Bienvenu
P1727	Mimbang Edouma	Assamba	25,30	15/12/2020	EKONGO METILA Marie
P1728	Kokodo Assama	Elig-Mfomo	9,00	22/12/2020	NKOLOU Bienvenu
P1729	Anyoungom II	Nkolafamba	29,80	26/12/2020	ABEYINDI Micheline
P1730	Evindissi	Bikok	16,20	26/12/2020	EKONGUE NGONO

N° puits	Village	Arrondissement	Profondeur (m)	Date Montage	Promoteur
P1731	Daïdo	Dzeng	20.90	13.01.2021	ONDOUA VOUNDI Emile
P1732	Ndjock-Bane	Bot-Makak	22.30	21.01.2021	MANDENG Etienne
P1733	Nsimi-Bikoué	Esse	22.90	26.01.2021	MBIDA MEDZA Etienne
P1734	Mouanda	Eséka	10.10	27.01.2021	NYEBEL II Esaie
P1735	Mbus-Mawel	Matomb	20.50	10.02.2021	MBADI Paul
P1736	Mevo-Mevo	Esse	26.00	23.02.2021	BEKONO Emilia
P1737	Ngog-Mapubi	Ngog-Mapubi	13.50	23.02.2021	Ngoue Née MAMBO Colette
P1738	Alanguena	Assamba	25.30	24.02.2021	ZE ABOMO Denis
P1739	Minlomizoa	Ngoumou	32.00	09.03.2021	TSIMI Laurent
P1740	Nkol-Akono I	Akono	20.40	19.03.2021	BINDZI ATSAMA Epse MANGA
P1741	Koutou	Esse	18.20	23.03.2021	NDZENGUE Narcisse
P1742	Lisse	Bot-Makak	15.00	13.04.2021	Gwet Mathias
P1743	Elig-Eyen	Okola	19.80	19.04.2021	AWONA Sylvestre
P1744	Nkomvana	Nkolmetet	20.20	21.04.2021	MBIDA Andre
P1745	Ebougsi	Okola	8.60	27.04.2021	ONNANA TSIMI Pascal
P1746	Log-Mbon	Pouma	10.50	12.05.2021	MAYIM Simon Pierre
P1747	Ngoyang (Foyer)	Lolodorf	25.50	12.05.2021	Edoa Anne Virginie
P1748	Ebanga	Okola	8.70	12.05.2021	Mme ELOUNDOU NKOULA
P1749	Andon	Soa	21.50	26.05.2021	OLOA Maurice
P1750	Mpong II	Okola	13.90	04.06.2021	Abbé Jean Arnaud AWOUNDJA
P1751	Assanza	Mbalmayo	24.10	09.06.2021	ONDOUA MVIENA Patrick
P1752	Okoukouda	Okola	20.50	23.06.2021	TSANGA MVONDO
P1753	Nkoltsit	Soa	21.80	30.06.2021	OLOA Maurice
P1754	Mvengue	Mvengue	14.60	02.07.2021	MEBENGA Conrad Valery
P1755	Ayos	Awaé	23.20	14.07.2021	EBE NGOA Gustave
P1756	Nkolgock	Sa'a	13.00	21.07.2021	OBAMA Laurence
P1757	Mefoubi	Mengang	19.50	29.07.2021	ZE Bernadette
P1758	Akak	Elig-Mfomo	21.00	03.08.2021	NGA Mariane

Annexe 14 : Quelques budgets annuels de la fondation de 2018-2021



Projet Eau Potable, Otélé
Rapport annuel 2018

10. Finances 2018 et budget estimatif 2019

Tableau 5 - Finances 2017, 2018 et budget 2019

	2017 (réel)	2018 (réel)	2019 (budget)
Nouveaux puits	47	43	40 - 50
Coûts et investissements	671 791 756 FCFA	625 668 734 FCFA	729 250 000 FCFA
Participation locale / communautaire	49 000 000 FCFA	38 766 500 FCFA	44 000 000 FCFA
Pourcentage du coût total	7,3%	6,2%	6%
Fondation St. Martin et donateurs	622 791 756 FCFA	586 902 234 FCFA	685 250 000 FCFA
Pourcentage du coût total	92,7%	93,8%	94%

Depuis l'exercice 2017, la Fondation St. Martin a mandaté le cabinet Okalla Ohanda pour la révision des comptes du projet.

Tableau 6 - Ventilation des coûts 2017 vs. 2018

	2017		2018	
Coûts et investissements	672 000 000 FCFA	100%	625 700 000 FCFA	100%
Fabrication Otélé	255 360 000 FCFA	38%	231 509 000 FCFA	37%
Construction	174 720 000 FCFA	26%	156 425 000 FCFA	25%
I.E.C. / Animation	47 040 000 FCFA	7%	50 056 000 FCFA	8%
Prospection	6 720 000 FCFA	1%	6 257 000 FCFA	1%
Entretien ancien puits	94 080 000 FCFA	14%	93 855 000 FCFA	15%
Administration et gestion du projet	94 080 000 FCFA	14%	87 598 000 FCFA	14 %

FINANCES

Finances 2019 (et 2018) / Budget Estimatif 2020

Production de puits, coûts, investissements et financement	2018 effective	Budget 2019	2019 effective	Budget 2020
Nombre de nouveau puits	43	40 – 50	42 ¹	40 – 50
Coûts + investissement total (mio. FCFA)*	626	729	675	787
Participations villages (mio. FCFA)	39	44	38	48
• en % des coûts et investissements	6%	6%	6%	6%
Financement Fondation (mio. FCFA)	587	685	636	739
• en % des coûts et investissements	94%	94%	94%	94%

*Répartition approximative des coûts et des investissements	2018 mio. FCFA	2018 %	2019 mio. FCFA	2019 %
Fabrication Otélé	232	37%	242	36%
Construction	156	25%	172	25%
I.E.C. / Animation	50	8%	52	8%
Prospection	6	1%	7	1%
Entretien anciens puits	94	15%	107	16%
Administration et gestion du projet	88	14%	95	14%

FINANCES

29

Production de puits, coûts, investissements et financement	2019 effective	Budget 2020	2020 effective	Budget 2021
Nombre de nouveau puits	43	40-50	23	40-50
Coûts + investissement total (mio. FCFA)*	680	787	750	904
Participations villages (mio. FCFA)	38	48	29	40
• en % des coûts et investissements	6%	6%	4%	4%
Financement Fondation (mio. FCFA)	636	739	634	864
• en % des coûts et investissements	94%	94%	96%	94%

*Répartition des coûts et des investissements	2019 mio. FCFA	2019 %	2020 mio. FCFA	2020 %
Coûts de matière	123	18%	113	15%
Variation de stocks	37	5%	22	3%
Charges de personnel	203	30%	226	30%
Frais des locaux	73	11%	101	13%
Charges véhicules et transports	87	13%	116	15%
Administration et informatique	73	11%	94	13%
Autres charges	43	6%	32	4%
Amortissement	40	6%	46	6%
Excédent (+) / Déficit (-)	-5	-1%	-86	-11%

Pas de rapport annuel sans mentionner quelques chiffres clés, afin que vous aussi, chers lecteurs, sachiez non seulement savoir ce que nous avons pu réaliser l'année dernière avec combien de personnes, mais aussi combien cela coûte et d'où provient le financement.

Ci-dessous, comme chaque année, le résumé et la comparaison des deux derniers exercices ainsi que les budgets de 2021 et de l'année en cours :

Production de puits, coûts, investissements et financement	2020 effective mio FCFA	2021 effective mio FCFA	Budget 2022
Nombre de nouveau puits	23	49	40-50
Coûts + investissements total	750	780	852
• dont contributions villages	4%	6%	5%
• dont financement Fondation	96%	94%	95%

Répartition approximative des coûts et des investissements	2020		2021	
	en mio FCFA	en %	en mio FCFA	en %
Coûts de matière	113	16%	118	15%
Variation de stocks	22	3%	26	3%
Charges de personnel	226	30%	239	31%
Frais des locaux	101	13%	103	13%
Charges véhicules et transports	116	15%	119	15%
Administration et informatique	94	13%	99	13%
Autres charges	32	4%	28	4%
Amortissement	46	6%	48	6%
TOTAL	750	100%	780	100%

Source : AFSMO

Annexe 15 : Attestation de conformité environnementale de la FSMB

<p>REPUBLIQUE DU CAMEROUN ***** Pays-Travail-Pairié ***** REGION DU CENTRE ***** DEPARTEMENT DE MEFOU ET AKONO ***** COMMUNE DE NGOUMOU ***** SECRETARIAT GENERAL ***** SERVICE TECHNIQUE *****</p>	<p>REPUBLIQUE OF CAMEROON ***** Peace-Work-Fatherland ***** CENTER REGION ***** MEFOU AND AKONO DIVISION ***** NGOUMOU COUNCIL ***** GENERAL SECRETARY ***** TECHNICAL SERVICE *****</p>
---	--



ATTESTATION DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

ACE/NIE N° **3 0 0 0 0 0 2 9 8** /DU **0 9 DEC 2020**

Le Maire de la Commune de Ngoumou

Vu la loi N°96/12 du 05 Août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
Vu le décret N°2010/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;
Vu le décret N°2013/0171/PM du 14 Février 2013 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental et social ;
Vu l'arrêté N°002/MINEPDED du 08 Février 2016 définissant le canevas type des termes de référence et le contenu de la notice d'impact environnemental ;
Vu le rapport d'examen du Délégué départemental de l'Environnement, de la protection de la nature et du Développement Durable ;
Considérant les nécessités de service.

Atteste que

LE PROJET D'EAU POTABLE DE LA FONDATION ST MARTIN BAAR-SUISSE BP. : 22 Otélé, Site Web: www.martinstitutung.ch

A effectué toutes les procédures techniques nécessaires et respecté la réglementation en matière de notice d'impact environnemental pour le **PROJET D'EAU POTABLE D'OTELE(PEP)**.
Au vu de cette notice d'impact environnemental, outil de prévention et de gestion des impacts, il est délivré la présente attestation de **Conformité Environnementale** pour servir et valoir ce que de droit.



LE MAIRE
DOMINA ATTEMENGUE
Baptiste Martin

NF : Cette attestation peut être revocée temporairement ou définitivement en cas de non-respect de celui de chargé de charge des prescriptions environnementales.

Le certificat environnemental remis en décembre 2020

Source : AFSMO

Annexe 16 : Extrait de l'éditorial du PEP de 1993

2. EDITORIAL

Les années de "L'EAU C'EST LA VIE" se suivent et ... se ressemblent. C'est ainsi que nous recevons à Otélé tous les jours et de toujours plus loin, des appels à l'aide :

"... peuplé d'environ 150 âmes, le village de Demgoya ne dispose d'aucun point d'eau potable. C'est ainsi que de nombreux cas de décès ... dûs aux maladies provenant de l'eau polluée de la rivière sont enregistrés chaque mois ..."

Connaissez-vous DEMGOYA ? Il est dans l'Adamaoua, à 800 km d'Otélé !!

A toutes ces demandes, nos équipes essaient de répondre dans l'Archidiocèse de Yaoundé depuis bientôt 5 ans. En 1993, ils ont mis les bouchées doubles en construisant 65 puits. Bravo, tous les gars qui travaillent à la recherche de l'eau : avec le pendule, devant l'ordinateur, à l'atelier, sur les pistes et dans les profondeurs des puits. Bravo et merci ! Dites, on continue ?

Quelques événements dans la vie du Projet sont sortis du cadre ordinaire en 1993.

- En collaboration avec le Projet Coopération Technico-Médicale Cameroun-Jura-Suisse (appuyé financièrement par le Gouvernement Basque d'Espagne) nous avons construit 30 puits auprès des Hôpitaux et Dispensaires des Départements Mefou-Afamba et Mefou-Akono entre février et décembre 93.
- Le 22 juillet, Monsieur le Ministre des Relations Extérieures du Cameroun et Monsieur l'Ambassadeur de Suisse ont signé à Yaoundé un Protocole d'Accord par lequel le Gouvernement Cameroun apporte son appui au Projet.
- Coopération entre enfants : oui, ça existe! En juin, 37 enfants de 13 à 14 ans de mon village de Buttisholz se préparaient à recevoir le sacrement de Confirmation. Voulant laisser un souvenir de leur journée, ils ont quêté auprès de la paroisse, des familles, amis et parrains pour faire construire un puits d'eau potable près de l'école de NKOL-TOP !! - Ça y est, l'eau coule à Nkol-Top depuis octobre 1993.

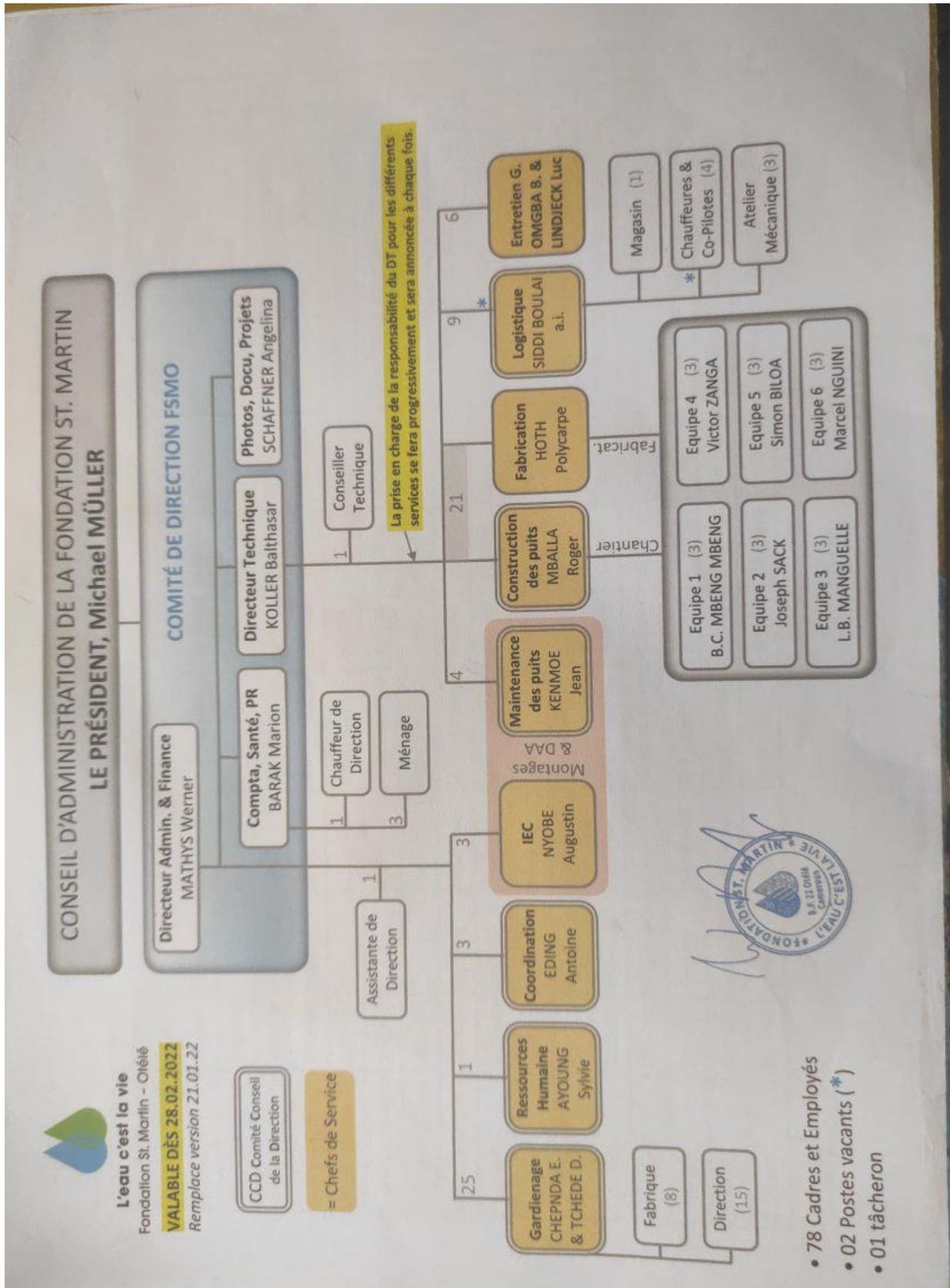
Il est réconfortant de remarquer ces manifestations de solidarité à des niveaux très différents.

MRS Egli

P. Urs EGLI

../3

Annexe 17 : Organigramme de la FSMO



Source : AFSMO.

Annexe 18 : Extrait de la liste de quelques donateurs de la FSMO

Alfred Müller AG Baar
Bentom AG Zug
Bote der Urschweiz AG Schwyz
Breitenmoser Margrit und Hans-Peter Benken SG
Cameroon Oil Transportation Company (COTCO)
CHASAADD-Mfou
Communauté des Srs.de la Croix Akono
CTM Jura-Basque
DAS PRODEC Cameroun
DEZA Schweiz
Diverse Spender
EauSud SA Bulle
Europäische Union
Evang. ref. Pfarramt ZH-Aussersihl
Firmlinge Ettiswil-Kottwil-Alberswil
Fondation A. + J. Jurt Monaco
Fondation Roncalli Canada
Fondation Stavros Niarchos Monaco
Frei + Partner P. Wil
Frisba AG Rickenbach LU
Gebrüder Hodel AG Zug
Gedenken an Brotschi Heinz Immensee
Gedenken an F.Inderbitzin F.
Gedenken an Gysi August
Gedenken an Langenegger Leo
Gedenken an Marbach Hans
Gedenken an Stocker-Dossenbach Käthi Baar
Gemeinde Baar
Gemeinde Hünenberg
Gugler-Brunnen Buttisholz
Hilfe für Kinder in Not & "Audi AG"
Hufschmid M. AG Zug
Ineichen AG Zug Baar
IRCOD et la Commune d'Akono
ISF - Donostia Espagne
Jäger Jean-Paul & Annelies Baar
Kanne B.+B van Reekum Materials bv. NL-Apeldoorn
Kanton Zug
Kantone: Schwyz Uri Nid- und Obwalden
Kath. Kirchgemeinde Winterthur
Kath. Kirchgemeinde Baar
Kath. Kirchgemeinde Küsnacht-Erlenbach
Kath. Landeskirche Aargau

Kath. Pfarramt Christ-König Kloten
Kath. Pfarramt Hochdorf
Kath. Pfarrei St.Benignus Pfäffikon
Kath. Pfarrei Walchwil
Kirchgemeinde Gallus + Othmar St.Gallen
Konsulat: Spanien
Lebendiges Dorf Kamerun e.V. Ludwigsburg
Leutwyler Partner Architekten AG Zug
Misereor DE-Aachen
Mobile Telephone Networks Cameroon Ltd.
Müller + Partner Architekten AG Baar
OMS
Paroisse cath. Christ-Koenig Kloten
Pfarrei Peter + Paul Kirchdorf
Privater Spender
Projet de Développement Rural de la zone Péri-Urbaine de Yaoundé
Québec / Canada (Bikop)
RED CHAIRity Wels Österreich
Rotary Club Schwyz
Rotary Club Zug
Rotary Club Zug-Kolin Zug
Royal Trading AG Schenkon
Scherler AG Luzern + Baar
SCOOP-PADECWOOD Cameroun-France
SIKA Finanz AG Baar
Soonwaldstiftung & Human Help Network
Soroptimist International Clubs Schaffhausen und Solothurn Schweiz und Club Villingen-Schwenningen Deutschland
Srs. Dominicaines Bikok
Stadt Rapperswil
Stadt Zug
StV
Süess Maria und Hans
Swisskalk GmbH Aeschi
Thomas Lüem Partner AG Dietikon
V-Zug AG Zug
Wiederkehr Krummenacher Architekten AG Zug
WWZ AG Zug
Zehnder Stahlbau (125.Jubil.)
Zug für Afrika Zug
Zühlke Engineering Schlieren

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES

A. SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Age	Qualité	Lieu et date
1.	Abbé Nkodo Manga Clément	54 ans	Secrétaire particulier du Père Urs	Yaoundé, 20 Avril 2022
2.	Abdousallam	37 ans	Mécanicien	Okoa-Maria, 21 Août 2022
9.	Alima Joseph	78 ans	Responsable du personnel de la FSMB de 1989-2010	Otélé, 23 juin 2022
24.	Awana Eloundou Hélène	32 ans	Riveraine du puits de la FSMO à Lobo	Lobo, le 18 novembre 2021
3.	Bassog Geneviève	69 ans	Cultivatrice	Hikoamaen, le 03 Février 2021.
21.	Bayiha claudine	42 ans	Bayam-sellam, usager du puits de la FSMO	Makak, le 10 février 2021
4.	Bienvenu Claude Nwind	66 ans	Premier animateur du PEP	Hikoamaen, 21 février 2021
5.	Cécile Lessomo	65 ans	Cultivatrice et habitante du village d'Okoa-Maria	Okoa-Maria le 21 août 2022.
6.	Ebanda Pauline	64 ans	Gestionnaire du puits N°427	Okoa-Maria le 12 août 2022.
23.	Ebode Ngolo Joachim	38 ans	Planteur résidant à Lobo	Lobo, le 18 novembre 2021
20.	Essama Joseph	32 ans	Riverain d'un puits de la FSMO	Bikok, le 14 décembre 2020
7.	Eyanga Ayissi Alois	63 ans	Gestionnaire du puits N°577	Okoa-Maria, le 12 août 2022.
17.	Hoth Polycarpe	40 ans	Chef fabrication de la FSMO	Otélé, le 23 juin 2022
22.	Libom Catherine	45 ans	Infirmière au CMA de makak	Makak, le 10 février 2021
28.	Lissouck Nicolas	42 ans	Commerçant à Eseka centre	Eseka, le 18 février 2021
8.	Mahaman Souleyman	45 ans	Boutiquier au péage Okoa-Maria	Okoa-Maria le 21 août 2022.
27.	Mballa Siméon	40 ans	Riverain du puits de la FSMO à Mfou	Mfou, le 10 avril 2020
10.	Mbarga Owona Grégoire	55 ans	Agriculteur	Ebeba II, 20 novembre

				2020.
26.	Mbédé Félicité	66ans	Agricultrice à Okoa-Maria	Okoa-Maria, le 12 août 2022
19.	Mbengono Jacqueline	24 ans	Riveraine d'un puits de la FSMO	Akono, le 30 juillet 2020
11.	Michel Mvondo	51 ans	Planteur à Bikok	Bikok, le 19 Mai 2022
12.	Mintamack Abel	62 ans	Gestionnaire du puits numéro 1083	Makak le 13 février 2022.
25.	Mvondo Louis Robert	42 ans	Apiculteur et riverain du puits de la FSMO à Lobo	Lobo, le 18 novembre 2021.
13.	Ngono Mekongo Régine	43 ans	Cultivatrice	Mbankomo, 12 Août 2022
30.	Nke Mendouga	39 ans	Riverain du puits de la FSMO à Okola	Okola, le 09 décembre 2020
14.	Ntsama Marie	63 ans	Cultivatrice	Lobo, 18 novembre 2021
15.	Obama Joseph	59 ans	Instituteur à la retraite	Okoa-Maria, le 12 août 2022.
18.	Sidi Boulai	40 ans	Chef logistique de la FSMO	Otéélé, le 23 juin 2022
29.	Tong Mbock Achille	38 ans	Mécanicien à Makak	Makak, le 10 février 2021
16.	Werner Mathys	65 ans	Directeur actuel de la FSMB	Otéélé, le 23 juin 2022

B. SOURCES ARCHIVISTIQUES

1. Archives FSMB

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2017.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 1999.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2014.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2018.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2019.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2020.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2021.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2008.

Fondation St. Martin de Baar, Rapport "L'eau c'est la vie", 2016.

Fondation St. Martin de Baar, Brochure d'information de la fondation à Promote, 2022.

Rapport Fondation St. Martin de Baar, "L'eau c'est la vie : Aide humanitaire au Cameroun", 2006.

Fondation Saint Martin d'Otéélé (FSMO), "L'Eau c'est la vie", janvier 2022.

2. Archives Départementales de Ngoumou

Archives de la Préfecture de Ngoumou, "présentation générale du Département de la Mefou-Akono".

IRCAM, "Dictionnaire des villages de la Mefou", Répertoire géographique du Cameroun, Fascicule n°7, *ORSTOM*, 1966.

3. Archives suisses :

3.1. Documents diplomatiques suisses en ligne

ACSC, "Notice du Chef du Département politique, M. Petitpierre : Entretien avec l'ambassadeur de France", 1948.

ACSC, "Lettre du chef du Département de l'économie publique, Hans Schaffner, au Conseil fédéral suisse sur l'accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec la République fédérale du Cameroun", 1962.

ACSC, "Crédits mixtes, considérations de principes, choix des pays", 1979.

ACSC, "Note à l'attention de CL/ER/WM concernant la négociation Cameroun-Suisse relative à l'octroi d'un crédit mixte", Berne, 1981.

ACSC, "Rapport présenté au Conseil fédéral par M. Henry Vallotton, ambassadeur en mission spéciale à la cérémonie de proclamation des indépendances du Cameroun", Berne, 1960.

3.2. Bibliothèque privée du Dr. Idrisse Désiré Machia A Rim

AFS, E2001E#1978/84#4237*#1978/84# Nr.C41., Note de l'ambassade de Suisse à Lagos au MINAE du Cameroun, portant accord de commerce, de protection des investissements et de coopération technique avec le Cameroun, Lagos, 1964.

AFS, E2001E#1976/17#1966*, Note du vice-consul de Suisse à Conakry à la division des Affaires politiques du DPF, portant Affaire Moumié, Conakry, 1961.

AFS, E2001E-01#1991/17#5564*, Lettre du Département fédéral de l'économie publique suisse au Conseil fédéral, portant crédits mixtes bilatéraux, Berne, 1980.

AFS, J2.261/2002/215/484*, J.F Tschopp, SATA-HELVETAS CAMEROUN. Direction du Développement communautaire. Projet d'assistance et conseil 1980-1983.

3.3. Archive cantonale jurassienne

ACJ, "Coopération entre la république et canton du JURA et la communauté autonome Basque", Document pour la conférence de presse du 26 novembre 1992, ARCJ60-4J78.

4. Archives ministérielles du Cameroun

AMINATD, Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, article 131, alinéas 1 et 2.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

A. OUVRAGES PUBLIES

1. Ouvrages Méthodologiques

Beaud, M., *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, 2006.

Bloch, M., *Apologie pour l'histoire ou le métier d'historien*, Paris, Cahier des annales, Armand Colin, 1949.

Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1983.

Easton, D., *Analyse du système politique*, Paris, Armand Collins, 1974.

Grawitz, M., *Méthode des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2001.

Langlois, C. et Seignobos, C., *Introduction aux études historiques*, Paris, Hachette, 1992.

N'Da, P., *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, 2002.

N'da, P., *Méthodologie et guide pratique de recherche du mémoire et de la thèse de doctorat*, Paris, l'Harmattan, 2007.

Pycke, J., *La critique historique*, Louvain, Bruylant-académia 3ème Edition, 2000.

Quivy, R., Campenhoudt L. V., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2è édition, 1995.

Steele, C.H., *L'historien et l'histoire*, Paris, éditions Seghers, 1967.

2. Ouvrages généraux

Dah, J., *Missionary motivations and methods: a critical examination of the Basel Mission in the Cameroon 1886-1914*, Bâle, University of Basel, 1983.

Djeuda, T., als., *L'eau au Cameroun : Approvisionnement en eau potable*, Yaoundé, PUY, Tome 1, 2001.

Fässler, H., *Voyage en noir et blanc : rendez-vous suisses sur place en matière d'esclavage*, Zürich, Ed. Dubois, 2005.

Johnson, S., *La formation d'une église locale au Cameroun. Le cas des communautés baptistes (1841-1949)*, Paris, Karthala, 2012.

La Say'Abar, L., *Coopération internationale*, Kinshasa, Mediaspôl, 2006.

Rist, G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de sciences pô, 2013.

Schäufelbueh, J.M., et als., *La Suisse et l'esclavage des Noirs*, Zürich, Ed. Antipodes, 2005.

Sigg, O., *Les institutions politiques en Suisse*, Zurich, 4e édition, Pro-Helvetia, 1988.

Temgoua, A.P., *Le Cameroun à l'époque des Allemands 1884-1916*, Paris, l'Harmattan, 2014.

Tonme, S., *Un diplomate au service de l'archevêque A la mémoire de Monseigneur Jean Zoa, du père Urs Egli et de Monseigneur André Wouking*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Wanner, G., *Die Basler Handels-Gesellschaft AG 1859-1959*. Basler, Handels-Gesellschaft, 1959.

Zangger, A., *La Suisse coloniale. Un morceau d'histoire globale entre l'Europe et l'Asie du Sud-Est (1860-1930)*, Berlin, Transcript ; 1., Aufl. Édition, 2011.

3. Articles scientifiques

Bondo, M., Nyongo, M., Balikwisha, "La coopération décentralisée dans l'espace francophone", *Projet de rapport de la commission des affaires parlementaires de l'assemblée parlementaire de la francophonie*, Abidjan, n°12, 2013, pp. 29-63.

Bonin, H., "Des négociants français à l'assaut des places fortes commerciales britanniques : CFAO et SCOA en Afrique occidentale anglaise puis anglophone". In : Bonin, H., Cahen, M., (dir.), *Négoce blanc en Afrique noire. L'évolution du commerce à longue distance en Afrique*

noire du 18e au 20e siècles, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 2001, pp. 147-169.

Chretien, J.P. et Slageren, V., "Les origines de l'Eglise Evangélique au Cameroun", *Archive des sciences sociales des religions*, n°36, 1973, pp. 13-26.

Clarke, T., "Le soutien de la CE aux ONGE d'aide au développent", *le courrier ACP-UE*, n° 181, Juillet 2000, pp. 3-10.

Coquery-Vidrovitch, C., "L'impact des intérêts coloniaux : S.C.O.A. et C.F.A.O. dans l'Ouest africain 1910-1965", *The Journal of African History*, vol. 16, n° 4, Cambridge, 1975, pp. 595-621.

Eyezo'o, S., "Politique coloniale, compétition missionnaire et division du territoire en zone confessionnelles. Le cas du Cameroun. Légende ou réalité ?", *Histoire, Monde et Cultures Religieuses* n°31, 2014, pp. 133-158.

Ferretti, F., "Annales, géohistoire et socialisme", *Terra Brasilis* [Online], 7, 2016, pp. 498-532.

Fritz, A., "Le nouvel ambassadeur de la Confédération suisse a présenté ses lettres de créance au chef de l'Etat", *Agence Camerounaise de Presse (ACAP)*, n° 121, 1966, pp. 3-5.

Gerlier, F.P., "Les relations transnationales et l'intégration européenne : note pour un modèle", *Etudes Internationales*, n°2, volume 12, 1981, pp. 343-360.

Girard, M., "Turbulence dans la théorie politique internationale ou James Rosenau, inventeur", *Revue Française de science politique*, n°4, volume 42, 1992, pp. 636-646.

Guex, S., "The development of Swiss trading companies in the twentieth century", in *Geoffrey Jones: The Multinational Traders*. Routledge, London, 1998, 23 p.

Kouam, K.G.R., et als "Les maladies hydriques à l'épreuve de la gestion des ressources en eau dans une zone urbaine d'un pays en développement : cas de la ville de Yaoundé (centre Cameroun)", *The European Journal of water quality*, volume 42, 2011, pp. 35-49.

Larsaine, S., "Définir la coopération décentralisée : un sujet pour les annales ?" *Bourse de recherche en Histoire régionale attribuée par la région Pays de la Loire*, Octobre 2021, 10 p.

Machia, I.D., "Crédits mixtes helvétiques et projets de développement au Cameroun : cas des adductions /d'eau potable de la ville de Makéné (1981-1992)", *Revue suisse d'histoire*, vol 70/1, 2020, 30 p.

Monjour, L., "De nouvelles stratégies prônées pour la prévention des maladies liées à l'eau de boisson en milieu tropical", *Journée de l'hydraulique*, n°28, 2004, pp. 127-132.

Morin, H., "Etude de l'impact sanitaire du programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement à Tanger au Maroc", *Revue d'Epidémiologie et de santé publique*, Volume 58, Supplément 2, 2010, 60 p.

Mpakam, H.G., "L'accès à l'eau potable et l'assainissement dans les villes des pays en développement : cas de Bafoussam (Cameroun)", *Revue électronique des sciences de l'environnement*, n°2, volume 7, 2006, 10 p.

Oeschner de Conick, E., "L'oeuvre au Grassfields", *J. M. É.*, 1935. 633 pages.

Perrenoud, M., "Les relations de la Suisse avec l'Afrique lors de la décolonisation et des débuts de la coopération au développement", *Revue internationale de politique de développement*, n°25, 2010, pp. 81-98.

Remy, G., "Environnement et maladie dans le sahel (Afrique de l'Ouest) un entre-deux-mondes", *Cahier d'études africaines*, n°85-86, 1982, pp. 47-78.

Thosun, M.E., "Economie et développement. Sujets épistémologiques de John Kenneth Galbraith", *Cahiers d'économie et d'innovation* n°23, 2006, pp. 109-140.

4. Thèses

Eyezo'o, S., "Fronts, frontières et espaces missionnaires chrétiens au Cameroun de 1843 à 1960", thèse de Doctorat d'Etat en Histoire, Tome I, Université de Yaoundé I, 2007.

Machia A Rim I.D., "La coopération bilatérale entre la Suisse et le Cameroun de 1961 à 2013. Analyse historique", thèse de doctorat/ PhD en Histoire, Université de Yaoundé I, 2021.

Nya, E.L., "Accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le Département du Ndé (région de l'ouest-Cameroun)", thèse de Doctorat PhD en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019.

5. Mémoires

Bawa, L., "Les relations Cameroun-suisse : le coopération technique (1961-1981)", mémoire de Maitrise en relations internationales, Université de Yaoundé, 1983.

Djidji, D., "Problématique de la gestion des adductions d'eau villageoise dans le Département du Couffou. Enjeux et perspectives", mémoire de Commerce et Marketing, Institut internationale et Management, 2009.

Ebana, M.C.R., "Problématique de l'accès en eau potable dans la commune de Deuk", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019.

Kede, G.A., "Décentralisation et appropriation communautaire des infrastructure hydrauliques villageoises en milieu rural de Mbalmayo (région du Centre, Cameroun)", mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, 2019.

Kitleur, L.S., "Accès à l'eau potable et morbidité diarrhéique des enfants de moins de cinq ans au Cameroun", mémoire de Master professionnel en Démographie, Université de Yaoundé II, 2010.

Medza, J.P., "Le programme d'appui à la structuration de la société civile (PASOC) : analyse historique d'un cas de coopération décentralisée entre l'union européenne et le Cameroun 2007-2011", mémoire de Master en Histoire, Université de Yaoundé I, 2017.

Möckli, T., "Une histoire mouvementée : Helvetas a 50 ans 1955–2005", mémoire de Licence en histoire, université de Fribourg, 2004.

Nya, E.L., "Approvisionnement en eau et impact sur la santé des populations de la ville de Bagangté et sa périphérie", mémoire de Master en géographie, Université de Yaoundé I, 2014.

Nso ossou, E., "La coopération arabo-africaine, Analyse politico-économique", mémoire de Licence en Droit option sciences politiques, Université de Yaoundé, 1976.

Tsamo, L.M., "Intercommunalité et gestion participative de l'approvisionnement en eau potable dans le Département du Mbam- et- Inoubou (région du centre Cameroun)", mémoire de DEA en géographie, Université de Yaoundé I, 2008.

B. SOURCES ELECTRONIQUES

Département Fédéral des Affaires Etrangères, <https://www.eda.admin.ch/deza/fr/home.html>, consulté le 18 février 2022 à 08h26.

<https://www.afwa-hq.org/index.php/fr/bibliotheque/revues-de-presse/item/94-la-problematique-de-l-eau-en-afrique-vers-la-recherche-de-solutions-innovantes>, consulté le 09 Avril 2022 à 15h40.

Federico Ferretti, " Annales, géohistoire et socialisme ", *Terra Brasilis (Nova Série)* [Online], 7 | 2016, <http://journals.openedition.org/terrabrasilis/1831>, consulté le 29 mai 2022

<http://www.monasteremontfebe.com/index.php/historique>, consulté le 03 mai 2022 à 09h35.

<https://www.chapitre-frejus-toulon.fr/index.php/son-histoire/liste-des-chanoines-de-frejus/36-histoire-du-chapitre/liste-des-chanoines-de-frejus/notices-des-chanoines/454-mgr-rene-graffin-1899-1967-chanone-d-honneur>, consulté le 15 avril 2022 à 12h01.

<https://www.cath.ch/newsf/engelberg-prix-de-la-fondation-alois-et-jeanne-jurt-au-pere-urs-egli/>, consulté le 17 avril 2022 à 10h20.

AFSMB, <https://martinstiftung.ch/fr/fondation/#!/le-fondateur>, consulté le 23 juillet 2022 à 11h16.

C. DOCUMENTS DIVERS

Annuaire 2007, n°1, "Nouvelle loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est".

Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013 [archive], édition 2013.

Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), Politique européenne de développement : La place des collectivités territoriales, guide de bonnes pratiques, 2014.

Constitution fédérale de la Confédération suisse du 18 avril 1999 (Etat le 1er janvier 2016).

Constitution fédérale de la Confédération suisse du 29 mai 1874.

Ebalé, R., Exposé sur "Les acteurs non étatiques dans le nouvel accord ACP-UE de Cotonou. Quelle place pour la société civile Camerounaise", communication délivrée à l'occasion de l'atelier national sur les programmes communs de la société civile camerounaise et de l'AGC de la FOSCAM Yaoundé, 20-21 Septembre 2002.

La loi fédérale suisse de 1976.

Marc, P., "Cameroun", Dictionnaire historique de la suisse (DHS), version du 17.09.2007.

OCDE, "Les principales conclusions et recommandations du CAD", *Revue de l'OCDE sur le développement*, No 6, 2005.

Todd, E., " Maladies d'origine hydrique ", *Encyclopie canadienne*, n°296, 2006, p. 653.

Uebelhart, J., et als, *Dictionnaire historique suisse*, vols. VII et VIII, Hauterive 2008 et 2009.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SIGLES, ABREVIATIONS	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
1. Tableau	Erreur ! Signet non défini.
2. Graphiques	vii
3. Photos	viii
4. Cartes.....	ix
RESUME	x
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
1. Contexte historique du sujet	1
2. Motivations du choix du sujet	3
3. Intérêt de l'étude	4
4. Délimitation spatio-temporelle	5
4.1. Cadre spatial	5
4.2. Cadre temporel	6
5. Clarification conceptuelle.....	7
6. Revue critique de littérature	12
7. Problématique et hypothèses de recherche	14
7.1. Problématique.....	15
7.2. Hypothèses de recherche	16
8. Méthodologie de recherche	17
8.1. Méthodologie de collecte des données	17
8.2. Méthodologie de traitement des données	18
9. Cadre théorique.....	19
10. Définition des concepts opératoires	22
11. Difficultés rencontrées	23
12. Plan de mémoire	24
CHAPITRE I : COOPERATION SUISSE-CAMEROUN : HISTORIQUE DE LA CONSTRUCTION DES ADDUCTIONS D'EAU POTABLE 1961-1992	25

I. GENERALITES SUR LA POLITIQUE SUISSE DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE.....	26
1. Les déterminants de l'engagement suisse dans la coopération au développement en Afrique et au Cameroun.....	26
1.1. Les antécédents lointains : la subtile participation helvétique à l'entreprise esclavagiste et coloniale	27
1.2. Les déterminants immédiats : La vague des indépendances de la décennie 1960 .	32
2. Bases de la politique suisse et genèse des relations avec le Cameroun.....	35
2.1. Les bases et facettes de la politique de coopération suisse	35
2.1.1. La loi fédérale : socle de la politique de coopération suisse au développement	36
2.1.2. Les Différentes facettes de la Coopération Suisse au Développement	37
2.2. Les organes suisses de coopération au développement.....	39
2.2.1. Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC)	39
2.2.2. L'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE).....	40
2.2.3. Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO).....	41
3. La genèse des relations helvético-camerounaises	42
3.1. Le cadre juridique de la coopération Cameroun-Suisse.....	42
3.2. Les institutions qui gèrent cette coopération au développement.....	43
3.2.1. Les institutions camerounaises de Coopération.....	43
3.2.2. Les institutions suisses de la Coopération au Développement.....	45
3.3. Les domaines de cette coopération.....	46
II- L'ANTERIORITE DES PROJETS D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA COOPERATION HELVETO-CAMEROUNAISE	48
1. Les projets SATA-HELVETAS : prémices de l'intervention helvétique en matière d'hydraulique villageoise au Cameroun (1961-1980)	49
1.1. Rappel historique sur la genèse et l'implantation de SATA-HELVETAS au Cameroun	49
1.2. Les réalisations hydrauliques de SATA-HELVETAS au Cameroun (1961-1980)	50
2. Les projets hydrauliques sous financement crédits mixtes (1981-1992).....	52
2.1. Contexte et enjeux d'instauration des crédits mixtes dans la coopération helvético-camerounaise	52
2.2. Les infrastructures hydrauliques financées par voie de crédits mixtes	54
CHAPITRE II : FONDEMENTS ET PROCESSUS D'IMPLANTATION DU PROJET EAU POTABLE DE LA FSMB DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO DES 1989	56
I- LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU-AKONO : CREUSET DE L'IMPLEMENTATION DE LA FSMB.....	57

1.	Brève présentation du Département de la Mefou-Akono	58
1.1.	La Mefou-Akono : une localité aux potentialités hydrographiques multiples ...	58
1.2.	Evolutions administratives du Département de la Mefou-Akono et Composition sociologique	60
1.2.1.	Evolution administrative : de la grande Mefou à la Mefou-Akono (1964-1992)	60
1.2.2.	Compositions sociologiques	62
2.	Le paradoxe entre les ressources hydrologiques et l'offre en eau potable : déterminant de l'implantation de la fondation st martin de Baar.....	65
2.1.	Les méthodes rudimentaires d'approvisionnement en eau potable.....	65
2.2.	La flambée des maladies hydriques	68
II-	Le projet eau potable : une réponse aux difficultés d'accès à l'eau potable dans la Mefou-akono	70
1.	Le projet eau potable : début d'une grande aventure dans le Département de la Mefou-akono.....	70
1.1.	Le P.E.P, Une initiative du Père Urs (1989-2012).....	71
1.2.	Les prémices du PEP : une initiative de Mizereor (1989-1992)	75
2.	La fin de l'intervention de mizereor et son remplacement par la FSMB	77
2.1.	Présentation générale de la FSMB	77
2.2.	Fonctionnement de la FSMB.....	79
CHAPITRE III : LA FONDATION SAINT MARTIN D'OTELE EN ACTION ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU-AKONO (1992-2022).....		82
I-	Aperçu sur l'outillage technique et mécanismes d'intervention de la FSMB.....	83
1.	Les préalables de l'intervention de la FSMB dans une localité	83
1.1.	Phase initiale : une phase conditionnée par la soumission d'un dossier à dimension communautaire	83
1.2.	La phase de sensibilisation, d'animation et la contribution communautaire à la réalisation des puits	86
1.2.1.	La phase de sensibilisation et d'animation	86
1.2.2.	La contribution communautaire pendant les travaux de construction des puits	87
2.	Aperçu sur l'outillage et les différentes étapes de réalisation d'un puits	90
2.1.	Les installations de la FSMB et l'outillage technique.....	90
2.2.	Les étapes de réalisation technique d'un puits	95
3.	Ressources de la FSMB et système de maintenance des ouvrages	97
3.1.	Système de maintenance et de gestion des ouvrages par les communautés villageoises	98
3.1.1.	La maintenance.....	98

3.1.2. La gestion communautaire.....	100
3.2. Les partenaires de la FSMB	102
II- LA FSMO : LEVIER DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA MEFOU AKONO ET AU-DELA (1989-2022)	103
1. La couverture des ouvrages hydrauliques de la fondation dans la Mefou-Akono ..	103
1.1. Les ouvrages hydrauliques de la FSMB à Otélé	103
1.2. Les ouvrages de la FSMO dans les arrondissements de la Mefou-Akono.....	106
2. Les ouvrages hydrauliques de la fondation au-delà de la Mefou-Akono	111
2.1. Les raisons de l'élargissement de la sphère d'action de la fondation hors de la Mefou-Akono	111
2.2. Les ouvrages hydrauliques hors de la Mefou-Akono.....	112
CHAPITRE IV : EVALUATION CRITIQUE DE TROIS DECENNIES D'INTERVENTION DE LA FSMO DANS L'HYDRAULIQUE RURAL AU CAMEROUN.....	118
I- Les acquis du projet eau potable	118
1. Une relative amélioration de l'offre en eau potable	119
1.1. Une relative réduction des distances à parcourir et une nette amélioration de la qualité de l'eau consommée	119
1.2. Une relative réduction des maladies hydriques.....	123
2. Les ouvrages hydrauliques de la FSMB : relatif vecteur d'emploi et de prise en charge sociale.....	127
2.1. Les emplois	127
2.2. Couverture Socio-sanitaire	131
2.2.1. La prise en charge sanitaire	131
2.2.2. Les logements du personnel et services sociaux de base.....	134
II- Difficultés et défis.....	135
1. Les difficultés que rencontrent la FSMO	136
1.1. Les difficultés d'ordre géologiques et à l'outillage.....	136
1.2. Difficultés relatives à la gestion et l'entretien des infrastructures	138
2. Défis et perspectives	140
2.1. Les défis	140
2.1.1. Les défis liés à la poussée démographique et à la capitalisation des acquis	142
2.1.2. Les défis liés aux exonérations diverses.....	143
2.2. Les perspectives	144
CONCLUSION.....	146
DOCUMENTS ANNEXES.....	149
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	196

TABLE DES MATIERES	206
---------------------------------	------------